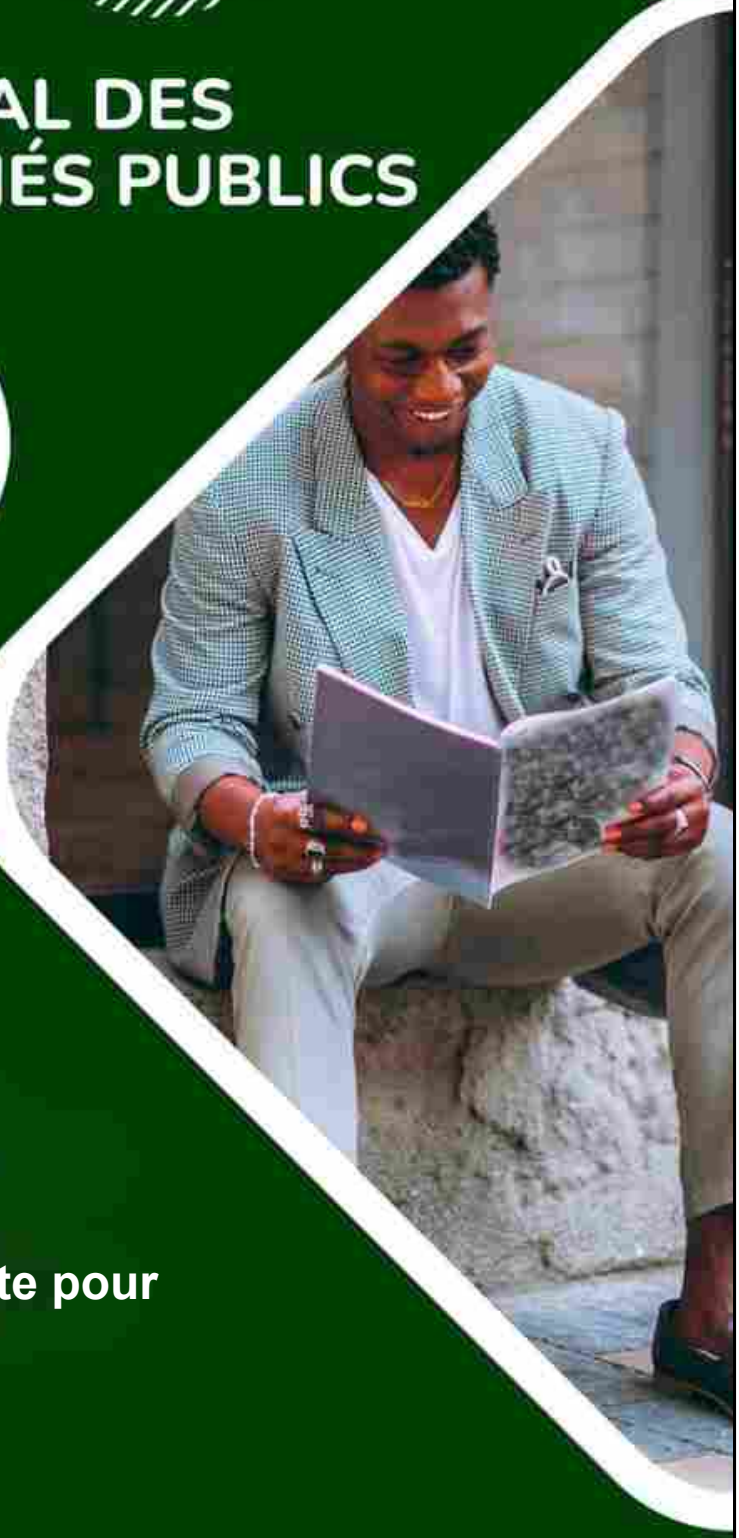
JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 497



SOMMAIRE

Addendum

Avis d'appel à concurrence

Constitution de liste restreinte pour les demandes de cotation

Procès-verbal d'ouverture

Procès-verbal d'attributiuon

Avis d'attrbitution définitive

Autres

Parution du 10 juillet 2025



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Addendum

MAIRIE DE LALO
REPUBLIQUE DU BENIN

Tel : +229 55 05 61 61
BP 01 Lalo
contact.lalo@mairie.bj
IFU: 6 2009 0194 4805

Objet du marché : **Sélection de cabinets d'études pour la réalisation des études de faisabilité et de contrôle pour la réalisation des infrastructures sociocommunautaires de la Commune de Lalo"**
Référence du Marché : ***PI_SPPRMP_105105,*** **Avis N°65/003/2025/MCL/SE/PRMP/SP-PRMP/CCMP du 26 /06/ 2025**

Addendum N° 3

Le présent Addendum N°3 vise à :

- Rendre conforme le Sous-critères d'évaluation et note du Lot 1 sur l'Addendum N° 2, point 3 (Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme) notamment sur la notation des Anciens cabinets ;
- Fixer les nouvelles date et heure limites de dépôt et d'ouverture des offres.

Critères d'évaluation/ Sous critères d'évaluation et note (Addendum N°1)	Critères d'évaluation/ Sous critères d'évaluation et note (Actuel)
Lot 1 : Réalisation des études de faisabilité et contrôle pour les travaux de connexion aux réseaux électriques et d'eaux dans onze (11) Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Lalo.	
Sous-critères d'évaluation et notes (Actuel de l'Addendum N°2)	Sous-critères d'évaluation et notes (Actuel de l'Addendum N°3) à prendre en compte dans le montage des offres
3. Anciens cabinets/firmes - cinq (05) points par mission prouvée ; - zéro (00) points pour toute mission non prouvée	*3. Anciens cabinets/firmes* - dix (10) points par mission prouvée ; - zéro (00) points pour toute mission non prouvée. NB : La note de dix (10) points est accordée par mission prouvée pour les cabinets naissants/firme et les anciens cabinets/ firmes.

Date et heure limites de dépôt et d'ouverture des offres	Date et heure limites initiale	Date et heure limites actuelle
La Date et heure limites de dépôt des offres	Le **Vendredi *11 juillet 2025*** à 10 heures, heure locale (GMT+1)	**Le Lundi 14 juillet 2025** à 10 heures, heure locale (GMT+1)
Date et heure limites d'ouverture des offres	Le **Vendredi *11 juillet 2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1)***	Le ***Lundi*** **14 juillet 2025** à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1)

COMMUNE DE LALO
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER

Toutes les autres dispositions et conditions du présent Avis à Manifestation d'intérêt (AMI), qui ne sont pas modifiées demeurent valables.

Lalo, le 07/07/ 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS
COMMUNE DE LALO

Serge B. SESSOU

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Projet : PROJET DE SEDENTARISATION DES TROUPEAUX DE RUMINANTS AU BENIN (ProSeR)

BON A LANCER

ADDENDUM N° 1 :

AMI N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 07/07/2025
Pour Lancement de l'Avis

REFERENCE SIGMAP: PI_ProSeR_109803

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

Pays : *Bénin*

Source de Financement : *Budget National et BOAD*

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Le Délégué MAEP
Maurice Armel Rodolphe SOSSOU H.

Juillet 2025

MAEP
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 07/07/2025
Nom : KOU BOAH
Prénoms : Charles
Signature

AMI N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025

Le présent addendum fait partie de

L'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025

BON A LANCER

L'Avis à Manifestation d'Intérêt est modifié comme suit :

Le présent addendum permet à l'Autorité Contractante de prendre en compte les modifications apportées à **l'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025**

Le dépôt des manifestations prévu pour le 07 juillet 2025 est prorogé au 22/07/2025

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-38-68 ;** le 22/07/..... 2025 à 10 heures 30 minutes.

Toutes les autres dispositions de L'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025 demeurent inchangées

Fait à Cotonou, le 07/07/.....2025

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche — Personne Responsable des Marchés Publics — La Personne Responsable

Cospos ATTOLOU
Personne Responsable des Marchés Publics

MAIRIE DE N'DALI

REPUBLIQUE DU BENIN

BP: 01 N'DALI

Tél: +229 98 17 37 17

+229 58 05 69 29

Email: contact.n'dali@mairie.bj

UNITE - TRAVAIL - PARTAGE

Cabinet Validé ce 07/07/2025 Approbation Le CPCMP A-

ADDENDUM N°1

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National n°51/10/MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 18 juin 2025 relatif à l'Aménagement de voies urbaines à N'Dali (1,86 Km) et Travaux d'aménagement des infrastructures de transport rural (ITR) : Pistes Ouénou-Gassasso (4km)

Référence SIGMAP : T_ST_102112

Le présent addendum vise à apporter des modifications et clarifications au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) suite à un constat.

Section 0. Avis d'appel d'offres ; au niveau du point 5 : Les exigences en matière de qualification sont :

Lire :

Capacité financière :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) au moins égal à cent dix millions (110 000 000) Francs CFA Hors Taxe, justifiés par les états financiers certifiés (quinze premières pages) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECA) et portant la mention DGI en copies légalisées.

Au lieu de :

BON A LANCER

Capacité financière :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022, 2021) au moins égal à cent dix millions (110 000 000) Francs CFA Hors Taxe, justifiés par les états financiers certifiés (quinze premières pages) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECA) et portant la mention DGI en copies légalisées.

Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification : Critères de qualification : au niveau du point 3.1 Situation financière :

Lire :

Pour les anciennes entreprises

Soumission des états financiers certifiés portant la mention DGI en copie légalisée pour les trois (03) dernières années (2024,2023 et 2022) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.

Au lieu de :

Pour les anciennes entreprises
Soumission des états financiers certifiés portant la mention DGI en copie légalisée pour les trois (03) dernières années (2023,2022 et 2021) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.

Annexe A-3-2 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière :

Lire :

Etats financiers certifiés (quinze premières pages) des trois dernières années (2022, 2023 et 2024), présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers certifiés portant la mention DGI de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

Au lieu de :

Etats financiers certifiés (quinze premières pages) des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers certifiés portant la mention DGI de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

BON A LANCER

SECTION II. FORMULAIRES DE SOUMISSION

BON A LANCER

Lire :

LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre].

Date : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

AAO N° : [insérer le nom de l'avis d'appel d'offres]

Variante Numéro : [insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante]

À : [insérer le nom complet de l'Autorité contractante]

Nous, les soussignés, attestons que :

a) nous avons examiné le dossier d'appel d'offres, y compris l'addendum/les addenda Numéro : [insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs] ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;

b) nous nous engageons à exécuter et achever conformément au dossier d'appel d'offres et aux cahiers des clauses techniques et plans, les travaux ci-après : [insérer une brève description des travaux et préciser le numéro du lot le cas échéant] dans le délai d'exécution de [insérer le délai conformément au dossier d'appel d'offres] ;

c) le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de :

[Insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres] FCFA HTVA ; soit [insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres] FCFA TTC.

La valeur de la TVA est alors de [insérer la valeur de la TVA en lettres et en chiffres] FCFA.

d) les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Rabais : les rabais ci-après seront accordés. [Détailler tous les rabais offerts et les postes du détail quantitatif et estimatif auxquels ils s'appliquent] 1;
Modalités d'application des rabais : Les rabais seront accordés comme suit : [Spécifier précisément les modalités] ;

e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des DPAO ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

---

[1] Pour les marchés à lot unique, seuls les rabais inconditionnels sont permis ; Dans le cas des marchés à lots multiples, les deux types de rabais (conditionnels et inconditionnels) sont permis.

f) si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du marché conformément à la clause 42 des Instructions aux candidats et à l'article 7.1.1 du CCAG ;
g) notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion des clauses 3.2 et 4.3 des Instructions aux candidats ;

h) nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêts définie à la clause 4.2 des Instructions aux candidats ;

i) nous ne participons pas, en qualité de candidats ou sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres conformément à la clause 4.4 des Instructions aux candidats, autre que des offres « variantes » présentées conformément à la clause 13 des Instructions aux candidats ;

j) nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires, prévus au Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint signé par nos soins ;

k) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé ;
l) il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.
Nom [insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]
En tant que [indiquer la capacité du signataire]

BON A LANGER

Signature [insérer la signature]

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du candidat]

En date du _____ [Insérer la date de signature]

Au lieu de :

e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des DPAO ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

f) si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du marché conformément à la clause 42 des Instructions aux candidats et à l'article 7.1.1 du CCAG ;

g) notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion des clauses 3.2 et 4.3 des Instructions aux candidats ;

h) nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêts définie à la clause 4.2 des Instructions aux candidats ;

i) nous ne participons pas, en qualité de candidats ou sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres conformément à la clause 4.4 des Instructions aux candidats, autre que des offres « variantes » présentées conformément à la clause 13 des Instructions aux candidats ;

j) nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires, prévus au Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint signé par nos soins ;

k) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé ;

l) il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom [insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]
En tant que [indiquer la capacité du signataire]

BON A LANCER

Signature [insérer la signature]

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du candidat]

En date du _____ [Insérer la date de signature]

Formulaire FIN – 3.1

Lire :

Antécédents pour les trois dernières années (2022, 2023 et 2024)
(équivalent milliers de FCFA)

Au lieu de :

Antécédents pour les trois dernières années (2021, 2022 et 2023) (équivalent milliers de FCFA)

Documents financiers

Lire :

On trouvera ci-après les copies des états financiers certifiés (y compris toutes les notes y afférentes, et comptes de résultats) pour les trois dernières années (2024,2023 et 2022) et qui satisfont aux conditions suivantes

b) les états financiers des trois dernières années (2024, 2023 et 2022)

Au lieu de :

On trouvera ci-après les copies des états financiers certifiés (y compris toutes les notes y afférentes, et comptes de résultats) pour les trois dernières années (2023,2022 et 2021) et qui satisfont aux conditions suivantes

b) les états financiers des trois dernières années (2023, 2022 et 2021)

Le présent addendum fait partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National.

Toutes les autres dispositions du dossier d'Appel d'Offres Ouvert National restent inchangées.

Fait à N'Dali, le 08/07/ 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

François HOUNGUE

BON A LANCER

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Projet : PROJET DE SEDENTARISATION DES TROUPEAUX DE RUMINANTS AU BENIN (ProSeR)

BON A LANCER

ADDENDUM N° 1 :

DAO N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025 RELATIF A L'ACQUISITION DES KITS D'INSEMINATION AU PROFIT DE 40 INSEMINATEURS ET DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LE RENFORCEMENT DU CNIAB DANS LE CADRE DE L'INSEMINATION ARTIFICIELLE

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 08/07/2025
Le Lancement de l'AO

REFERENCE SIGMAP: F_ProSeR_109811

AUTORITE CONTRACTANTE : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

PAYS: *Bénin*

Source de Financement : *BOAD*

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
Le Délégué
MAEP
K. Maurice Aimé Rodolphe SOSSOU

Juillet 2025

MAEP
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 08/07/2025
Nom : KOU Pascal
Prénoms : Marius
Signature

DAO N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025

Le présent addendum fait partie du

Dossier d'Appel d'Offres N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025 relatif à l'acquisition des kits d'insémination au profit de 40 inséminateurs et de matériels et équipements pour le renforcement du CNIAB dans le cadre de l'insémination artificielle

BON A LANCER

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :

Le présent addendum permet à l'Autorité Contractante de prendre en compte les modifications apportées au **Dossier d'Appel d'Offres N° 008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025.**

- **Le dépôt des offres prévu pour le 16 juillet 2025 est prorogé au** 04/08/2025

Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-38-68 ;** le 04/08/2025 2025 à 10 heures 30 minutes.

- **Liste des Fournitures et Calendrier de livraison.**

Article 4 :

Lire **Quantité 08** au lieu de 10

Toutes les autres dispositions du DAO N°008/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 23/06/2025 demeurent inchangées

Fait à Cotonou, le 24 Juillet 2025

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche — La Personne Responsable des Marchés Publics

Sissidéhou Cospos ATTOLOU
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN
*_*_*
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
*_*_*
COMMUNE DE TORI-BOSSITO

Tori-Bossito, le 09 juillet 2025

MAIRIE DE TORI - BOSSITO
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

N°2/22/156/C-TB/PRMP/SP-PRMP/2025

Tél : 01-66-30-99-63
adresse mail : prmp.tori@gmail.com

ADDENDUM N°1 relatif à la mission d'étude de faisabilité de contrôle et suivi des projets d'infrastructures dans la commune de Tori Bossito (lot 1 à lot 5)

Référence : DP N°2/22/012/ C-TB/PRMP/CCMP/SPRM/2025

ANCIENNES DISPOSITIONS	NOUVELLES DISPOSITIONS A CONSIDERER
Point 5 de la lettre d'indication et dans les termes de références: Le délai de réalisation de la mission pour les cinq (5) lots est estimé à trois mois Au point 18.1b des données particulières le délai est de 4 mois	**Le délai d'exécution est de 2 mois pour chaque lot**
Le personnel professionnel énuméré dans les données particulières, qualifications et compétences de personnel créés pour la mission est différent de celui des Termes De Références (TDR)	**Considérer Uniquement le personnel professionnel énuméré dans les Termes De Références (TDR)**

Point 9.2 (d) des données particulières : Vingt-un millions cent quatre quarante deux mille deux-cent-cinquante	**Vingt-et-un millions cent quarante deux mille deux cent cinquante-et-un (21 142 251)**
Dépôt des offres le 10 juillet 2025	**A considérer désormais le 23 Juillet 2025 au plus tard à 9H00**

La Personne Responsable des Marchés Publics P/I

Commune de Tori-Bossito
La Personne Responsable
Personne Responsable des Marchés Publics

Martial Gilles Sèmèvo HOUNTONNAGNON

MAIRIE DE TORI - BOSSITO
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

MAIRIE DE ZOGBODOMEY
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 40 121 121
zogbodomey@mairie.bj
www.zogbodomey.mairie.bj

ADDENDUM N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

EMIS LE : 24 JUIN 2025

Pour fourniture de

l'acquisition d'équipement du bureau du Maire, de ses adjoints et des onze (11) Chefs d'Arrondissement, de la salle d'attente, de la salle de délibération et de la salle des Elus.

Appel d'offres N° : F_SAAF_100519

AVIS N°12I/006/PRMP/SP-PRMP/2025 du 19/06/2025

Autorité Contractante : *Commune de Zogbodomey*

Source de financement : *FADeC Non Affecté 2023*

Gestion : *2025*

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

09 Le CCMP
07 Vu Bon à
25 lancer.

Imputation budgétaire : *2444*

Accord de prêt : *Non applicable*

CCMP

BADOSINATGR

Juillet 2025

MAIRIE DE ZOGBODOMEY
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 40 121 121
zogbodomey@mairie.bj
www.zogbodomey.mairie.bj

Appel d'offres n° : F_SAAF_100519

AVIS N°121/006/PRMP/SP-PRMP/2025 du 19/06/2025 publié dans le journal LA NATION (parution N°8766 du 23 juin 2025), dans le journal des marchés publics au Bénin (parution N°491 du 19 juin 2025) et sur le portail web des marchés publics du Bénin (Sigmap) du 24 juin 2025.

ADDENDUM N°01

Le présent addendum N°01 vise à apporter la modification suivante au dossier d'appel d'offres ci-dessus mentionné : suppression de la pièce : « ***une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné*** » au niveau de l'annexe A-3-1.

Annexe A-3-1 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience

Lire :

1. Original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
2. Preuves de disponibilité des moyens matériels ;
3. Liste des deux (02) prestations similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) ou la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence ;
4. Preuves des expériences et de qualifications du personnel.

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

Au lieu de :

1. Original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
2. Preuves de disponibilité des moyens matériels ;
3. Liste des deux (02) prestations similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) ou la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence ;
4. Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;
5. Une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné ;

NB : Toutes les autres dispositions et conditions du dossier d'appel d'offres qui ne sont pas modifiées par le présent addendum N°01 restent valables.

Fait à Zogbodomey, le 09 juillet 2025

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Zogbodomey
PRMP

D. François Xavier GBESSEMEHLAN

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

****

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

****

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE S.A

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

****

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N°1

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL POUR ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'IRRIGATION DESTINES A LA VENTE ET POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION AU PROFIT DE L'INRAB (SITES DE BETECOUCOU, INA, NIAOULI, DE LA FACULTE D'AGRONOMIE DE PARAKOU ET DE L'EGR/UNA (ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS).

Référence SIGMAP : F_SoNaMA_105332 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 1er mars 2025)

Autorité Contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : -

SoNaMA S.A
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 09/07/2025
Nom KOUCHIKO
Prénoms J.K. Ammel
Signature

JUILLET 2025

ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL POUR ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'IRRIGATION DESTINES A LA VENTE ET POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION AU PROFIT DE L'INRAB (SITES DE BETECOUCOU, INA, NIAOULI, DE LA FACULTE D'AGRONOMIE DE PARAKOU ET DE L'EGR/UNA (ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR DEUX (02) ANS).

Suite aux demandes d'éclaircissement, un additif est pris dans le cadre de la procédure de passation de marchés relatif à l'acquisition d'équipements d'irrigation destinés à la vente et pour l'installation d'un système d'irrigation au profit de l'INRAB (Sites de Bètècoucou, Ina, Niaouli, de la Faculté d'Agronomie de Parakou et de l'EGR/UNA (Accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans).

Cet additif vise à :

- apporter plus de précision au niveau de la SECTION III notamment, la liste des fournitures et calendrier de livraison du lot 6 à la page 179 ;
- notifier les pages 279 à 291 omises dans la version scannée en PDF ;
- reporter les date et heure de dépôt et d'ouverture des offres.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C.C.M.P)
BON A LANCER

INTITULE	PREOCUPATION	AU LIEU DE			LIRE		
		CABLE SOLAIRE BUDGET BETECOUCOU			CABLE SOLAIRE BUDGET BETECOUCOU		
SECTION III : liste des fournitures et calendrier de livraison : Lot 6 (page 179)	« Cependant, par rapport aux câbles du lot 6 dans le tableau de la page 261, les spécifications n'ont pas défini la longueur de câble par unité. Seule l'unité a été indiqué dans la quatrième colonne à la page 179, sans préciser s'il s'agit d'une unité de mesure de longueur (mètre ou autre). En l'état, les quantités	Câble souple solaire 3 x 2,5 mm²	10.000	U	Câble souple solaire 3 x 2,5 mm²	10.000	ml (mètre linéaire)
		Câble souple solaire 1 x 6 mm²	10.000	U	Câble souple solaire 1 x 6 mm²	10.000	ml (mètre linéaire)

	10.000 définies dans la troisième colonne de la page 179 pour chacun des câbles restent ambiguës et risquent d'amener chaque soumissionnaire à interpréter à sa manière si une unité claire de la quantité n'est pas précisée pour cet équipement (câble) »						
SECTION III : Cahier des Clauses techniques (lot 6)	« Concernant la gamme de pompes solaires de surface à courant continu, aucune pompe de surface ne répond aux exigences de hauteur manométrique et de débit des types 2,3 et 4. Pour répondre à ces exigences, nous devrons utiliser des pompes à courant alternatif au lieu de pompes à courant continu ? Veuillez vérifier auprès du client si une pompe à courant alternatif avec onduleur et panneaux solaires sont acceptable ou non ».	 Cahier des clauses techniques (Lot 6) à la page 259 : kits de pompes solaires			Sans modification		

SECTION III : Cahier des Clauses techniques (lot 6)	« Concernant la gamme de pompes solaires submersibles à courant continu, est-il possible d'utiliser des pompes solaires submersibles hybrides à courant alternatif/continu ? Nous avons constaté que les pompes solaires submersibles à courant continu pur ne peuvent pas répondre à la fois aux exigences de hauteur manométrique/débit et aux exigences de tension continu.	Cahier des clauses techniques (Lot 6) à la page 260 : kits de pompes submersibles solaires SoNaMA Société Nationale de Mécanisation Agricole BUREAU DE CONTROLE DES MARC (C. C. M. P) BON A LANCER	Sans modification
3e PARTIE SECTION IV DU CCAG	« Dans votre AOOI il manque les pages 279 à 292. Ces pages sont essentielles pour pouvoir répondre à l'appel d'offre s'il y a des informations importantes »	Vide	Pages 279 à 292 joints en annexe au présent additif

III. REPORT DES DATE ET HEURE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **lundi 14 juillet 2025** à 10 heure 00 minutes (heure de Cotonou, est reportée au 24/07/2025 à 10 heure 00 minutes (heure de Cotonou).

L'ouverture des plis est prévue pour le même jour à 10 heure 30 minutes dans la **salle de réunion de la Société Nationale de Mécanisation Agricole S.A, Ouidah à 1,500 kilomètre du poste de péage de Ahozon en quittant Cotonou.**

Outre cette notification apportée, toutes les autres dispositions du dossier d'appel d'offres ouvert international restent inchangées.

SONAMA Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

Fait à Ouidah, le 14/07/2025

GOUDJINOU Kouessi **Henri**
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A

n'excédera pas les tarifs demandés par le Titulaire à d'autres clients au titre de services analogues.

32.4 Sous réserve des dispositions ci-dessus, aucune variation ou modification des termes du Marché ne sera faite autrement que par un avenant écrit et signé par les parties.

33. Prorogation des délais

33.1 Si à tout moment pendant l'exécution du Marché, le Titulaire ou ses sous-traitants se heurtent à une situation qui les empêche de livrer les fournitures ou de fournir les services connexes dans les délais prévus à la clause 12 du CCAG, le Titulaire avisera immédiatement l'Autorité contractante du retard par écrit, de sa durée probable et du motif. Aussitôt que possible après réception de la notification effectuée par le Titulaire, l'Autorité contractante évaluera la situation et pourra, à sa discrétion, proroger les délais impartis au Titulaire pour exécuter le Marché, auquel cas la prorogation sera confirmée par les parties, par voie d'avenant au marché.



33.2 A l'exception du cas de force majeure visé dans la clause 31 du CCAG, un retard de la part du Titulaire dans l'exécution de ses obligations l'exposera à l'application des pénalités prévues dans la clause 26 du CCAG, sauf si une prorogation des délais a été accordée en vertu de la clause 33.1 du CCAG.

34. Résiliation

34.1 Résiliation pour manquement du Titulaire

a) L'Autorité contractante peut, sans préjudice des autres recours dont elle dispose en cas de rupture de contrat, notifier par écrit au Titulaire la résiliation pour manquement à ses obligations, de la totalité ou d'une partie du Marché :

i) si le Titulaire manque à livrer tout ou partie des fournitures dans les délais spécifiés dans le Marché ou dans les délais prorogés par l'Autorité contractante conformément aux dispositions de la clause 33 du CCAG ; ou

31.3 En cas de Force majeure, le Titulaire notifiera sans délai par écrit à l'Autorité contractante l'existence de celle-ci et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires, par écrit, de l'Autorité contractante, le Titulaire continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible, et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de Force majeure.

32. Ordres de modification et avenants au marché

32.1 L'Autorité contractante peut demander à tout moment au Titulaire, par notification, conformément aux dispositions de la clause 8 du CCAG, d'apporter des modifications dans le cadre général du Marché, dans un ou plusieurs des domaines suivants :

a) les plans, conceptions ou spécifications, lorsque les fournitures à livrer au titre du Marché doivent être fabriquées spécialement pour l'Autorité contractante ;

b) la méthode d'expédition ou d'emballage ;

c) le lieu de livraison ; et

SoNaMA
Société Nationale d'Aménagement Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

d) les services connexes qui doivent être fournis par le Titulaire.

32.2 Si l'une des modifications ci-dessus entraîne une augmentation ou une réduction du coût ou du temps nécessaire au Titulaire pour exécuter toute partie du Marché, le prix du Marché et/ou le calendrier de livraison/de réalisation sera modifié de façon équitable et le Marché sera modifié en conséquence. Toute demande d'ajustement formulée par le Titulaire au titre de la présente clause doit être déposée dans les vingt-huit (28) jours suivant la date de réception, par le Titulaire, de l'ordre de modification émis par l'Autorité contractante.

32.3 Le prix que demandera le Titulaire, en échange de la prestation de tout service connexe qui pourra être nécessaire mais qui ne figurait pas dans le Marché, sera convenu d'avance par les parties et

de remplacement du matériel défectueux, ni à l'obligation du titulaire d'indemniser l'Autorité contractante en cas d'infraction sur un brevet.

30. Modifications des lois et règlements

30.1 À moins que le Marché n'en dispose autrement, si après la date correspondant à trente (30) jours avant la date de soumission des offres, une loi, un décret, un arrêté ou règlement local ayant force de loi est adopté, promulgué, abrogé ou modifié au Bénin (y compris tout changement dans l'interprétation ou l'application dudit texte par les autorités compétentes) d'une manière qui influe sur la date de livraison et/ou le prix du Marché, ladite date de livraison et/ou ledit prix du Marché sera révisé à la hausse ou à la baisse selon le cas, dans la mesure où le Titulaire en aura été affecté dans l'exécution d'une quelconque de ses obligations au titre du Marché. Nonobstant les dispositions ci-dessus, le supplément ou la réduction de coût ne sera pas versé ou crédité séparément si ledit supplément ou ladite réduction a déjà été prise en compte dans les dispositions relatives à l'ajustement des prix en tant que de besoin, conformément à la clause 14 du CCAG.

SONAMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER

31. Force majeure

31.1 Le Titulaire ne sera pas exposé à la saisie de sa garantie de bonne exécution, à des pénalités ou à la résiliation du marché pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard ou tout autre manquement dans l'exécution des obligations qui lui incombent au titre du marché est dû à un cas de force majeure.

31.2 Aux fins de la présente Clause, l'expression « Force majeure » désigne un événement échappant au contrôle du Titulaire, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible et inévitable. De tels événements peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, les actes de l'Autorité contractante au titre de la souveraineté de l'État, les guerres et révolutions, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.

qu'il entend mener ladite procédure ou réclamation, l'Autorité contractante sera libre de le faire en son propre nom.

28.4 L'Autorité contractante devra, si le Titulaire le lui demande, fournir au Titulaire toute l'assistance disponible pour assurer la conduite de la procédure ou le règlement de la réclamation, auquel cas, le Titulaire remboursera à l'Autorité contractante tous les frais raisonnables qu'il aura encourus à cet effet.

28.5 L'Autorité contractante indemnisera et garantira le Titulaire, ses employés, ses administrateurs et ses sous-traitants, contre toute poursuite judiciaire, dommage, réclamation, perte, pénalité et frais de toute nature, y compris les frais d'avocat, qu'une telle poursuite soit intentée à l'encontre du Titulaire, ou que de tels frais incombent au Titulaire, par suite d'une infraction réelle ou présumée de tout brevet, modèle déposé, marque de fabrique, droits d'auteur ou droits de propriété intellectuelle enregistrés ou en vigueur à la date du Marché, au sujet de plans, de données, de dessins, de spécifications ou d'autres documents ou matériaux fournis ou conçus par ou au nom de l'Autorité contractante.

SONAMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
BON A LANCER

29. Limite de responsabilité

29.1 Sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle :

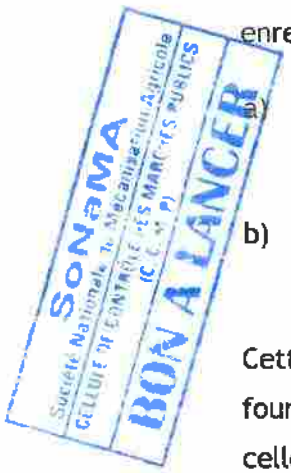
a) Aucune des deux parties n'est responsable envers l'autre de toute perte ou de tout dommage indirect ou consécutif, perte d'usage, perte de production ou manque à gagner ou frais financier, étant entendu que la présente exception ne s'applique à aucune des obligations du Titulaire de payer des pénalités contractuelles à l'Autorité contractante ;

b) L'obligation globale que le titulaire peut assumer envers l'Autorité contractante au titre du marché ou au titre de la responsabilité civile ou autre, ne saurait excéder le montant du marché, étant entendu que cette limitation de responsabilité ne s'appliquera pas aux frais de réparation ou

autres recours dont l'Autorité contractante dispose envers le Titulaire en application du Marché.

28. Brevets

28.1 À condition que l'Autorité contractante se conforme à la clause 28.2 du CCAG, le Titulaire indemnisera et garantira l'Autorité contractante, ses employés et ses administrateurs, contre toute poursuite judiciaire, dommage, réclamation, perte, pénalité et frais de toute nature, y compris les frais d'avocat, pouvant être intentée ou incomber à l'Autorité contractante par suite d'une infraction réelle ou présumée sur tout brevet, modèle déposé, marque de fabrique, droits d'auteur ou droits de propriété intellectuelle enregistrés ou en vigueur à la date du Marché, en raison de :



a) l'installation des fournitures par le Titulaire ou l'utilisation des fournitures au Bénin; et

b) la vente dans tout pays des biens produits au moyen des fournitures.

Cette obligation d'indemnisation ne couvrira aucune utilisation des fournitures ou d'une partie des fournitures à des fins autres que celles indiquées dans le Marché ou pouvant en être raisonnablement déduites, conformément au Marché.

28.2 Dans le cas où une procédure serait intentée ou une réclamation dirigée contre l'Autorité contractante dans le contexte de la clause 28.1 du CCAG, l'Autorité contractante en avisera le Titulaire sans délai, en lui adressant une notification à cet effet, et le Titulaire pourra, à ses propres frais et au nom de l'Autorité contractante, mener ladite procédure ou le règlement de cette réclamation, et engager toutes négociations en vue de régler ladite procédure ou réclamation.

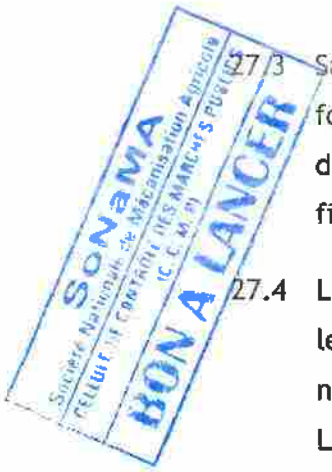
28.3 Si le Titulaire ne notifie pas à l'Autorité contractante, dans les trente (30) jours calendaires suivant la réception de la notification,

sera atteint, l'Autorité contractante pourra résilier le Marché en application de la clause 34 du CCAG.

27. Garantie de bon fonctionnement

27.1 Le Titulaire garantit que les fournitures sont neuves et n'ont pas été utilisées, qu'elles sont du modèle le plus récent ou courant, et qu'elles comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux, sauf disposition contraire du marché et conformément à la législation en vigueur dans les différents secteurs d'activités.

27.2 Sous réserve de la clause 21.1(b) du CCAG, le titulaire garantit en outre que les fournitures seront exemptes de tous défauts liés à une action ou à une omission du titulaire ou liés à un défaut de conception, de matériaux et de fabrication, de nature à empêcher leur utilisation normale dans les conditions particulières au Bénin.



27.3 Sauf disposition contraire du **CCAP**, la garantie de bon fonctionnement demeurera valide douze (12) mois après la livraison de tout ou partie des fournitures, le cas échéant, à leur destination finale indiquée au **CCAP**, telle que précisée dans le Marché.

27.4 L'Autorité contractante notifiera toute réclamation au titulaire, dans les meilleurs délais après constatation des défauts, en indiquant la nature desdits défauts et en fournissant les preuves disponibles. L'Autorité contractante permettra au Titulaire d'inspecter lesdits défauts.

27.5 À la réception d'une telle réclamation, le titulaire réparera ou remplacera rapidement, dans le délai prévu à cet effet au **CCAP**, les fournitures ou les pièces défectueuses, sans frais pour l'Autorité contractante.

27.6 Si le Titulaire, après en avoir reçu notification, ne remédie pas au défaut dans le délai prescrit par le **CCAP**, l'Autorité contractante peut entreprendre, dans un délai raisonnable, aux risques et aux frais du Titulaire, toute action de recours nécessaire, sans préjudice des

25.6 Le Titulaire donnera à l'Autorité contractante un rapport présentant les résultats des visites de site, essais et/ou inspections ainsi effectuées.

25.7 L'Autorité contractante pourra refuser tout ou partie des fournitures défectueuses ou qui ne sont pas conformes aux spécifications. Le Titulaire apportera les rectifications nécessaires aux fournitures refusées ou les remplacera ou il y apportera les modifications nécessaires pour qu'elles soient conformes aux spécifications, cela sans frais pour l'Autorité contractante, et il renouvellera les visites de site, essais et/ou l'inspection, sans frais pour l'Autorité contractante, après en avoir donné notification conformément à la clause 25.4 du CCAG.

25.8 Le Titulaire reconnait que ni la réalisation d'une visite de site, d'un essai et/ou d'une inspection de tout ou partie des fournitures, ni la présence de l'Autorité contractante ou de son représentant autorisé lors d'une visite de site, d'un essai et/ou d'une inspection effectuée sur les fournitures, ni la remise d'un rapport en application de la clause 25.6 du CCAG, ne dispensent le Titulaire de ses obligations de garantie ou des autres obligations stipulées dans le Marché.

SoNaMA
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER

26. Pénalités

26.1 Sous réserve des dispositions de la clause 31 du CCAG, si le titulaire ne livre pas l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures ou ne rend pas les Services prévus dans les délais spécifiés dans le Marché, l'Autorité contractante, sans préjudice des autres recours qu'elle détient au titre du Marché, pourra déduire du prix du Marché, à titre de pénalités, une somme équivalant au pourcentage stipulé dans le **CCAP** du prix des fournitures livrées en retard ou des services connexes non réalisés, pour chaque semaine ou fraction de semaine de retard, jusqu'à la livraison ou la prestation effective, à concurrence d'un montant maximum correspondant au pourcentage du montant du Marché indiqué dans le **CCAP**. Lorsque ce maximum

du Titulaire ou de son sous-traitant, toutes les facilités et l'assistance raisonnables, y compris l'accès aux plans et aux informations relatives à la fabrication, seront fournies aux inspecteurs, sans frais pour l'Autorité contractante.

25.3 L'Autorité contractante ou son représentant autorisé aura le droit d'assister aux visites de site, essais et/ou aux inspections visées dans la clause 25.2 du CCAG, étant entendu que l'Autorité contractante supportera la totalité des frais et dépenses engagés à cet effet, y compris, mais pas exclusivement, tous les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement.

25.4 Aussitôt que le Titulaire sera prêt à effectuer lesdits essais, visites de site et inspections, il en avisera l'Autorité contractante avec un préavis raisonnable, en indiquant le lieu et la date desdits visites de site, essais et inspections. Le Titulaire se procurera auprès de toute tierce partie ou du fabricant concerné, toute autorisation ou consentement nécessaire pour permettre à l'Autorité contractante ou à son représentant autorisé d'assister aux visites de site, essais et/ou à l'inspection.

SONAMA
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

25.5 L'Autorité contractante pourra demander au Titulaire d'effectuer des visites de site, essais et/ou des inspections non stipulées dans le Marché mais jugées nécessaires pour vérifier que les caractéristiques et le fonctionnement des fournitures sont conformes au Cahier des Clauses techniques, aux codes et aux normes prévus dans le Marché, étant entendu que le coût raisonnable pour le Titulaire desdits visites de site, essais et/ou inspections supplémentaires sera ajouté au prix du Marché. De plus, si lesdits visites de site, essais et/ou inspections font obstacle à la poursuite de la fabrication et/ou empêchent le Titulaire de s'acquitter de ses autres obligations afférentes au Marché, il en sera dûment tenu compte dans les dates de livraison et les délais d'exécution et en ce qui concerne le respect des autres obligations ainsi affectées.

du Marché. Pendant le transport, l'emballage sera suffisant pour résister en toutes circonstances à des manipulations brutales et à des températures extrêmes, au sel et aux précipitations, et à l'entreposage à ciel ouvert. Les dimensions et le poids des caisses tiendront compte, chaque fois que nécessaire, du fait que la destination finale des fournitures est éloignée et de l'absence éventuelle, à toutes les étapes du transport, de matériel de manutention lourd, conformément à la législation ou les usages en vigueur dans les différents secteurs d'activités.



22.2 L'emballage, le marquage, l'étiquetage et la documentation à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront strictement conformes aux dispositions précisées dans le Marché ainsi qu'aux instructions ultérieures, le cas échéant, en application du **CCAP**, et à toutes autres instructions données par l'Autorité contractante.

23. Assurance

23.1 Sauf indication contraire du **CCAP**, les fournitures livrées en exécution du présent Marché seront entièrement assurées en FCFA ou en une monnaie librement convertible contre toute perte ou dommage découlant de leur fabrication ou acquisition, de leur transport, leur entreposage et leur livraison conformément aux Incoterms en vigueur ou de la manière spécifiée dans le **CCAP**.

24. Transport

24.1 La responsabilité du transport des fournitures est assumée par la partie spécifiée dans les Incoterms en vigueur.

25. Visite de site, Inspections et essais

25.1 Le Titulaire effectue à ses frais et à titre gratuit pour l'Autorité contractante la visite sur le site, tous les essais et/ou les inspections afférents aux fournitures et aux services connexes stipulés aux **CCAP**.

25.2 Les visites de site, inspections et les essais pourront être réalisés dans les locaux du Titulaire ou de son sous-traitant, au point de livraison et/ou au lieu de destination finale des fournitures ou en un lieu quelconque visé dans le **CCAP**. Sous réserve de la clause 25.3 du CCAG, si les essais et/ou les inspections ont lieu dans les locaux

ultérieurement, ne dégagera pas la responsabilité du Titulaire, et ne le libérera d'aucune des obligations qui lui incombent du fait du Marché.

20.2 Les marchés de sous-traitance se conformeront aux dispositions des clauses 3 et 7 du CCAG.

SONAMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER

21. Spécifications et Normes

21.1 Spécifications techniques et Plans

a) Conformément à la législation en vigueur dans les différents secteurs d'activités, les fournitures livrées au titre du Marché et les services connexes doivent satisfaire au Cahier des Clauses techniques spécifiées à la Section IV : Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, visite de site, Inspections et Essais, du document d'Appel d'offres. Si aucune norme n'y est indiquée, la norme sera supposée équivalente ou supérieure aux normes officielles dont l'application est appropriée dans le pays d'origine des fournitures.

b) Le Titulaire pourra décliner sa responsabilité pour toute étude de conception, donnée, plan, spécification ou autre document, ou toute modification de ces éléments, qui aura été fourni ou conçu par l'Autorité contractante ou en son nom, en donnant à l'Autorité contractante une notification indiquant qu'il décline sa responsabilité.

c) Lorsque le Marché se référera aux codes et normes selon lesquels il sera exécuté, l'édition ou la version révisée desdits codes et normes sera celle spécifiée dans le Cahier des Clauses techniques. Durant l'exécution du Marché, les changements apportés auxdits codes et normes ne seront appliqués qu'après l'approbation de l'Autorité contractante et seront traités conformément à la clause 32 du CCAG.

22. Emballage et documents

22.1 Le Titulaire emballera les fournitures de la manière requise pour qu'elles ne subissent pas de dommages ou de détérioration durant le transport vers leur destination finale, conformément aux dispositions

De la même manière, le Titulaire n'utilisera aucun document, donnée et autre information reçus de l'Autorité contractante à des fins autres que la réalisation du Marché.

19.3 Toutefois, l'obligation imposée à une partie en vertu des clauses 19.1 et 19.2 ci-dessus ne s'appliquera pas aux informations suivantes :

a) celles que l'Autorité contractante ou le Titulaire doivent partager avec des institutions participant au financement du Marché;

b) celles qui, à présent ou ultérieurement, appartiennent ou appartiendront au domaine public, sans que la partie en cause n'ait commis de faute ;

c) celles dont il peut être prouvé qu'elles étaient en possession de la partie en cause lorsqu'elles ont été communiquées et qu'elles n'avaient pas été obtenues préalablement, de manière directe ou indirecte, de l'autre partie ; ou

d) celles qui sont mises de manière légitime à la disposition de la partie en cause par une tierce partie non tenue au devoir de confidentialité.

19.4 Les dispositions ci-dessus de la clause 19 du CCAG ne modifient en aucune façon un engagement de confidentialité donné par l'une ou l'autre partie avant la date du Marché s'agissant de tout ou partie de la fourniture.

MARSAM
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C.C.M.P)
BON A LANCER

19.5 Les dispositions de la clause 19 du CCAG resteront en vigueur après l'achèvement ou la résiliation du Marché, quel qu'en soit le motif.

20. Sous-traitance

20.1 Le Titulaire notifiera par écrit à l'Autorité contractante tous les marchés de sous-traitance attribués dans le cadre du Marché s'il ne l'a déjà fait dans son offre. Cette notification, fournie dans l'offre ou

l'expiration de ce délai, la retenue ou la garantie sont libérées un mois au plus tard après la date de leur levée.

17.5 En tout état de cause, la forme, la nature et les conditions de libération des garanties ainsi que les modalités de leur restitution sont fixées en conformité avec les dispositions de l'Acte Uniforme portant organisation des sûretés du Traité OHADA.

18. Droits d'auteur

18.1 Les droits d'auteur de tous les plans, documents et autres pièces contenant des données et des renseignements fournis à l'Autorité contractante par le Titulaire demeureront la propriété du Titulaire ou, s'ils sont fournis directement à l'Autorité contractante ou par l'intermédiaire du Titulaire par une tierce partie, y compris par des fournisseurs de matériaux, les droits d'auteur desdits matériaux demeureront la propriété de ladite tierce partie, conformément à la législation en vigueur dans les différents secteurs d'activités.

19. Renseignements confidentiels

19.1 Conformément à la législation en vigueur dans les différents secteurs d'activités, l'Autorité contractante et le Titulaire respecteront le caractère confidentiel de tout document, donnée ou autre renseignement fourni directement ou indirectement par l'autre partie au titre du Marché, et ne les divulgueront pas sans le consentement écrit de l'autre partie, que ces renseignements aient été fournis avant, pendant ou après l'exécution ou la résiliation du Marché. Nonobstant les dispositions ci-dessus, le Titulaire pourra donner à son sous-traitant tout document, donnée et autre information qu'il recevra de l'Autorité contractante dans la mesure nécessaire pour permettre au sous-traitant de réaliser ses prestations conformément au Marché, auquel cas le Titulaire demandera audit sous-traitant de prendre un engagement de confidentialité analogue à l'engagement imposé au Titulaire en vertu de la clause 19 du CCAG.



19.2 L'Autorité contractante n'utilisera aucun document, donnée et autre information reçus du titulaire, à des fins autres que celles du Marché.

17.3 La garantie de bonne exécution sera présentée sous l'une des formes stipulées par l'Autorité contractante dans le CCAP ou sous toute autre forme jugée acceptable par l'Autorité contractante.

17.4 L'Autorité contractante libérera et retournera au titulaire la garantie de bonne exécution immédiatement après la réception provisoire des fournitures à hauteur de quatre-vingt-dix pour cent (90%) de son montant, le solde de dix pour cent (10%) étant libéré dès le prononcé de la réception définitive.

Le titulaire fournira, en outre, à l'Autorité contractante une garantie de restitution d'avance de démarrage, conforme au modèle inclus dans le dossier d'appel d'offres. Le montant de cette garantie sera égal au montant de l'avance de démarrage et se réduira automatiquement et à due concurrence, au fur et à mesure de l'imputation de l'avance sur les acomptes. La garantie de restitution d'avance sera caduque de plein droit le jour de l'imputation de la dernière partie de l'avance sur un acompte contractuel.

SONAM
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

17.5 Retenue de garantie

Lorsque le marché comporte un délai de garantie, une partie de chaque paiement peut être retenue par l'Autorité contractante au titre de « retenue de garantie » ; elle sera égale à un pourcentage indiqué dans le CCAP mais qui ne pourra être supérieur à cinq pour cent (5%) du montant du Marché.

La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du fournisseur, par une garantie à première demande d'un montant égal à la totalité des sommes à retenir.

Le montant de la retenue de garantie est remboursé ou la garantie à première demande est libérée à l'expiration du délai de garantie. Toutefois, si des réserves ont été notifiées au titulaire du marché ou aux établissements ayant accordé leur garantie à première demande pendant le délai de garantie et si elles n'ont pas été levées avant

16.2 Une redevance de régulation est due par le Titulaire à l'Autorité de Régulation des Marchés publics au taux prévu par la réglementation en vigueur tel que spécifié au CCAP.

16.3 Si le Titulaire peut prétendre à des exemptions, réductions, abattements ou privilèges en matière fiscale, l'Autorité contractante fera tout son possible pour permettre au Titulaire d'en bénéficier.

16.4 Le marché sera enregistré par le titulaire auprès du Service des Domaines du Ministère en charge des Finances. Les marchés publics sur financement extérieur sont exonérés du droit d'enregistrement.

16.5 Les ordres de service sont écrits ; ils sont signés par le Maître d'Œuvre, datés et numérotés. Ils sont adressés en deux (2) exemplaires au fournisseur ; celui-ci renvoie immédiatement au Maître d'Œuvre l'un des deux exemplaires après l'avoir signé et y avoir porté la date à laquelle il l'a reçu.

Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CENTRALISATION DES MARCHÉS PUBLICS
(C.C.M.P)
NON A LANCER

Le premier ordre de service est transmis au fournisseur le jour de l'entrée en vigueur du Marché. Avant la remise de l'ordre de service, l'Autorité contractante doit s'assurer du paiement par le titulaire du marché de la redevance de régulation. Cette preuve est faite par la production de la quittance de paiement de ladite redevance.

17. Garantie de bonne exécution

17.1 Dans les trente (30) jours calendaires suivant réception de la notification d'attribution du marché, le titulaire fournira une garantie au titre de la bonne exécution du Marché, pour le montant spécifié dans le **CCAP**.

17.2 La garantie de bonne exécution sera payable à l'Autorité contractante en dédommagement de toute perte résultant de l'incapacité du Titulaire à s'acquitter de toutes ses obligations au titre du Marché.

KITS DE POMPE SUBMERSIBLES SOLAIRES

CARACTERISTIQUES/TYPE	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4	STATUT
Débit minimal (m^3/h) (voir équipements fournis)	5	4	6	25	Eliminatoire
Hauteur Manométrique Totale (HMT) minimale	45 m	123 m	125 m	70 m	Eliminatoire
Puissance de fonctionnement (Wc)	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	Eliminatoire
Puissance fournie (Wc)	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	Eliminatoire
Tension en DC	48 V	72 V	110V	300 V	Eliminatoire
Diamètre de sortie	DN40	DN25	DN40	DN50	Eliminatoire
Sonde de niveau + interrupteur + flotteur	Oui	Oui	Oui	Oui	Eliminatoire
Paquet d'accessoires de connexion, panneaux solaires (Panneaux solaires monocristallins biface, 500Wc - 41,95V - 13,12 A) avec supports métalliques pour la pose des panneaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Eliminatoire

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P.)
BON A LANCER

KITS DE POMPES SOLAIRES

KITS DE POMPE DE SURFACE SOLAIRE

CARACTERISTIQUES/TYPE	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4	STATUT
Fonctionnement	Courant continu	Courant continu	Courant continu	Courant continu	Eliminatoire
Source d'énergie	Panneaux solaires	Panneaux solaires	Panneaux solaires	Panneaux solaires	Eliminatoire
Kits fixation surface plane	Oui	Oui	Oui	Oui	Eliminatoire
Sonde de niveau + interrupteur +flotteur	Non	Oui	Oui	Oui	Eliminatoire
Débit minimal	2 m^3/h	5 m^3/h	10 m^3/h	15 m^3/h	Eliminatoire
Hauteur Manométrique Totale (HMT)	15 m	25 m	25 m	40 m	Eliminatoire
Puissance de fonctionnement (Wc)	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	Eliminatoire
Puissance fournie (Wc)	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	A définir par le fournisseur	Eliminatoire
Tension de fonctionnement minimum	48 V	24 V	48 V	48 V	Eliminatoire
Diamètre de sortie minimum	1''	1"	1''1/2	2''	Eliminatoire
Paquet d'accessoires et de supports pour la pose des panneaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Eliminatoire

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
BON A LANCER



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

ARMP AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BÉNIN

Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Référence de la DRP : S_DAF_107024

Avis n° 2025-42**/*PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du* 01 JUIL 2025**

Objet : ***Recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire des membres du conseil de régulation et du Personnel de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.***

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au titre de l'année 2025 publié sur le portail web des marchés publics, le 22 avril 2025.
2. L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « ***Recrutement d'une compagnie d'assurance pour la couverture sanitaire des membres du conseil de régulation et du Personnel de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics*** ».
3. L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises **pour fournir les services relatifs à l'assurance maladie du personnel ainsi que des membres du Conseil de Régulation répartis en un seul lot. Les services du présent marché sont à exécuter en accord-cadre sur une période de trois (03) ans.**
4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) Anciennes Entreprises

   - **Capacité technique :**

ARMP / CCMP Bon à Lancer

- être une compagnie d'assurance installée en République du Bénin et être spécialisée dans le domaine d'assurance santé groupe justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer de l'agrément d'exercice en assurance santé groupe délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) en original ou en copie légalisée ;
- avoir des accords de partenariat avec **des formations sanitaires** et **des pharmacies couvrant tout le territoire béninois ;**
- avoir réalisé, au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) et même de l'année en cours, au moins **deux (02) marchés d'assurance santé groupe** justifiés par les **copies légalisées des attestations de**

ARMP / CCMP
Bon à Lancer

bonne fin d'exécution et/ou **service fait** assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ; en copies simples signés par les autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés, offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- fournir une liste de personnel affecté à l'exécution du marché dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C ; critères d'évaluation et de qualification et le justifier par des preuves des expériences et de qualifications professionnelles.

- **Capacité financière :**

  - disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de : **deux millions (2 000 000) F CFA**, justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin ;
  - avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal à **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA**, justifié par les états financiers établis dans la forme prescrite par la liste des pièces à joindre à la DRP.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Capacité technique :**

  - être une compagnie d'assurance installée en République du Bénin et être spécialisée dans le domaine d'assurance santé groupe justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
  - disposer de l'agrément d'exercice en assurance santé groupe délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) en original ou en copie légalisée dans un tribunal ;
  - avoir des accords de partenariat avec **des formations sanitaires** et **des pharmacies couvrant tout le territoire béninois** ;
  - fournir les preuves que le **Directeur général** et **au moins un Directeur technique** ont travaillé pendant au moins dix (10) ans dans une compagnie d'assurance (fournir les attestations de travail ou certificats de travail en original ou en copie légalisée dans un tribunal) ;
  - fournir la preuve, documentation à l'appui (attestation ou certificat de travail en original ou en copie certifie conforme à l'original), que l'entreprise dispose d'un département santé ayant un personnel composé de :

ARMP / CCMP
Bon à Lancer

- au moins **un médecin conseil** possédant une expérience minimale de dix (10) ans en médecine et ayant assuré le suivi d'au moins trois (03) contrats d'assurance santé groupe (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis) ;
- au moins **quatre (04) cadres de niveau master** en assurance, en économie, en finance, en comptabilité avec au minimum cinq (05) années d'expérience dans le domaine de l'assurance santé groupe et ayant géré au moins trois (03) contrats d'assurance santé groupe (fournir une attestation en original ou en copie légalisée dans un tribunal, signée par le supérieur hiérarchique et indiquant les références des contrats suivis)

Voir les détails dans la sous-section C ; critères d'évaluation et de qualification et le justifier par des preuves des expériences et de qualifications professionnelles.

- **Capacité financière**

- disposer d'Avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de : **deux millions (2 000 000) F CFA**, justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin ;
- fournir le bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- fournir une assurance des risques professionnels conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation du présent marché est de **douze (12) mois** reconductible à la satisfaction de l'autorité contractante sur une période de **trois (03) ans maximum**.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 dudit Code.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ARMP (5ème étage) et prendre

connaissance du dossier de demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : 5ème ***étage de l'immeuble Christophe MONTCHO abritant la BOA, quartier Gbégamey, Rond-point de la Place BULGARIE, Email :*** Adresse électronique professionnelle de la PRMP : lguedje@armp.bj , ***08 BP 0791 Tri-postal Cotonou, Bureau B-502, du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi.***

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du .....8 JUIL 2025..... Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics ***Secrétariat de la PRMP, 5ème étage de l'immeuble Christophe MONTCHO abritant la BOA, quartier Gbégamey, Rond-point de la Place BULGARIE, 08 BP 0791 Tri-postal Cotonou Bureau B-502***. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par **Courrier express**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj ou obtenu par voie électronique **à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.**

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : ***ARMP, 5ème étage de l'immeuble Christophe MONTCHO abritant la BOA, quartier Gbégamey, Rond-point de la Place BULGARIE, 08 BP 0791 Tri-postal Cotonou, Bureau B-502,*** au plus tard le .....22 JUIL 2025.....à 10 heures précises.

   Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

   Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : ***Salle de conférence de l'ARMP, 4ème étage, Bureau A-420, de l'immeuble Christophe MONTCHO, abritant la BOA, quartier Gbégamey, Rond-point de la Place BULGARIE, 08 BP 0791 Tri-postal Cotonou*** le jour du dépôt à **10 heures 30 minutes** (Heure de Cotonou, Bénin).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent trente-un mille quatre cents (231 400) francs CFA**.

    En ce qui concerne les micros petites et moyennes entreprises, la garantie de soumission peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

ARMP / CCMP
Bon à Lancer

12. Les offres seront valides pour une période de **trente (30) jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le ..... 04 JUIL 2025 .....

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Présidence de la République
La PRMP
ARMP

Ludovic GUEDJE

ARMP / CCMP
Bon à Lancer

République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE PROROGATION N°0884/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 DU 04 JUILLET 2025

Objet : Acquisition de logiciels et de licences pour le SCOP (RELANCE)

Référence :

- DRP N° F_DPIO_100835
- Avis n°032/ADSC/PRMP-DPIO/APM/SP-PRMP/2025 du 18 juin 2025

Dans le cadre de la procédure de passation du marché porté en objet, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) porte à la connaissance du public qu'un seul (01) pli a été enregistré aux date et heure limites de dépôt des plis initialement fixées au jeudi 03 juillet 2025 à 10 heures 00 minute.

Conformément aux dispositions de l'article 15 du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020, portant règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix, un nouveau délai de trois (03) jours ouvrables est accordé aux candidats intéressés. Ce délai prend effet à compter du mardi 08 juillet 2025, fixant ainsi la nouvelle date limite de dépôt des plis au vendredi 11 juillet 2025 à 10 heures 00 minute.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : **sc.prmp@semecity.com** et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

Le présent avis concerne uniquement la prorogation du délai de dépôt des offres. Les modalités de présentation des offres et du lieu de dépôt, les critères de sélection et de qualification, ainsi que l'ensemble des exigences relatives à la procédure, demeurent inchangés et sont détaillés dans les documents de la Demande de Renseignement et de Prix.

Agence de Développement de Sèmè City
Personne Responsable des Marchés Publics

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

***Pièce jointe** : Avis Initial de Demande de Renseignement et de Prix*

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPIO_100835

Avis n° : 032/ADSC/PRMP-DPIO/APM/SP-PRMP/2025 du 18 JUIN 2025

Objet : Acquisition des logiciels et licences pour le SCOP

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition des logiciels et licences pour le SCOP. Le marché est inscrit dans le Plan de Passation des Marchés de l'Agence sous la référence SIGMAP N° F_DPIO_100835.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les logiciels et licences ci-dessous citées au profit du Tech IMA.

La présente DRP est répartie en deux (02) lots libellés comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition de logiciels au profit du TechIMA**

Les fournitures objet de ce lot sont :

- Cinq (05) logiciels de Broderie 1
- Dix (10) logiciels de Broderie 2
- Dix (10) logiciels de Design Mode
- Deux (02) logiciels Modélisation Mathématique
- Un (01) logiciel Simulation Mathématique
- Un (01) logiciel de Gestion SCOP

BON A LANCER CCMP/P

➢ **Lot 2 : Acquisition de licences E-Learning au profil du TechIMA**

Les fournitures objet de ce lot sont :

- P1 : deux (02) plateformes de E-Learning 1 ;
- P2 : quatre-vingt-cinq (85) plateformes de E-Learning 2.

Un candidat a la possibilité de soumissionner à tous les lots et d'en être attributaire dès lors qu'il remplit les conditions de qualifications requises.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les logiciels et licences objet de la présente DRP seront livrés au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), à Sèmè Two au SCOP à Cotonou dans un délai d'un (01) mois pour chacun des lots.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER CCMP/PR

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans l'un des domaines ci-après justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure :
  - **Lot 1** : conception, vente, fourniture ou installation de solution/matériels informatiques ;
  - **Lot 2** : formation en ligne, fourniture et/ou installation de licence et/ou solution
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur, prestataire ou sous-traitant les marchés ci-après définis pour chaque lot, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année 2025 en cours, et qui ont été exécutés de manières satisfaisantes et terminés pour l'essentiel :
  - **Lot 1** : au moins un (01) marché relatif à la conception de solution informatique, ou à l'acquisition et/ou l'installation de logiciels d'un montant minimum de **dix millions sept cent mille (10.700.000) Francs CFA HT ;**
  - **Lot 2** : au moins un (01) marché relatif à la formation en ligne ou à l'acquisition et/ou l'installation de licences E-Learning d'un montant minimum de **cinq millions (5.000.000) Francs CFA HT ;**
- Disposer du personnel clé requis pour l'exécution du marché et ceci, conformément aux détails contenus dans le dossier de Demande de Renseignement et de Prix.
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur agréé appuyée de la copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour le lot 2.

  NB : Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.
- Fournir la preuve d'un service après-vente (valable pour les deux lots) ;

- Fournir la garantie technique du fabricant pour une durée minimale de 12 mois pour le lot 2.

➢ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et/ou de fournitures d'un montant égal au montant ci-après définis par lot, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024). Il s'agit :
  - **Lot 1** : vingt millions cent mille (20 100 000) Francs CFA ;
  - **Lot 2** : neuf millions (9 000 000) Francs CFA.

BON A LANCER CCMP/PR

Ou

- Justifier d'une attestation de banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
  - **Lot 1** : six millions (6 000 000) Francs CFA ;
  - **Lot 2** : deux millions sept cent mille (2.700 000) Francs CFA ;

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans l'un des domaines ci-après et justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure :
  - **Lot 1** : conception, vente, fourniture ou installation de solution/matériels informatiques ;
  - **Lot 2** : formation en ligne, et/ou fourniture ou l'installation de licence/solution
- Disposer du personnel clé requis pour l'exécution du marché et ceci, conformément aux détails contenus dans le dossier de Demande de Renseignement et de Prix.
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur agréé appuyée de la copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour le lot 2 ;
- **NB :** Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.
- Fournir la preuve d'un service après-vente (valable pour les deux lots) ;
- Fournir la garantie technique du fabricant pour une durée minimale de 12 mois pour le lot 2.

➢ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels valide (de la date de soumission jusqu'à l'exécution du marché) pour un montant de :
  - **Lot 1** : vingt millions cent mille (20 100 000) Francs CFA ;

- **Lot 2** : neuf millions (9 000 000) Francs CFA.

et

- Justifier d'une attestation de banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
  - **Lot 1** : six millions (6 000 000) Francs CFA ;
  - **Lot 2** : deux millions sept cent mille (2.700 000) Francs CFA ;

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces fournies. En cas de fausses déclaration ou de production de faux documents, l'offre concernée sera rejetée et l'ARMP sera tenue informer.

5. Le délai d'exécution du marché est d'un (01) mois pour chaque lot.

6. La participation à cette DRP telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire, Email : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter **du** 19 JUIN 2025. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN Immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le** 03 JUIL 2025 **à 10 heures 00 minute.**

BON A LANCER CCMP/PRP

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Il est expressément demandé aux soumissionnaires de présenter leur pli conformément aux modalités de présentation énoncées aux points 19.1 et 20.2(b) des Données Particulières de la Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP).

Le non-respect de ces exigences de présentation entraînera l'élimination automatique de l'offre.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le 03 JUIL 2025 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : **deux cent mille six cent trente-quatre (200 634) Francs CFA ;**
- Lot 2 : **quatre-vingt-huit mille trois cent quarante-sept (88.347) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;

  Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Cotonou, le 03 JUIL 2025

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

BON A LANCER
CCMP/PR

République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE PROROGATION N°0887/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 DU 04 JUILLET 2025

Objet : Acquisition de huit (08) machines et de kits éducatifs pour le SCOP (Sèmè City Open Park), parc d'innovation ouvert (RELANCE)

Référence :

- DRP N° F_DPIO_102348
- Avis n°033/ADSC/PRMP-DPIO/APM/SP-PRMP/2025 du 18 juin 2025

Dans le cadre de la procédure de passation du marché porté en objet, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) porte à la connaissance du public que seulement deux (02) plis ont été enregistrés aux date et heure limites de dépôt des plis initialement fixées au jeudi 03 juillet 2025 à 10 heures 00 minute.

Conformément aux dispositions de l'article 15 du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020, portant règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix, un nouveau délai de trois (03) jours ouvrables est accordé aux candidats intéressés. Ce délai prend effet à compter du mardi 08 juillet 2025, fixant ainsi la nouvelle date limite de dépôt des plis au vendredi 11 juillet 2025 à 10 heures 00 minute.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : **sc.prmp@semecity.com** et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

Le présent avis concerne uniquement la prorogation du délai de dépôt des offres. Les modalités de présentation des offres et du lieu de dépôt, les critères de sélection et de qualification, ainsi que l'ensemble des exigences relatives à la procédure, demeurent inchangés et sont détaillés dans les documents de la Demande de Renseignement et de Prix.

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

Pièce jointe : *Avis initial de Demande de Renseignement et de Prix*

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPIO_102348

Avis n° : 033/ADSC/PRMP-DPIO/APM/SP-PRMP/2025 du 16 JUIN 2025

Objet : Acquisition de huit (08) machines et de kits éducatifs pour le SCOP (Sèmè City Open Park), parc d'innovation ouvert
(Relance)

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de huit (08) machines et de kits éducatifs pour le SCOP (Sèmè City Open Park), parc d'innovation ouvert.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des machines et des kits éducatifs ci-dessous cités.

   La présente DRP est répartie en deux (02) lots libellés comme suit :

   - **Lot 1 : Acquisition de huit (08) machines et équipements**

Les fournitures objet de ce lot sont :

- Une (01) fraiseuse numérique ;
- Deux (02) cartes graphiques ;
- Deux (02) machines à coudre 1 ;
- Une (01) machine à coudre 2 ;
- Une (01) surjeteuse ;
- Une (01) tablette ;
- Une (01) table de travail fraiseuse ;
- Un (01) kit Fraises Ultimes.

BON A LANCER CCMP/PR

➢ **Lot 2 : Acquisition de kits éducatifs**

Les fournitures objet de ce lot sont :

- Six (06) kits éducatifs : Coder en bois ;
- Six (06) kits éducatifs IA ;
- Cinq (05) Silicone ;
- Douze (12) Châssis robot ;
- Douze (12) Carte expansion.

BON A LANCER CCMP/PR

Un candidat a la possibilité de soumissionner à tous les lots et d'en être attributaire dès lors qu'il remplit les conditions de qualifications requises.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrées à Sèmè City Open Park (SCOP) parc d'innovation ouvert, non loin du siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), Immeuble Sèmè One à Cotonou dans un délai de deux (02) mois.

Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Exigences techniques :**

- Être une structure spécialisée dans l'un des domaines ci-après justifiés par le registre de commerce ou les statuts de la structure :
  - **lot 1** : fourniture et installation de matériels industriels et/ou informatiques ;
  - **lot 2** : fourniture d'équipements informatiques et/ou électroniques
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur, prestataire ou sous-traitant les marchés ci-après définis pour chaque lot, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année 2025 en cours, et qui ont été exécutés de manières satisfaisantes et terminés pour l'essentiel :
  - **Lot 1** : au moins deux (02) marchés relatifs à la fourniture d'équipements ou matériels industriels et/ou informatiques dont l'un d'un **montant minimum de six millions (6 000 000) FCFA Hors Taxes** ;
  - **Lot 2** : au moins un (01) marché relatif à la fourniture de kits éducatifs ou d'équipements électroniques d'un **montant minimum de quatre millions (4 000 000) FCFA Hors Taxes.**
- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Disposer d'un personnel clé pour l'exécution des marchés relatifs à chaque lot conformément au détail contenu dans la DRP (valable pour les deux lots) ;

- Fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné pour la fraiseuse numérique ;

➢ **Exigences financières :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et/ou de fournitures d'un montant égal au montant ci-après définis par lot, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024). Il s'agit :
  - **lot 1 : douze millions (12 000 000) FCFA**
  - **lot 2 : cinq millions (5 000 000) FCFA**

  ou
- Justifier d'une attestation de banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins de financement du marché :
  - **Lot 1 : onze millions trois mille trois cent seize (11 003 316) FCFA**
  - **Lot 2 : quatre millions trois cent trente-cinq mille six cent soixante-six (4 335 666) FCFA.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Exigences techniques**

BON A LANCER

- Être une structure spécialisée dans l'un des domaines ci-après justifiés par le registre de commerce ou les statuts de la structure :
  - **Lot 1** : fourniture et installation de matériels industriels et/ou informatiques
  - **Lot 2** : Fourniture d'équipements informatiques et/ou électroniques
- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Disposer d'un personnel clé pour l'exécution des marchés relatifs à chaque lot conformément au détail contenu dans la DRP (valable pour les deux lots) :

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé.

- Fournir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné pour la fraiseuse numérique ;

- **Capacité financière :**
  - Fournir une police d'assurance des risques professionnels ; **et**
  - Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché :
    - **Lot 1 : onze millions trois mille trois cent seize (11 003 316) FCFA**
    - **Lot 2 : quatre millions trois cent trente-cinq mille six cent soixante-six (4 335 666) FCFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

4. Le délai d'exécution du marché est de **deux (02) mois.**

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 19 JUIN 2025. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01)

version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le 03 JUIL 2025 à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Il est expressément demandé aux soumissionnaires de présenter leur pli conformément aux modalités de présentation énoncées aux points 19.1 et 20.2(b) des Données Particulières de la Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP).

Le non-respect de ces exigences de présentation entraînera l'élimination automatique de l'offre.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le 03 JUIL 2025 à 10 heures 30 minutes.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : **cent dix mille trente-trois (110 033) FCFA**
- Lot 2 : **quarante-trois mille trois cent cinquante-six (43 356) FCFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fai 2025

BON A LANCER CCMP/PR

M O

PRMP/ADSC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP 192 Malanville-Bénin
Tel : +229 60 66 28 61
Email : atda.pole1@gouv.bj

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE VALLEE DU NIGER (ATDA VN)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR).

Objet : Recrutement des prestataires pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé et du Conseil pour l'Accès au Marché (CAM) au profit des exploitations maraîchères dans le PDA 1.

Référence du marché : *PI_DP_104341*

Avis N°*002/2025.*

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics **version 2** de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, SIGMaP le 2 mai 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du **Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds OPEC**, afin de financer le Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR), et *a* l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement des prestataires pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé et du Conseil pour l'Accès au Marché (CAM) au profit des exploitations maraîchères dans le PDA 1.

3. Les prestations comprennent : Recrutement des prestataires pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé et du Conseil pour l'Accès au Marché (CAM) au profit des exploitations maraîchères dans le PDA 1, en un (01) seul lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **douze (12) mois**.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités de l'ONG en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales de l'ONG en dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques de l'ONG dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale de l'ONG, liste du personnel professionnel à affecter à la mission).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats au moins **cinq (05) et au plus huit (08)** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités de l'ONG en relation avec le domaine des prestations (Conseil Technique Spécialisé (CTS) et Conseil Accès au Marché (CAM).	[10]	* Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts et sans agrément pour l'exercice du Conseil = **00 pt** ; * Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts + un agrément pour l'exercice du Conseil agricole = **10 pts**.	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts Agrément pour l'exercice du Conseil. La nature des activités du candidat (cabinet) doit être en parfaite adéquation avec le domaine des prestations du présent dossier (être spécialisée dans le domaine de Conseil Agricole)
2. Nombre d'expériences générales de l'ONG dans le domaine des prestations au cours des 5 ans dernières années (2020 à 2024).	[25]	- Fournir **(03) copies légalisées** des attestations de bonne fin d'exécution (en copies certifiées conformes), appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copie simples) = **25 points à raison de 12,5 points pour une expérience générale de mission en conseil agricole** ; - Fournir **(02) copies légalisées** des attestations de bonne fin d'exécution (en copies certifiées conformes), appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copie simples) = **16 points à raison de 8 points pour une expérience générale de mission en conseil agricole** ;	• ***Pour les anciennes ONG*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
	[25]	- Proposer un personnel d'encadrement : (BAC + 5) en Agronomie avec **cinq (05) expériences professionnelles dans le Conseil Agricole** (copie simples) = **25 points à raison de 5 points pour une expérience générale de mission** ;	• ***Pour les ONG naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement **(attestation de travail ou de service fait ou attestation de bonne fin d'exécution)**

			appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
3. Nombre d'expériences spécifiques de l'ONG dans le domaine des prestations au cours des *05* dernières années (2020 à 2024).	[50]	- Disposer en tant que l'ONG, **Deux (02)** copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copie simples) de missions de mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé (CTS) = **30 points à raison de 15 points pour chaque attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature de la mission) ;** - Disposer en tant que l'ONG, **une (01)** attestations de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copie simples) de prestations dans le domaine du conseil Accès à Au Marché (CAM) = **20 points pour l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature de la mission).**	• ***Pour les anciennes ONG*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
	[50]	- Proposer en tant que ONG naissante, Deux (02) superviseurs des Conseillers Agricoles en Agronomie de niveau (BAC-3) avec au moins trois (03) ans d'expériences professionnelles dans le conseil agricole et au minimum un (01) an d'expérience dans l'accompagnement des maraîchers : **10 pts à raison de 5 pts par superviseur avec expérience spécifique ;** - Proposer en tant que ONG naissante, dix (10) Conseillers Technique Spécialisé (CTS) : Titulaire d'un Diplôme d'Études Agricoles Tropicales (Spécialité Production Végétale, économie coopérative) avec au moins trois (03) années d'expériences dans l'accompagnement des exploitants agricoles et Maîtriser au moins une langue du milieu (Déni, peulh, Gourmantché) : **30 pts à raison de 3 pts par Conseiller Technique Spécialisé avec expérience spécifique ;** - Proposer en tant que ONG naissante, quatre (04) Conseillers à l'Accès aux Marchés (CAM) : Titulaire d'un Diplôme d'Études Agricoles Tropicales (Spécialité Production Végétale, économie coopérative) avec au moins trois (03) années d'expériences dans l'accompagnement des exploitants agricoles et Maîtriser au moins une langue du milieu (Déni, peulh, Gourmantché) : **10 pts à raison de 2,5 pts par Conseiller à l'Accès aux Marchés par expérience**	• ***Pour les ONG naissantes et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

		avec expérience spécifique ;	
5. Organisation technique et managériale de l'ONG	**[05]**	- Fournir une note de présentation de l'ONG avec la preuve et plan d'indication = **03 points (présentation = 02 points, preuve de siège et plan = 01 point).** - Fournir l'organigramme de l'ONG = **02 points.** Non fourniture d'une note de présentation de l'ONG et son organigramme et le siège de l'ONG avec la preuve (titre de propriété ou contrat de location avec un plan d'indication clair) et l'organigramme = **00 points.**	Note de présentation de l'ONG et son organigramme
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**[10]**	**- Deux (02) superviseurs des Conseillers Agricoles en Agronomie** de niveau (BAC-3) avec au moins trois (03) ans d'expériences professionnelles dans le conseil agricole : **3 points à raison de 1,5 pts/superviseur.** **- Dix (10) Conseillers Technique Spécialisé (CTS)** : Titulaire d'un Diplôme d'Études Agricoles Tropicales (Spécialité Production Végétale, économie coopérative) avec au moins trois (03) années d'expériences dans l'accompagnement des exploitants agricoles et Maîtriser au moins une langue du milieu (Déni, peulh, Gourmantché) **: 10 points à raison de 0,5 point par Conseiller Technique Spécialisé.** **- Quatre (04) Conseillers à l'Accès aux Marchés (CAM)** : Titulaire d'un Diplôme d'Études Agricoles Tropicales (Spécialité Production Végétale, économie coopérative) avec au moins trois (03) années d'expériences Professionnelles **: 2 points à raison de 0,5 point par Conseiller à l'Accès aux Marchés**	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**[100]**		

La note minimale requise pour être présélectionné est de : **soixante-quinze *(75) points*** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, l'ONG ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-VN ; Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), Pôle 1, au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1), tous les jours ouvrables.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du **jeudi 10 juillet 2025.** Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), Pôle 1, au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com*. Le dossier de présélection peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), Pôle 1, au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* **au plus tard le lundi 21 juillet 2025 à 10 heures 00 minute** heure locale(GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Direction Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), Pôle1 sise à Malanville, au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin ; Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* le **lundi 21 juillet 2025** à **10 heures 30 minutes** heure locale (GMT+1).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique/du premier responsable de la structure déconcentrée doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Malanville, le 08 juillet 2025

Zoubérou ALFA SANI ALI

La Personne Responsable des Marchés Publics

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP 192 Malanville-Bénin
Tel : +229 60 66 28 61
Email : atda.pole1@gouv.bj

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE VALLEE DU NIGER (ATDA VN)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Appui au Développement du Maraîchage-Extension (PADMAR-E).

Objet : Recrutement de trois (03) ONG chargées de réaliser l'ingénierie sociale autour des infrastructures du PADMAR-E.

Référence du marché : *PI_DP_104344*

Avis N°*001/2025*

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics **version 2** de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, SIGMaP le 2 mai 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA VN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du **Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds OPEC**, afin de financer le Projet d'Appui au Développement du Maraîchage-Extension (PADMAR-E), et *a* l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le recrutement de trois (03) ONG chargées de réaliser l'ingénierie sociale autour des infrastructures du PADMAR-E.

3. Les prestations comprennent trois (03) lots :
   Il s'agit de :

   Lot 1 : Pôles de Développement Agricole (PDA) 1 et 2 pour la mise en œuvre des activités d'intermédiation sociale aussi bien pour les infrastructures marchandes et d'accès aux marchés que pour les aménagements hydroagricoles (d'avril 2025 à décembre 2026) ;

   Lot 2 : Pôles de Développement Agricole (PDA) 4 et 5 pour la mise en œuvre des activités d'intermédiation sociale aussi bien pour les infrastructures marchandes et d'accès aux marchés que pour les aménagements hydroagricoles (d'avril 2025 à décembre 2026) ;

Lot 3 : Pôles de Développement Agricole (PDA) 6 et 7 pour la mise en œuvre des activités d'intermédiation sociale aussi bien pour les infrastructures marchandes et d'accès aux marchés que pour les aménagements hydroagricoles (d'avril 2025 à décembre 2026).

NB : Une ONG peut soumissionner et être attributaire d'un (01), et deux (02) ou des trois (03) lots s'il dispose des capacités financières et techniques nécessaires.

4. Le délai de réalisation de la mission est de : **vingt-un (21) mois pour chacun des lots 1, 2 et 3.**

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats au moins **cinq (05) et au plus huit (08)** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Note pour le critère**	**Sous-critères d'évaluation et note**[1]	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Nature des activités de l'ONG en relation avec le domaine des prestations.	**[10]**	- Être régulièrement enregistrée et prouver son existence par des documents légaux exigés conformes à la règlementation nationale : **5 points ;** - Avoir reçu l'agrément pour l'exercice du Conseil Agricole en clientèle privé principalement pour le Conseil Technique en Aménagement, Infrastructure, Equipement et Gestion des Ressources Naturelles : **5 points**.	Preuves d'agrément d'exercice Accord de siège, le récépissé de dépôt du dossier de demande d'agrément au MAEP ;
2. Expériences générales de l'ONG dans le domaine des prestations au cours des 10 dernières années (2014 à 2024).	**[25]**	- Disposer d'une expérience générale d'au moins 10 années prouvée par des attestations de bonne fin d'exécution, dans l'animation communautaire et avoir une bonne connaissance de l'approche Cluster et des réformes dans le secteur agricole au Bénin : **10 points ;** - Avoir au moins cinq années d'expériences spécifique prouvée d'animation communautaire ou d'animation sociale en milieu rural ou dans l'une des Commune de la ZIP/PADMAR : **15 points.**	• ***Pour les anciennes ONG*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
3. Nombre d'expériences spécifiques de l'ONG dans le domaine des prestations au cours des 10 dernières années (2014 à 2024).	**[50]**	- Avoir exécuté au moins trois missions d'animation communautaire en milieu rural au Bénin, prouvées : **30 points ;** - Avoir exécuté au moins deux missions dans le renforcement de capacités des acteurs à la base et être capable de développer une dynamique locale en milieu rural : **20 points.**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note[1]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
4. Organisation technique et managériale de l'ONG	**[05]**	- Production d'une note présentation de l'ONG : **2 points** ; Non production : **00** point pour non production. - Fourniture de la preuve de siège et plan : **01 point** ; Non fourniture de la preuve de siège et plan : **00 point**. - Fourniture de l'organigramme de l'ONG : **02 points** ; non fourniture de l'organigramme de l'ONG **: 00 point**.	Note de présentation de l'ONG et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**[10]**	- le Chef d'équipe, expert sociologue ou agronome socio économiste, responsable de l'équipe technique ayant un BAC+4 :**5 points.** - Un animateur par commune ayant un diplôme en sociologie ou agronomie-socio économie de niveau licence (Bac + 3) **: 5 points.**	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**[100]**		

La note minimale requise pour être présélectionné est de : **soixante-quinze (*75) points*** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, l'ONG ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-VN ; Téléphone : (+229) 0197 13 32 92 Email : *atdavnprmp1@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (GMT+1), tous les jours ouvrables.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le ou les lots pour lesquels ce dernière candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ***jeudi 10 juillet 2025***. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com*. Le dossier de présélection peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics sis à Malanville à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin, Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* **au plus tard le vendredi 25 juillet 2025 à 10 heures 00 minute** (GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Direction Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Vallée du Niger (ATDA-VN), sise à Malanville, au quartier Tassi-Tédji, BP :192 Malanville-Bénin ; Téléphone : (+229) 01 97 13 32 92 / 01 67 95 62 29, Email : *atdavnprmp1@gmail.com* le **vendredi 25 juillet 2025** à **10 heures 30 minutes** (GMT+1).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique/du premier responsable de la structure déconcentrée doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.



MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

REPUBLIQUE DU BENIN

--*-*-*-*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

--*-*-*-*

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

--*-*-*-*

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

--*-*-*-*

Avis à Manifestation d'intérêt International (AMII)

OBJET : RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE SPECIALISE ET DU CAM AU PROFIT DES EXPLOITATIONS MARAICHERES DANS LE PDA 6 ET 7 (LOTS 1 ET 2)

Référence SIGMAP : PI_DRC_110644

AVIS N° 009 /MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP DU 07 Juillet 2025

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt International fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, **Version 2** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **21 mai 2025**.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, en partenariat avec le Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu Rural au Bénin (ProCaR) a sollicité des ressources du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), afin de financer des activités du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **recrutement de prestataires pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé (CTS) et du Conseil d'Accès au Marché (CAM) au profit des exploitations maraîchères dans le PDA 6 et 7**.
3. Les prestations objet du présent avis se feront en **deux (02) lots** définis comme il suit :

➢ **Lot 1 : « Mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé (CTS) et du Conseil d'Accès au Marché (CAM) au profit des exploitations maraîchères de l'Atlantique et du Mono ».**

Ce lot concerne les exploitations maraîchères des communes de Bopa, Houéyogbé, Kpomassè ; Toffo, Allada, Sô-Ava, Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Zè, Tori-Bossito, Lokossa, Grand-Popo, Athiémé, Comè)

➢ **Lot 2 : « Mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé (CTS) et du Conseil d'Accès au Marché (CAM) au profit des exploitations maraîchères de l'Ouémé et du Plateau »**

Ce lot concerne les exploitations maraîchères des communes de Ifangni, Adja-Ouèrè, Kétou, Sèmè-Kpodji, Porto-Novo, Aguégués, Adjohoun, Dangbo, Bonou.

- L'objectif principal de cette activité est d'améliorer chez les maraîchers accompagnés, leur maitrise de la conduite technique des opérations de production aux fins d'une augmentation durable et efficiente de la productivité et de la production de leurs expolitations.

- Il s'agit spécifiquement de:
  - analyser et évaluer le niveau de professionnalisation des des exploitants maraîchers en début de l'intervention ;
  - accompagner les exploitants maraîchers dans leur professionnalisation;
  - analyser le niveau de professionnalisation des exploitants maraîchers en fin de l'intervention.

- Les soumissionnaires intéressés par la présente prestation doivent satisfaire aux conditions ci-après:

✓ Etre une organisation régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et disposant d'agrément en cours de validité pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé ;
✓ Avoir exécuté au moins deux (02) marchés de mise en œuvre du conseil Agricole;
✓ Disposer de ressources matérielles nécessaires pour l'accomplissement de la mission (GPS, SMART PHONE, peson, décamètre, cordeau, les documents internes et externes de conseil agricole, boîte à images, etc…) ;
✓ Avoir une parfaite connaissance des réalités socio-économiques du milieu d'intervention;
✓ Disposer de ressources humaines qualifiées (superviseurs et conseillers agricoles, équipe de coordination).

Les details concernant les ressources humaines pour chacun des deux lots se présentent comme il suit:

- Avoir au moins deux (02) personnels de niveau BAC+5 en Agronomie ou équivalent avec au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans le conseil agricole ;
- Avoir des superviseurs de conseillers agricoles (**deux (02) superviseurs pour le lot 1** et **un (01) superviseur pour le lot 2**) titulaires d'une licence (BAC+3) en Agronomie, avec au moins trois (03) ans d'expériences professionnelles dans le conseil agricole et au minimum un (01) an d'expériences dans l'accompagnement des maraîchers ;
- Avoir des conseillers agricoles (**trente-six (36) conseillers pour le lot 1** et **vingt-quatre (24) conseillers pour le lot 2**), titulaires d'un Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales (Spécialité Production Végétale) avec au moins trois (03) années d'expériences dans l'accompagnement des exploitants agricoles dont au moins une (01) année dans l'accompagnement des maraîchers avec la maîtrise d'au moins une langue du milieu.

***NB** : Chacun des lots est indivisible et tout candidat peut soumissionner pour un ou tous les deux lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot.*
Lorsqu'un même soumissionnaire est potentiellement attributaire de plus d'un lot, il lui sera attribué le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est plus grand.

4. Le délai de réalisation de la mission, pour **chacun des deux lots**, sera de **douze (12) mois** à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service

5. Les organisations régies par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et disposant d'un agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé en agriculture, sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités de l'organisation en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales de l'organisation dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques de l'organisation dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale de l'organisation, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages.

Plusieurs organisations régies par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et disposant d'un agrément valide pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé en agriculture peuvent s'associer, sous forme de groupement solidaire avec désignation claire d'un mandataire, en vue d'un renforcement de leurs compétences respectives.

Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère ou à un sous-critère, cela équivaut pour tout le groupement.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste, pour **chacun des lots** d'au moins **cinq (05)** candidats et au plus **huit (08)** candidats pour le **lot 2**, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)**.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq **(5)** candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres organisations en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'Autorité Contractante contacte directement d'autres organisations pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations.	[10]	Etre une organisation régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association régulièrement et légalement constituée et spécialisée dans le domaine du conseil agricole, prouvé par les statuts ou tout acte officiel de création et l'agrément en cours de validité de l'organisation : **10 points.**	Statuts ou tout acte officiel de création et agrément pour le conseil agricole en cours de validité en versions originales ou copies légalisées. ***NB : En cas de groupement, chaque membre doit satisfaire à ce critère.***

[1] Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.
[2] Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
2. Nombre d'expériences générales du candidat dans le domaine du conseil agricole au cours des neuf (09) dernières années (2016 à 2024) et l'année en cours.	[25]	• ***Pour les anciennes structures*** Références dans des missions de conseil agricole en général **(02 missions à raison de 12,5 points par mission exécutée et prouvée).** • ***Pour les structures naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence*** - Références du Directeur Technique/Exécutif titulaire d'un **(BAC + 5)** en Agronomie ou équivalent avec au moins **six (06)** ans d'ancienneté **(à raison de 2 points par année et 3 points pour le diplôme)** et au moins **deux (02)** expériences professionnelles de misions de conseil agricole en général **(à raison de 5 points par expérience professionnelle justifiée)**	• ***Pour les anciennes structures*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution (ou attestations de service fait) appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants. • ***Pour les structures naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence*** Copies légalisées du diplôme et des attestations de travail du Directeur Technique/Exécutive plus CV.
3. Nombre d'expériences spécifiques du candidat dans le domaine des prestations au cours des neuf (09) dernières années (2016 à 2024) et l'année en cours.	[50]	• ***Pour les anciennes structures*** Références dans des missions de conseils spécialisés en maraîchage et/ou à l'accès au marché **(02 missions à raison de 25 points par mission exécutée et prouvée).** • ***Pour les structures naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence*** **Références du Directeur Technique/ Exécutif en** conseils spécialisés en maraîchage et/ou à l'accès au marché **(02 missions à raison de 25 points par mission exécutée et prouvée).**	• ***Pour les anciennes structures*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution (ou attestations de service fait) appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les structures naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence*** Copies légalisées des attestations de travail du Directeur Technique/Exécutif plus CV.

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
4. Organisation technique et managériale de la structure	[05]	Organigramme/Répartition des tâches par Directions et (ou) Services/Domaines d'activités de la structure/Atouts de la structure/Contraintes de la structure. **(01 point par rubrique bien renseignée)**	Note de présentation de l'organisation et son organigramme.
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	**Les cinq rubriques ci-après sont pris en compte** Nom et prénom / Titre ou diplôme / Nombre d'années d'ancienneté / Contact téléphonique / Adresse géographique. **(02 points par rubrique bien renseignée pour l'ensemble du personnel)**	Liste du personnel sous forme de tableau avec les différentes rubriques et copies simples des diplômes
TOTAL	[100]		

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est *soixante-dix (70) points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le candidat ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14heures à 17 heures 30 minutes à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99, Email : prmpatda2025@gmail.com.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts **dûment signée** par le candidat ou le représentant habilité du candidat et préciser **le lot** pour lequel ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 14 Juillet **2025**. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés**

Publics de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99, Email : prmpatda2025@gmail.com. Le dossier de présélection peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier de présélection à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs manifestations d'intérêt. Les candidats doivent se munir de leurs récépissés de retrait du dossier de présélection au moment du dépôt de leurs manifestations d'intérêt.

13. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB, sous le format PDF, le tout sous pli fermé, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99** au plus tard le 24 Juillet 2025 à 10 heures 00 minutes **(GMT + 1)** heure locale, très précises.

Le pli portera expressément la mention :

✓ *A*

Madame la Personne Responsable des marchés Publics de l'ATDA-OALM

✓ **AMII relatif au recrutement de prestataires pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé (CTS) et du Conseil d'Accès au Marché (CAM) au profit des exploitations maraîchères dans le PDA 6 et 7 (lot .....)**

REFERENCE SIGMAP: PI_DRC_110644

✓ **« Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis »**

NB : Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, le 24 Juillet 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT + 1)** heure locale.

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées **par lot** sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'Avis d'Appel Public à Candidatures de Marché publics et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Agence Territoriale de Développement Agricole OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-SONG
PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation de la structure accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts et l'agrément (en cours de validité) ;

4) les preuves des expériences du candidat [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du Candidat)

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

Section 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Autorité Contractante : COMMUNE DE DJOUGOU

Objet : Accord-cadre triennal à bons de commande pour les services d'entretien des ouvrages d'assainissements et autres services de voiries dans la Commune de Djougou.

Référence de l'AAO : S_DST_101015

Avis n° : 62/038-025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP/Ass.PRMP du 08/07/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offre Ouvert National (AOON)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 janvier 2025, révisé et publié le 30 mai 2025.

BON A LANCER

2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de son budget primitif gestion 2025 des fonds Propres, afin de financer l'assainissement du cadre de vie des populations et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de l'Accord-cadre triennal à bons de commande pour les services d'entretien des ouvrages d'assainissements et autres services de voiries dans la Commune de Djougou.

3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- Le nettoyage et curage des caniveaux, collecteurs, regards, avaloir et dalots existants le long des voies ;
- La réparation des caniveaux et collecteurs endommagés ;
- Le nettoyage et désherbage des abords des ouvrages.

Les prestations sont en lot unique et les offres variantes sont prises en considération.

NB : Toute offre partielle sera considérée comme non-conforme.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Djougou, e-mail : prmp2djougou@gmail.com Cell : 01 55 27 79 06** ou de son assistant ayant l'e-mail

****

fataou.sani@mairie.bj **Cell : 01 96 50 04 28** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) sis à la Mairie de Djougou, bâtiment F, bureau F9, Cell: 01 58 77 36 44, tous les jours ouvrés de 08h à 12h 30minutes et de 14h à 17h30mn.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

a.1- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien-nettoyage ou dans l'hygiène et l'assainissement justifiée par le RCCM ou les statuts ;
- Avoir exécuté en général, au moins deux (02) marchés publics au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours jusqu'à la veille du dépôt des soumissions, en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive sans réserve*) ;
- Avoir exécuté en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours jusqu'à la veille du dépôt des soumissions, avec satisfaction, puis en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature*), au moins un (01) marché similaire d'un montant cumulé des F CFA HTVA supérieur ou égal à 24 508 475 ;

BON A LANCER

- Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ (*uniquement pour le personnel d'encadrement*), copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou Carte LEPI ou passeport en cours de validité et des preuves de leurs expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestations de service fait ou certificats de service fait*).
- Disposer d'un matériel minimum (*voir la liste de matériels à la sous-section C*) et fournir la preuve de la propriété à savoir le reçu d'achat ou tout autre titre de propriété équivalent établi au nom du soumissionnaire **ou bien** l'original de la promesse de location signé entre le soumissionnaire et le propriétaire + le titre de propriété du promettant.

a.2- Exigences financières :

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin, à hauteur d'un montant de : 62 670 F CFA

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence

b.1- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien-nettoyage ou dans l'hygiène et l'assainissement, justifiée par le RCCM ou les statuts ;

- En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement pour les cinq dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours jusqu'à la veille du dépôt des soumissions, exécutés avec satisfaction, **justifiées par** les preuves requises à savoir attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait mentionnant aussi les objets des marchés concernés avec leurs montants **ou bien** attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature des marchés correspondants, seront prises en compte *(cf. tableau 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification)*

NB :

- Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant supérieur ou égal à F CFA HT : 24 508 475

- Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ (*uniquement pour le personnel d'encadrement*), copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou Carte LEPI ou passeport en cours de validité et des preuves de leurs expériences à savoir les copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations de service fait ou certificats de service fait.
- Disposer d'un matériel minimum (*voir la liste de matériels à la sous-section C*) et fournir la preuve de la propriété à savoir le reçu d'achat ou tout autre titre de propriété équivalent établi au nom du soumissionnaire **ou bien** l'original de la promesse de location signé entre le soumissionnaire et le propriétaire plus preuve de propriété du promettant.

b.2- Exigences financières :

- Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin et à hauteur d'un montant HTVA de : **62 670 F CFA.**

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité tient à l'objet du marché, c'est-à-dire, entretien des locaux ou espaces, nettoyage des locaux ou espaces, assainissement, balayage des rues, route, ou places publiques. Toute prestation non-similaire n'est pas prise en compte lors de l'analyse des offres.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. La durée d'exécution de l'accord-cadre est de trois (03) ans.

   NB : Toutefois, les délai d'exécution de chaque bon de commande de 45 jours calendaires au plus tôt et de 60 jours calendaires au plus tard sont acceptés et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de 60 jours calendaires est considérée non-conforme.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 08 / 07 / 2025, **tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn et de 14h 00 mn à 17h 30mn.** Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur

simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9**.
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

NB :

- ***Cette fiche peut être renseignée et transmise par voie électronique. Toute demande électronique est satisfaite en 24h ouvrée.***
- ***Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son pli.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après (*c'est-à-dire dans le bureau ci-après*) : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 31/07/ **2025 à 09 heures 00 minute (heure locale).**

NB : Les autres conditions de présentation d'un pli ou d'une offre sont déterminées dans les DPAO.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres versions physique et électronique seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chausée, Salle de Conférence n°2, le** 31/07/ **2025 à 09 heures 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **490.169,49 F CFA.**
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 180 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet : ***Non applicable.***

Fait à Djougou le, 08/07/2025
La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

Hotonou F. ADJIGUI

.....

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Objet : Accord-cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition des consommables, des matériels informatiques et des fournitures de bureau au profit de la Commune de Djougou.

Référence SIGMAP : F_DAAF_110455

Identification de la procédure : Avis n° 62/029-025/CD/SE/PRMP/DSI/DAAF/SP-PRMP/Ass/PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan révisé de passation des marchés publics de la commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29/01/2025, actualisé par publication du 30 mai 2025.
2. La commune de Djougou a obtenu dans le cadre de son budget des Fonds Propres et FADeC BRIC, afin de financer le renforcement des bases de la gouvernance locale et de la performance administrative, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de l'accord-cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition des consommables, des matériels informatiques et des fournitures de bureau au profit de la Commune de Djougou.
3. La commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des consommables informatiques et des fournitures de bureau au profit de la Commune de Djougou.

Ces prestations sont reparties en trois (03) lots :

- **Lot 1 :** Acquisition des consommables informatiques au profit de la Mairie de Djougou.
- **Lot 2 :** Acquisition des fournitures de bureau au profit de la Mairie de Djougou.
- **Lot 3 :** Acquisition de matériels informatiques au profit de la Mairie de Djougou.

Pour chacun de ces lots, la présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre mono-attributaire d'une durée de trois (03) ans non renouvelable qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

L'Autorité contractante attribuera les différents lots au(x) candidat(s) qui offre(nt) la combinaison d'offres par lots (y compris tous rabais éventuellement consentis en cas d'attribution de plus d'un lot) évaluée économiquement la plus avantageuse, et qui satisfait (ont) aux conditions de qualification. Ainsi, un soumissionnaire peut être attributaire de

****

plusieurs lots s'il remplit les conditions de qualifications technique et financière séparément pour chaque lot.
Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.
Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; Email : prmp2djougou@gmail.com avec copie à l'adresse suivante fataou.sani@mairie.bj, cell : 01 55 27 79 06 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

6. Le délai de livraison est de : trois (03) ans pour chaque lot.

NB : Toutefois, le délai de chaque bon de commande est de 15 jours calendaires au plus tôt et de 30 jours calendaires au plus tard pour les lots 1 et 2 puis 30 jours calendaires au plus tôt et 60 jours calendaires au plus tard pour le lot 3.

BON A LANCER
DDCMP

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- Capacité technique et expériences :

❖ Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'activité de consommables informatiques et/ou de fournitures de bureau et/ou de matériels informatiques, puis justifiée par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétentes) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant ;

❖ Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve ***(copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples de la première page et de la page de signature du contrat ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve, avec copie simple de la première page et de la page de signature du contrat)*** ;

❖ Avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures, avec satisfaction, au moins un (01) marché similaire puis en fournir les preuves ***(copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de***

****

signature ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature), par lot d'un montant de :

- 15 500 000 F CFA HT pour le lot 1 ;
- 20 678 416 F CFA HT pour le lot 2 ;
- 21 488 407 F CFA HT pour le lot 3 ;

❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ (*pour le personnel d'encadrement uniquement*), copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences ***(attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait)***, conformément aux DPAO.

❖ Disposer d'au moins de matériels nécessaires pour la livraison conformément aux DPAO.

i. **Capacité financière** :

❖ Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de fournitures de :

- 30 999 999 F CFA pour le lot 1 ;
- 41356 832 F CFA pour le lot 2 ;
- 42 976 813 F CFA pour le lot 3.

Le montant de chaque lot ci-dessus doit correspondre au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022), justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise ou certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI pour les trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022). La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée

a. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

i. **Capacité technique et expérience :**

❖ Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'activité de consommables informatiques et/ou de fournitures de bureau et/ou de matériels informatiques, puis justifiée par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétentes) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant;

❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours jusqu'à la veille du dépôt des soumissions, seront prises en compte (*cf.* tableau 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).

NB :

❖ **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant égal à :**

- 15 500 000 F CFA HT pour le lot 1 ;
- 20 678 416 F CFA HT pour le lot 2 ;
- 21 488 407 F CFA HT pour le lot 3 ;

****

- ❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ *(pour le personnel d'encadrement uniquement)*, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences ***(attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait)***, conformément aux DPAO.
- ❖ Disposer d'au moins de matériel nécessaire pour la livraison, conformément aux DPAO.

ii. Capacité financière :

- ❖ Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise ou certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.
- ❖ Attestation d'assurance des risques professionnels mentionnant l'objet du marché et le lot correspondant pour un montant des F CFA :
  - 30 999 999 F CFA pour le lot 1 ;
  - 41356 832 F CFA pour le lot 2 ;
  - 42 976 813 F CFA pour le lot 3.

BON A LANCER
DDCMP

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 08/07/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 01 58 77 36 44 (contact du SP-PRMP) ou 01 55 27 79 06 (contact de la PRMP)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste.

NB : Les heures d'obtention du DAO sont celles de tous les jours ouvrés de 08heures à 12heures 30minutes les matins, et de 14heures à 17h30 les soirs.

Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB :

- ❖ ***Cette fiche peut être renseignée et transmise par voie électronique. Toute demande électronique est satisfaite en 24h ouvrée.***
- ❖ **Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son pli.**

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après (c'est-à-dire dans le bureau ci-après) : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune,**

****

bâtiment F, bureau F9 au plus tard le 31/07/2025 à **09 heures 00 minute heure locale (GMT +1).**

NB : Les autres conditions de présentation d'un pli ou d'une offre sont déterminées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres version physique et électronique seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chaussée, Salle de conférence n°2** le 31/07/2025 à **09 heure 30 minutes (heure locale : GMT +1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de :**

- **309.999,99 F CFA pour lot 1 ;**
- **413568,32 F CFA pour lot 2 ;**
- **429.768,13 pour le lot 3.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *180* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON A LANCER
DDCMP

Fait à Djougou le, 07/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

PRMP

Hotonou F. ADJIGUI

****

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère de la Santé

Objet : Acquisition des kits dans le cadre des organisations des divers congrès, ateliers, séminaires, colloques etc par accord cadre triennal à bons de commande.

Référence SIGMAP du DAO : *F_DPAF_108890*

Avis n° : 027 2025/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 07/07/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Santé, **version n°04** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***25 JUIN 2025.***

2. Le Ministère de la Santé dans le cadre de l'exécution de ses budgets, gestion **2025, 2026,2027, et 2028,** a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition des kits dans le cadre des organisations des divers congrès, ateliers, séminaires, colloques etc. par accord cadre triennal à bons de commande.**

3. Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les commandes relatives à **l'Acquisition des kits dans le cadre des organisations des divers congrès, ateliers, séminaires, colloques etc par accord cadre triennal à bons de commande.**

La présente procédure d'Appel d'Offres *Ouvert National* aménagée à l'article 5 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin aboutira à la signature d'un accord cadre mono-attributaire triennal qui sera mise en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de sa couverture, conformément aux articles 40 et 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

Le présent marché est en lot unique. Les variantes seront prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER
SIGMAP/SGMP/MS

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics du Ministère de la Santé* ; Email : *bhodonouou@gouv.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics: Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé **(bâtiment à côté du magasin central 6ème porte),** Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin, **Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69** de ***8 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 00 minutes (heures locales GMT +1).***

6. La présente procédure aboutira à la conclusion d'un accord-cadre **mono-attributaire** de trois (03) ans non renouvelables qui sera mise en œuvre à travers l'émission de bons de commande successifs. Le délai de réalisation des fournitures sera indiqué dans chaque bon de commande.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacités techniques et expériences :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- ✓ Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'imprimerie justifié par la copie légalisée du registre de commerce ou des statuts ;
- ✓ Avoir exécuté avec satisfaction au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) ainsi que l'année en cours, au moins deux (02) marchés relatifs à la fourniture d' imprimés de montant hors taxes au moins égal à **soixante-cinq millions deux cent soixante-sept mille trois cent soixante-treize (65 267 373) Francs CFA Hors Taxes chacun**, justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- ✓ Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expérience sont indiqués dans la sous-section C « *Critère d'évaluation et de qualification* » ;
- ✓ Disposer de matériel nécessaire pour l'exécution des prestations dont le détail est dans la sous-section C. « *Critère d'évaluation et de qualification* ».

NB : On entend par « Marché similaire » les marchés relatifs à la fourniture d' imprimés de montant hors taxes au moins égal à **soixante-cinq millions deux cent soixante-sept mille trois cent soixante-treize (65 267 373) Francs CFA Hors Taxes chacun, exécutés au cours des trois (03) dernières années (2022,2023 et 2024) et de l'année en cours.**

BON A LANCER
N°...MP/DCMP/MS

- Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- ➢ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **sept millions deux cent cinquante-un mille neuf cent trente** (7 251 930) Francs CFA justifiés par l'attestation d'une banque ou une

institution financière agréée au Bénin par le Ministère de l'Economie et des Finances ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **cent trente millions cinq cent trente-quatre mille sept cent quarante-six (130 534 746) Francs CFA** justifié par les états financiers des trois (03) dernières années d'exercices (2022, 2023 et 2024) produits dans les formes prescrites au point 01 de l'annexe A3-2.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

- Capacités techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'imprimerie, justifié par le registre de commerce et du crédit mobilier ou les statuts en original ou copie légalisées ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant des qualifications et expériences conformément à celles exigées à la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;

- Disposer de matériel nécessaire pour l'exécution des prestations dont le détail est dans la sous-section C. « *Critère d'évaluation et de qualification* ».

NB : On entend par « Marché similaire » les marchés relatifs à la fourniture d' imprimés de montant hors taxes au moins égal à **soixante-cinq millions deux cent soixante-sept mille trois cent soixante-treize (65 267 373) Francs CFA Hors Taxes** chacun, exécutés au cours des trois **(03) dernières années (2022,2023 et 2024)** et de l'année en cours.

BON A LANCER

Capacité financière

- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point1 de l'annexe A-3-2 ;

- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur **de sept millions deux cent cinquante-un mille neuf cent trente (7 251 930) Francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin. **et**

- Produire une assurance des risques professionnels d'un montant hors taxes de **cent quarante-trois millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent vingt-un (143 588 221) Francs CFA.**

Voir le document du dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – email : ***bhodonouou@gouv.bj***, **bâtiment à côté du magasin central 6ème porte),** Quartier Donaten, Akpakpa Cotonou, République du Bénin. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir; un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère **de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donaten, Akpakpa Cotonou, République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le ..... **à 10 heures 00 minutes** *(heures locales GMT +1)*. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : En tout état de cause la présentation des offres doit **respecter les dispositions rappelées par la circulaire n°2024-48/S-PR/ARMP/SP/ DRR-AT/ SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux,** fournitures et services en République du Bénin.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé, le .....à 10 heures 30 minutes (heures locales GMT+1)

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un million trois cent-cinq** mille trois quarante-sept (1 305 347) FCFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

BON A LANCER
PRMP/DCMP/MS

Bernice A. Grâce HODONOU

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud - Donga – Collines (ATDA-BDC)**

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement (poursuite de l'accord-cadre 2024-2026 pour le personnel conventionné et le complément pour la prise en compte des agents de l'Etat en détachement)

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Référence SIGMAP : *S_DAF_111195*

Avis N° 014 **/25/MAEP/ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du** 10/07/2025

Identification de la procédure : Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAOON)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud - Donga – Collines (ATDA-BDC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 24 juin 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud - Donga – Collines (ATDA-BDC) a obtenu des fonds du Budget National, afin de financer ses activités de fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire pour la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement (poursuite de l'accord-cadre 2024-2026 pour le personnel conventionné et le complément pour la prise en compte des agents de l'Etat en détachement).

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud - Donga – Collines (ATDA-BDC), sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : la souscription à une police d'assurance-maladie pour le personnel conventionné de l'ATDA-BDC et pour les agents de l'Etat en détachement. Les services sont en lot unique et aucune variante ne sera prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud - Donga – Collines (ATDA-BDC) ; Personne Responsable des Marchés Publics E-mail : prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) à compter du 10/07/2025

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour toutes les entreprises : anciennes, naissantes ou celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Avoir une représentation sur le territoire de compétence de l'ATDA-BDC et au Bénin en générale ;
- Etre en partenariat avec au moins quatre (04) hôpitaux ou cliniques de référence installés dans les quatre (04) départements que couvre le pôle 4 pour faciliter l'accès aux soins de santé du personnel assuré ;
- Etre en partenariat avec les officines de pharmacie installées au Bénin. Le partenariat avec au moins une pharmacie installée dans chacun des quatre (04) départements que couvre le pole 4 serait un atout ;
- Etre capable de procéder au remboursement des assurés en cas de soins ou d'achat de produits pharmaceutiques dans les hôpitaux ou pharmacies non partenaires de la compagnie d'assurance dans un délai de 30 jours après réception des factures.

b) Pour les anciennes entreprises

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

- *Exigences techniques et expériences :*

✓ Etre une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans l'assurance vie-santé prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;

✓ Etre agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances pour la pratique en République du Bénin de l'Assurance Maladie ;

✓ Avoir effectivement exécuté en tant que compagnie, ou sous-traitant au moins deux (02) marchés d'assurance vie-santé de montant minimum **Quatre-vingt millions (80 000 000)** F CFA HT chacun au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants

(administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé :

✓ Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des prestations dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

- Exigences financières :

✓ Fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2024, 2023 et 2022), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ;

✓ Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités d'assurance vie-santé de **Quatre-vingt-dix millions (90 000 000)** F CFA qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) justifié par les états financiers ;

✓ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de **Six millions neuf cent quarante-deux mille huit cent trente-trois (6 942 833)** F CFA justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

c) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

✓ Etre une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans l'assurance vie-santé prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;

✓ Etre agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances pour la pratique en République du Bénin de l'Assurance Maladie ;

✓ Disposer du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

- Exigences financières :

✓ Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence certifié par un membre de l'OECCA du Bénin et portant la mention de la DGI ;

✓ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de **Six millions neuf cent quarante-deux mille huit cent trente-trois (6 942 833)** F CFA justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission ;

Produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant égal à **Quatre-vingt-onze millions six cent quarante-cinq mille quatre cent (91 645 400)** F CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de deux (02) ans et la durée de chaque marché subséquent est de douze (12) mois. Ce délai de réalisation ne pourra excéder le 31 décembre 2026.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 10/07/2025

Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction Générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou, **tél : 23 61 20 61/66 43 99 45 ; E-mail :** prmpatda4@gmail.com **bureau :** Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics.
Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste.
Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Bureau du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** de l'ATDA 4 situé à la Direction Générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) tél : **23 61 20 61 / 66 43 99 45** à Parakou au plus tard le.....31/07/2025.....à 10h 00 heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus, de même qu'une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une clé USB qui ne s'ouvre pas est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA-BDC sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ATDA BDC à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61, le 31/07/2025..... à 10 heures 30 minutes** heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Huit cent trente-trois mille cent quarante (833 140)** F CFA

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

Parakou, le 10/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Nom de l'Autorité contractante : Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4

Objet : Acquisition et mise en place de 28 tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers

Référence SIGMAP : F_DP_98276

Avis n° : AAOO N°.013...../25/MAEP/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP du ...10/07/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 24 juin 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 a obtenu des fonds du Budget National, afin de financer le Programme National de Développement des Filières à Hautes Valeurs Ajoutées (PNDF HVA), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Acquisition et mise en place de 28 tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers.

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et la mise en place de 28 tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers. Le marché est en deux lots répartis comme suit :

Lot N°1 : « Acquisition et mise en place de Six (06) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Dassa-zoumé» ;

Lot N°2 : « Acquisition et mise en place de vingt-deux (22) tonnes d'hydro rétenteurs d'eau pour l'installation de vergers d'anacardiers à Parakou, Djougou, Dassa-zoumé, Malanville, Kandi, Natitingou, Pobè et Bohicon.

Les candidats peuvent soumissionner pour les lots de leur choix et un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot à condition qu'il remplisse les exigences techniques et financières cumulées des deux lots. Aucune variante ne sera prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA BDC ; Email : prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction Générale de l'ATDA BDC au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

6. Le délai de livraison est de deux (02) mois pour chaque lot.

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

o Etre une entreprise exerçant dans la fourniture d'intrants agricoles, prouvé par le registre de commerce ou les Statuts ;

o Disposer d'un agrément délivré par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche pour la fourniture et la distribution des intrants agricoles en République du Bénin en cours de validité ;

o

➢ Avoir exécuté en tant que fournisseur, ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours au moins :

o deux (02) marchés de fournitures d'intrants agricoles de montant minimum égal à vingt-neuf millions (29 000 000) F CFA HT pour le lot N°1 ;

o deux (02) marchés de fournitures d'intrants agricoles de montant minimum égal à cent sept millions (107 000 000) F CFA HT pour le lot N°2.

Les marchés doivent être justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des Procès-Verbaux de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

o Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des prestations dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C: Critère d'évaluation et de qualification

o Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.

- Capacité financière :

o Avoir réalisé au cours des trois dernières années ((2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à :

- Trente millions (30 000 000) F CFA pour le lot N° 1 justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2
- Cent huit millions (108 000 000) F CFA pour le lot N°2 justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

o Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de :

- Trente millions (30 000 000) F CFA pour le lot N° 1 justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- Cent huit millions (108 000 000) F CFA pour le lot N° 2 justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Capacité technique et expériences :

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

o Etre une entreprise exerçant dans la fourniture d'intrants agricoles, prouvé par le registre de commerce ou les Statuts ;

o Disposer d'un agrément délivré par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pèche pour la fourniture et la distribution des intrants agricoles en République du Bénin en cours de validité ;

o Disposer du personnel clé et du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C: Critère d'évaluation et de qualification :

- Disposer de moyens matériels nécessaire à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.

  - Capacité financière :

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant égal à :

  - Trente millions (30 000 000) F CFA pour le lot N° 1 ;
  - Cent huit millions (108 000 000) F CFA pour le lot N°2 ;

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de :

  - Trente millions (30 000 000) F CFA pour le lot N° 1 justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
  - Cent huit millions (108 000 000) F CFA pour le lot N° 2 justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 10/07/2025 . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction Générale de l'ATDA BDC au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la Poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original, une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Bureau du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** de l'ATDA BDC situé à la Direction Générale de l'ATDA BDC au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) tél : 01 **23 61 20 61 / 01 66 43 99 45** à Parakou au plus tard le 31/07/2025 à 10h 00 heure locale (GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus, de même qu'une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, le** 31/07/2025 **à 10 heures 30 minutes** heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux cent quatre-vingt-treize mille neuf cent soixante-huit (293 968) F pour le lot N°1 et d'un million soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-quatre (1 077 884) F CFA pour le lot N°2. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Parakou, le 10/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

ASSEMBLEE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT RURAL BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Sanhabirou BARIZI

BON A LANCER

SGDS
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres

Nom de l'Autorité contractante : Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) S.A.

Objet : Sélection d'une compagnie d'assurance pour le renouvellement des assurances des camions du parc automobile des villes du Grand Nokoué et de Parakou (Accord cadre triennal à bons de commande)

Référence SIGMAP : S_DAF_100719

Avis n° : 036 /SGDS SA/DG/DAF/DO/PRMP/CSML/SP-PRMP du 09/07/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA publié sur le portail web des marchés du Bénin, le 18 juin 2025 (version n°4).

1. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA a obtenu (dans le cadre de son budget) des fonds de l'État, afin de financer son budget autonome, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la sélection d'une compagnie d'assurance pour le renouvellement des assurances des camions du parc automobile des villes du Grand Nokoué et de Parakou (accord-cadre triennal à bons de commande).

BON A LANCER

2. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : pourvoir à l'assurance tous risques des camions, des véhicules administratifs, celle de la flotte de motos de la SGDS SA dans les villes du grand Nokoué et de Parakou, et l'assurance responsabilité civile, individuelle accidents, assurance vie.

Les services sont répartis en lot unique et les variantes ne pourront pas être prises en considération.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono-attributaire d'une durée de trois (03) ans non renouvelables, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant sur le code des marchés publics en République du Bénin.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Hervé Tino HOUNKPATIN**, Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA ; Email : thhounkpatin@sgds.bj, et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, Téléphone : (+229) 01 21 32 00 22 – 01 99 99 70 09, tous les jours ouvrables de 8 heures (GMT+1) à 12 heures 30 minutes (GMT+1) et de 14 heures (GMT+1) à 17 heures 30 minutes heures locales (GMT+1).

5. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

BON A LANCER

- **Exigences techniques et expériences : (i)** Être une société intervenant dans le domaine de l'assurance, justifié par le registre de commerce ou les statuts ; **(ii)** Être une compagnie d'assurance de dommages, justifié par l'agrément, délivré par le Ministre de l'Économie et des Finances; **(iii)** avoir réalisé avec satisfaction au moins deux (2) marchés d'assurance tout risque automobile d'un montant minimum de cent quarante-huit millions quatre cent soixante-huit mille quatre cent cinquante-deux (148 468 452) francs CFA hors taxes ou des marchés d'assurance tout risque automobile dont le cumul des montants atteint au minimum cent quarante-huit millions quatre cent soixante-huit mille quatre cent cinquante-deux (148 468 452) francs CFA HT , justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception, assorties du contrat (Page de garde, page de signature et pages portant le montant, le tout en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, sociétés privées, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou tout autre personne morale de droit privé, pour les cinq (05) dernières années. (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) et celle en cours (2025) ; **(iv)** disposer du personnel clé dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 "Personnel" de la sous-session C. Critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières : (i)** avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen dans la branche automobile au moins égal à deux cent quatre-vingt-seize millions neuf cent trente-six mille neuf cent quatre (296 936 904) Francs CFA hors taxes au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), justifié par les états financiers, fournis dans la forme prescrite par le point 1 de l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences (i)** Être une société intervenant dans le domaine de l'assurance, justifié par le registre de commerce ou les statuts. ; **(ii)** Être une compagnie d'assurance de dommages, justifié par l'agrément, délivré par le Ministre

BON A LANCER

de l'Économie et des Finances ; **(iii)** disposer du personnel clé dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 "Personnel" de la sous-session C. Critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières** : **(i)** fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence, présentés selon la forme prescrite à l'Annexe A du DAO et conformément au point 3.1 de la sous session C ; **(ii)** fournir une preuve d'assurance des risques professionnels de trois cent vingt-six millions six cent trente mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (326 630 594) Francs CFA.

<u>Nota bene</u> : **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de l'article 123 du code des marchés publics.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est de trois (03) ans non renouvelables. Les prestations seront réalisées pendant douze (12) mois à compter de la date mentionnée sur chaque bon de commande annuel émis.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 14/07/2025. Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat permanent des marchés publics** de la **SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, Téléphone : (+229) 21 32 00 22 - 99 99 70 09. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, au plus tard le ...05.../....08.../2025 à 10 heures (GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les modalités de dépôt ainsi que les exigences spécifiques sont détaillées dans les données particulières du dossier d'appel d'offres.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à la **salle de réunion de la SGDS SA** sise à l'adresse : 3ème étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, au plus tard le ..05..../...08./2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1).

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux millions neuf cent soixante-neuf mille (2 969 000) CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

BON A LANCER

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 09/07/2025

Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA

SOCIETE DE GESTION DES DECHETS ET DE LA SALUBRITE (SGDS SA) PRMP

Hervé Tino HOUNKPATIN

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

********** **********

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

********** **********

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

********** **********

PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE ET DE COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PECHE (PROMAC)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Nom du projet : **PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE ET DE COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PECHE (PROMAC)**
Référence de l'accord de financement : **2100150044148**
N° d'Identification du Projet : **P-BJ-AAF-003**
Numéro de l'avis : **N°**.....413...../**MAEP/PRMP/PROMAC/S-PRMP**
Date de l'avis : ...27...../.....06...../**2025**
Référence SIGMAP : PI_PROMAC_105113

BON A LANCER

Objet : Recrutement de cabinet pour la réalisation des études techniques de faisabilité, EIES pour l'installation des réserves biologiques pour le compte du PROMAC.

Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Aquaculture et de Compétitivité des Chaînes de valeur de la Pêche (PROMAC), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de prêt pour financer le contrat de le recrutement de cabinet pour la réalisation des études techniques de faisabilité, EIES pour l'installation des réserves biologiques.

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 19/07/2025
Pour lancement de l'Avis

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Faire l'évaluation des réserves biologiques/frayères communautaires installées par le passé sur les deux complexes lagunaires du sud Bénin ;
- Conduire les études techniques et le diagnostic participatif spécifique devant aboutir à l'identification des sites d'installation des réserves biologiques ;
- Faire les propositions de model de réserves biologiques à installer en fonction des caractéristiques de chaque site ;
- Produire les devis quantitatif et estimatif pour l'installation de chaque type de réserve biologique ;
- Proposer les outils d'encadrement et de suivi requis pour les réserves biologiques ;
- Produire le rapport technique de l'étude comportant le dossier cartographique des sites suivant les types de réserves à installer par site ;

MAEP
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 19/07/2025
Nom : AGOU BOGNI
Prénoms : Charles
Signature

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
Le Délégué MAEP
M. Maurice Ardel Rodolphe SOSSOU II.

- produire les rapports d'études d'impact environnemental et social soumettre à validation de l'Agence Béninoise pour l'environnement en vue de l'obtention des Certificats de Conformité Environnementale et Sociale ;
- assurer la restitution du rapport d'EIES produit auprès de l'ABE et la responsabilité de leur qualité ;
- Obtenir les Certificats de Conformité Environnementale et Sociale (CCES).

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à travers la Personne responsable des Marchés Publics invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

BON A LANCER

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « ***Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*** » de la Banque Africaine de Développement, (édition d'août 2020), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. La procédure de sélection sera la Méthode Fondé sur la Qualité et le Coût (SFQC). La liste restreinte comprendra un nombre minimum de cinq (05) et maximum de huit (08) firmes. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base du nombre d'expérience du cabinet/firme. En cas d'égalité les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expérience spécifique sur financement de la BAD.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat Permanent de la Personne responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (PRMP/MAEP) ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com , Avenue Jean Paul II 2è Étage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 01 21 30 04 10 ; de 08 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale tous les jours ouvrables.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées sous-pli fermé et rédigées en langue française et soumises en trois (03) exemplaires dont un (01) original, une (01) copie et une (01) copie sur clé USB à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12/08/2025.....à 10 heures précises et porter expressément la mention «Recrutement de cabinet pour la réalisation des études techniques de faisabilité, EIES pour l'installation des réserves biologiques pour le compte du PROMAC» :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP,
A l'attention de Monsieur Florent HOUNYO, Personne responsable des marchés Publics. 2ème étage bâtiment B, en face de la Direction Général du Trésor et de la Comptabilité

Publique à Cotonou,03 BP 2900 Cotonou, Tél (+229) 01 21-30-04-10/ 01 21 30 04 96, Fax : +229 01 21 30 03 26/01 21 30 68 98.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présences des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après, salle de réunion du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sise à Cotonou, Avenue Jean Paul II 2éme étage du Bâtiment B, 03 BP 2900, République du Bénin, le 12/08/2025 ...à 10 heures 30 minutes (heure locale).

Cotonou, le 22/06/2025

BON A LANCER

Florent HOUNYO
Personne Responsable
des Marchés Publics

PROMAC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
fem
01 BP 583 Cotonou -Bénin
Tél : +229 41 29 22 66
Courriel : maep.promac@gouv.bj
www.agriculture.gouv.bj

REPUBLIQUE DU BENIN

-*-*-*-*-*-

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

-*-*-*-*-*-*-*-

BON A LANCER

PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE ET DE COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PÊCHE (PROMAC)

-*-*-*-*-*-*-*-*-

Avis N° : 012 /MAEP/PRMP/PROMAC/S-PRMP du 27/06/2025

Recrutement d'un bureau de contrôle et de surveillance des travaux des étangs et cages pour le compte du PROMAC

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 19/07/2025
Pour Lancement de l'Avis

Source de financement : PRET FAD
Référence PPM SIGMAP : PI_PROMAC_105060

JUIN 2025

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
Le Délégué MAEP
K. Maurice Ariel Rodolphe SOSSOU K.

MAEP
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 19/07/2025
Nom : KAMPOKATA
Prénoms : Charles
Signature

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
********** **********
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
********** **********
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS
********** **********
PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE ET DE COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PECHE (PROMAC)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Nom du projet : **PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE ET DE COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PECHE (PROMAC)**
Référence de l'accord de financement : **2100150044148**
N° d'Identification du Projet : **P-BJ-AAF-003**
Numéro de l'avis : **N°**.....012...../**MAEP/PRMP/PROMAC/S-PRMP**
Date de l'avis : ...27...../...06...../**2025**
Référence SIGMAP : PI_PROMAC_105060

Objet : Recrutement d'un bureau de contrôle et de surveillance des travaux des étangs et cages pour le compte du PROMAC.

Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Aquaculture et de Compétitivité des Chaînes de valeur de la Pêche (PROMAC), et a l'intention d'utiliser une partie du fonds accordé pour financer le contrat de recrutement d'un bureau de contrôle et de surveillance des travaux des étangs et des cages pour le compte du PROMAC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : BON A LANCER

- la surveillance et le contrôle des travaux d'installation des cages flottantes et d'enclos sur la retenue d'eau de la société SUCOBE à Savè, sur la Lagune de Porto-Novo, sur le lac WOZO à Sè à Houéyogbé et sur le Lac Ahémé à Sèhomi à Bopa ;
- la surveillance et le contrôle des travaux de construction de cinq (05) villages aquacoles à étangs à travers des travaux de :
  - aménagement des étangs piscicoles (excavation, imperméabilisation, ou le renforcement de l'étanchéité des parois et digues, installation des systèmes de drainage (arrivée et sortie) ou moine et d'irrigation) ;
  - réalisation des infrastructures de résilience aux changements climatiques (digues de ceinture, système de drainage contrôlé, canaux de déviation, étangs de rétention d'eau, système d'utilisation des effluents) pour la lutte contre les inondations ou l'assèchement, évacuer les surplus d'eau lors des crues etc ;
  - installation des équipements de monitoring de la qualité de l'eau et de systèmes d'alerte, système d'aération d'eau, systèmes de filtration et de décantation ;
  - réalisation des puits/forages d'apport d'eau et installation des pompes à grand débit pour l'alimentation et l'évacuation de l'eau et des équipements d'aération ;
  - réalisation des voies d'accès, système/réseaux électriques (conventionnel et renouvelable) et d'eau potable, systèmes de gestion des déchets ;
  - construction des magasins, de bloc polyvalent et autres infrastructures de stockage et de gestion ;

- installation d'un système de sécurité pour les travailleurs et pour le site.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à travers la Personne responsable des Marchés Publics invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « ***Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*** » de la Banque Africaine de Développement, (édition d'août 2020), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. La procédure de sélection sera la Méthode Fondé sur la Qualité et le Coût (SFQC). La liste restreinte comprendra un nombre minimum de cinq (05) et maximum de huit (08) firmes. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base du nombre d'expériences du cabinet/firme. En cas d'égalité, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expériences spécifiques sur financement de la BAD.

BON A LANCER

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat Permanent de la Personne responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (PRMP/MAEP) ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com, Avenue Jean Paul II 2è Étage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 01 21 30 04 10 ; de 08 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale tous les jours ouvrables.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées sous-pli fermé et rédigées en langue française et soumises en trois (03) exemplaires dont un (01) original, une (01) copie et une (01) copie sur clé USB à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05/08/2025.....à 10 heures précises et porter expressément la mention « Recrutement d'un bureau de contrôle et de surveillance des travaux des étangs et cages pour le compte du PROMAC » :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP,

A l'attention de Monsieur Florent HOUNYO, Personne responsable des marchés Publics. 2ème étage bâtiment B, en face de la Direction Général du Trésor et de la Comptabilité Publique à Cotonou,03 BP 2900 Cotonou, Tél (+229) 01 21-30-04-10/ 01 21 30 04 96, Fax : +229 01 21 30 03 26/01 21 30 68 98 Email : prmpmaep2019@yahoo.com.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présences des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après, salle de réunion du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sise à Cotonou, Avenue Jean Paul II 2ème étage du Bâtiment B, 03 BP 2900, République du Bénin, le 05/08/2025 à 10 heures 30 minutes (heure locale).

Cotonou, le 27/06/2025

La Personne Responsable

Florent HOUNYO
Personne Responsable
des Marchés Publics

Avis de demande de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Référence SIGMAP : F_DAAG_100346 BON A LANCER

Avis n° 013 /25/SONEB/DG/PRMP/DAAG/CCMP/SPMP/SSP

Objet : Acquisition de mobiliers de bureau en accord-cadre de deux ans par bon de commande

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics version n°3 de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 juin 2025.

2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son Budget et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Acquisition de mobiliers de bureau en accord-cadre de deux ans par bon de commande.

3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition de mobiliers de bureau en accord-cadre de deux ans par bon de commande.

Le marché est en lot unique et aucune variante ne sera prise en considération.

Ces fournitures sont à livrer au magasin central de la SONEB sis à Akpakpa dans un délai deux (02) mois au moins et de trois (03) mois au plus.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) **Pour les anciennes entreprises :**

      - Exigences technique et expérience :

         - Être une société de fourniture de mobilier de bureau ou équivalent justifiée par le Registre de commerce ou les statuts ;
         - Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins un (01) marché de *fourniture de mobilier de bureau* d'une valeur de trente-trois millions sept cent cinquante mille (33.750.000) FCFA HT au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) ;

         Seules, seront prises en compte, les références justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin de prestations similaires accompagnés des pages de garde et de signature des contrats y afférents signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes,

représentations ou organisations internationales au Bénin) ou des procès-verbaux de réception des marchés similaires.

- Exigences financières :
  - Soumission des états financiers certifiés pour les années 2022, 2023 et 2024 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
  - Avoir réalisé un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des années 2022, 2023 et 2024 égal au moins à soixante-sept millions cinq cent mille (67.500.000) Francs CFA.
  - Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de trois millions sept cent cinquante mille (3.750.000) FCFA au moins.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois (3) années d'existence :

BON A LANCER

- Exigences technique et expérience :
  - Être une société de fourniture de mobilier de bureau ou équivalent justifiée par le Registre de commerce ou les statuts;
  - fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (niveau BAC+3 en gestion commercial, marketing et action commercial ou équivalent ayant 5 ans minimum d'expérience globale et ayant géré au moins un (01) marché similaire d'une valeur de trente-trois millions sept cent cinquante mille (33.750.000) FCFA HT chacun au cours des 5 dernières années (2020 à 2024) ;

  On entend par marché similaire, ***la fourniture de mobiliers de bureau***

  Les qualifications du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae et copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

- Exigences financières :
  - disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de trois millions sept cent cinquante mille (3.750.000) FCFA au moins.
  - fournir la preuve (attestation et tableau de garanties) de l'assurance des risques professionnels (**responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum de quarante-neuf millions cinq cent mille (49.500.000) FCFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution du marché est de deux (02) ans et le délai d'exécution de chaque bon de commande et de deux (02) mois au moins et de trois (03) mois au

BON A LANCER

plus.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, prmp@soneb.bj , et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du.....10 JUIL 2025..... Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par boite postale. Cet avis peut être téléchargé sur le site www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le.....25 JUIL 2025.....à 9 heures 30 minutes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes le même jour, en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale de la SONEB à 10 heures.

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre cent cinquante mille (450.000) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 08 JUIL 2025

Hugues MEHOU
Personne responsable des marchés publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE*

Objet : Travaux de réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de Abomey-Ouidah-Pira-Allada-Agbanhizoun-Kouande-Banikora-Alafiarou-Glazoue-Houeyogbe-Sehoue-Grand Popo.

Référence SIGMAP : T_PCH_105421

Avis N°091/*PRMP/MCVT/PCH/S-PRMP du* 09-07-2025

Identification de la procédure : ***Appel d'Offres Ouvert National***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **27 Juin 2025**.

2. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds du budget national afin de financer *ses activités*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de Abomey-Pira-Allada-Agbanhizoun-Kouande-Banikora-Alafiarou-Glazoué-Houéyogbé-Sèhouè-Grand-Popo.**

3. Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de Abomey-Ouidah-Pira-Allada-Agbanhizoun-Kouande-Banikora-Alafiarou-Glazoué-Houéyogbé-Sèhouè-Grand Popo.**

Les travaux seront exécutés en **six (06) lots** :

LOT	DESIGNATIONS
Lot N°1 :	Réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse d'**Abomey et de Agbanhizoun.**
Lot N°2 :	Réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de **Ouidah, d'Allada et de Sèhoue**
Lot N°3 :	Réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de **Pira et de Kouandé**
Lot N°4 :	Réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de **Banikoara**
Lot N°5 :	Réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des

BON A LANCER
DNCMP / DLSP / MCVT

	sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de **Glazoué et Alafiarou**
Lot N°6 :	Réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et aménagement du site des sections communales des Eaux, Forêts et Chasse de **Houéyogbé et de Grand-Popo**

NB : Une entreprise peut soumissionner pour un ou l'ensemble des lots et se voir attribuer un ou l'ensemble des lots à condition de satisfaire de façon distincte aux critères de qualification définis pour chaque lot.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

A. Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique et expériences :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

a) Extrait du registre de commerce ou les statuts portant la mention du domaine d'activité (travaux de Bâtiments et Travaux Publics (BTP)) ;

b) Preuves deux (02) expériences similaires (attestation de bonne fin ou procès-verbal de réception appuyée de la copie simple du contrat (page de garde, page comportant le montant et la page de signature du contrat) ou bon de commande correspondant) réalisées au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours(2025) de montant chacun au moins égale à :

- lot N° 1 : quarante-un millions trois cent neuf mille cent (41 309 100) FCFA Hors Taxes ;
- lot N° 2 : cinquante millions trois cent cinquante-un mille cinq cent ((50 351 500) FCFA Hors Taxes ;
- lot N° 3 : trente-six millions trois cent vingt-neuf mille cent (36 329 100) FCFA Hors Taxes ;
- Lot N° 4 : vingt millions huit cent mille sept cent (20 800 700) FCFA Hors Taxes;
- Lot N° 5 : trente-neuf millions sept quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante (39 798 750) FCFA Hors Taxes
- Lot N° 6 : quarante-un millions trois cent soixante-huit mille cent cinquante (41 368 150) FCFA Hors Taxes

BON A LANCER
DCMP / DCMP / MCVT

c) Preuves de disponibilité des matériels (le matériel en propre doit être justifié par la carte grise, la facture normalisée ou simple selon l'année d'acquisition / le matériel en location doit être justifié par une promesse de location appuyées de la carte grise, la facture normalisée ou simple au nom du loueur et selon l'année d'acquisition) ci-après :

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Véhicule de liaison	01
2	Camion benne de 10 à 15 m3	01
3	Brouettes de chantier	04
4	Echelles métalliques	01

06

NB : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire du marché de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entrainera le rejet de l'offre du candidat concerné. La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux.

d) Preuves de disponibilité du personnel (Curriculum vitae daté et signé, diplôme, attestation de travail, carte nationale d'identité ou CIP en cours de validité/attestation de disponibilité) pour les postes ci-après :

- Directeur des travaux (Ingénieur de Conception en Génie-civil (BAC+5) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et deux expériences de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années);
- Conducteur de travaux (Technicien Supérieur en Génie-civil (BAC+3) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et deux expériences de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années);
- Chef chantier (Technicien en Génie-civil (BAC F4 ou DTI) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et deux expériences de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années)
- Responsable QHSE (Licence en environnement ou en géographie) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et une expérience de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années) accompagné d'un certificat QHSE.

e) Formulaire de renseignement sur le candidat conformément au modèle.

➢ **Capacité financière** :

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux critères de capacité financière ci-après :

a- Bilans (15 premières pages) des exercices 2022, 2023 et 2024 certifiés par la Direction Générale des Impôts (la page de certification doit être en originale ou en copie légalisée pour les certifications manuelle et en copie simple et lisible pour les certifications électroniques) ;

b- Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) :

- lot N° 1 : quatre-vingt-deux millions six cent dix-huit mille deux cent (82 618 200) FCFA Hors Taxes ;
- lot N° 2 : cent millions sept cent trois mille (100 703 000) FCFA Hors Taxes ;

BON A LANCER
07 DNCMP / DCMP / MCVT

- lot N° 3 : soixante-douze millions six cent cinquante-huit mille deux cent (72 658 200) FCFA Hors Taxes ;
- lot N° 4 : quarante-un millions six cent un mille quatre cent (41 601 400) FCFA Hors Taxes ;
- lot N° 5 : soixante-dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent (79 597 500) FCFA Hors Taxes.
- lot N° 6 : quatre-vingt-deux millions sept cent trente-six mille trois cent (82 736 300) FCFA Hors Taxes.

c- Capacité financière justifié par une attestation en original d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin:

- lot N° 1 : vingt-sept millions cinq cent trente-neuf mille quatre cents (27 539 400) F CFA;
- lot N° 2 : trente-trois millions cinq cent soixante-sept mille six cent soixante-sept (33 567 667) F CFA ;
- lot N° 3 : vingt-quatre millions deux cent dix-neuf mille quatre cents (24 219 400) F CFA;
- lot N° 4 : treize millions huit cent soixante-sept mille cent trente-trois (13 867 133) F CFA;
- lot N° 5 : vingt-six millions cinq cents trente-deux mille cinq cent (26 532 500) F CFA.
- lot N° 6 : vingt-sept millions cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent soixante-sept (27 578 767) F CFA.

COPIE ARCHIVE
DNCMP / DCMP / MCVT

B. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➢ **Capacité technique et expériences :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

a) Extrait du registre de commerce ou les statuts portant la mention du domaine d'activité (travaux de Bâtiments et Travaux Publics (BTP)) ;

b) Preuves de disponibilité des matériels (le matériel en propre doit être justifié par la carte grise, la facture normalisée ou simple selon l'année d'acquisition / le matériel en location doit être justifié par une promesse de location appuyées de la carte grise, la facture normalisée ou simple au nom du loueur et selon l'année d'acquisition) ci-après :

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Véhicule de liaison	01
2	Camion benne de 10 à 15 m3	01
3	Brouettes de chantier	04

4	Echelles métalliques	01

NB : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire du marché de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entrainera le rejet de l'offre du candidat concerné. La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux.

c) Preuves de disponibilité du personnel (Curriculum vitae daté et signé, diplôme légalisé, attestation de travail légalisée, copie de la carte nationale d'identité ou CIP en cours de validité/attestation de disponibilité) pour les postes ci-après :

- Directeur des travaux (Ingénieur de Conception en Génie-civil (BAC+5) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et trois expériences de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années);
- Conducteur de travaux (Technicien Supérieur en Génie-civil (BAC+3) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et trois expériences de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années);
- Chef chantier (Technicien en Génie-civil (BAC F4 ou DTI) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et trois expériences de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années)
- Responsable QHSE (Licence en environnement ou en géographie) ou équivalent, ayant cinq années d'expériences générales et une expérience de travaux de construction/réhabilitation de bâtiments au cours des cinq dernières années accompagné d'un certificat QHSE.

d) Formulaire de renseignement sur le candidat conformément au modèle.

➢ **Capacité financière** :

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux critères de capacité financière ci-après :

a- Bilan d'ouverture et états financiers des années d'exercice certifiés par la Direction Générale des Impôts (la page de certification doit être en originale ou en copie légalisée pour les certifications manuelle et en copie simple et lisible pour les certifications électroniques) ;

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

NB: le chiffre d'affaire moyen, la capacité financière et l'assurance des risques professionnels sont cumulatifs.

b- Capacité financière justifié par une attestation en original d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin:

- lot N° 1 : vingt-sept millions cinq cent trente-neuf mille quatre cents (27 539 400) F CFA;
- lot N° 2 : trente-trois millions cinq cent soixante-sept mille six cent soixante-sept (33 567 667) F CFA ;
- lot N° 3 : vingt-quatre millions deux cent dix-neuf mille quatre cents (24 219 400) F CFA;
- lot N° 4 : treize millions huit cent soixante-sept mille cent trente-trois (13 867 133) F CFA;
- lot N° 5 : vingt-six millions cinq cents trente-deux mille cinq cent (26 532 500) F CFA.
- lot N° 6 : vingt-sept millions cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent soixante-sept (27 578 767) F CFA.

c- Assurance de risque professionnel justifié par une attestation en original délivrée par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin ou ayant son correspondant au Bénin:

- lot N° 1 : quatre-vingt-quinze millions dix mille neuf cent trente (95 010 930) FCFA;
- lot N° 2 : cent quinze millions huit cent huit mille quatre cent cinquante (115 808 450) F CFA ;
- lot N° 3 : quatre-vingt-trois millions cinq cent cinquante-six mille neuf cent trente (83 556 930) F CFA;
- lot N° 4 : quarante-sept millions huit cent quarante-et-un mille six cent dix mille (47 841 610) F CFA;
- lot N° 5 : quatre-vingt-onze millions cinq cent trente-sept mille cent vingt-cinq (91 537 125) F CFA.
- lot N° 6 : quatre-vingt-quinze millions cent quarante-six mille sept cent quarante-cinq (95 146 745) F CFA.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **six (06) mois pour chacun des lots.**

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis au 1er étage du Bâtiment de l'Ex DPP du Ministère du Cadre de Vie et des Transport ou prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, **sis au 1er étage de l'ex Bâtiment de la DPP, 01 Boîte 3621 Cotonou, E-mail :** myacobi@gouv.bj et sprmpmcvdd@gmail.com, **Tél. : (229) 21 31 81 45 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes tous les jours ouvrables.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ...14/07/... 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 1er étage de l'ex Bâtiment de l'ex DPP du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du développement durable, 01 Boîte postale 3621 Cotonou, courriel : sprmpmcvdd@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL ou TOP CHRONO. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transport en charge du Développement Durable au plus tard le ..05/08/..... 2025 à 10 heures 00 mn, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après salle de réunion de la Direction Générale de Construction et de l'Habitat bâtiment Ozone du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable sis à Ganhi , Tél : 21 3129 12, le 05/08/2025 à 10 heures 30 mn, heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lots	Montant soumission (Francs CFA)
Lot N°1	826 182
Lot N°2	1 007 030
Lot N°3	726-582
Lot N°4	416 014
Lot N°5	795 975
Lot N°6	827 363

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres appuyé de la copie légalisée de l'attestation d'identification en qualité de MPME ;

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 09-07- 2025

La Personne responsable des marchés publics,

Personne Responsable des Marchés Publics

Michel Kouèssi YACOBI

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

PROMAC
PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE ET DE COMPETITIVITE DES CHAINES DE VALEUR DE LA PECHE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
fem
01 BP 383 Cotonou -Bénin
Tél : +229 41 29 22 66
Courriel : maep.promac@gouv.bj
www.agriculture.gouv.bj

REPUBLIQUE DU BENIN

.*.*.*.*.*.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

.*.*.*.*.*.*.

PROJET DE PROMOTION DE L'AQUACULTURE ET DE COMPETITIVITEDES CHAINES DE VALEUR DE LA PÊCHE (PROMAC)

.*.*.*.*.*.*.*.

Avis N° 174 /MAEP/PRMP/PROMAC/S-PRMP du 27/06/2025

Recrutement d'un cabinet pour une étude socio-économique et technique de base pour la réalisation et l'exploitation d'un village aquacole de différentes superficies dans les écosystèmes du Bénin (5 ha, 10 ha, 15ha, 25ha et 50ha)

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 19/06/2025
Pour Lancement de l'Avis

Source de financement : Budget National

Imputation budgétaire : 038001011 000360001000000 1 0422 2119

BON A LANCER

JUIN 2025

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
Le Délégué MAEP
M. Maurice Armel Rodolphe SOSSOU II.

MAEP
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 19/06/2025
Nom : KOUBOGNI
Prénoms : Chrodely
Signature

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le :

Pour les prestations de : *Recrutement un cabinet pour une étude socio-économique et technique de base pour la réalisation et l'exploitation d'un village aquacole de différentes superficies dans les écosystèmes du Bénin (5 ha, 10 ha, 15ha, 25ha et 50ha).*

Avis à manifestation d'intérêt N° : *PI_PROMAC_109888*

Source de financement : *Budget National*

BON A LANCER

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 038001011 000360001000000 1 0422 2119

Accord de prêt : *Non applicable*

JUIN 2025

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Projet de Promotion de l'Aquaculture et de la Compétitivité des Chaînes de Valeur de la Pêche (PROMAC)

Objet : Recrutement un cabinet pour une étude socio-économique et technique de base pour la réalisation et l'exploitation d'un village aquacole de différentes superficies dans les écosystèmes du Bénin (5 ha, 10 ha, 15ha, 25ha et 50ha)

Référence du marché : *PI_PROMAC_109888*

Avis N° 014 */MAEP/PRMP/PROMAC/S-PRMP du* 27/06/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ..... 2025.
2. Le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer le Projet de Promotion de l'Aquaculture et de Compétitivité des Chaînes de Valeur de la Pêche (PROMAC), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le recrutement un cabinet pour une étude socio-économique et technique de base pour la réalisation et l'exploitation d'un village aquacole de différentes superficies dans les écosystèmes du Bénin (5 ha, 10 ha, 15ha, 25ha et 50ha).
3. Les prestations comprennent la réalisation une étude socio-économique et technique de base pour la réalisation et l'exploitation d'un village aquacole de différentes superficies dans les écosystèmes du Bénin (5 ha, 10 ha, 15ha, 25ha et 50ha). Les prestations sont en lot unique.

BON A LANCER

Les services prévus au titre du contrat sont :

L'objectif de la mission est de réaliser une étude socio-économique et technique de base pour la réalisation et l'exploitation d'un village aquacole de différentes superficies pour les étangs (5 ha, 10 ha, 15ha, 25ha,50ha, 70ha, 100ha) ou avec différents volumes pour les cages flottantes dans les écosystèmes du Bénin. Spécifiquement, il s'agira pour le Bureau d'Etudes de :

- Faire un état des lieux des grandes infrastructures de production et des chaines de valeur ajoutées de l'aquaculture au Bénin et à l'international ;
- faire une caractérisation des zones d'installation des villages aquacoles ;
- faire une analyse technique, économique, financière et sociale des villages aquacoles déjà installés ou des pratiques piscicoles au Bénin et à l'international ;
- étudier les impacts sociaux et environnementaux de l'installation des villages en fonction des types d'infrastructures (étangs, cages flottantes) ;

- analyser la faisabilité sociale, financière et économique des villages aquacoles/aquapôles (compétitivité, rentabilité, contribution à l'économe nationale, etc.) en fonction des types d'infrastructures (étangs, cages flottantes) ;
- faire une analyse des risques et de durabilité des villages aquacoles/aquacoles ;
- proposer un modèle ou des modèles de villages aquacoles en fonction des types d'infrastructures (étangs, cages flottantes ...), des superficies, des volumes et des caractéristiques socioéconomiques ;
- Proposer un plan de mise en œuvre assorti de mécanisme de gestion et d'exploitation de chaque modèle proposé.

BON A LANCER

4. Le délai de réalisation des missions est de quarante-cinq (45) jours, étalé sur trois (03) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : ***la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)***.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Grille d'évaluation

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (conduite des études, planification, études économique)	[10]	- Inscription au RCCM ou les Statuts =10 pts - Non inscription au RCCM ou les Statuts = 00 pts	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des études BTP, études socio-économique, planification au cours des 05 dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) « dix (10) expériences »	[25]	Pour les anciens cabinets/firmes, disposer de dix (10) expériences au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) prouvées par dix (10) attestations de bonne fin d'exécution (une attestation/une expérience acquise) : Deux virgules cinq (2,5) pts par expérience justifiée. Pour les cabinets/firmes naissants et ce qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence disposer d'un personnel d'encadrement technique constitué d'un (01) expert agroéconomiste niveau BAC + 5 en agronomie, agroéconomie, socio-économie, économie, statistique et économétrie et justifiant d'une expérience de sept (07) ans dans la conception et l'exécution de projets similaires dans le secteur agricole dont au moins une (01) en particulier sur le développement des chaines de valeur poissons, agro-business (pêche et aquaculture), la rédaction des plans d'affaire et dans la planification. Les sept années d'expérience pour le personnel d'encadrement sont comptées à partir de la première attestation de travail ou de bonne fin d'exécution - Sept (07) années d'expérience 25 points - Cinq (05) années d'expérience 20 points - Moins de cinq (05) années	• ***Pour les anciens cabinets/ firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (CV, diplôme et attestations de travail ou de bonne fin d'exécution).

BON A LANCER

		d'expérience 00 point	
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des études de faisabilité technique et économique au cours des cinq (5) dernières années « cinq (05) expériences »	[50]	Pour les anciens cabinet/firmes, disposer de cinq (05) expérience expériences spécifiques dans le domaine des études socio-économique et technique de base au cours des cinq (05) dernières années : Dix (10) pts par expérience justifiée Pour les cabinets/firmes naissants et ce qui n'ont pas encore trois (03) ans d'expérience disposer d'un personnel d'encadrement technique constitué d'un (01) expert agroéconomiste niveau BAC + 5 en agronomie, agroéconomie, socio-économie, économie, statistique et économétrie et justifiant d'une expérience de sept (07) ans dans la conception et l'exécution de projets similaires dans le secteur agricole dont au moins une (01) en particulier sur le développement des chaines de valeur poissons, agro-business (pêche et aquaculture), la rédaction des plans d'affaire et dans la planification. Les sept années d'expérience pour le personnel d'encadrement sont comptées à partir de la première attestation de travail ou de bonne fin d'exécution - Sept (07) années d'expérience 50 points ; - Cinq (05) années d'expérience 30 points ; Moins de cinq (05) années d'expérience 00 points.	• Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (CV, diplôme et attestations de travail ou de bonne fin d'exécution). BON A LANCER
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- Présentation du cabinet = 2,5 pts - Absence de présentation = 00 pt - Organigramme = 2,5 pts - Absence d'organigramme = 00 pt	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme.
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	**-un expert agroéconomiste** : titulaire d'un diplôme d'étude supérieure ou universitaire (Bac+5) en agronomie, agroéconomie, socio-	Liste du personnel et copie simple des diplômes, copie du CV et copie des attestations de travail ou de

		économie, économie, statistique, économétrie avec une expérience avérée d'au-moins cinq (05) ans dans la conception et l'exécution de projets similaires de préférence dans le secteur agricole dont au moins une (01), en particulier sur le développement des chaines de valeur poissons, agro-business (pêche et aquaculture), la rédaction des plans d'affaire et dans la planification stratégique ; -Un expert en pêche et aquaculture : titulaire d'un diplôme d'étude supérieure ou universitaire (Bac+5) en sciences halieutiques, disposant d'une expérience d'au-moins cinq (05) ans dans le domaine de la formulation des programmes et projets dans les secteurs de pêche et de l'aquaculture y compris des chaines de valeurs de poissons de pêche de collecte et de l'aquaculture, les enjeux de la pêche dans la sous-région et au Bénin, la gestion des nouvelles technologies et systèmes d'aménagement de l'aquaculture (écloseries, provenderies, gestion écosystémiques, économie bleue, certification des semences et intrants) et l'évaluation économique des fermes piscicoles (centres d'alevinage, provenderies, unités de production de poissons de tables, unités de conservation et de transformation, les activités connexes à la pêche et aquaculture) et des produits de pêche et de l'aquaculture ; -Un spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale : titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 5 au moins en sociologie, études de développement, agro sociologie, environnement ou disciplines	service fait

BON A LANCER

		assimilées), ayant des compétences avérées en sauvegarde environnementale et sociale ; -Un expert en Génie Rural : titulaire d'un diplôme d'étude supérieure ou universitaire (Bac+5) en Génie Rural ou domaines connexes, disposant d'une expérience d'au-moins cinq (05) ans dans le domaine des aménagements hydroagricoles et maitrise de l'eau Liste de personnel conforme aux profils demandés = 02 pts Copie de diplôme, CV et attestations de travail et de service fait fournis = 08 pts	BON A LANCER
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-quinze (75) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques d'étude de faisabilité technique et économique sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (PRMP/MAEP) ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com, et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : Avenue Jean Paul II 2è Étage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21 30 04 10 ; de 08 heures à 12 heures 30 minutes heure locale GMT + 1 et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale GMT + 1 tous les jours ouvrables.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernière candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 10/07/2025 Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Avenue Jean Paul II 2è Étage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : Non applicable* ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées **en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version**

électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible, à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (PRMP/MAEP) ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com, Avenue Jean Paul II 2è Étage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21 30 04 10 au plus tard le 24/07/2025 à 10 heures précises heures locale GMT + 1. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

NB : Les manifestations d'intérêt envoyées par mail ne seront pas prises en comptes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de réunion du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sise à Cotonou, Avenue Jean Paul II 2ème étage du Bâtiment B, 03 BP 2900, République du Bénin le 24/07/2025 à 10 heures 30 minutes heure locale GMT + 1.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision *de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Cotonou, le 27/06/2025

La personne responsable des marchés publics

Florent HOUNYO

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

BON A LANCER

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

A 4 9 2 5

BP 362 Cotonou
+229 21 31 22 89 / 21 31 29 96
e-mail. : abssabenin@yahoo.fr
www.agriculture.gouv.bj/abssa

ABSSA

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres (relance)

Objet : Acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025.

Référence SIGMaP : *F_DLCSSA_109450*

AAOON n° : ..011...*-2025/PRMP/ABSSA/MAEP/APRMP/SPRMP du* ..10.07.2025

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS (ABSSA)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la première version du plan de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), publié sur le portail web des marchés publics le *24 avril 2025*.
2. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) *a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds *du Budget National*, afin de financer *son fonctionnement* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025.

   Bon à lancer
3. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025 en un lot unique.

   Les variantes ne seront pas prises en considération.

   Ces fournitures doivent être livrées à la Direction du Laboratoire du Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (DLCSSA).
4. La participation à cet appel d'offres national ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ou à son secrétariat,** Email : secretariatprmpabssa@gmail.com /

prmpabssa@gmail.com et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres au secrétariat de la PRMP du lundi au vendredi, aux heures suivantes : de 8 H à 12H 30 et de 14H à 17H30 à l'adresse suivante : **ABSSA sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, bureau 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71.**

6. Le délai de livraison est de **cent vingt (120) jours** après la notification au fournisseur de l'ordre de service de démarrer l'exécution du marché.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- *Exigences techniques et expériences :*

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, visées au point 2 du présent avis prouvé par le registre de commerce ou les statuts (**Originaux ou copies légalisées**) ;

NB : Il ne sera pas tenu compte de toute activité de prestations diverses et ou de commerce général.

- Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire en cours de validité à la date de dépôt des offres et pendant la période d'exécution du contrat, délivrée par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**) ;
- Avoir exécuté avec satisfaction au cours des **cinq (05) dernières années (2024 ; 2023 ; 2022 ; 2021 et 2020) et de l'année en cours (2025), deux (02) marchés similaires** de montant HT au moins égal à **cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA**, justifiés par les **attestations de bonne fin d'exécution légalisées /PV de réception définitive** signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration Publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, assorties des contrats (**page de garde, page de signature et pages portant le montant**) ou des bons de commande (**Originales ou copies légalisées**).

NB : On entend par marché similaire :

- ✓ Un marché d'acquisition et ou de livraison de produits chimiques et ou des réactifs, des consommables de laboratoire, des solvants et des standards de laboratoire ;

Bon à lancer

✓ La similitude portera sur la nature, le montant, la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des prestations.

- *Exigences financières :*

✓ Pour les entreprises ayant plus de trois (03) années d'expériences, fournir les **états financiers certifiés par la DGI et légalisés au tribunal (au niveau des pages de certifications)** des trois (03) derniers exercices (2024, 2023 et 2022) ;

✓ Disposer d'avoir liquide hors taxe (HT) sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de cinquante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (**55 084 746**) FCFA, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière (**Original**) agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin ;

✓ Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen hors taxe (HT) au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) au moins égal à **cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA**, justifié par les **états financiers certifiés par la DGI et légalisés au tribunal** des trois (03) derniers exercices (2024, 2023 et 2022) fournis dans l'offre.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Bon à lancer

- *Exigences techniques et expériences :*

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, *justifié* par le registre de commerce ou les statuts (**Originaux ou copies légalisées**) ;

NB : Il ne sera pas tenu compte de toute activité de prestations diverses et ou de commerce général.

- Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire en cours de validité à la date de dépôt des offres et pendant la période d'exécution du contrat, délivrée par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**) ;
- Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification : avoir BAC + 2 *en chimie, biochimie, biologie, microbiologie, biotechnologie alimentaire ou tous autres diplômes équivalents* avec au moins cinq (05) années d'expérience générale à partir de l'année 2020 et deux (02) expériences similaires (montant des deux (02) marchés égal au moins à une fois le montant prévisionnel HT du marché, soit cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA , justifié par le

(CV), le diplôme et les attestations de bonne fin d'exécution (pour les expériences similaires) et de travail (pour les expériences générales) (**en original ou en copies légalisées**).

- *Exigences financières :*

- Disposer d'avoir liquide hors taxe (HT) sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de cinquante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (**55 084 746**) FCFA, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin **(Original) ;**
- Fournir leur bilan d'ouverture et /ou les états financiers certifiés et légalisés de leurs années d'existence (**certifiés par la DGI et légalisés au tribunal au niveau des pages de certification**) ;
- Fournir la preuve valide de l'assurance risques professionnels de montant hors taxe (HT) égal au moins à cent vingt et un million cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (121 186 441) FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'Offres complet à compter du ...14 Juillet 2025... Le dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, bureau 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71**. Le dossier d'Appel d'Offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. **Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics**.

   Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir : **un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en un fichier unique et accessible de l'original de l'offre**

Bon à lancer

sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, bureau 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71**, Email : secretariatprmpabssa@gmail.com /prmpabssa@gmail.com au plus tard, le 24 juillet 2025, à **10 heures 00 minute** (heure locale GMT + 1).

NB :

- ✓ **La circulaire de l'ARMP N°2024-005/ARMP/SP/DRR-A/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, de fournitures et services en République du Bénin, fait partie intégrante du présent dossier d'appel à concurrence.**
- ✓ **La clé USB du soumissionnaire devra comporter trois (03) fichiers à savoir :**
  - **L'offre (technique et financière) en un fichier unique ;**
  - **La garantie de soumission ;**
  - **Le formulaire de renseignements relatifs à la candidature et ses annexes.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Bon à lancer

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 1er étage de l'immeuble** à **10 *heures 30 minutes*** *(heure locale GMT + 1), le* ...24 juillet.....*2025.*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **d'un million cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (1 101 695) FCFA** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'Appel d'Offres. **Le statut de la micro, petite et moyenne entreprise sera prouvé par la fourniture d'une attestation d'identification comme telle, délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). La non-production de cette attestation entraîne le rejet de l'offre.**

12. Les offres devront demeurer valides pendant une période de *quatre-vingt-dix (90) jours* calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Bon à lancer

Cotonou, le 10-07-2025

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS
Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
La PRMP

Aolou SIDI
Personne Responsable
des Marchés Publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE

Objet :
Acquisition de tablette de collecte des données pour la santé communautaire.

Référence SIGMAP de l'appel d'offres : *F_SRHR_108944*

Avis n° 030...MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du...09/07/2025.....

1- Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite au plan de passation des marchés publics du ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***15 mai 2025 (3ème version).***

2- Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de la **Fondation Buffet**, afin de financer les activités de **l'initiative SRHR** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de tablette de collecte des données pour la santé communautaire.**

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/PRMP

3- Le Ministre de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des tablettes de collecte des données pour la santé communautaire en lot unique. Les variantes seront prises en considération.

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) aux heures ouvrées de l'Administration publique (**08h00 à 12h30 et 14H00 à 17h30 (heure locale GMT+1)** du lundi au vendredi).

6- Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45) jours au plutôt et de quatre-vingt-dix (90)** jours au plus tard à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les tablettes délivrées par l'Autorité contractante au titulaire du marché.

7- **Les exigences en matière de qualification sont :**

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison des matériels et équipements informatique, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'une autorisation du fabricant ou d'une autorisation du distributeur + copie du partenariat du fabricant ou attestation du distributeur agrée ;
- Un document attestant le service après-vente sur les tablettes
- Fournir la preuve d'avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ainsi que l'année en cours, au moins un (01) marché similaire de montant au moins égal à **cent millions (100.000.000) F CFA Hors Taxes**, justifié chacun par les copies légalisées des attestations de bonnes fin d'exécutions assorties des contrats (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples) ou par des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer du personnel-clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;

***NB** : On entend par marché similaire, les marchés relatifs à l'acquisition des matériels et équipements informatique de montant hors taxes au moins égale à cent millions (100.000.000) FCFA.*

- **Capacité financière** :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) de montant **hors taxe** au moins égal à **cent millions (100.000.000) F CFA** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

ou

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin à hauteur de **soixante-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six (66.666.666) F CFA.**

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison des matériels et équipements informatique, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'une autorisation du fabricant ou d'une autorisation du distributeur + copie du partenariat du fabricant ou attestation du distributeur agrée ;

- Un document attestant le service après-vente sur les tablettes ;
- Disposer du personnel-clé et d'un personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification »

- **Capacité financière :**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2 ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six (66.666.666) F CFA HT** justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.
- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité à hauteur de **cent dix millions (110.000.000) F CFA,** justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du Dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – **email : sante.prmp.@gouv.bj bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes GMT** à compter du ..10/07/2025..... Le Dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le ..07/08/2025..... **à 10 heures 00 minute (heure locale GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est Éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et

date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : « En tout état de cause, la présentation des plis doit respecter les dispositions rappelées par la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/ DRR-AT/ SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin »

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin au plus tard le 07/08/2025 2025 à **10 heures 30 minute (heure locale GMT+1).**

11-Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'**un million (1.000.000) F CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 09/07/2025

MINISTERE DE LA SANTE • CABINET • La PRMP • Personne Responsable des Marchés Publics

Bernice A. Grâce HODONOU

La Personne responsable des marchés publics

BON A LANCER

DNCMP/DCMP/MS

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE

Objet :
Acquisition d'échographe portatif au profit des formations sanitaires, d'équipements et outils de travail au profit de l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine par INITIATIVE SRHR

Référence SIGMAP de l'appel d'offres : ***F_SRHR_110574***

Avis n° 031.....MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du.....09/07/2025

1- Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite au plan de passation des marchés publics du ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***15 mai 2025 (3ème version)***

2- Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de la **Fondation Buffet**, afin de financer les activités de **l'initiative SRHR** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition d'échographe portatif au profit des formations sanitaires, d'équipements et outils de travail au profit de l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine par INITIATIVE SRHR**.

3- Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des échographe portatif au profit des formations sanitaires, des équipements et outils de travail au profit de l'Agence Nationale de Transfusion Sanguine par INITIATIVE SRHR en lot unique dont l'évaluation des offres se fera par article. Les variantes seront prises en considération ;

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) aux heures ouvrées de l'Administration publique (**08h00 à 12h30 et 14H00 à 17h30 (heure locale GMT+1)** du lundi au vendredi).

6- Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45) jours au plutôt et de quatre-vingt-dix (90)** jours au plus tard à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les équipements et outils de travail délivré par l'Autorité contractante au titulaire du marché.

7- **Les exigences en matière de qualification sont :**

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison des équipements et matériels médicaux, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir l'autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par le Ministère de la Santé en cours de validité ;
- Fournir l'autorisation du fabricant ou l'autorisation du distributeur agréé + copie du certificat de partenariat du fabricant ou attestation du distributeur ;
- Fournir un document attestant le service après-vente sur les articles ;
- Fournir la preuve d'avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ainsi que l'année en cours, au moins un (01) marché similaire de montant au moins égal à **deux cent soixante-quinze millions (275.000.000) F CFA Hors Taxes**, justifié chacun par les copies légalisées des attestations de bonnes fin d'exécutions assorties des contrats (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples) ou par des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer du personnel-clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;

NB : On entend par marché similaire, les marchés relatifs à l'acquisition d'équipements médicaux de montant hors taxes au moins égal à deux cent soixante-quinze millions (275.000.000) FCFA.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

- **Capacité financière** :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) de montant **hors taxe** au moins égal à **deux cent soixante-quinze millions (275.000.000) F CFA** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin à hauteur de **cent quatre-vingt-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (183.333.333) F CFA HT.**

b) **Pour les entreprises naissantes :**

- **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison des équipements et matériels médicaux, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir l'autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par le Ministère de la Santé en cours de validité ;
- Fournir l'autorisation du fabricant ou l'autorisation du distributeur agréé + copie du certificat de partenariat du fabricant ou attestation du distributeur ;
- Fournir un document attestant le service après-vente sur les articles ;
- Disposer du personnel-clé et d'un personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification »

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

- **Capacité financière :**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2 ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **cent quatre-vingt-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (183.333.333) F CFA HT** justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.
- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité à hauteur de **trois cent deux millions cinq cent mille (302.500.000) F CFA,** justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du Dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – **email : sante.prmp.@gouv.bj bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes GMT** à compter du 10/07/2025..... Le Dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé **(bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le ..08/09/2025..... **à 10 heures 00 minute (heure locale GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est Éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : « En tout état de cause, la présentation des plis doit respecter les dispositions rappelées par la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/ DRR-AT/ SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin »

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin au plus tard le..08/09/2025. 2025 à **10 heures 30 minute (heure locale GMT+1).**

11-Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **deux millions sept cent cinquante mille (2.750.000) F CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 05/07/2025

MINISTÈRE DE LA SANTÉ • CABINET • La PRMP Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

Bernice A. Grâce HODONOU
La Personne responsable des marchés publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : **COMMUNE DE MATERI**

Objet : ***Travaux de construction en BTC de (15) hangars, du bloc administratif, de toilettes plus local gérant, de (04) blocs de boutiques avec et sans toilette, réhabilitation d'ouvrages existants, du portique d'entrée, de la guerite et de la clôture (hauteur 1,80m et longueur 521ml), du parking et démolition des ouvrages précaires, dans le marché de Tantéga, commune de Matéri.***

Référence SIGMAP : **T_ST_102400**

Avis N° : 64-3/127/ MCM-PRMP-SPMP du 18 Avril 2025

Identification de la procédure : ***APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AOON)***

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Matéri *publié* sur le portail web des marchés publics du Bénin version 2 en date du *05 juin 2025*.

2. La Commune de Matéri a *obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2025* des fonds *de* ***FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT ET DE PDIEM*** afin de financer le Projet des infrastructures Marchandes dans la commune, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des **Travaux de *construction en BTC de (15) hangars, du bloc administratif, de toilettes plus local gérant, de (04) blocs de boutiques avec et sans toilette, réhabilitation d'ouvrages existants, du portique d'entrée, de la guerite et de la clôture (hauteur 1,80m et longueur 521ml), du parking et démolition des ouvrages précaires, dans le marché de Tantéga, commune de Matéri repartir en sept (07) lots.***

3. La mairie de Matéri sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction en BTC de (15) hangars, du bloc administratif, de toilettes plus local gérant, de (04) blocs de boutiques avec et sans toilette, réhabilitation d'ouvrages existants, du portique d'entrée, de la guerite et de la clôture (hauteur 1,80m et longueur 521ml), du parking et démolition des ouvrages précaires, dans le marché de Tantéga, commune de Matéri repartis en sept (07) lots** :

Lot1 : ***Construction en BTC de (07) hangars*** *(hangar de vente tchoukoutou, hangar de vente de divers, etc)* ***dans le marché de Tantéga, commune de Matéri***

Lot2 : ***Construction en BTC de (08) hangars*** *(hangar de vente de cereales, hangar de vente de mouton)* ***dans le marché de Tantéga, commune de Matéri ;***

BON A LANCER

Lot3 : ***Construction en BTC du bloc administratif d'une (01) de toilettes plus local gérant dans le marché de Tantéga, commune de Matéri***

Lot4 : ***construction en BTC de (02) blocs de boutique avec toilette dans le marché de Tantéga, commune de Matéri***

Lot5 : ***Construction en BTC de (02) blocs de boutique sans toilette et réhabilitation d'ouvrages existants dans le marché de Tantéga, commune de Matéri ;***

Lot 6 : ***Construction en BTC de du portique d'entrée, de la guerite et de la clôture (hauteur 1,80m et longueur 521ml) dans le marché de Tantéga, commune de Matéri,***

Lot 7 : Construction du parking et démolition des ouvrages précaires dans le marché de Tantéga, commune de Matéri.

Un candidat peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire dès lors que ce dernier dispose distinctement des capacités techniques et financières requises permettant d'exécution desdits lots.
Lorsqu'un soumissionaire est classé premier sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois pour défauts de preuves de qualification distinctes, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant de son suivant immédiat et son montant est le plus élevé.
En cas d'égalité le marché sera attribué au candidat ayant plus d'expériences dans la construction en BTC. Les variantes techniques ne seront pas prises en comptes.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences :**

  - Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts.

  - Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (**2020, 2021, 2022, 2023 et 2024**) ou de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de construction spécifique en BTC, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin ou des procès verbaux de réception, assortis des contrats (pages de garde, de signature et pages portant le montant en copies simple) signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, societé ou offices de l'Etat ou mixtes, représentation ou organisation internationnales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les montants par marché similaire sont au moins égaux à :

    Lo1 : Quatre-vingt-neuf millions **(89 000 000) FCFA hors taxes**
    Lot2 : Cent quarante millions **(140 000 000) FCFA HT**
    Lot3 : Soixante-quinze millions **(75 000 000) FCFA HT**

Lot4 : Cent dix millions (110 000 000) FCFA HT
Lot5 : Cent vingt millions (120 000 000) FCFA HT
Lot6 : Soixante-quatre millions (64 000 000) FCFA HT
Lot7 : Soixante-six millions (66 000 000) FCA HT,
NB : les marchés similaires à prendre en compte :
Pour les lots 1 à 5 toute construction en BTC avec toiture
Pour les lots 6 et 7 toutes construction en BTC

- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification

- Disposer du matériel conforme à celui indiqué aux point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification

- **Capacité financière** :

- Avoir réalisé au cours des année 2022, 2023 et 2024 un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de construction, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. Les montants des chffres d'affaires des différents lots sont égaux à :

Lot1 : **Cent douze millions (112 000 000) FCFA**

Lot2 : Cent soixante-seize millions (176 000 000) FCFA

Lot3 : Quatre-vingt-quatorze mille (94 000 000) FCFA

BON A LANCER

Lot4 : Cent trente-huit millions (138 000 000) FCFA

Lot5 : Cent cinquante millions (150 000 000) FCFA

Lot6 : Quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA

Lot 7 : Quatre-vingt-quatre millions (84 000 000) FCFA

NB : Pour être attribuatire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires moyen annuel doit être égal à la somme des montants exigés pour les lots dont le soumissionnaitres est pressenti attributaire.

- Disposer d'avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agrée en République du Benin ou ayant un correspondant au Bénin. Les montants des capacités de financement des différents lots sont égaux à :

Lot1 : Trente un millions deux cent sept mille six cent cinquante-quatre **(31 207 654) FCFA** ;

Lot2 : Quarante-neuf millions cent trente-sept mille quatre cent trente-cinq **(49 137 435)** FCFA ;
Lot3 : Vingt-six millions deux cent quatre-vingt-treize mille neuf cent trente-huit **(26 293 938) FCA ;**
Lot 4 : Trente-huit millions trois cent quarante-trois mille trois cent trente-quatre **(38 343 334) FCFA ;**
Lot 5 : Quarante-un millions huit cent soixante-quatre mille neuf cent quarante-six **(41 864 946) FCFA ;**
Lot 6 : Vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-onze mille neuf cent trente-cinq **(22 291 935) FCFA ;**
Lot 7 : Vingt-Trois millions trois cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-quatre **(23 374 884) FCFA ;**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Capacité technique et expériences :**

Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts.

Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification

Disposer du matériel conforme à celui indiqué aux point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification

BON A LANCER

- **Capacité financière :**

Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celle qui n'ont pas encores trois années existance fourniront les états fianancier de leurs années d'existence dans les formes prescrites aux point 1 de l'annexe A-3-2.

Disposer d'avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agrée en République du Benin ou ayant un correspondant au Bénin. Les montants des capacités de financement des différents lots sont égaux à :

Lot1 : Trente un millions deux cent sept mille six cent cinquante-quatre **(31 207 654) FCFA** ;
Lot2 : Quarante-neuf millions cent trente-sept mille quatre cent trente-cinq **(49 137 435)** FCFA ;
Lot3 : Vingt-six millions deux cent quatre-vingt-treize mille neuf cent trente-huit **(26 293 938) FCA ;**
Lot 4 : Trente-huit millions trois cent quarante-trois mille trois cent trente-quatre **(38 343 334) FCFA ;**
Lot 5 : Quarante-un millions huit cent soixante-quatre mille neuf cent quarante-six **(41 864 946) FCFA ;**
Lot 6 : Vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-onze mille neuf cent trente-cinq **(22 291 935)** FCFA ;

Lot 7 : Vingt-Trois millions trois cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-quatre **(23 374 884) FCFA ;**

Fournir par lot une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile professionnelle indiquant l'objet du lot et d'un montant minimum de :

Lot1 : Cent sept millions si cent soixante-six mille quatre-cent cinq **(107 666 405) FCFA ;**
Lot 2 : Cent soixante-neuf millions cinq cent vingt-quatre-mille cent cinquante-un **(169 524 151) FCFA ;**
Lot 3 : Quatre-vingt-dix millions sept cent quatorze mille quatre-vingt-six **(90 714 086) FCFA ;**
Lot4 : Cent-trente-deux millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent un **(132 284 501) FCFA ;**
Lot 5 : Cent quarante-quatre millions quatre cent trente-quatre mille soixante-trois **(144 434 063) FCAF ;**
Lot 6 : soixante-seize millions neuf cent sept mille cent soixante-seize **(76 907 176) FCFA ;**
Lot 7 : Quatre-vingt millions six cent quarante-trois mille trois cent quarante-neuf **(80 643 349) FCFA.**
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois pour chaque lot.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur **Bagoudou Hermann OROU D. B, Personne Responsable des marché Publics,** Email : prmpmateri@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanant des Marchés Publics (SPMP) de la Mairie de Matéri sise à l'étage à l'aile gauche troisième bureau à gauche de l'hôtel de ville de Matéri de 8h00 à 12h30mn dans la matinée et de 14h à 17h30mn dans l'après-midi **heures locales (GMT+1)** à compter du **10/juillet/2025**

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **10 juillet 2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics ***sis à l'étage à l'aile gauche troisième bureau à gauche de l'hôtel de ville de Matéri***. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste pour l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF« **accessible, lisible et en un fichier unique**», le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'hôtel de ville de la mairie de Matéri sis au rez-de chaussée Tél 01 97 59 00 20 / 01 94 38 27 85**, au plus tard le ...31.....juillet.....**2025** à 10heures 00 locales *(GMT+1)*. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après salle de conférence de la mairie de Matéri sis au rez-de chaussée le ...31.....juillet..**2025 à 10heures 30minutes heures locales *(GMT+1)***.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot1 : Un million cent quatre mille sept cent cinquante-un **(1 104 751) FCFA ;**
- Lot 2 : Un million quatre-cent-soixante-quatorze mille cent vingt-trois **(1 474 123) FCFA ;**
- Lot 3 : Sept cent quatre-vingt-huit mille huit cent dix-huit **(788 818) FCFA** ;
- Lot 4 : Un million cent cinquante mille trois cents **(1 150 300) FCFA ;**
- Lot 5 : Un million deux cent cinquante-cinq mille neuf cent quarante-huit **(1 255 948) FCFA ;**
- **Lot** 6 : Six cent soixante-huit mille sept cent cinquante-huit **(668 758) FCFA ;**
- **Lot 7 :** Sept cent un mille deux cent quarante-sept **(701 247) FCFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

BON A LANCER

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *90* jour calendaire à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Matéri le ..07.juillet.....2025
La Personne responsable des marchés publics,

MAIRIE PRMP MATERI

Bagoudou Hermann OROU D. B.



Rubrique

Constitution de liste restreinte

COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION

Avis N°21/005...**/C-AC/PRMP/SP-PRMP du**...03/07/2025

1. Le présent avis publie à manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de la Commune d'Abomey-Calavi publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 juin 2025.
2. La Commune d'Abomey-Calavi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres et du FADeC afin de financer les marchés de Demande de Cotation, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :
   - Travaux ;
   - Fournitures ;
   - Services ; et
   - Prestation Intellectuelle
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sis dans l'enceinte de la Mairie d'Abomey-Calavi ; email : contact.calavi@mairie.bj, Tél : 229 21 36 08 49 / 21 36 00 11** et aux heures suivantes 08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du ..04../..07../2025. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers l'adresse ci-dessous : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sis au deuxième étage du bloc administratif, bureau A 307 de la Mairie d'Abomey-Calavi ; email : contact.calavi@mairie.bj, Tél : 229 21 36 08 49 / 21 36 00 11.** Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique

scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey-Calavi sis dans l'enceinte de la Mairie d'Abomey-Calavi ; email : contact.calavi@mairie.bj, Tél : 229 21 36 08 49 / 21 36 00 11** au plus tard le ..18/07/2025..... à 10 heures précises. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention ''Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste des candidats potentiels pour les demandes de cotation''.

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

   ❖ **Pour les marchés de travaux, fournitures et services**

   - La lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
   - Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou de la carte de métier ou de tout document établissant l'existence juridique et le domaine d'activité ;
   - Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
   - Pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
   - Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2022 ; 2023 et 2024) justifiés par les états financiers (quinze premières pages) de chaque année, présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ;

- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution) ;
- Le bilan d'ouverture et les états financiers de leur année d'exercice.

❖ **Pour les marchés de prestation intellectuelle**

a) Consultant individuel

- La lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;

- Le diplôme ;

- Le curriculum vitae ;

- L'Identifiant Fiscal Unique ;

- La pièce d'identité ou passeport en cours de validité.

b) Cabinets/firmes

-La lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;

-Le registre de commerce ;

-Les curricula vitae du consultant principal et de son personnel ;

-Les diplômes du consultant principal et de son personnel ;

-Les pièces d'identité ou passeport en cours de validité du consultant principal et de son personnel.

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Fait à Abomey-Calavi, le 03/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)
COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

Tarrou Sulfou TAKPARA

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : BP 21
Tel : +229 01 52 07 83 01
Adresse mail : sante.infos@gouv.bj
Site web : www.sante.gouv.bj

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SANTE DU DONGA
ZONE SANITAIRE DE BASSILA
HÔPITAL DE ZONE DE BASSILA

AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION DE L'HÔPITAL DE ZONE DE BASSILA POUR LE COMPTE DU DEUXIÈME SEMESTRE DE L'ANNÉE 2025

AVIS : *N°_001_/2025/MS/SGM/DDS-D/ZSB/HZB/D-HZB/PRMP/S-PRMP du* 07/07/*2025*

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'H*ôpital de Zone de Bassila* publié sur le SIGMaP le *21 Mars 2025.*

2. L'Hôpital de Zone de Bassila (HZB) *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds afin de financer *des investissements* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de *Demandes de cotation prévus dans le plan de passation des marchés publics, gestion 2025*

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan que l'HZB lance le présent Avis Public à Manifestation d'intérêt (AMI) pour la sélection des entreprises compétentes, régulièrement installées et ayant des compétences avérées en vue de constituer le répertoire de fournisseurs, de prestataires et d'entrepreneurs potentiels pour la mise en œuvre de leurs divers programmes et projets au titre de l'année 2025.

3. Les principaux domaines concernés sont les suivants

A- FOURNITURES DE BIENS ET DE SERVICES

a) Acquisition de divers consommables didactiques, fournitures de bureau et de produits d'entretien.
b) Acquisition et maintenance de matériels informatiques, didactique, audio-visuel, de télécommunication, de consommables informatiques, logiciels et accessoires.
c) Acquisition et maintenance de matériels de bureau, bureautique et technique.
d) Acquisition et maintenance de matériels électriques, lampadaires solaires, outillages et autres équipements.
e) Acquisition de matériels médicaux techniques et consommables médicaux
f) Maintenance de matériels médicaux techniques et consommables médicaux
g) Restauration / Hôtellerie/prestations d'hôtesse
h) Prestation de services d'entretien et nettoyage des bâtiments et espaces verts/Désinsectisation et dératisation des bâtiments.
i) Maintenance et réparation des véhicules (Matériels roulants).
j) Fourniture et maintenance des appareils de froid et climatisation, groupes électrogènes et autres équipements.

k) Fourniture, Installation et maintenance de système de sécurité, réseau électrique et informatique, télécommunication et électronique (Incendie, Alarme, vidéo-sécurité...).
l) Confection et pose de rideaux, confection de tenues professionnelles.
m) Fourniture d'imprimés de feuilles et divers autres travaux d'imprimerie / y compris l'installation des enseignes lumineuses.
n) Fourniture des produits chimique / réactifs de laboratoire et d'imagerie médicale

B- ETUDES ET ASSISTANCES

Tout bureau d'études, cabinets de consultants spécialisés en :

o) Études, formation, enquête de satisfactions et sécurité incendie

C- TRAVAUX DE BTP

p) Construction, entretien et réhabilitation des bâtiments et voiries internes (Maçonnerie / Menuiserie de bois et froid, Plomberie/Électricité/Vitrerie aluminium/Peinture Bâtiment...). Travaux de soudure métallique et accessoires.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations (modèle de lettre de manifestation d'intérêt) auprès du **secrétariat** de **la Personne responsable des marchés publics de l'HZB situé dans l'enceinte de l'HZB au bloc administratif qui est derrière le bloc chirurgie** ou en écrivant à l'adresse électronique suivante : ***secretariat.prmp.hzb@gmail.com*** **de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes**, heure locale à partir du 09 / 07 /2025

La participation à cette manifestation d'intérêt telle que définie dans la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent appel à manifestation d'intérêt et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi. Les personnes morales (Sociétés, Établissements, Fournisseurs, Prestataires de services et de biens, Cabinets/Bureaux d'Études) et personne physiques qui seront sélectionnées dans le répertoire de prestataires/fournisseurs potentiels seront ultérieurement consultées pour les marchés de travaux, fournitures, services et de prestations intellectuelles en dessous des seuils de demande de renseignements et de prix et au-dessus des seuils de dispense.

Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat de la Personne responsable des marchés sis au bloc administratif de l'HZB ci-dessus indiqué**, de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels peut être obtenu par voie électronique en écrivant à l'adresse ***secretariat.prmp.hzb@gmail.com,*** à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Le retrait dudit dossier est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

L'HZB rappelle aux fournisseurs, prestataires, entrepreneurs ou candidats qui travaillent déjà avec lui pour les marchés en demande de cotation, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers que les autres.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat de la Personne responsable des marchés publics de l'HZB situé dans l'enceinte de l'HZB au bloc administratif de l'HZB qui est situé derrière le bloc chirurgie** au plus tard le 22/07/2025 *à 10heures 00 minutes, heure locale.*

Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 3 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention :

" Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation de l'Hôpital de Zone de Bassila pour le compte du deuxième semestre de l'année 2025"

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- Une photocopie du registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
- pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 (il s'agit des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).
- Une copie de l'arrêté portant autorisation d'importation, de détention et de vente des matériels médicaux techniques et consommables médicaux.

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Bassila, le 07 juillet 2025



H. Rony KOUTANGNI

La Personne Responsable des Marchés Publics

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation [*indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants*] ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*
En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ ***[insérer la date de signature)***

MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES
REPUBLIQUE DU BENIN

Adresse postale : 01 BP 318 Cotonou
Téléphones : +229 21 30 09 06
21 30 86 44 ; 21 31 94 20 ; 21 30 67 36
Adresses mail : mae.sg@gouv.bj
diplomatie.sp@gouv.bj
Site web : diplomatie.gouv.bj

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

340
N°_____/2025/MAE/PRMP/SP-PRMP

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERËT POUR L'ACTUALISATION DU REPERTOIRE DE PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS AGREES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES AU TITRE DU 2ème SEMESTRE 2025

Le Ministère des Affaires étrangères (MAE), en vue d'actualiser son répertoire de prestataires/fournisseurs potentiels pour ses demande de cotation de travaux, de fournitures, de services physiques et de prestations intellectuelles au titre du 2ème semestre 2025, lance à nouveau, l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la sélection des personnes physiques et morales (Cabinets/Bureaux d'Etudes, PME, ONG, Fournisseurs, Prestataires de services et de biens, Société, Etablissements, Consultants individuels).

Les principaux domaines concernés sont les suivants :

I- FOURNITURES DE BIENS ET DE SERVICES

1. Fournitures de bureau ;
2. Consommables informatiques et bureautiques ;
3. Matériels et Mobiliers de bureaux ;
4. Matériels informatiques ;
5. Matériels roulants (Auto/Motos) ;
6. Pièces détachées et pneumatiques ;
7. Matériels électroménagers et Droguerie ;
8. Quincaillerie et matériaux de construction ;
9. Matériel audio-visuel et de télécommunication ; VSAT et connexion ;
10. Communications diverses ;

11. Entretien et nettoyage du bâtiment et d'espace vert ;
12. Désinsectification et dératification des bâtiments.

II- ETUDES ET ASSISTANCE

Tout bureau d'études, cabinets de consultants ou consultants individuels spécialisés en :

1. Audit comptable et financier ;
2. Etudes et contrôles techniques/Etudes et recherches/Enquêtes/Suivi-évaluation/Appui Conseils ;
3. Appui/Conseil/Assistance dans les procédures de passation des marchés ;
4. Appui/Conseils/Assistance dans les domaines de la Comptabilité OHADA, matière, fiscalité, finance et Microfinance ;
5. Appui/Conseils/Assistance dans la gestion des Ressources Humaines ;
6. Appui/Conseils/Assistance juridique ;
7. Recrutement-formation ;
8. Prestations spécifiques offertes par des personnes morales spécifiques notamment les Cabinets d'Expertises Comptables inscrits à l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agrées du Bénin.

III- AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES

1. Markéting/communication/publicité/évènementiels ;
2. Hôtellerie/billetterie/tourisme/restauration/hôtesses/décoration ;
3. Imprimerie/reprographie/sérigraphie ;
4. Photographie/reportage ;
5. Location de véhicule ;
6. Garage de mécanique/électricité/tôlerie et peinture automobile (spécialisé dans la réparation des véhicules ;
7. Maintenance appareils de froid et climatisation, groupes électrogènes ;
8. Maintenance informatique ;
9. Fourniture, installation et maintenance de système de sécurité/incendie/alarme ;
10. Autres prestations.

IV- TRAVAUX DE BTP

1. Ingénierie en Génie Civil/architecture ;
2. Menuiserie/Plomberie/Electricité/Peinture bâtiment ;
3. Décoration d'intérieur ;
4. Autres travaux de BTP.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Les dossiers de soumission, présentés en un (01) seul exemplaire original, doivent être rédigés en langue française, reliés en un document unique et présentés par domaine choisi. Ils doivent être composés des pièces ci-après :

1- Pour les personnes physiques

- Une lettre de Manifestions d'intérêt qui précise le domaine pour lequel l'intérêt est manifesté, datée et signée de la personne qualifiée ;
- Un curriculum Vitae détaillé du Consultant avec photo.

2- Pour les personnes morales (Etablissements, sociétés et autres structures compétentes)

- Une lettre de Manifestation d'Intérêt pour faire partie des fournisseurs et / ou prestataires du MAE au titre de la gestion 2025 ;
- Une copie légalisée de l'Attestation de non-faillite en cours de validité ;
- Une copie de l'extrait de l'inscription au Registre de Commerce précisant le domaine d'activité choisi ;
- Une copie de l'Attestation d'Immatriculation IFU ;

Le dossier de soumission doit être déposé au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Affaires étrangères, bureau 328 au 3ème étage, ancien bâtiment

01 BP 318-Cotonou.

Téléphone : 21 31 94 58.

Le délai de dépôt pour être pris en compte parmi les potentiels prestataires/fournisseurs du MAE au titre du 2ème semestre 2025, est fixé au vendredi 11 août 2025, passé ce délai, aucune autre demande d'agrément ne sera prise en compte pour cette période.

Cotonou, le 07 juillet 2025

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES PRMP

Lucrèce Y. KINDJI

Personne Responsable des Marchés Publics a.i

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation [*indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants*] ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*
En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ ***[insérer la date de signature)***

MAIRIE DE PARAKOU

REPUBLIQUE DU BENIN

BP 44 Parakou
BENIN
Tél +229 23 60 00 17
contact.parakou@mairie.bj

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION

AVIS N° 016 /MPKOU/SE/PRMP-SP-PRMP

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Commune de Parakou publié sur le SIGMaP le **27 janvier 2025**

2. La Commune de Parakou *a programmé dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025,* des fonds des Ressources Propres, du FADeC, et du Partenariat Parakou-Orléans afin de financer *les marchés de Demande de Cotation,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :

   - Travaux
   - Fournitures
   - Services et
   - Prestation Intellectuelle.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur ***Fayoyi DOHATO***, *Personne Responsable des Marchés Publics ; E-mail :*spprmp306@gmail.com et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au Secrétariat Permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 97 89 09 93, Email :** spprmp306@gmail.com **de 08H à 12H30 et de 14H à 17H 30mn.**

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 10 juillet 2025. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version

électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics (**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 97 89 09 93, Email : spprmp306@gmail.com**). Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier : 1. Nom, prénom, titre et numéro de téléphone du demandeur ; 2. Adresse complète de la structure ; 3. Raison sociale ; 4. Ifu ; 5.Tout autre renseignement utile éventuel sur la structure.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 97 89 09 93, Email : spprmp306@gmail.com** au plus tard le 25/07/...*2025 à 10 heures précises.* **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste des candidats potentiels pour les demandes de cotation.

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

- Pour les marchés de travaux, fournitures et services.

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérées ;
- l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)
- pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2022 ; 2023 et 2024), justifiés par les états financiers (quinze premières pages) de chaque année, présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI;
- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).
- Le bilan d'ouverture et les Etats financiers de leur année d'exercice ;

❖ Pour les marchés de prestation intellectuelle

1- Consultant individuel

- La lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- Le diplôme ;
- Le Curriculum vitae
- L'Identifiant Fiscal Unique ;
- La pièce d'identité ou passeport en cours de validité ;

2- Cabinets/ Firmes

- La lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- Le Registre de Commerce
- Les curricula vitae du consultant principal et de son personnel ;
- Les diplômes du consultant principal et de son personnel ;
- Les pièces d'identité ou passeport en cours de validité du consultant principal et de son personnel.

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la

loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Parakou, le ...10... juillet ...2025

La PRMP,



Fayoyi **DOHATO**

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entrainer le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation [*indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants*] ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*
En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ ***[insérer la date de signature)***



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES N° 004

Avis d'appel à concurrence n°003 du 16/06/2025

Objet du marché : **Acquisition d'une chaine de mesure QoS drive test**

Référence du Marché : **F_DCT_104630**

Source de financement : **Budget de l'ARCEP BENIN**

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 241100

Accord de prêt : Non applicable

Commencé le 07/07/2025

Achevé le 07/07/2025

JUILLET 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis n° : 003/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2025 du 16 juin 2025 relatif à l'acquisition d'une chaine de mesure QoS Drive test

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-cinq, et le lundi 07 juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence du Secrétariat exécutif de l'ARCEP BENIN sis au 1er étage de l'immeuble MAERSK HOUSE, Zone OCBN, lot 531, 01 BP 2034 Cotonou (BENIN), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication le **16 juin 2025**, sur le Portail Web des Marchés Publics, sur le site Web de l'ARCEP BENIN, dans le journal « La Nation » dans sa parution n°8761 et dans le journal des Marchés Publics dans sa parution N°490.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par l'organe de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°025/ARCEP/SE/CCMP/2025 du 12 juin 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au lundi 07 juillet 2025 à 10 heures précises, heure locale (GMT+1).

Ont pris part à cette séance les membres de la commission et représentant conformément à la note de service N° 005/ARCEP/PRMP/SPMP/GU/2025 du 13 juin 2025.

Président : M. Géoffroy A. ATCHOKOSSI, PRMP

Rapporteur : Monsieur Chabi Jacob ALOH, CUC

Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ARCEP BENIN	Mme Luisette LISBOA	Rpte/DAF	-
ARCEP BENIN	M. Romaric Boniface DJROLO	DJPC	-
ARCEP BENIN	Mme F. Noelly V. HOUNDEBASSO	SPMP	-
ARCEP BENIN	M. Arnaud-Fortuné KOUDJANGNIHOUE	DCT	-

A également pris part à la séance, Madame Huguette Ahossito AHOKPOSSI, Représentante de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN.

Étaient aussi présents, Monsieur RAIMI Nabil, représentant de NETTE CONSULTING et Monsieur LAWSON DRONPENOU Tevi Jacques, représentant de LILLYBELLE France.

Aux date et heure limites du dépôt des offres, sur les neuf (09) candidats ayant retiré le dossier, deux (02) ont répondu par le dépôt de son offre.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**NETTE CONSULTING**	07/07/2025 à 09h37	RAIMI Nabil	BENIN	NEANT
2	**LILLYBELLE FRANCE**	07/07/2025 à 09h39	LAWSON DRONPENOU Tevi Jacques	FRANCE	NEANT

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	NETTE CONSULTING	LILLYBELLE FRANCE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
5.	Enveloppes extérieures et les mentions	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)		Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		NETTE CONSULTING	LILLYBELLE FRANCE
1	Scellage (Enveloppes intérieures et les mentions)	OUI	OUI
2	Clé USB	OUI	OUI
3	Présence de la version scannée de l'offre (propositions techniques et financières) sur la clé USB	OUI	OUI
4	Lettre de soumission de l'offre datée, signée et cachetée	F	F
5	Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F
6	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	F
7	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F
8	Formulaire de renseignements sur le candidat, et le cas échéant, les formulaires de renseignements sur les membres du groupement	F	F
9	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F
10	Attestation de non-faillite	F	F
11	Attestation des impôts	F	F
12	Attestation CNSS	F	F
13	Registre de commerce/Statuts	F	F
14	Photocopie légalisée de l'attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays	F	F
15	Relevé d'Identité Bancaire	F	F
16	*Ancienne entreprise :* Attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, prouvant que le candidat est en mesure d'exécuter le marché *Entreprise naissante (moins de trois (03) ans d'existence) :* Attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, prouvant que le candidat est en mesure d'exécuter le marché (ACF) Ou	F	F

	Assurance des risques professionnels (ARP)		
17	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
18	Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin	F	F
19	Description technique du matériel	F	F
20	Liste du personnel	F	F
21	Fiches techniques et prospectus du matériel	F	F
22	Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat avec le fabricant	F	F
23	Documentation relative aux prestations similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises (attestations de bonne fin d'exécution/ procès-verbaux de réception/ bordeaux de livraison + copie du contrat)	NA	F
24	Pièces justificatives des expériences et qualifications du personnel d'encadrement (anciennes entreprises, entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence)	F	F
25	Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI et pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine	F	F
26	Document attestant le service après-vente sur les équipements livrés	F	F
27	Engagement du fabricant à assurer la disponibilité des pièces de rechange et apporter un accompagnement technique au soumissionnaire en vue de répondre aux éventuelles défaillances au cours de la période de garantie de trois (03) ans	F	F
28	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F
29	Montant HT (en francs CFA)	125 450 000	145 890 000
30	Montant TTC (en francs CFA)	148 031 000	-
	Observations	NEANT	NEANT

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; NA = Non applicable

La vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

1) **les membres de la COE : Aucune observation n'a été émise**
2) **les soumissionnaires : Aucune observation n'a été émise**

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe

La séance qui a débuté à 10h30mn, a été clôturée à 11 heures 43 minutes par le Président.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2025

Le Président

Géoffroy Adétola ATCHOKOSSI
Personne Responsable des Marchés Publics

Le Rapporteur

Chabi Jacob ALOH
Chef Unité de Contrôle

Les membres

Luisette LISBOA
Rpte/Directeur de l'Administration et des Finances

Romaric Boniface DJROLO
Directeur Juridique et de la Protection des Consommateurs

Noëlly-Vicencia HOUNDEBASSO
Chef Secrétariat Permanent des Marchés Publics

Arnaud-Fortuné KOUDJANGNIHOUE
Directeur du Contrôle Technique

Huguette Ahossito AHOKPOSSI
Représentante de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics

MAIRIE DE OUAKA-PEHUNCO
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 PEHUNCO
Tél. 01 97 06 04 58
E-mail: mairiepehunco@yahoo.fr

Commune de Péhunco

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
DAO N° T_DST_100773

Objet :
Travaux de construction des ouvrages complémentaires en matériaux locaux (Briques de Terre Comprimées : BTC) et de réhabilitation des infrastructures existantes au marché à Bétail de Péhunco dans le cadre de la phase 3 du PDIEM

Source de financement : PDIEM-III + FADeC NON AFFECTE 2023 et 2024

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 23132

Accord de prêt : Sans objet

Commencé le 16/06/2025
Achevé le 16/06/2025

Juin 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Travaux de construction des ouvrages complémentaires en matériaux locaux (Briques de Terre Comprimées : BTC) et de réhabilitation des infrastructures existantes au marché à Bétail de Péhunco dans le cadre de la phase 3 du PDIEM

Mode de passation : AOO

L'an 2025 et le 16 juin à 09 H 30 heures, dans la salle de réunion de la mairie de Péhunco, la commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal la nation le 22 mai 2025, le journal des marchés publics le 22 mai 2025 et sur SIGMAP le 19 Mai 2025

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la cellule de contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal 63-2/012/MCP/CCMP du 28/04/2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°63-2/34/MCP-SE-DAAF-PRMP-SA du 13 Juin 2025 :**

- **Président** : ALLAGBE ISSA Nazir, Personne Responsable des Marchés Publics,
- **Rapporteur** : ASSO Boukary, Chef Service Voirie, Etudes et Maintenances des Infrastructures (C/SVEM).
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Péhunco	KODA N'GOBI M. Benoit	Deuxième adjoint au Maire	Avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	HANGNON Ernest	Directeur des Affaires Administratives et Financières	Avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	TAMA SOULE Dramane	Conseiller communal	Avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	MORA Issa	Juriste	Avec voix délibérative

Les travaux sont répartis en trois (3) lots comme suit :

- **Lot 1** : Construction en matériaux locaux d'un portique avec guérite d'entrée et d'un quai d'embarquement et débarquement dans le marché à bétail de Péhunco ;
- **Lot 2** : Construction en BTC d'un bloc de trois (03) magasins dans le marché à Bétail de Péhunco ;
- **Lot 3** : Travaux de réhabilitation du bloc de gestion et des deux blocs de toilettes du marché à Bétail de Péhunco.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, seize (16) soumissionnaires ont retiré le dossier et quatre (4) soit un (1) pour le lot 1, deux (2) pour le lot 2 et un (1) pour le lot 3 ont déposé leurs plis. Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Lot 1 : Construction en matériaux locaux d'un portique avec guérite d'entrée et d'un quai d'embarquement et de débarquement dans le marché à bétail de Péhunco.

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SNI	16/06/2025 à 08 H 16	Kora Maré Bio Ibrahim 0164991603	Bénin	Néant

Lot 2 : Construction en BTC d'un bloc de trois (03) magasins dans le marché à Bétail de Péhunco

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	AGEF BTP	16/06/2025 à 08 h 15	HOUNNON Edouad Tél : 01964891888	Bénin	Néant
2	SNI	16/06/2025 à 08 h 16	KORA Maré Bio Ibrahim 0164991603	Bénin	Néant

Lot 3 : Travaux de réhabilitation du bloc de gestion et des deux blocs de toilettes du marché à Bétail de Péhunco

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations

1	ETENOC BTP	16/06/2025 à 08h 30	KATARA Riyad	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Lot 1 : Construction en matériaux locaux d'un portique avec guérite d'entrée et d'un quai d'embarquement et d débarquement dans le marché à bétail de Péhunco

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	SNF
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

Lot 2 : Construction en BTC d'un bloc de trois (03) magasins dans le marché à Bétail de Péhunco

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	SNF	AGEF BTP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**	**Accepté**

Lot 3 : Travaux de réhabilitation du bloc de gestion et des deux blocs de toilettes du marché à Bétail de Péhunco

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ETENOC BTP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après

Tableau d'ouverture des plis

Lot 1 : Construction en matériaux locaux d'un portique avec guérite d'entrée et d'un quai d'embarquement et d débarquement dans le marché à bétail de l'éhuneo

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires
		SNF
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NA
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F
5	Présence de clé USB	F
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F
7	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F
8	Lettre de soumission	F
9	Rabais	Néant
10	Montant TTC de l'offre	25 982 755[1]
11	Montant HT de l'offre	25 982 755
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F
16	Attestation de capacité financière	F
17	Etats financiers (BILAN)	F

[1] Le marché est en hors taxe. Le soumissionnaire a mis la même montant en indiquant que la valeur de la TVA est de Zéro (0)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires
		SNF
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F
19	Références techniques	F
20	Liste du personnel	F
21	Liste du matériel	F
22	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA
23	Variantes	NA
24	Délai d'exécution proposé	6 mois
25	Attestation de non faillite	F
26	Attestation fiscale	F
27	Attestation CNSS	F
28	IFU	F
29	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F
30	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F
31	Preuves de l'expérience pour les anciennes entreprise	F
32	Formulaire de renseignement sur le candidat	F
33	Registre de commerce	F
34	Organisation des travaux sur site	F
35	Sous-détails des prix unitaires	F
36	Programme de mobilisation et construction signé	F
37	Calendrier de mobilisation signé	F
38	Calendrier de construction signé	F
39	RIB	F
40	Méthode d'exécution ou de réalisation signé	F
41	Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme	F
42	Attestation de formation en BTC	F

NA = Non applicable F= Fourni NF= Non Fourni

Lot 2 : Construction en BTC d'un bloc de trois (03) magasins dans le marché à Bétail de Pèhunco

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		AGEF BTP	SNF
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NA	NA
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA	NA
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA	NA
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F
5	Présence de clé USB	F	F
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F
7	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F
8	Lettre de soumission	F	F
9	Rabais	NEANT	NEANT
10	Montant TTC de l'offre	32 959 955	37 947 691
11	Montant HT de l'offre	27 932 165	32 159 060
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F
16	Attestation de capacité financière	F	F
17	Etats financiers (BILAN)	F	F
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F
19	Références techniques	NA	F
20	Liste du personnel	F	F
21	Liste du matériel	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		AGEF BTP	SNF
22	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F
23	Variantes	NEANT	NEANT
24	Délai d'exécution proposé	5 mois	6 mois
25	Attestation de non faillite	F	F
26	Attestation fiscale	F	F
27	Attestation CNSS	F	F
28	IFU	F	F
29	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F
30	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F
31	Preuves de l'expérience pour les anciennes entreprise	F	F
32	Formulaire de renseignement sur le candidat	F	F
33	Registre de commerce	F	F
34	Organisation des travaux sur site	F	F
35	Sous-détails des prix unitaires	F	F
36	Programme de mobilisation et construction signé	F	F
37	Calendrier de mobilisation signé	F	F
38	Calendrier de construction signé	F	F
39	RIB	F	F
40	Méthode d'exécution ou de réalisation signé	F	F
41	Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme	F	F
42	Attestation de formation en BTC	F	F

Lot 3 : Travaux de réhabilitation du bloc de gestion et des deux blocs de toilettes du marché à Bétail de Pélunco

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires
		ETENOC BTP
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NA
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F
5	Présence de clé USB	F
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F
7	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F
8	Lettre de soumission	F
9	Rabais	Néant
10	Montant TTC de l'offre	16190078
11	Montant HT de l'offre	13720405
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F
13	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F
16	Attestation de capacité financière	F
17	Etats financiers (BILAN)	F
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F
19	Références techniques	F
20	Liste du personnel	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires ETENOC BTP
21	Liste du matériel	F
22	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA
23	Variantes	NA
24	Délai d'exécution proposé	6 mois
25	Attestation de non faillite	F
26	Attestation fiscale	F
27	Attestation CNSS	F
28	IFU	F
29	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F
30	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F
31	Preuves de l'expérience pour les anciennes entreprise	F
32	Formulaire de renseignement sur le candidat	F
33	Registre de commerce	F
34	Organisation des travaux sur site	F
35	Sous-détails des prix unitaires	F
36	Programme de mobilisation et construction signé	F
37	Calendrier de mobilisation signé	F
38	Calendrier de construction signé	F
39	RIB	F
40	Méthode d'exécution ou de réalisation signé	F
41	Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme	F
42	Attestation de formation en BTC	F

NA = Non applicable F= Fourni NF= Non Fourni

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires .....**Néant.**

- des membres du COE .....**Néant.**

- des membres de l'organe de contrôle .....**Néant.**

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 11 heures 02 mn.

Fait à Pèhunco, le 16 juin 2025

Le Président

ALLAGBE Ebo Nagir

Le Rapporteur

D
Bouhary

Les membres

Mora Benoit Koda
N'GORAN

MORA Issa

Brahima TAMA Serge

Ernest HANGNIVOU
(DAAF)

L'organe de contrôle

Fousséni IMOROU
Repl CCMP

JBLIQUE DU BENIN
D G L
ARTEMENT DE L'ALIBORI
MMUNE DE KARIMAMA

IFU N° 6201910549002
BP : 01 Karimama
e-mail : s_prmp.karimama@mairie.bj

IFU N° 6201910549002, BP : 01 Karimama, *E-mail* : s_prmp.karimama@mairie.bj, Tél : (+229) 97 07 82 90

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE, DU RAPPORT D'EVALUATION ET DU PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES OFFRES

POUR LA PASSATION DES MARCHES DE :

Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

COMMUNE DE KARIMAMA

IFU N° 6201910549002
BP : 01 Karimama
e-mail : s_prmp.karimama@mairie.bj

IFU N° 6201910549002, BP : 01 Karimama, *E-mail* : s_prmp.karimama@mairie.bj, Tél : (+229) 97 07 82 90

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel à concurrence n°58/05/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP/2025 du 13/03/2025

Objet : Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo

Source de financement : *FADeC NON AFFECTE*

Gestion : *2025*

T_ST_101028

Imputation budgétaire : *2331*

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le *09/04/2025*
Achevé le *09/04/2025*

AVRIL 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n°58/05/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP du 13/03/2025 relatif à la **Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo**

Mode de passation : AOO

L'an deux mil vingt-cinq et le 09 avril à 10 heures 00 minutes, dans la salle de réunion de réunion de la mairie de Karimama, le comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication d'une publication dans *le SIGMaP* du 17/03/2025 au 09/04/2025, au journal des marchés publics *et au journal la nation* du 17/03/2025 au 09/04/2025. La date limite de remise des offres était fixée au 09/04/2025 *à 09 heures 30 mn.*

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la CCMP suivant le procès-verbal

N°58/15/CKMA/CCMP/2025 du 12/03/2025

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°: ***58/95/M.CKM/SE/SPRMP/SA du 04/04/2025***

- Président : BELLO Tesilim Owatondji: PRMP
- Rapporteur NOMMA Abdoul-Wahab (représentant DST)
- Membre : DJEDEME Emile : DAAF

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie	BELLO Tesilim Owatondji	PRMP (Président)	***avec voix délibérative***
Mairie	NOMMA Abdoul-Wahab	Représentant DST (Rapporteur)	***avec voix délibérative***
Mairie	DJEDEME Emile	Membre	***avec voix délibérative***

Les travaux sont répartis en un seul lots.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **neuf (09)** soumissionnaires ont retiré le dossier et **quatre (04) ont déposés leurs plis.**

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	JNI	09/04/2025 08h 01	SEKE Janvier 0197514241	BENIN	RAS
2	SIRIUS PLUS	09/04/2025 08h 11	EZIN BABA Johanes 0166262573	BENIN	RAS
3	HP DIVINE	09/04/2025 08h 12	SEGBEGNON Alexendre 0197125818	BENIN	RAS
4	ELITE CONSTRUCTION PLUS	09/04/2025 08h 27	DOMINIQUE Vodounon 0198070382	BENIN	RAS

Etait aussi présent à cette séance d'ouverture, le représentant de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (C/CCMP), monsieur **OLOUKOU Bonaventure A.**

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	JNI	SIRIUS PLUS	HP DIVINE	ELITE CONSTRUCTION PLUS
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Autres [à renseigner par la PRMP]				

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	JNI	SIRIUS PLUS	HP DIVINE	ELITE CONSTRUCTION PLUS
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis[1]

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		JNI	SIRIUS PLUS	HP DIVINE	ELITE CONSTRUCTION PLUS	
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	NON	NON	
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI			
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	OUI	OUI			
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F			
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F			
9.	Rabais	Néant	10 000 000			
10.	Montant TTC de l'offre	62 539 999	71 869 907			
11.	Montant HT de l'offre	53 000 000	60 906 701			
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F			
13.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F			
14.	Sous détail des prix	F	F			

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		JNI	SIRIUS PLUS	HP DIVINE	ELITE CONSTRUCTION PLUS	
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F			
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F			
17.	Renseignement sur le soumissionnaire	F	F			
18.	Attestation de capacité financière	F	F			
19.	Capacité de financement	F	F			
20.	Etats financiers	F (2022 ;2023)	F (2023)			
21.	Situation financière	F	F			
22.	Chiffre d'affaires	F	NA			
23.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F			
24.	Références techniques	F	F			
25.	Personnel	F	F			
26.	Matériel	F	F			
27.	Méthodologie	F	F			
28.	Programme mobilisation et de construction	F	F			
29.	Calendrier de mobilisation du personnels	F	F			
30.	Calendrier de mobilisation du matériels	F	F			
31.	Calendrier de mobilisation du matériaux	F	F			
32.	Calendrier de construction	F	F			
33.	Organisation des travaux sur site	F	F			
34.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F			

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		JNI	SIRIUS PLUS	HP DIVINE	ELITE CONSTRUCTIO N PLUS	
35.	Variantes	Néant	Néant			
36.	IFU	F	F			
37.	Non faillite	F	F			
38.	CNSS	F	F			
39.	Attestation Fiscale	F	F			
40.	Registre de Commerce	F	F			
41.	RIB	F	F			
42.	CCTP	F	F			
43.	Plans	F	F			
44.	Plan de charge	F	F			
45.	Antécédant de marché	F	F			
46.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires	F	F			

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS
- des membres de la COE :
  - **L'offre de HP DIVINE** est rejeté pour non respect de l'IC 22.1 relative au celage et marcage des offres. L'original et la copie de son offre sont séparés mais le formulaire de renseignement sur le candidat et la déclaration de garantie d'offre ne s'y trouvent pas après l'ouverture de l'enveloppe extérieur.

  - **L'offre de ELITE CONSTRUCTION PLUS** est rejeté pour non respect de l'IC 22.1 relative au celage et marcage des offres. La copie, l'original, le formulaire de renseignement sur le candidat et la déclaration de garantie d'offre ne sont pas séparés

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 11 heures 30 mn.

Fait à Karimama, le 09/04/2025

Président

BELLO Tesilim Owatondji

Le Rapporteur

NOMMA A. Wahab
(représentant DST)

Membres

DJEDEME Emile

L'organe de contrôle

OLOUKOU Bonaventure

JBLIQUE DU BENIN
D G L
ARTEMENT DE L'ALIBORI
MMUNE DE KARIMAMA

IFU N° 6201910549002
BP : 01 Karimama
e-mail : s_prmp.karimama@mairie.bj

IFU N° 6201910549002, BP : 01 Karimama, *E-mail* : s_prmp.karimama@mairie.bj, Tél : (+229) 97 07 82 90

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE, DU RAPPORT D'EVALUATION ET DU PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES OFFRES

POUR LA PASSATION DES MARCHES DE :

Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Mamassy-Gourma, d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin et d'un module de deux salles de classes à l'EPP de Banikani; réfection de quatre hangars dans le marché de Kompa et réfection sommaire du bâtiment administratif de la mairie et ses annexes Construction d'un logement du chef poste du CS Kompa.

78 9 d

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

COMMUNE DE KARIMAMA

IFU N° 6201910549002
BP : 01 Karimama
e-mail : s_prmp.karimama@mairie.bj

IFU N° 6201910549002, BP : 01 Karimama, *E-mail* : s_prmp.karimama@mairie.bj, Tél : (+229) 97 07 82 90

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel à concurrence n°58/04/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP/2025 du 13/03/2025

Objet : Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Mamassy-Gourma, d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin et d'un module de deux salles de classes à l'EPP de Banikani; réfection de quatre hangars dans le marché de Kompa et réfection sommaire du bâtiment administratif de la mairie et ses annexes Construction d'un logement du chef poste du CS Kompa

Source de financement : *FADeC AFFECTE ENTRETIEN REPARATION; FADeC AFFECTE INVESTISSEMENT ;*

Gestion : *2025*

T_ST_101025

Imputation budgétaire : *624112 ; 231313 ; 231318 ; 624111*

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le *08/04/2025*
Achevé le 08*/04/2025*

AVRIL 2025

7842

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : **Dossier d'appel d'offres** n°58/04/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP du 13/03/2025 relatif à la **Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Mamassy-Gourma, d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin et d'un module de deux salles de classes à l'EPP de Banikani; réfection de quatre hangars dans le marché de Kompa et réfection sommaire du bâtiment administratif de la mairie et ses annexes Construction d'un logement du chef poste du CS Kompa.**

Mode de passation : AOO

L'an deux mil vingt-cinq et le 08 avril à 10 heures 00 minutes, dans la salle de réunion de réunion de la mairie de Karimama, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication d'une publication dans *le SIGMaP* du 17/03/2025 au 08/04/2025, au journal des marchés publics *et au journal la nation* du 17/03/2025 au 08/04/2025. La date limite de remise des offres était fixée au 08/04/2025 *à 09 heures 30 mn.*

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la CCMP suivant le procès-verbal

N°58/14/CKMA/CCMP/2025 du 12/03/2025

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°: ***58/92/M.CKM/SE/PRMP/SA du 04/04/2025***

- Président : BELLO Tesilim Owatondji: PRMP
- Rapporteur NOMMA Abdoul-Wahab : Rapporteur(Représentant DST)
- Membre : DJEDEME Emile : DAAF
- Membre : MOUSSA Alassane : CA Karimama

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie	BELLO Tesilim Owatondji	PRMP	*avec voix délibérative*
Mairie	NOMMA Abdoul-Wahab	Rapporteur(Représentant DST)	*avec voix délibérative*
Mairie	DJEDEME Emile	Membre	*avec voix délibérative*
Mairie	MOUSSA Alassane	Membre	*avec voix délibérative*

7 8 9 2

Les travaux sont répartis en quatre (04) lots à savoir :

Lot 1 : Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Mamassy-Gourma;

Lot 2: Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin et d'un module de deux salles de classes à l'EPP de Banikani;

Lot 3 : réfection de quatre hangars dans le marché de Kompa;

Lot 4 : réfection sommaire du bâtiment administratif de la mairie et ses annexes Construction d'un logement du chef poste du CS Kompa

Aux date et heure limites de dépôt des offres,
Lot 1 : **dix-huit (18)** soumissionnaires ont retiré le dossier et **un (01) a déposé son plis** ;
Lot 2 : **dix-huit (18)** soumissionnaires ont retiré le dossier et **trois (03) ont déposés leurs plis** ;
Lot 3 : **dix-huit (18)** soumissionnaires ont retiré le dossier et **un (01) a déposé son plis** ;
Lot 4 : **dix-huit (18)** soumissionnaires ont retiré le dossier et **trois (03) ont déposés leurs plis** ;

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Lot 1 : Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Mamassy-Gourma

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	ETS AH ET FILS	08/04/2025 08h 05	DOSSOU Aubain 0199 67 36 21	BENIN	RAS

Lot 2: Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin et d'un module de deux salles de classes à l'EPP de Banikani

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**GROUP HOPE Finayon Athalyah**	08/04/2025 08h 19	ANAGONOU Anicet S. 0197665252	BENIN	RAS
2	**Léocam Services**	08/04/2025 08h 19	KPEHOUN Léonard 0167454044	BENIN	RAS

3	**BAI AGONS**	08/04/2025 08h 20	DJOSSOU Eric 0199842177	BENIN	RAS

Lot 3 : réfection de quatre hangars dans le marché de Kompa

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**COMPUTER HOUSE BENIN**	08/04/2025 08h 10	SOUMANA Issifou 0197739251	BENIN	RAS

Lot 4 : réfection sommaire du bâtiment administratif de la mairie et ses annexes Construction d'un logement du chef poste du CS Kompa

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**TOUT EST GRACE**	04/04/2025 08h 10	AHOSSI Hypolyte 0162407219	BENIN	RAS
2	**JNI**	04/04/2025 08h 12	SEKE Janvier 0197 51 42 41	BENIN	RAS
3	**Sté la Nature Barka Sarl**	04/04/2025 08h 15	GOUNOU Abou bakari 0197 48 60 50	BENIN	RAS

Etait aussi présent à cette séance d'ouverture, le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (C/CCMP), monsieur **ZERMAKOUE B. Issiaka.**

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Lot 1 : Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Mamassy-Gourma

78 42

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	ETS AH ET FILS
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI
5.	Autres [à renseigner par la PRMP]	
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Lot 2: Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin et d'un module de deux salles de classes à l'EPP de Banikani

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	GROUP HOPE Finayon Athalyal	Léocam Services	BAI AGONS
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI
5.	Autres [à renseigner par la PRMP]			
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Rejeté**	**Rejeté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

Lot 3 : réfection de quatre hangars dans le marché de Kompa

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	COMPUTER HOUSE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI
5.	Autres [à renseigner par la PRMP]	
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

Lot 4 : réfection sommaire du bâtiment administratif de la mairie et ses annexes Construction d'un logement du chef poste du CS Kompa

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	TOUT EST GRACE À LA	JNI	Sté la Nature Barka Sarl
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	NON	OUI	OUI
5.	Autres [à renseigner par la PRMP]			
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

7 8 92

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis[1]

Lot 1 : Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP Mamassy-Gourma

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		ETS AH ET FILS				
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON				
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON				
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON				
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI				
5.	Présence de clé USB	OUI				
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	OUI				
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F				
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F				
9.	Rabais	Néant				
10.	Montant TTC de l'offre	10 050 410				
11.	Montant HT de l'offre	8 517 297				
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F				
13.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F				

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		ETS AH ET FILS				
14.	Sous détail des prix	F				
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F				
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F				
17.	Renseignement sur le soumissionnaire	F				
18.	Situation financière	F				
19.	Attestation de capacité financière	F				
20.	Capacité de financement	F				
21.	Etats financiers	F				
22.	Chiffre d'affaires	NA				
23.	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF				
24.	Références techniques	F				
25.	Personnel	F				
26.	Matériel	F				
27.	Méthodologie	F				
28.	Programme mobilisation et de construction	F				
29.	Calendrier de mobilisation du personnels	F				
30.	Calendrier de mobilisation du matériels	F				
31.	Calendrier de mobilisation du matériaux	F				
32.	Calendrier de construction	F				
33.	Organisation des travaux sur site	F				
34.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F				

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		ETS AH ET FILS				
35.	Variantes	Néant				
36.	IFU	F				
37.	Non faillite	F				
38.	CNSS	F				
39.	Attestation Fiscale	F				
40.	Registre de Commerce	F				
41.	RIB	F				
42.	CCTP	F				
43.	Plans	NF				
44.	Plan de charge	F				
45.	Antécédant de marché	F				
46.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires	F				

Lot 2: Réfection d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin et d'un module de deux salles de classes à l'EPP de Banikani

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Sté GROUP HOPE Finayon Athalyah				
47.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON				
48.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON				
49.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON				
50.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI				
51.	Présence de clé USB	OUI				
52.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [3]	OUI				
53.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F				
54.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F				
55.	Rabais	Néant				
56.	Montant TTC de l'offre	15 935 314				
57.	Montant HT de l'offre	13 504 503				
58.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F				

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Sté GROUP HOPE Finayon Athalyah				
59.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F				
60.	Sous détail des prix	F				
61.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F				
62.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F				
63.	Renseignement sur le soumissionnaire	F				
64.	Attestation de capacité financière	F				
65.	Capacité de financement	F				
66.	Situation financière	F				
67.	Etats financiers	F				
68.	Chiffre d'affaires	F				
69.	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF				
70.	Références techniques	F				
71.	Personnel	F				
72.	Matériel	F				
73.	Méthodologie	F				
74.	Programme mobilisation et de construction	F				
75.	Calendrier de mobilisation du personnels	F				
76.	Calendrier de mobilisation du matériels	F				
77.	Calendrier de mobilisation du matériaux	F				
78.	Calendrier de construction	F				

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Sté GROUP HOPE Finayon Athalyah				
79.	Organisation des travaux sur site	F				
80.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F				
81.	Variantes	Néant				
82.	IFU	F				
83.	Non faillite	F				
84.	CNSS	F				
85.	Attestation Fiscale	F				
86.	Registre de Commerce	F				
87.	RIB	F				
88.	CCTP	F				
89.	Plans	F				
90.	Plan de charge	F				
91.	Antécédant de marché	F				
92.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires	F				

Lot 3 : réfection de quatre hangars dans le marché de Kompa

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		COMPUTER HOUSE				
93.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON				
94.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON				
95.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON				
96.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI				
97.	Présence de clé USB	OUI				
98.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [4]	OUI				
99.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F				
100.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F				
101.	Rabais	Néant				
102.	Montant TTC de l'offre	13 999 072				
103.	Montant HT de l'offre	11 863 620				
104.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F				
105.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F				
106.	Sous détail des prix	F				

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		COMPUTER HOUSE				
107.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F				
108.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F				
109.	Renseignement sur le soumissionnaire	F				
110.	Attestation de capacité financière	F				
111.	Capacité de financement	F				
112.	Etats financiers	F				
113.	Chiffre d'affaires	F				
114.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F				
115.	Références techniques	NA				
116.	Personnel	F				
117.	Matériel	F				
118.	Méthodologie	F				
119.	Programme mobilisation et de construction	F				
120.	Calendrier de mobilisation du personnels	F				
121.	Calendrier de mobilisation du matériels	F				
122.	Calendrier de mobilisation du matériaux	F				
123.	Calendrier de construction	F				
124.	Organisation des travaux sur site	F				
125.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F				
126.	Variantes	Néant				
127.	IFU	F				

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		COMPUTER HOUSE				
128.	Non faillite	F				
129.	CNSS	F				
130.	Attestation Fiscale	F				
131.	Registre de Commerce	F				
132.	RIB	F				
133.	CCTP	F				
134.	Plans	F				
135.	Plan de charge	F				
136.	Antécédant de marché	F				
137.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires	F				

Lot 4 : réfection sommaire du bâtiment administratif de la mairie et ses annexes Construction d'un logement du chef poste du CS Kompa

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		TOUT EST GRACE	**JNI**	**SOCIETE la Nature Barka Sarl**		
138.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON		
139.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON		
140.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON		
141.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI		
142.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI		
143.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [5]	OUI	OUI	OUI		
144.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F		
145.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F		
146.	Rabais	Néant	Néant	Néant		
147.	Montant TTC de l'offre	16 944 189	16 187 708	16 343 000		
148.	Montant HT de l'offre	14 359 482	13 718 397	13 850 000		
149.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F		
150.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F		

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		TOUT EST GRACE	JNI	SOCIETE la Nature Barka Sarl		
151.	Sous détail des prix	F	F	F		
152.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F		
153.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F		
154.	Renseignement sur le soumissionnaire	F	F	F		
155.	Attestation de capacité financière	F	F	F		
156.	Capacité de financement	F	F			
157.	Etats financiers	F	F	F		
158.	Situation financière	F	F	F		
159.	Chiffre d'affaires	F	F	F		
160.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F		
161.	Références techniques	F	F	F		
162.	Personnel	F	F	F		
163.	Matériel	F	F	F		
164.	Méthodologie	F	F	F		
165.	Programme mobilisation et de construction	F	F	F		
166.	Calendrier de mobilisation du personnels	F	F	F		
167.	Calendrier de mobilisation du matériels	F	F	F		
168.	Calendrier de mobilisation du matériaux	F	F	F		
169.	Calendrier de construction	F	F	F		
170.	Organisation des travaux sur site	F	F	F		

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires : RAS
- des membres de la COE : RAS
- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 13 heures 08 mn.

Fait à Karimama, le 08/04/2025

PRMP

BELLO Tesilim Owatondji

Le Rapporteur

NOMMA A. Wahab
(représentant DST)

Membres

DJEDEME Emile

MOUSSA Alassane

L'organe de contrôle

ZERMAKOUE B. Issiaka

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		TOUT EST GRACE	JNI	SOCIETE la Nature Barka Sarl		
171.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)		F	NA		
172.	Variantes	Néant	Néant	Néant		
173.	IFU	F	F	F		
174.	Non faillite	NF	F	F		
175.	CNSS	F	F	F		
176.	Attestation Fiscale	F	F	F		
177.	Registre de Commerce	F	F	F		
178.	RIB	F	F	F		
179.	CCTP	F	F	F		
180.	Plans	F	F	F		
181.	Plan de charge	F	F	F		
182.	Antécédant de marché	F	F	F		
183.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires	F	F	NF		

Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

AIMI 005/CDCB/DG/PRMP/2025 du 24/06/2025

Objet : Conception et mise en œuvre d'une solution de gestion des consignations et déconsignations au profit de la CDC Bénin.

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : DCP (X1.P2)

Juillet 2025

PROCÈS–VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : **Conception et mise en œuvre d'une solution de gestion des consignations et déconsignations au profit de la CDC Bénin.**

AVIS n° : **AIMI 005/CDCB/DG/PRMP/2025 du 24/06/2025**

Référence SIGMAP : **PI_DCP_105956**

Mode de passation : **Avis International à Manifestation d'intérêt + Demande de Proposition**

Méthode de sélection : **Sélection Fondée sur la qualité et le coût (SFQC)**

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi sept juillet à dix heures trente minutes, dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) sise au 1er étage de l'Immeuble « Le JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle, Cotonou/Bénin, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatifs au marché cité en objet.

Cet Avis à Manifestation Internationale d'Intérêt a fait l'objet de publication :

- Sur le portail web des marchés publics sous la référence SIGMAP N° PI_DCP_105956 le 24 juin 2025 ;
- Sur le portail web de l'UEMOA le 25 juin 2025
- Dans le quotidien de service public la Nation en sa parution n°8769 du jeudi 26 juin 2025 ;
- Dans le journal des Marchés Publics en sa parution n°493 du jeudi 26 juin 2025.

La date limite de remise des manifestations d'intérêt était fixée au lundi 07 juillet 2025 à 10 heures précises.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la fiche N°1835/MEF/DNCMP/C-CEA/SP en date du 20 juin 2025 de la DNCMP.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : N°119/NS/CDCB/DG/DCH/PRMP/2025 du 03/07/2025 :

- **Président :** Monsieur **Herbert Emmanuel VIEYRA,** Personne Responsable des Marchés Publics de la CDC Bénin ;
- **Rapporteur :** Monsieur **Claude DAKPE,** Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics de la CDC Bénin ;
- Membre :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Département Consignations et Déconsignations	**Adilomey Dulove AZON**	Représentant du DCP/CDC Bénin	*Avec voix délibérative*
Département des Finances	**Sébastien SOKENOU**	Représentant du DF/CDC Bénin	*Avec voix délibérative*

Département du Capital Humain, des Systèmes d'information et Moyens Généraux	**Gildas KOUDESSI**	DSI pi /CDC Bénin	*Avec voix délibérative*

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics a été invitée par lettre n° MP/265/2025/CDCB/DG/PRMP du 03 juillet 2025 et représentée par Madame **Hermance ATTIGBE**, en qualité de Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la CDC Bénin.
Aux date et heure limites de dépôt des manifestations d'intérêt, le nombre de plis reçus est de quinze (15).

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les manifestations d'intérêt ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine
1	**QUALISYS Consulting**	07/07/2025 à 08 h 10 min	Auspicia DJIMA Tel: 01 66 69 99 87	BENIN
2	**Groupement EDS Telecom & Consulting & Medianet**	07/07/2025 à 08 h 39 min	Modeste SACRAMENTO Tel: 01 66 78 72 71	BENIN
3	**GSIE Technology**	07/07/2025 à 09 h 05 min	Maurelle BANKOLE Tel: 01 97 44 90 40	BENIN
4	**Cabinet JILMONDE Consulting**	07/07/2025 à 09 h 09 min	Carine BOKO Tel: 01 62 90 41 17	BENIN
5	**Group Inclusive IT et Atos**	07/07/2025 à 09 h 14 min	GBOSSA Jérôme Tel: 01 96 38 79 12	BENIN
6	**HG TECH**	07/07/2025 à 09 h 19 min	ADELAKOUN Nicoderme Tel: 01 96 30 36 07	BENIN
7	**Innovatek**	07/07/2025 à 09 h 22 min	AGOSSA Sulpice Tel: 01 97 94 23 20	BENIN
8	**VEONE Bénin**	07/07/2025 à 09 h 24 min	HOUAHO Irène Tel: 01 66 54 56 01	BENIN
9	**TOP SYSTEM**	07/07/2025 à 09 h 29 min	HOUESSOU Roseline Tel: 01 96 87 37 89	BENIN
10	**Groupement HE SYSTEMS SARL KIRIA CONSULTANCY SERVICES SARL**	07/07/2025 à 09 h 31 min	Blanchard TOFFA Tel: 01 62 90 41 17	BENIN
11	**GLOBAL IT SERVICE**	07/07/2025 à 09 h 39 min	Armelin AÏKPE Tel: 01 66 63 69 43	BENIN
12	**Groupement Digisec-Alibora-Foniva**	07/07/2025 à 09 h 46 min	DOSSA Mélanie Tel: 01 57 29 88 02	BENIN
13	**WAOUH MONDE**	07/07/2025 à 09 h 48 min	Florent NOUKPOKINNOU Tel: 01 67 53 52 34	BENIN

14	**Groupement The Digial World Technologie-WEVIOO-ADACTIM**	07/07/2025 à 09 h 49 min	ORICHA Estelle Tel: 01 62 25 91 33	BENIN
15	**Groupement Sodson CORP et PROWAY Consulting international**	07/07/2025 à 10 h 02 min	HOUNXO Merveille Tel: 01 94 63 51 04	BENIN

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a ensuite procédé à l'ouverture des plis suivant l'ordre de dépôt et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque manifestation d'intérêt. Les manifestations d'intérêt ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite Commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Objet : **Conception et mise en œuvre d'une solution de gestion des consignations et déconsignations au profit de la CDC Bénin.**

AVIS n°: **AIMI 005/CDCB/DG/PRMP/2025 du 24/06/2025**

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES														
		Pli N°01	Pli N°02	Pli N°03	Pli N°04	Pli N°05	Pli N°06	Pli N°07	Pli N°08	Pli N°09	Pli N°10	Pli N°11	Pli N°12	Pli N°13	Pli N°14	Pli N°15
		QUALISYS Consulting	Gpt EDS Telecom & Consulting & Medianet	GSIE Technology	Cabinet JILMONDE Consulting	Group Inclusive IT et Atos	HG TECH	Innovatek	VEONE Bénin	TOP SYSTEM	Gpt HE SYSTEMS SARL KIRIA CONSULTANCY SERVICES SARL	GLOBAL IT SERVICE	Groupement Digisec-Alibora-Foniva	WAOUH MONDE	Groupement The Digial World Technologie-WEVIOO-ADACTIM	Groupement Sodson CORP et PROWAY Consulting international
1	Date et heure de dépôt	07/07/2025 à 08h10'	07/07/2025 à 08h39'	07/07/2025 à 09h05'	07/07/2025 à 09h09'	07/07/2025 à 09h14'	07/07/2025 à 09h19'	07/07/2025 à 09h22'	07/07/2025 à 09h24'	07/07/2025 à 09h29'	07/07/2025 à 09h31'	07/07/2025 à 09h39'	07/07/2025 à 09h46'	07/07/2025 à 09h48'	07/07/2025 à 09h49'	07/07/2025 à 10h02'
2	Respect de la présentation suivant les modalités prévues au point 13 de l'AMI	NON[1]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON[2]	OUI	OUI	NON[3]
4	Nombre d'exemplaires	-	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	-	02	02	-
5	Clé USB	-	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	-	F	F	-
6	Présence de la version scannée de la manifestation d'intérêt sur la clé USB	-	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	-	F	F	-
7	Lettre de manifestation d'intérêt	-	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	-	F	F	-

[1] Pli n°01 : il est marqué sur l'enveloppe Avis n° AIMI DDS/CDCB/DG/PRMP/2025 du D/24/06/2025 au lieu de AMI005/CDCB/DG/PRMP/2025 du 24/06/2025. Aussi il a été rajouté le nom et l'adresse du soumissionnaire, ce qui n'est pas attendu sur ladite enveloppe.

[2] Pli n°12 : l'enveloppe contient deux autres enveloppes marquées original et copie et un lot de document sur lequel il est mentionné « **Formulaires de renseignements sur le candidat** ».

[3] Pli n°15 : Rejeté pour retard car enregistré le 07/07/2025 à 10h02' alors que les date et heure limites de dépôt étaient prévues pour le 07/07//2025 à 10h précises.

8	Confirmation écrite habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable du cabinet	-	F	NF	F	-	NF	NF	NF	NF	NF	NF	-	NF	NF	-
9	Accord ou promesse d'accord de groupement, si requis	-	F	NF	NF	F[4]	NF	NF	NF	NF	F	F	-	NF	F	-
10	Registre de commerce	-	F	F	F	-	F	F	F	F	F	F	-	F	F	-
11	Preuves des expériences du Cabinet dans le domaine des prestations	-	F	F	F	-	F	NF	F	F	F	F	-	F	F	-
12	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	-	F	F	F	-	F	F	F	F	F	F	-	F	F	-
13	Liste et diplôme du personnel à affecter à la mission	-	F	F	F	-	F	F	F	F	F	F	-	F	F	-
14	Personnel d'encadrement et preuves des expériences	-	NF	NF	NF	-	NF	F	NF	NF	NF	NF	-	NF	NF	-
	Observations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende : F : Fourni(e) ; NF : Non Fourni(e)

[4] Pli n°05 : L'identification renseignée lors du retrait de l'AMI et du dépôt de pli est « **Group INCLUSIVE IT et ATOS** » au lieu du « **groupement ATOS TECHNOLOGIES SENEGAL & INCLUSIVE IT** » dont la lettre d'intention a été fournie.

Commentaires :

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : La représentante du Groupement Digisec-Alibora-Foniva a fait l'observation suivante : « **Nous avons dans la présentation de notre pli respecté tous les éléments.** »
- des membres de la Commission d'Ouverture : NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 25 minutes.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2025.

Ont signé :

Le Président

Herbert Emmanuel VIEYRA
PRMP/CDC Bénin

Le rapporteur

Claude DAKPE
Assistant PRMP / CDC Bénin

Membre

Gildas KOUDESSI
DSI pl/DCHSIMG/CDCB

Membre

Adilomey Dulove AZON
Représentant du DCP/CDC Bénin

Membre

Sébastien SOKENOU
Représentant du DF/CDC Bénin

L'Organe de contrôle

Hermance ATTIGBE
C/CCMP/ CDC Bénin

REPUBLIQUE DU BENIN

COUR DES COMPTES

MARCHE DE FOURNITURES[1]

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

AOO : Avis de n°274//PRMP/SP-PRMP du 29/04/2025

Objet :

ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU (SALON PRESIDENTIEL A SEPT (07) PLACES, TABLES ET CHAISES DE REUNION ET AUTRES) AU PROFIT DE LA COUR DES COMPTES

Référence du Dossier d'Appel d'Offres : F_CDC_105821

Avis n°*274//PRMP/SP-PRMP du 29/04/2025*

Source de financement : *Budget National*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire :

10100100200000800100000601126019/6099

Juin 2025

Commencé le mardi 10 juin 2025

Achevé le 10 juin 2025

[1] Indiquer le type de marché concerné : « Travaux » ou « Fournitures » ou « Services »

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : **Avis d'Appel d'Offres** *n° 274//PRMP/SP-PRMP du 29/04/2025* relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau (salon présidentiel à sept (07) places, tables et chaises de réunion et autres) au profit de la Cour des comptes.

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 10 juin à 11 heures 08 minutes, dans la salle de réunion de la Cour des comptes sis à Porto-Novo près de la Préfecture du département de l'Ouémé, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication par affichage *à la délégation départementale de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ouémé, à la Direction Départementale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouémé, à la Préfecture du département de l'Ouémé et à la Cour des comptes suivant les correspondances respectives n°288/PRMP-CC/SP-PRMP, n°287/PRMP-CC/SP-PRM, n°286/PRMP-CC/SP-PRMP et n°285/PRMP-CC/SP-PRM du 29 avril 2025.*

Le dossier a également fait l'objet de publication dans le journal la nation suivant la parution n°8734 du lundi 05 mai 2025 puis dans le journal des marchés publics suivant la parution du 07 mai 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 10 juin 2025 à 10 heures 00 minute, heure locale GMT.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Cour des comptes suivant le procès-verbal n°024-04/CCMP-Cdc/2025 du 1er avril 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°086/PCC/DC/PRMP/SP du 20 mai 2025.

- Président : Max Aurèle DOSSOU, PRMP/Cour des comptes.
- Rapporteur : C. Silvère ALLOKPENOUDJI, Assistant/PRMP/Cour des comptes.

- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	**Observations** *[Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
Chambre du contrôle et du jugement des comptes de l'Etat	Lazare Tchédji GBENOU	Membre	Absent
Chambre du contrôle des comptes des entreprises publiques	Richard HOTEGNI	Membre	Absent
Chambre du contrôle et du jugement des comptes des Collectivités Locales	Cyr PATINVOH	Membre	Absent
Greffe Central de la Cour des comptes	Maxime LISSAVI	Membre	Avec voix délibérative
Secretariat général de la Cour des comptes	Patrice LADEKPO	Membre	Avec voix délibérative
Secrétariat PRMP	Sèna Angèle GBOZO	Membre	Avec voix délibérative

Monsieur Yacoubou GATTA ISSA a représenté la cellule du contrôle des marchés publics de la Cour des comptes.

Les mobiliers sont répartis en deux à savoir :

- ✓ Lot1 : acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques ;
- ✓ Lot2 : acquisition de divers mobiliers de bureaux

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les huit (08) soumissionnaires ayant retiré le dossier:

-trois (03) ont déposé leurs plis pour le lot 1

-six (06) ont déposé leurs plis pour le lot 2

Les représentants des soumissionnaires ont pris part à l'ouverture des offres.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

✓ **Lot1 : acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques ;**

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**LE REVEIL**	10/06/2025 à 08h 43mn	HOUNTON Innocent 01 96 34 27 09	Bénin	RAS
2	**NDC GROUP**	10/06/2025 à 09h 10mn	BOUSSARI Moucharaph 01 96 96 59 05	Bénin	RAS
3	**SIAKAL COMPANY**	10/06/2025 à 09h 23mn	FAHAMI François 01 90 01 76 99	Bénin	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE renseigne le tableau par les mentions : **Oui** ou **Non** le cas échéant.

Tableau de recevabilité des plis (1)

- **Lot1 : acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques**

N°	**Soumissionnaires** / **Eléments à vérifier**	LE REVEIL	NDC GROUP	SIAKAL COMPANY
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI
Décision pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis[1] (2)

Lot1 : acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*		
		LE REVEIL	NDC GROUP	SIAKAL COMPANY
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA	NA	NA
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F
5.	Présence de clé USB	F	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	F	F	Seul le fichier intitulé : « *Lettre de déclaration de garantie d'offres* » est accessible. Les trois autres fichiers ne sont pas accessibles.
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	F	NA
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
9.	Rabais	5%	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	51 389 000 FCFA	39 853 489 FCFA	30 680 000 FCFA

[1] En fonction du type de marché supprimer les pièces non nécessaires
[2] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*		
		LE REVEIL	NDC GROUP	SIAKAL COMPANY
11.	Montant HT de l'offre	43 550 000 FCFA	33 774 143 FCFA	26 000 000 FCFA
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
13.	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin) : daté, signé et cacheté.	F	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
16.	Attestation de capacité financière	F	F	F
17.	Etats financiers/ bilan d'ouverture	F	F	F
18.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F
19.	Fiche technique	F	F	F
20.	Prospectus	F	F	F
21.	Références techniques	F	F	F
22.	Personnel	F	F	F
23.	Matériel	F	F	F
24.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	NA	NA
25.	Variantes	NA	NA	NA
26.	Accord de groupement	NA	NA	NA
27.	Fournir un échantillon de chaque matière entrant dans la fabrication des articles du **lot1**.	F	F	NF

Légende: F: Fourni; NF: Non Fourni; NA: Non Applicable; N: Néant

✓ Lot2 : acquisition de divers mobiliers de bureaux

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**BCAM SERVICES**	10/06/2025 à 08h 32mn	AGUEH Bertin 01 66 78 68 87	Bénin	RAS
2	**LE REVEIL**	10/06/2025 à 08h 43 mn	HOUNTON Innocent 01 96 34 27 09	Bénin	RAS
3	**NAÏM MOBILIERS AND SERVICES**	10/06/2025 à 09h 00mn	TOGBENOU Hermione 01 66 07 59 70	Bénin	RAS
4	**NDC GROUPE**	10/06/2025 à 09h 10mn	BOUSSARI Moucharaph 01 96 96 59 05	Bénin	RAS
5	**GALERIE ABN TRADING**	10/06/2025 à 09h 47mn	BOURAÏMA Nafissatou 01 97 72 4220	Bénin	Non-respect de l'anonymat
6	**SIAKAL COMPANY**	10/06/2025 à 10h 06mn	FAHAMI François 01 90 01 76 99	Bénin	Dépôt tardif

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE renseigne le tableau par les mentions : **Oui** ou **Non** le cas échéant.

Tableau de recevabilité des plis (1)

Lot2 : acquisition de divers mobiliers de bureaux

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	BCAM SERVICES (Pli 1)	LE REVEIL (Pli 2)	NAÏM MOBILIERS AND SERVICES (Pli 3)	NDC GROUPE (Pli 4)	GALERIE ABN TRADING (Pli 5)	SIAKAL COMPANY (Pli 6)
5.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
6.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	NON (l'enveloppe extérieure porte l'identité, le contact et le sceau du soumissionnaire)	OUI
7.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Décision pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Rejeté	Rejeté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

Mentions :

- Le pli n°5 du soumissionnaire GALERIE ABN TRADING est rejeté pour non-respect de l'anonymat (*l'enveloppe extérieure porte l'identité, le numéro de téléphone et le sceau du soumissionnaire*)
- Le pli n°6 du soumissionnaire SIAKAL COMPANY est rejeté pour dépôt tardif (*déposé à 10h 06 mn*).

La COE ordonne que lesdits plis soient retournés aux intéressés.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis[1] (2)

Lot2 : acquisition de divers mobiliers de bureaux

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*			
		BCAM SERVICES	**LE REVEIL**	**NAÏM MOBILIERS AND SERVICES**	**NDC GROUP**
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F	F
5	Présence de clé USB	F	F	F	F
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	F	F	F	F
7	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	NA	F
8	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F
9	Rabais	Néant	5%	Néant	Néant
10	Montant TTC de l'offre	41 899 440 FCFA	45 465 400 FCFA	39 394 984 FCFA	45 710 000 FCFA
11	Montant HT de l'offre	35 508 000 FCFA	38 530 000 FCFA	33 385 580 FCAF	38 787 288 FCFA
12	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F
13	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin) : daté, signé et cacheté.	F	F	F	F

[1] En fonction du type de marché supprimer les pièces non nécessaires

[2] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*			
		BCAM SERVICES	**LE REVEIL**	**NAÏM MOBILIERS AND SERVICES**	**NDC GROUP**
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F
16	Attestation de capacité financière	F	F	F	F
17	Etats financiers/ bilan d'ouverture		F	F	F
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F
19	Fiche technique	F	F	F	F
20	Prospectus	F	F	F	F
21	Références techniques		F	F	F
22	Personnel	F	F	F	F
23	Matériel	F	F	F	F
24	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	NA	NA	NA
25	Variantes	NA	NA	NA	NA
26	Accord de groupement	NA	NA	NA	NA

Légende: F: Fourni; NF: Non Fourni; NA: Non Applicable; N: Néant

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant

- des membres de la COE : Néant

- du membre de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 14 minutes

Fait à Porto-Novo, le 10 juin 2025

Max Aurèle DOSSOU, Président ----------

C. Silvère ALLOKPENOUDJI, Rapporteur----------

Patrice LADEKPO, Membre ----------

Maxime LISSAVI, Membre ----------

Sèna Angèle GBOZO, Membre _____

Yacoubou GATTA ISSA, représentant CCMP/CC ----------

République du Bénin
***
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

***

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DE LA PROPOSITION FINANCIERE

DP N°022-01/ADSC/PRMP-DIPS/APM/SP-PRMP/2025 du 22 AVRIL 2025

Objet de la Demande de Propositions :

Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études de faisabilité en vue du développement de la filière d'écoconstruction

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025

Imputation budgétaire :
05500201323023000200030710942639 1

JUILLET 2025

République du Bénin
***
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

Procès–verbal d'ouverture des propositions financières

Objet : Demande de propositions N°022-01/ADSC/PRMP-DIPS/APM/SP-PRMP/2025 du 22 AVRIL 2025 relative à la sélection d'un cabinet pour la réalisation des études de faisabilité en vue du développement de la filière d'écoconstruction

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi 03 juillet à 16heures 00 minute, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture de la proposition financière relative au marché cité en objet.

Cette ouverture de la proposition financière fait suite à l'évaluation de la proposition technique dans le cadre de la Demande de propositions N°022-01/ADSC/PRMP-DIPS/APM/SP-PRMP/2025 du 22 avril 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°001/ADSC/DG/DAF-PRMP/SP-PRMP/2025 du 17 avril 2025, les cadres dont les noms suivent :

- **Présidente : Mondoukpè H. FADONOUGBO**, Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC
- **Rapporteur : Antoine HOUNKPONOU**, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	**Morel ATACOLODJOU**	Représentant du Chef unité Pôle Régional de Développement des Infrastructures	Avec voix délibérative
	Laetitia GNIMASSOU	Représentante du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative

Étaient présents à cette séance, les soumissionnaires dont les noms suivent :

- GROUPEMENT DIC-BTP/GLOBAL EXPERTS INC, invité par lettre N° 0830/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 30 juin 2025 et représenté par monsieur Ozias KINDETIN ;

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics invitée par la lettre n° 0823/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 30 juin 2025 n'est pas représentée à ladite séance.

Après avoir ouvert la séance, la présidente du COE a rappelé les noms des soumissionnaires ainsi que les notes techniques obtenues :

- GROUPEMENT DIC-BTP/GLOBAL EXPERTS INC..... 82,5 points ;
- Société BUILDING TECHNOLOGY CONSULTING.....61,38 points

À la suite de ce rappel, l'offre financière de la société BUILDING TECHNOLOGY CONSULTING a été mise de côté et n'a pas été ouverte.

Le COE a poursuivi avec l'ouverture de l'offre financière du GROUPEMENT DIC-BTP/GLOBAL EXPERTS INC resté en lice. Les détails de cette ouverture publique se présentent comme suit :

Eléments à vérifier	**Soumissionnaires**
	GROUPEMENT DIC-BTP/GLOBAL EXPERTS INC
Date et heure de dépôt de la proposition	03/07/2025 à 16H 00 Mn
Pays d'origine	BENIN
Présentation de la proposition financière (originale et copie)	OUI
Présence de la Clé USB	OUI
Présence de la version scannée de la proposition financière sur la clé USB	OUI
Date et heure d'enregistrement du fichier sur la clé USB	01/01/2001 à 00 46 Mn
Lettre de soumission de la proposition financière signée, datée et cachetée	F
État récapitulatif des coûts signés	F

Ventilation des coûts par activité signée	F
Ventilation des rémunérations signées	F
Frais remboursables/autres coûts signés	F
Montant hors taxes de la Proposition financière	28 970 000 FCFA
Montant toutes taxes comprises de la proposition financière	34 184 600 FCFA
Observations	**RAS**

Légende : F : Fourni, NF : Non Fourni RAS : Rien à Signaler,

En outre, la séance d'ouverture de l'offre financière n'a donné lieu à aucune observation particulière de la part du représentant du soumissionnaire et des membres du COE.

Les listes de présence (soumissionnaires et membre du COE) à cette séance sont jointes en annexe.

La PRMP a clôturé la séance à 16 heures 40 minutes.

La Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Rapporteur

Antoine HOUNKPONOU

Les membres

ATACOLODJOU Morel

Laetitia GNIMASSOU

MAIRIE DE COTONOU

MARCHE DE SERVICES

PROCES – VERBAL D'ABSENCE DE PLIS

AAON N°017/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 02/06/2025

VILLE DE COTONOU

JUILLET 2025

Scanné avec CamScanner

MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 048/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP

Cotonou, le 03/07/2025

PROCES-VERBAL DE CONSTATATION D'ABSENCE DE PLIS

AUTORITE CONTRACTANTE	Mairie de Cotonou
OBJET	AAON n° 017/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 02/06/2025, relatif à l'accord cadre triennal à bons de commande pour la réfection des chicanes, mâts et faisceaux au profit de la Mairie de Cotonou.
REFERENCE	S_DST_105624
SOURCE DE FINANCEMENT	Budget Autonome
GESTION	2025
IMPUTATION BUDGETAIRE	241231
MODE DE PASSATION	AON

JUILLET 2025

Scanné avec CamScanner

Procès – verbal de constatation d'absence des plis

OBJET : AAON n° 017/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 02/06/2025 relatif à l'accord cadre triennal à bons de commande pour la réfection des chicanes, mâts et faisceaux au profit de la Mairie de Cotonou.

REFERENCE : S_DST_105624

MODE DE PASSATION : Appel d'Offres Ouvert National (AON)

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 03 juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) s'est réunie afin de procéder à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le Journal des Marchés Publics sous le n°485 du 5 juin 2025, dans le Journal la Nation sous le n°8756 du 5 juin 2025 et sur le portail Web des Marchés Publics le 5 juin 2025.

Le dossier d'appel d'offres a été validé par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics du Littoral suivant le procès-verbal n°026-04/DNCMP/DDCMP-LIT/SC/2025 du 17 avril 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 1012/MCOT/SE/PRMP/SPPRMP du 02/07/2025 et à l'invitation N° 1013/MCOT/SE/PRMP/SPPRMP du 02/07/2025 adressée à l'organe de contrôle :

- Présidente: GAZARD Manet Floriana Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : AKPONA Dimon B. José, SPM
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	MEVO Eric	Représentant DAAF	Avec voix délibérative
Direction des Services Techniques	ADELAKOUN Eustache	Représentant DST	Avec voix délibérative
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)	AHOKPE Coffi Armand	Représentant CCMP	Sans voix délibérative

Les services sont en lot unique.

La COE a constaté qu'aux date et heure limites de dépôt des offres, quatre (04) soumissionnaires ont retiré le dossier, mais qu'aucun pli n'a été reçu au Secrétariat Permanent

Scanné avec CamScanner

de la PRMP et a déclaré l'absence de pli conformément aux dispositions de l'article 70 de la loi 2020 – 26 du 29 septembre 2020 portant code des Marchés Publics en République du Bénin.

La liste de présence des participants à cette séance est en annexe.

La présidente a clôturé la séance à 11 heures 05 minutes.

Fait à Cotonou, le 03 juillet 2025.

Les membres de la COE

Rapporteur
José B AKADJA

Eustache ABELAKOUN
Présidente

Rept DAAF
Eric MEVO

Manet GALLARD

L'organe de contrôle

Représentant CONAMP

Armand Giffi AHOKPE

Scanné avec CamScanner

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. + 2 2 9 23 61 20 61
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA - COLLINES (Pôle 4)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU BORGOU SUD – DONGA – COLLINES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
AMI N°PI_DRCA_106623 du 27 juin 2025

Objet:

Recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4)

Juillet 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : AMI N° PI DRCA 98287 relatif au Recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4)

Méthode de sélection : Sélection Fondé sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi sept juillet à 10h30mn, à l'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou-Donga-Collines (ATDA-BDC) sise à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des propositions relatives au marché cité en objet.

Cet Avis d'appel à manifestation d'intérêt a fait l'objet d'une publication dans le Journal des marchés Publics parution N° 493 du 26 juin 2025 dans le journal de service public la Nation parution 8770 du 27 juin 2025 et sur le SIGMAP le 27 juin 2025.

La date limite de remise des propositions était fixée au 07 juillet 2025 à 10h00.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 0039/25/DG ATDA BDC/PRMP/SA du 02 juillet 2025 les personnes dont les noms suivent :

- Président : BARIZI Soihabirou, PRMP de l'ATDA BDC
- Rapporteur : KOTCHONI Christian, SA PRMP ATDA BDC
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction de l'Administration et des Finances	GBEGNIN Eskol	DAF/ATDA-BDC	**avec voix délibérative**
Direction de Renforcement de Capacité des Acteurs	AMADOU Abdou	DRCA/ATDA-BDC	**avec voix délibérative**
Direction des Programmes	KODJO Siaka	DP ATDA BDC	**avec voix délibérative**

Les prestations sont réparties en deux lots à savoir :

- Lot N Lot N° 1 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles 1, 2 et 3 » ;
- Lot N°2 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles 4, 5 et 6 » ;
- Lot N°3 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les communes du Borgou et de la Donga dans le PDA 4 » ;

- Lot N°4 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les communes des Collines et à Djidja dans le PDA 4 » ;

Pour cet avis, Dix-sept *candidats* ont retiré le dossier et treize (13) soumissionnaires ont déposé leurs propositions aux heure et date limites mentionnées dans l'avis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres.

Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	BACH CONSULTING POUR Le Développement Tél : 01 95 82 37 98	04/07/2025 à 11 h 03 mn	ASSOUMA Ramon Tél : 01 97 07 10 74	Bénin	Lot 1, 2, 3 et 4
2.	CRADIB ONG Tél : 01 62 78 31 12	07/07/2025 à 08 h 10	SOMAKPO Boris	Bénin	Lot 4
3.	IMPACT PLUS BENIN Tél : 01 62 59 49 78	07/07/2025 à 08 h 17	ABDOULAY E Latifou	Bénin	Lot 2 et 4
4.	SHAMMAH CORPORATION Tél : 01 61 20 65 77	07/07/2025 à 08 h 20	DAKO Diavick	Bénin	Lot 2 et 4
5.	Groupement CIPGEF/BRIGHT AFRICK ONG Tél 01 97 59 08 42	07/07/2025 à 08 h 35	AFFOUDA Clément Tél : 01 96 18 31 75	Bénin	Lot 1, 2, 3 et 4
6.	APIC ONG Tél : 01 97 77 90 63	07/07/2025 à 08 h 53	DJOBO Bansou Moussa Tél/ 01 95 62 13 25	Bénin	Lot 1 et 3
7.	ASPAIF ONG Tél : 01 97 58 67 21	07/07/2025 à 09 h 05	GILBERT GUIDIGBO Alexis Tél : 01 95 14 81 82	Bénin	Lot 1, 2, 3 et 4
8.	BENIN AGRICULTURE Tél : 01 64 66 14 14	07/07/2025 à 09 h 10	HAMMA Chérifatou Tél : 01 97 30 00 35	Bénin	Lot 1, 2, 3 et 4
9.	EXPERT DEV Tél : 01 52 24 24 24	07/07/2025 à 09 h 17	ATCHEOU Charles Tél : 01 95 97 79 81	Bénin	Lot 1, 2, 3 et 4

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
10.	APro|DESE ONG Tél : 01 97 87 33 97	07/07/2025 à 09 h 30	GODOTE Estelle Tél : 01 46 78 13 75	Bénin	Lot 1
11.	CADG ONG Tél : 01 97 08 33 39	07/07/2025 à 09 h 35	ZATO Arouna Tél : 01 97 08 33 39	Bénin	Lot 1
12.	FENAPAB Tél : 01 69 91 65 37	07/07/2025 à 09 h 45	OROU BERO Ezéchiel Tél : 01 97 08 33 39	Bénin	Lot 1, 2, 3 et 4
13.	VIE et ENVIRONNEMENT Tél : 01 97 47 99 82	07/07/2025 à 09 h 58	NOMA Abdoulaye Tél : 01 96 64 59 19	Bénin	Lot 1 et 2

La COE a procédé à la vérification des pièces présentes dans les dossiers de soumission. Les propositions ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres de ladite commission.

Le résultat de la vérification de la présence des pièces figure dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis : Lot N° 1 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles 1, 2 et 3»

Eléments à vérifier	***Soumissionnaires***									
	BACH CONSULTING POUR Le Développement	Groupement CIPGEF/BRIGHT AFRICK	API C ONG	ASPAIF ONG	BENIN AGRICULTURE	EXPERT DEV	APro DESE ONG	CADG ONG	FENAPAB	VIE et ENVIRONNEMENT
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppe de la proposition technique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Clé USB contenant la version scannée de l'originale de la proposition Technique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Présence de la version scannée de la proposition technique sur la clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Lettre de manifestation d'Intérêt	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Liste de Personnel	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Organisation technique et managériale	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Références techniques	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Acte d'agrément	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Journal officiel	F	F	F	F	NF	NF	F	F	F	F
Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	NA	F	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

- **Tableau d'ouverture des plis :** Lot N°2 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles 4, 5 et 6 »

Eléments à vérifier	***Soumissionnaires***							
	BACH CONSULTING POUR Le Développement	IMPACT PLUS BENIN	SHAMMAH CORPORATION	Groupement CIPGEF/BRIGHT AFRICK	ASPAIF ONG	BENIN AGRICULTURE	EXPERT DEV	FENAPAB
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppe de la proposition technique	F	F	F	F	F	F	F	F
Clé USB contenant la version scannée de l'originale de la proposition Technique	F	F	F	F	F	F	F	F
Présence de la version scannée de la proposition technique sur la clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F
Lettre de manifestation d'Intérêt	F	F	F	F	F	F	F	F
Liste de Personnel	F	F	F	F	F	F	F	F
Organisation technique et managériale	F	F	F	F	F	F	F	F
Références techniques	F	F	F	F	F	F	F	F
Acte d'agrément	F	NF	NF	F	F	F	F	F
Journal officiel	F	NF	NF	F	F	NF	NF	F
Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	NA

Tableau d'ouverture des plis Lot N°3 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les communes du Borgou et de la Donga dans le PDA 4 ».

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*							
	BACH CONSULTING POUR Le Développement	Groupement CIPGEF/BRIGHT AFRICK	APIC ONG	ASPAIF ONG	BENIN AGRICULTURE	EXPERT DEV	FENAPAB	VIE et ENVIRONNEMENT
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppe de la proposition technique	F	F	F	F	F	F	F	F
Clé USB contenant la version scannée de l'originale de la proposition Technique	F	F	F	F	F	F	F	F
Présence de la version scannée de la proposition technique sur la clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F
Lettre de manifestation d'Intérêt	F	F	F	F	F	F	F	F
Liste de Personnel	F	F	F	F	F	F	F	F
Organisation technique et managériale	F	F	F	F	F	F	F	F
Références techniques	F	F	F	F	F	F	F	F
Acte d'agrément	F	F	F	F	F	F	F	F
Journal officiel	F	F	F	F	NF	NF	F	F
Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	NA	F	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Tableau d'ouverture des plis Lot N°4 : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les communes des Collines et à Djidja dans le PDA 4 »

Eléments à vérifier	***Soumissionnaires***								
	BACH CONSULTING POUR Le Développement	CRADIB ONG	IMPACT PLUS BENIN	SHAMMAH CORPORATION	Groupement CIPGEF/ BRIGHT AFRICK	ASPAIF ONG	BENIN AGRICULTURE	EXPERTDEV	FENAPAB
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Enveloppe de la proposition technique	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Clé USB contenant la version scannée de l'originale de la proposition Technique	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Présence de la version scannée de la proposition technique sur la clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Lettre de manifestation d'Intérêt	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Liste de Personnel	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Organisation technique et managériale	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Références techniques	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Acte d'agrément	F	F	NF	NF	F	F	F	F	F
Journal officiel	F	F	NF	NF	F	F	NF	NF	F
Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	NA

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires

RAS.....

.....

-des membres de la COJ:

RAS.....

- des membres de l'organe de contrôle :

RAS.....

.....

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11h15.

Fait à Parakou, le 07 juillet 2025

Le Président,

Soibahirou BARIZI

Rapporteur

Christian KOTCHONI

Les membres

AMADOU Abdou
(DRCA ATDA-BDC)

KODJO Siaka
(DP ATDA BDC)

Eskol K. GBEGNON
(DAF-ATDA-BDC)

ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis à Manifestation d'Intérêt
n°038/2025/ASIN/DG/CASE/PRMP/SPRMP du 05/06/2025

Objet : Etude SIGE et constitution du référentiel EFTP

Source de financement : Financement extérieur

Gestion : Exercice 2025

Imputation budgétaire : LuxDev

Commencé le 25/06/2025

Achevé le 25/06/2025

Juin 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) n°*038/2025/ASIN/DG/CASE/PRMP/SPRMP du 05/06/2025* relatif à l'étude SIGE et constitution du référentiel EFTP.

Mode de passation : Avis à Manifestation d'intérêt + Demande de Proposition.

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 25 juin à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ASIN sise au 5ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication au siège de l'ASIN, au journal LA NATION du 13 juin 2025, au Journal des Marchés Publics et sur la plateforme SIGMaP le 05 juin 2025. La date limite de remise des offres était fixée pour le 25 juin 2025 à 10 heures.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) suivant le procès-verbal N°095-05/CCMP/ASIN/S-CCMP du 08/05/2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°096/2025/ASIN/DG/DAF/ LUXDEV/PRMP du 20 juin 2025 :

- Président : Micaël Rémy AKPO, Représentant PRMP
- Rapporteur : Frédéric NICOUE, SPM/ASIN
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ASIN	Lati YAYA	Chef de projet/ASIN	*avec voix délibérative*
ASIN	Yanos ADOTEVI	Assistant-Technique Bedigital / ASIN	*avec voix délibérative*
MESTFP	Augustin DOSSA	Rept/DSI-MESTFP	*avec voix délibérative*
ASIN	Ferdinand FADJEBE	Rept/DAF	*avec voix délibérative*
MND	Théosias AFFOGNON	Rept/DSI-MND	*avec voix délibérative*
ASIN	Sofiath ODA	Repte/CCMP	*sans voix délibérative*

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les vingt et un (21) candidats qui ont retiré le dossier, treize (13) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de : 5

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations.
01	Groupement BeCG-NLC GROUP & EDUC SYSTEM	25 juin 2025 à 08 h 41 mn	ALASSANNI Tél : 01 66 74 95 97	BENIN	R.A.S
02	2SND Technologies	25 juin 2025 à 08 h 42 mn	GOUDJANOU Jude Tél : 01 97 97 06 46	BENIN	R.A.S
03	Groupement OTRIS AFRICA - KGM & ACMT	25 juin 2025 à 08 h 51 mn	AKPINFA Ferdinand Tél : 01 61 20 42 56	BENIN	R.A.S
04	ESPOIR PLUS TECHNOLOGIE	25 juin 2025 à 08 h 57 mn	AGBO Renaud Tél : 01 40 50 25 24	BENIN	R.A.S
05	ADM SECUR	25 juin 2025 à 08 h 57 mn	DEGUENON Maryse Tél : 01 61 31 36 62	BENIN	R.A.S
06	TOP SYSTEM	25 juin 2025 à 09 h 12 mn	HOUESSOU Roseline Tél : 01 96 87 37 89	BENIN	R.A.S
07	Groupement DWT – WEVIOO & MEDIANET	25 juin 2025 à 09 h 13 mn	ORICHA Estelle Tél : 01 62 25 91 33	BENIN	R.A.S
08	QUANTUM TECHNOLOGY	25 juin 2025 à 09 h 25 mn	AMADOU Mathurin Tél : 01 51 36 36 36	BENIN	R.A.S
09	Groupement MANAÏKA Consulting & FLEXIA	25 juin 2025 à 09 h 32 mn	OGANDELE Sara Tél : 01 69 59 77 77	FRANCE	R.A.S
10	DIGITALYZE IT	25 juin 2025 à 09 h 33 mn	TEKEM NZEALE Tél : 01 61 20 42 56	BENIN	R.A.S
11	Groupement ALIBORA - FONIVA	25 juin 2025 à 09 h 36 mn	HOUNZA Afiavi Martine Tél : 01 69 67 93 50	BENIN	R.A.S
12	Genesis Consulting Sarl	25 juin 2025 à 09 h 37 mn	SESSOU Charlotte Tél : 01 95 93 83 89	BENIN	R.A.S
13	PULSE SERVICES Sarl	25 juin 2025 à 09 h 39 mn	BISSIRIOU A. Farid Tél : 01 62 32 92 75	BENIN	R.A.S

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES						
		1	2	3	4	5	6	7
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES					
		8	9	10	11	12	13
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Accepté	Accepté	Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté

A la recevabilité, le pli du soumissionnaire DIGITALYZE IT a été rejeté pour raison de non-respect du caractère anonymat des plis. En effet, le soumissionnaire a inscrit sa raison sociale et son contact sur l'enveloppe extérieure de son pli. Excepté ce pli, tous les douze (12) autres plis des soumissionnaires ont été ouverts.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives des offres. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7
	Nom	Groupement BeCG-NLC GROUP & EDUC SYSTEM	2SND Technologies	Groupement OTRIS AFRICA - KGM & ACMT	ESPOIR PLUS TECHNOLOGIE	ADM SECUR	TOP SYSTEM	Groupement DWT – WEVIOO & MEDIANET
	Date	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025
	Heure	08 h 41 mn	08 h 42 mn	08 h 51 mn	08 h 57 mn	08 h 57 mn	09 h 12 mn	09 h 13 mn
	Pays	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN
1.	Clé USB contenent la version numérique de l'offre	F	F	F	F	F	F	F
2	Présence de l'offre scannée sur la clé USB.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Lettre de soumission de la manifestation d'intérêt.	F	F	F	F	F	F	F
4.	Liste des prestations similaires accompagnée des preuves	F	F	F	F	F	F	F
5.	L'original ou la photocopie légalisée du Régistre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)	F	F	F	F	F	F	F
6.	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	F	F	F	F	F	F	F
7.	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	F
8.	Accord de groupement	F	N/A	F	N/A	N/A	N/A	F

Légende : ***F : Fourni ; NF : Non Fourni ; N/A : Non Applicable***

Tableau d'ouverture des plis

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	N° 8	N° 9	N° 10	N° 11	N° 12	N° 13
	Nom	QUANTUM TECHNOLOGY	Groupement MANAÏKA Consulting & FLEXIA	DIGITALYZE IT	Groupement ALIBORA - FONIVA	Genesis Consulting Sarl	PULSE SERVICES Sarl
	Date	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025
	Heure	09 h 25 mn	09 h 32 mn	09 h 33 mn	09 h 36 mn	09 h 37 mn	09 h 39 mn
	Pays	BENIN	FRANCE	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN
9.	Clé USB contenent la version numérique de l'offre	F	F	NON OUVERT	F	F	F
10.	Présence de l'offre scannée sur la clé USB.	Oui	Oui		Oui	Oui	Oui
11.	Lettre de soumission de la manifestation d'intérêt.	F	F		F	F	F
12.	Liste des prestations similaires accompagnée des preuves	F	F		F	NF	NF
13.	L'original ou la photocopie légalisée du Régistre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)	F	F		F	F	F
14.	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	F	F		F	F	F
15.	Liste du personnel	F	F		F	F	F
16.	Accord de groupement	N/A	F		F	N/A	N/A

Légende : ***F : Fourni ; NF : Non Fourni ; N/A : Non Applicable***

En outre, la vérification de la présence des pièces n'a donné lieu à aucune observation :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres de la COE : Néant
- du membre de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 22 mn.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2025

Le Président

Micaël Rémy AKPO
Rept/PRMP

Le Rapporteur

Frédéric NICOUE
SPM/ASIN

Membres

Lati YAYA
Chef Projet

Yanos ADOTEVI
Ass-Technique BeDigital

Ferdinand FADJEBE
Rept/DAF

Théosias AFFOGNON
Rept/DSI-MND

Augustin DOSSA
Rept/DSI-MESTFP

L'organe de contrôle

Sofiath ODA
Repte/CCMP

République du BENIN
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
Demande de Renseignement et de Prix N° F_DPFR_102498

Objet de la Demande de Renseignement et de Prix :

Acquisition de matériels et de consommables de laboratoire pour la mise en oeuvre de projets de recherche en structure et ingénierie moléculaires par accord cadre à bon de commande sur dix-huit (18) mois.

Référence de la DRP : F_DPFR_102498

Source de financement : Budget National

Juillet 2025

République du BENIN
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City

***

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet: Acquisition de matériels et de consommables de laboratoire pour la mise en oeuvre de projets de recherche en structure et ingénierie moléculaires par accord cadre à bon de commande sur dix-huit (18) mois.

Référence SIGMAP : F_DPFR_102498

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP)

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 8 juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis reçus dans le cadre du marché cité en objet.

Le dossier de Demande de Renseignement et de Prix a fait l'objet d'une publication par affichage à la préfecture du département du Littoral et à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à travers les bordereaux N°0778 et 0777/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 23 juin 2025. L'avis de DRP a également été publié dans le journal des marchés publics N°493 du 26 juin 2025 et sur le portail web des marchés publics. La date limite de dépôt des plis était fixée au mardi huit juillet 2025 à 10 heures précises.

Le dossier de DRP a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 0600-06/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 12 juin 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°034/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2025 du 07 juillet 2025, les cadres dont les noms suivent :

Présidente : **Mondoukpè H. FADONOUGBO,** Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC ;

Rapporteur : **Martin AHOGNIDJE,** Rapporteur

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	Carlos HOUNKANLINKPE	Assistant PRMP	Avec voix délibérative
ADSC	Sourou A. Sidoine BONOU	Chargé des Programmes de Recherche et des Plateformes Expérimentales	Avec voix délibérative
ADSC	Laetitia GNIMASSOU	Représentante du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence invitée par la lettre n°0904/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025 du 07/07/2025 n'est pas représentée à la séance.

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des offres, sur les treize (13) candidats ayant retiré le dossier, sept (07) soumissionnaires ont déposé leurs plis dans les délais.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la PRMP a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	INOSYSTECH	08/07/2025 à 09h 05 Mn	DANGBE FABRICE Tél : +229 01 67 68 56 97 Email : info@inosystech.com	Bénin	Néant
2	MEDITEK SARL	08/07/2025 à 09h 17 Mn	DOSSA BERNICE Tél : +229 01 40 35 39 74 Email : meditekssarl3@gmail.com	Bénin	Néant
3	EQUIMED SARL	08/07/2025 à 09h 20 Mn	GANSOU WILFRIED Tél : +229 01 62 90 00 50 Email : contact@equimedbenin.com	Bénin	Néant
4	CAS LE ROCHER SARL	08/07/2025 à 09h 25 Mn	NOUKOUHEKPON RUBINX Tél : +229 01 96 00 24 73 Email : lgnonsey@yahoo.fr	Bénin	Néant
5	CONSOMME PLUS SARL	08/07/2025 à 09h 30 Mn	HOUNNANOU RENAUD Tél : +229 01 44 73 32 73 Email : consplussarl@gmail.com	Bénin	Néant
6	SOGID AFRIQUE	08/07/2025 à 09h 33 Mn	AHOMONTIN DORETTE Tél : +229 01 66 59 99 97 Email : sogidafrique@gmail.com	Bénin	Néant
7	BENIN MEDICAUX SARL	08/07/2025 à 09h 35 Mn	HANTO FLORENCE Tél : +229 01 54 10 43 90 Email : infobeninmedicaux@gmail.com	Bénin	Néant

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	INOSYSTEC H	MEDITEK SARL	EQUIMED SARL	CAS LE ROCHER SARL	CONSOMME PLUS SARL	SOGID AFRIQUE	BENIN MEDICAUX SARL
Date et heure de dépôt des offres		08/07/2025 à 09h 05 Mn	08/07/2025 à 09h 17 Mn	08/07/2025 à 09h 20 Mn	08/07/2025 à 09h 25 Mn	08/07/2025 à 09h 30 Mn	08/07/2025 à 09h 33 Mn	08/07/2025 à 09h 35 Mn
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Respect du contenu de l'enveloppe extérieure	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
7.	Respect de la présentation des enveloppes intérieures	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Rejet de l'offre du soumissionnaire CAS LE ROCHER SARL pour non-conformité à la présentation requise.

Lors de l'examen de la recevabilité, le comité d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a constaté que l'offre soumise par la société CAS LE ROCHER SARL ne respecte pas les exigences de présentation prévues à l'IC 20 des Données Particulières de la Demande de Renseignement et de Prix (DPDRP). En effet, l'enveloppe extérieure ne comporte pas le formulaire de renseignements relatif à la candidature et ses annexes, ainsi que la garantie de soumission. Elle ne comporte que les deux (02) enveloppes intérieures contenant les offres.

Par conséquent, l'offre du soumissionnaire CAS LE ROCHER SARL a été rejetée pour défaut de présentation et n'a pas été jugée recevable.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		01	02	03	04	05	06
		INO SYSTECH	**MEDITEK SARL**	**EQUIMED SARL**	**CONSOMME PLUS SARL**	**SOGID AFRIQUE**	**BENIN MEDICAUX GROUP**
1.	Date et heure de dépôt des offres	08/07/2025 à 09h05Mn	08/07/2025 à 09h17Mn	08/07/2025 à 09h20 Mn	08/07/2025 à 09h30 Mn	08/07/2025 à 09h33 Mn	08/07/2025 à 09h35 Mn
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB **(OUI ou NON)**	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB **(OUI ou NON)**	Oui	Oui	Offre technique (Oui) Offre financière [1](Non)	Oui	Oui	Oui
8.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	08/07/2025 à 1h39Mn	07/07/2025 à 11h 52	07/07/2025 à 21h48 Mn (Offre technique) 07/07/2025 à 21 h 58 Mn (Offre financière)	07/07/2025 à 17h58 Mn (Offre technique) 07/07/2025 à 17 h 53 Mn (Offre financière)	07/07/2025 à 19h 39	07/07/2025 à 19h21 Mn (Offre technique) 07/07/2025 à 19 h 12 Mn (Offre financière)
9.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	NA	F	F	NA	F

[1] L'offre financière scannée sur la clé USB n'est pas en format PDF et est inaccessible. Seul le contenu de l'offre technique a pu être vérifié.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		01	02	03	04	05	06
		INO SYSTECH	**MEDITEK SARL**	**EQUIMED SARL**	**CONSOMME PLUS SARL**	**SOGID AFRIQUE**	**BENIN MEDICAUX GROUP**
10.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F
11.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
12.	**Montant TTC de l'offre en F CFA**	**12 237 461**	**21 541 313**	**8 422 840**	**14 473 880**	**17 098 790**	**13 713 960**
13.	**Montant HT de l'offre en F CFA**	**10 370 730**	**18 255 350**	**7 138 000**	**12 266 000**	**14 490 500**	**11 622 000**
14.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F
15.	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin)	F	F	F	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F (AFGC)	F	F	F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	NA	NA	NA	NA	NA	NA
19.	Description technique de tous les équipements	F	F	F	F	F	F
20.	Prospectus de tous les équipements	F	F	F	NF	NF	F
21.	Fiches techniques	F	F	F	NF	NF	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		01	02	03	04	05	06
		INO SYSTECH	MEDITEK SARL	EQUIMED SARL	CONSOMME PLUS SARL	SOGID AFRIQUE	BENIN MEDICAUX GROUP
22.	Liste du personnel pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas 3 ans d'existence	F	F	NA	NF	F	F
23.	Extrait du registre de commerce	F (créée en juin 2024)	F (créée le 21 février 2017)	F (créée en octobre 2004)	F (créée en juin 2022)	F (créée en janvier 2022)	F (créée en mars 2017)
24.	Références techniques (Liste des acquisitions similaires et attestation de bonne fin d'exécution)	F	F	F	NF	NF	F
25.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	F	F	F	NF	NF	F
26.	Preuve d'un service après-vente	F	F	F	NF	NF	F
27.	Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant ou distributeur concerné pour tous les équipements	F	NF	F	NF	NF	F
28.	Autorisation d'importation ou de vente d'équipements et consommables de laboratoire en cours de validité (agrément du ministère de la santé pour l'autorisation de vente des équipements, réactifs et accessoires médico techniques)	F	F	F	F	F	F
29.	Attestation de capacité financière	F	NF	F (AFGC)	NF	NF	NF

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		01	02	03	04	05	06
		INO SYSTECH	MEDITEK SARL	EQUIMED SARL	CONSOMME PLUS SARL	SOGID AFRIQUE	BENIN MEDICAUX GROUP
30.	Etats financiers (2022, 2023 et 2024)	F (EF 2024)	F (2022, 2023,2024)	F (2022, 2023,2024)	F (2022, 2023,2024)	F (2022, 2023,2024)	F (2022, 2023,2024)
31.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	F	NA	NA	NA	NA	NA
Observations		RAS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Légende : F : Fourni, NF : Non Fourni ; EF : Etats Financiers ; BO : Bilan d'Ouverture.

La PRMP a donné la parole aux représentants des soumissionnaires pour formuler leurs éventuelles observations. Aucune observation n'a été enregistrée.

Les membres du Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) n'ont fait aucune observation particulière.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La PRMP a clôturé la séance à 12 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le mardi 08 juillet 2025

Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Rapporteur

Martin AHOGNIDJE

Les membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	**Carlos HOUNKANLINKPE**	Assistant PRMP	
ADSC	**Sourou A. Sidoine BONOU**	Chargé des Programmes de Recherche et des Plateformes Expérimentales	
ADSC	**Laetitia GNIMASSOU**	Représentante du Directeur Administratif et Financier (DAF)	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.

MAIRIE DE BOPA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 20 Bopa
Tél : 96901179/95730255
Email : contact.bopa@mairie.bj

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n° T_DST_100246 du 22/05/2025

Objet : AMENAGEMENT DE SIX (06) HECTARES SUR LE SITE RIZICOLE DE ZIZAGUE

Source de financement : FADeC MAEP et FADeC 2020, 2021, 2022 et 2024, ProFi 2017

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2211

Accord de prêt : non applicable

Commencé le : 17/06/2025

Achevé le : 17/06/2025

Juin 2025

MAIRIE DE BOPA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 20 Bopa
Tél : 96901179/95730255
Email : contact.bopa@mairie.bj

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° T_DST_100246 relatif l'aménagement de six (06) hectares sur lè site rizicole de Zizaguè

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 17 juin à 10 heures 30min, dans la salle de réunion de la Mairie de Bopa, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.
Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication le **22 mai 2025** dans le **N°480** du journal des marchés publics, **le N°8747** du journal la Nation et au niveau du SIGMaP. La date limite de remise des offres était fixée au **17 juin 2025 à 10h00** (Heure locale).

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) du 18 mai 2025.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°92/017/CB/PRMP/S-PRMP du 11 juin 2025 :

- Président : OROU GOURA Idy, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- Rapporteur : ATCHOKOU François-Xavier, Directeur des Services Techniques (DST) de la Mairie ;
- Membres :
  - TAMOU LAFIA Yarou Issa, Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF) ;
  - GBESSO Désiré, conseiller communal
  - KPEDEHOU Dodji, conseiller communal ;
  - GANDO Célestin, technicien en passation des marchés publics

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie Bopa	OROU GOURA Idy	PRMP	avec voix délibérative
Mairie Bopa	ATCHOKOU François-Xavier	DST	avec voix délibérative
Mairie Bopa	TAMOU LAFIA Yarou Issa	DAAF	avec voix délibérative
Mairie Bopa	GBESSO Désiré	Conseiller communal	avec voix délibérative
Mairie Bopa	KPEDEHOU Dodji	Conseiller communal	avec voix délibérative
Mairie Bopa	GANDO Célestin	Technicien en passation des marchés publics	avec voix délibérative

Les travaux sont répartis en un seul lot comme suit :

- **Lot unique : Aménagement de six (06) hectares sur le site rizicole de Zizaguè**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **dix-sept (17)** candidats ont retiré le dossier et **cinq (05)** ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	BEREDE BTP	17/06/2025 à 8h25	CHAOU junior	Bénin	
2	SHYP TP	17/06/2025 à 8h30	COMLAN Darius	Bénin	
3	CCG	17/06/2025 à 8h54	HOUNGBEDJI Boris	Bénin	
4	GTS SARL	17/06/2025 à 9h06	GNIMASSON Fidèle	Bénin	
5	DJIGNENMEFA SARL	17/06/2025 à 9h55	BESSANH Gilbert	Bénin	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	**Soumissionnaires / Eléments à vérifier**	BEREDE BTP	SHYB TP	CCG	GTS SARL	DJIGNE NMEFA SARL		
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Non	Oui	Non	Oui		
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Accepté	Rejeté	Accepté	Rejeté	Accepté		

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Les observations et les motifs de rejet des plis des soumissionnaires

SHYP BTP

L'enveloppe extérieure du soumissionnaire **SHYP BTP** ne contient pas la garantie de soumission ainsi que les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes en violation des dispositions de la clauses 21.1 des DPAO du DAO. Le pli est alors rejeté.

CGT SARL

Le formulaire de renseignement du soumissionnaire du soumissionnaire GTS SARL ne comporte pas les annexes en violation des dispositions de la clauses 21.1 des DPAO du DAO. Le pli est alors rejeté.

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		BEREDE	**CCG**	**DJIGNENMEFA SARL**
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** »	Non	Non	Non
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** »	Non	Non	Non
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** »	Non	Non	Non
4	Enveloppes intérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui
5	Présence de clé USB	F	F	F
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F
7	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F
8	Lettre de soumission	F	F	F
9	Rabais	Néant	Néant	Néant
10	Montant TTC de l'offre en F CFA	47 287 114	56 023 297	49 696 141
11	Montant HT de l'offre en F CFA	40 073 825	47 477 370	42 115 374
12	Délais d'exécution	4 mois	4 mois	4 mois
13	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F
14	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F
15	Sous détail des prix unitaires	F	F	F
16	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F Lettre de déclaration de garantie d'offres	F Lettre de déclaration de garantie d'offre	F Lettre de déclaration de garantie d'offre
17	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F
18	Formulaire de renseignement sur le candidat	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		BEREDE	CCG	DJIGNENMEFA SARL
19	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA	NA
20	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F
21	Calendrier de mobilisation : planning de mobilisation du matériel	F	F	F
22	Calendrier de mobilisation : planning de mobilisation/déploiement du personnel	F	F	F
23	Calendrier de mobilisation : planning de mobilisation des matériaux	**NF**	F	F
24	Calendrier de construction	F	F	F
25	Organisation des travaux sur site	F	F	F
26	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F
27	Plan de suivi environnemental et social pour la mise en œuvre du PGES	**NF**	**NF**	F
28	Fiches techniques du fabriquant des fers à béton à utiliser indiquant leur conformité aux normes locales, ainsi que leurs propriétés fonctionnelles, telles que la durabilité, la résistance, et l'adaptation aux conditions locales	F	F	F
29	Liste du personnel affecté aux travaux	F	F	F
30	Liste du matériel affecté aux travaux	F	F	F
31	Registre de commerce	F	F	F
32	Liste des travaux similaires	F	F	F
33	Preuves des expériences générales	F	F	F
34	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F
35	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F
36	Bilan d'ouverture	F	F	F
37	Etats financiers		F	F
38	Attestation de capacité financière	F AFGC 25 030 000 FCFA	F AFGC 25 030 000 FCFA	F BGFI BANK 25 030 000 FCFA
39	Attestation d'assurance des risques professionnels	F SUNU ASSURANCE	F SUNU ASSURANCE	F GAB SA 60.000.000 FCFA
40	Attestation de non-faillite	F	F	NF
41	Attestation fiscale	F	F	NF
42	Attestation IFU	NF	F	NF
43	Attestation CNSS	F	F	NF
44	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	NF

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		BEREDE	CCG	DJIGNENMEFA SARL				
45	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	NF	F	NF				
46	Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie	NF	NF	NF				

F = Fourni ; NF = Non Fourni ; NA = Non Applicable

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires :

Néant

- des membres du ou de la COE :

Néant

- des membres de l'organe de contrôle :

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14heures 25min.

Fait à Bopa, le 17 juin 2025

Le Président

Idy OROU GOURA

Le Rapporteur

François-Xavier ATCHOKOU

Les membres

Célestin GANDO

Yarou Issa TAMOU LAFIA

Désiré GBESSO

REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit des structures du MESTFP

Référence du DAO : F_DPAF_105372

Autorité contractante : MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025

Imputation budgétaire :

Commencé le 07/07/2025

Achevé le 07/07/2025

JUILLET 2025

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'Appel d'Offres N°002/PRMP/MESTFP/A-MP/S-PRMP du 10/06/2025

Objet du dossier d'Appel d'Offres :

.....

Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit des structures du MESTFP

juillet 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres N°**F_DPAF_105372**, suivant avis N°002/PRMP/MESTFP/A-MP/S-PRMP du 10 Juin 2025 relatif à « Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit des structures du MESTFP».
Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi sept juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sise à la salle 310 au 3ème étage de la Tour Administrative A, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication au Journal des marchés publics de la Direction National de Contrôle des Marchés Publics dans ses 489ème et 495ème parutions des 12 juin et 03 juillet 2025 et au Journal « La Nation » dans ses 8757ème et 8773ème parutions des mardi 10 juin et mercredi 02 juillet 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au lundi 07 juillet 2025 à 10 heures précises.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) suivant Procès-verbal N°067-06/CCMP-MESTFP/2025 du 30 juin 2025 portant fiche de Bon à Lancer du Dossier d'Appel d'Offres relatif à « Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit des structures du MESTFP ».
Ont pris part à cette séance conformément à la Note de service N°048/MESTFP/PRMP/SP du 07 juillet 2025 :

- Présidente : **SEIBOU MIKAILA Latifatou**, PRMP ;

- Rapporteur : **EGIN F. Etienne**, Collaborateur PRMP ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations (Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative)
Représentant de la DPAF	**TONAHIN Norbert**	Membre	**Avec voix délibérative**
Cellule de Contrôle des Marchés Publics	**d'OLIVEIRA Elysée**	Membre	**Sans voix délibérative**
Représentant du SGM	**TOUMOUDAGOU A. Paulin**	Membre	**Avec voix délibérative**
Représentante IGM	**TONOUKOUEN Jocelyne**	Membre	**Avec voix délibérative**

Représentante DETFP	**BAGBONON B. Appoline**	Membre	**Avec voix délibérative**
Représentant DETFP	**AMADOU ODJOLO O. Yèkini**	Membre	**Avec voix délibérative**

Les services sollicités sont répartis en six (06) lots :

- ✓ **Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit du Cabinet du Ministre ;**
- ✓ **Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit du SGM, IGPM et CNCP-EFTP ;**
- ✓ **Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit de l'IGM ;**
- ✓ **Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit de la DPAF ;**
- ✓ **Lot 5 : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit de la DESG, DESTFP et DAPLN ;**
- ✓ **Lot 6 : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit de la PRMP, CCMP et DSI.**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix-neuf (19) candidats ont retiré le dossier d'appel à concurrence et dix (10) ont déposé leurs plis, soit au total vingt-six (26) plis reçus.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit des entreprises consignées dans le tableau N°1 ci-après :

Tableau N°1 : Liste des soumissionnaires

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	**RELEVE ET ACTIONS SARL**	07/07/2025 à 08H45	ADJANON JOUVANCE 01 63 52 31 64	BENIN	Lots 4 et 5
02	**FABB DIVIN**	07/07/2025 à 09H15	SOSSOU YVON 01 56 80 53 52	BENIN	Lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6
03	**JEAN MARIE BENIT SARL**	07/07/2025 à 09H17	NOUNANGNON AUGUSTE 01 97 00 08 08	BENIN	Lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6
04	**SEMAP SARL**	07/07/2025 à 09H25	DETCHENOU ANICETTE 01 96 64 43 46	BENIN	LOT 4
05	**BIOVA TECH INNOVATIONS**	07/07/2025 à 09H35	LEDO LUDOVIC 01 96 17 64 28	BENIN	LOTS 1, 2 et 4
06	**SDC BUSINESS SARL**	07/07/2025 à 09H38	BATCHO ELIANE 01 61 32 32 32	BENIN	LOTS 1 et 3

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
			01 61 32 32 32		
07	SATEC SARL	07/07/2025 à 09H45	TAO M. LAURENCE 01 97 17 37 50	BENIN	3 et 5
08	GOOD WAY	07/07/2025 à 09H45	HOUETO DAVILA 01 97 67 29 47	BENIN	LOTS 3 et 5
09	CRUCIAL SERVICE	07/07/2025 à 09H49	GOGAN ROMUALD 01 66 87 73 11	BENIN	LOT 5
10	LES PHENIX	07/07/2025 à 09H51	FANTODJI FLORENT 01 97 15 14 28	BENIN	LOT 3

Au total, vingt-six (26) plis ont été déposés.

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

L'examen de la recevabilité des plis a consisté à la vérification des éléments qui figurent dans le tableau N°2 ci-après :

Tableau N°2 : Recevabilité des plis :

N° du Pli	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	1 Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	2 Respect du caractère anonymat des plis	3 Respect de l'intégrité des plis	4 Respect de la condition de retrait du DAC	Acceptation/Rejet pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté
1	RELEVE ET ACTIONS SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
2	RELEVE ET ACTIONS SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
3	FABB DIVIN	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
4	FABB DIVIN	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
5	FABB DIVIN	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
6	FABB DIVIN	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
7	FABB DIVIN	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
8	FABB DIVIN	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
9	JEAN MARIE BENIT SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
10	JEAN MARIE BENIT SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté

N° du Pli	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	1 Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	2 Respect du caractère anonymat des plis	3 Respect de l'intégrité des plis	4 Respect de la condition de retrait du DAC	Acceptation/Rejet pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté
11	JEAN MARIE BENIT SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
12	JEAN MARIE BENIT SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
13	JEAN MARIE BENIT SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
14	JEAN MARIE BENIT SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
15	SEMAP SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
16	BIOVA TECH INNOVATIONS	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
17	BIOVA TECH INNOVATIONS	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
18	BIOVA TECH INNOVATIONS	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
19	SDC BUSINESS SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
20	SDC BUSINESS SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
21	SATEC SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
22	SATEC SARL	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
23	GOOD WAY	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
24	GOOD WAY	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
25	CRUCIAL SERVICE	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté
26	LES PHENIX	OUI	OUI	OUI	OUI	Accepté

A l'issue de cet examen, les vingt-six (26) plis ont été acceptés et aucun pli n'a été rejeté.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification, lot par lot, de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de la commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans les tableaux ci-après : (voir tableaux d'ouverture par lot en annexe du présent procès-verbal).

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : .....NEANT.....
- des membres de la COE.....NEANT.....
- des membres de l'organe de contrôle .....NEANT.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 20 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou, le 07 Juillet 2025

La Présidente,

Latifatou SEIBOU MIKAILA
Personne Responsable des Marchés Publics

Le Rapporteur,

Etienne F. EGIN
Collaborateur de la PRMP

Membre,

TONAHIN Norbert
Représentant de la DPAF

TOUMOUDAGOU A. Paulin
Représentant du SGM

TONOUKOUEN Jocelyne
Représentante IGM

BAGBONON B. Appoline
Représentante DETFP

AMADOU ODJOLO O. Yèkini

Le Représentant de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics,

Elysée d'OLIVEIRA
Membre de la CCMP

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

Personne Responsable des Marchés Publics

Liste de présence des membres de l'Administration à la séance d'ouverture des plis relatifs au Dossier d'Appel d'Offres N°F_DPAF_105372

Avis d'Appel d'Offres N°002/PRMP/MESTFP/A-MP/S-PRMP du 10 juin 2025

Objet : Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit des structures du MESTFP

Cotonou, le 07 juillet 2025

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1	SEIBOU MIKAILA Latifatou	MESTFP	PRMP	01 96 96-03-41	
2	EGIN F. Etienne	PRMP	Collaborateur	95561944	
3	TONOUKOUEN Jocelyne	IG-MESTFP	Comptable des Matières	01970528??	
4	TOUMOUBAGOU Paulin	Coll/SGM	Coll	01377749 82	
5	BAGBONON Appoline	Coll/AR MESTFP	Coll/AR	01673636??	
6	OSSOLO AMADOU Olade Yakini	DESG	AR	01973642??	
7	d'OLIVEIRA Elysee	CCMP	Membre	01643??	

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Liste de présence des représentants des soumissionnaires à la séance d'ouverture des offres relatives au Dossier d'Appel d'Offres N°002/PRMP/MESTFP/A-MP/S-PRMP du 10/06/2025.

Objet :

Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit des structures du MESTFP

Cotonou, le 07 juillet 2025

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	LEBO G. Co Ludovic	BIOVA TECH INNOVATIONS	Gérant	01 96 17 64 28	
02	FANGNON Honoré	SATEC SARL	Collaborateur	01 67 73 66 62	
03	DETCHENOU Aurelie	BETAP Sarl	Cogérante	01 9664 4346	
04	ADJANOHI Soudanie	RELEVE ET ACTIONS SARL	Représentante	01 63 52 31 64	
05	~~BAGBOUON B. Appoline~~	~~Rep/DESTA~~	~~Coll/AR~~	~~01 67 36 36 77~~	
05	TONATHIN Norbert P.	Rep/DPAF	Coll/C/SGMEN	01 96 16 66 02	
06	ODJOLO AMADOU Olade Yerimi	DESG	AR	01 97 36 42 32	

REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITÉ-JUSTICE-TRAVAIL
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
****
COMMUNE DE KANDI
Personne Responsable des Marchés Publics

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION

COMMUNE DE KANDI

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES
DP N°54/007/MKDI/SE/PRMP/DDCMP/SPRMP du 11/04/2025

Objet de la demande de propositions :

Recrutement d'un Cabinet / Bureau d'études pour l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) + Plan d'Urbanisme de Détails (PUDé) d'un secteur à risque au profit de la Commune de Kandi.

Juillet 2025

Procès–verbal d'ouverture des propositions financières

Objet : **Demande de propositions N°54/007/MKDI/SE/PRMP/DDCMP/SPRMP du 11/04/2025** relative au recrutement d'un Cabinet / Bureau d'études pour l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) + Plan d'Urbanisme de Détails (PUDé) d'un secteur à risque au profit de la Commune de Kandi, PI_DDLP_93246 / 2024, PI_DDLP_103443 / 2025.

Méthode de sélection : qualité-coût

L'an deux mil vingt cinq et le Lundi 07 Juillet à 10 heures 30, dans la salle d'ouverture des offres de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des propositions a procédé à l'ouverture des propositions financières relatives au marché cité en objet.

Cette ouverture des propositions financières fait suite à l'évaluation des propositions techniques des soumissionnaires relatives à la demande de propositions N°54/007/MKDI/SE/PRMP/DDCMP/SPRMP du 11/04/2025, PI_DDLP_93246 / 2024, PI_DDLP_103443 / 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°54/007/MKDI/SE/PRMP/SPRMP du 02/05/2025, *les personnes dont les noms suivent* :

- Président/Rapporteur : Mohamed OGBON, Personne Responsable des Marchés Publics ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie de Kandi	ARIDJE Noukpo Augustin	DAAF	Avec voix délibérative
Mairie de Kandi	SERO Dafia	DST	Avec voix délibérative
Mairie de Kandi	AZANKPO C. Jules Christian	DDLP	Avec voix délibérative
Mairie de Kandi	WOROU T. Christian	Représentant du DADE	Avec voix délibérative
Mairie de Kandi	ADAMOU ASSOUMA Sams-Dine	Chef d'Arrondissement Bensékou	Avec voix délibérative
Mairie de Kandi	SANNI BAROU Hammi	Chef d'Arrondissement de Sonsoro	Avec voix délibérative

Et conformément à l'invitation N°54/318/MKDI/SE/PRMP/SPRMP du 04/07/2025 : **SALAMI L. Loukmane**, *Chef/Cellule de Contrôle des Marchés Publics.*

Ont été aussi présents ou représentés à cette séance, les soumissionnaires dont les propositions techniques jugées recevables et invités par lettre N°54/316/MKDI/SE/PRMP/SPRMP du 04/07/2025.

Après avoir ouvert la séance, le Président de la COE a rappelé les noms des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise dans la demande de propositions. Les propositions financières desdits soumissionnaires lues publiquement se présentent dans le tableau comme ci-après :

Tableau d'ouverture des plis relatifs à la proposition financière de la Demande de Propositions N°5L/007/MKDI/SE/PRMP/DDCMP/SPRMP du 11/04/2025, PI_DDLP_93246 / 2024, PI_DDLP_103443 / 2025, pour le recrutement d'un Cabinet / Bureau d'études pour l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) + Plan d'Urbanisme de Détails (PUDé) d'un secteur à risque au profit de la Commune de Kandi

N°	Eléments à verifier	Soumissionnaires	
		GROUPEMENT QUALY EXPERTISE & AJET GROUP SARL	CONSORTIUM ENERGIE CONSULT & SILICON SARL
	N° de Plis	2	5
1	Pays d'origine	BENIN	BENIN
2	Présentation de la proposition financière (originale et copie)	Oui	Oui
3	Présence de clé USB	Oui	Oui
4	Présence de la version scannée de la proposition financière sur la clé USB	Oui	Oui
5	Lettre de soumission de la proposition financière	F	F
6	État récapitulatif des coûts	F	F
7	Ventilation des coûts par activité	F	F
8	Ventilation des rémunérations	F	F
9	Frais remboursables / autres coûts	F	F
10	Déclaration des coûts et charges du consultant	F	F
11	Montant **Hors Taxes** de la Proposition financière lue sur la lettre de soumission	-	-
12	Montant **Toutes Taxes Comprises** de la proposition financière lue sur la lettre de soumission	108 660 000	100 890 000

Légende : *F= Fourni.*

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS
- des membres de la COE : RAS
- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 23 minutes

Fait à Kandi, le 07 Juillet 2025

Ont signé :

PRMP
Mohamed OGBON

CA Benin Control
Sams-Dine ABDOULAYE M.

Accop
Ouakmare LAWANI

Le DAAF
Augustin ARIADE

CA Sonsolo
Hamidou SANNI BAROU

AAST
Rpt DAAF
INOROU T. christian

Rpt Gpm QUALYEXPERTISE et AJET GROUP SARL
MEDETCHO Espoir

Rpt Group consortium Energie consult et Silicon
Bonifasse GOUNOU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

A 4 9 2 5

BP 362 Cotonou
+229 21 31 22 89 / 21 31 29 96
e-mail. : abssabenin@yahoo.fr
www.agriculture.gouv.bj/abssa

ABSSA

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

Procès-verbal d'ouverture des Plis

Passation des marchés de fournitures

Autorité contractante : ***Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)***

Source de financement : Budget National

Gestion : ***2025***

Imputation budgétaire : *39484002856006300*

Commencé le ***07 juillet 2025***
Achevé le ***07 juillet 2025***

Juillet 2025

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)

PROCES VERBAL DE CONSTAT D'ABSENCE DE PLIS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 007-2024/PRMP/ABSSA/MAEP/APRMP/SPRMP DU 03 JUIN 2025

Objet du dossier d'appel d'offres :

Acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025.

JUILLET 2025

Procès–verbal de constat d'absence de plis

Objet : Acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 07 juillet à 14 heures 30 minutes, dans la salle de conférence de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé au constat d'absence de plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication le 05 juin 2025 dans le Journal des Marchés Publics N°485, dans le journal LA NATION N° 8754 et sur SIGMAG.

La date limite de remise des offres était fixée au 03 juillet 2025 à 10 heures 00 minute.

Le dossier d'appel à concurrence a fait objet de validation par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le PV N°009/2025/ABSSA/CCMP du 20 mai 2025.

Le dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de la prise d'un addendum publié dans les mêmes canaux et la nouvelle date limite de remise des offres était fixée au 07 juillet 2025 à 14 heures 00 minute.

L'addendum a fait objet de validation par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le PV N°015/2025/ABSSA/CCMP du 25 juin 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°067-2025/DG/ABSSA/MAEP/PRMP/SA du 04 juillet 2025.

- **Président :** SIDI Aolou, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- **Rapporteur :** MAKIN Clémence A.M., Assistante PRMP ;
- **Membres :**

- ABLETO Mathias, Représentant le D/LCSSA par intérim ;
- OLOUKOI C.O. Daladier, Représentant le D/LCSSA par intérim ;
- CHABI SERO Zinatou, Représentant le DAF.

Le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (C/CCMP), Monsieur MORA G. Mariano, en congé n'a pas assisté à la séance de constat d'absence de plis.

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations *[Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
PRMP	SIDI Aolou	PRMP	Avec voix délibérative
PRMP	MAKIN Clémence A.M.	Assistante PRMP	Avec voix délibérative
D/LCSSA	ABLETO Mathias	C/SAPCAIA/ Représentant le D/LCSSA par interim	Avec voix délibérative
D/LCSSA	OLOUKOI C.O. Daladier	CAEBA/ Représentant le D/LCSSA par interim	Avec voix délibérative
DAF	CHABI SERO Zinatou	CGSM / Représentant le DAF	Avec voix délibérative

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix-sept (17) candidats ont retiré le dossier d'appel à concurrence et aucun n'a déposé son pli.

Suite à ce constat d'absence de plis, la COE a déclaré une infructuosité de la procédure et a recommandé à la PRMP de la relancer.
La liste de présence à cette séance est en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 14 h 58 mn.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2025

Le Président

Aolou SIDI
PRMP/ABSSA

Le Rapporteur

Clémence A.M. MAKIN
A/PRMP/ABSSA

Membres

Zinatou CHABI SERO
CGSM/DAF/ABSSA

Mathias ABLETO
C/SAPCAIA/DLCSSA/ABSSA

Daladier C. O. OLOUKOI
CAEBA/DLCSSA/ABSSA

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE

POUR LA PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURES

Version de juin 2023

Pour l'acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord-cadre, deux ans).

JUILLET 2025

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Avis N°012-25/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04/06/2025 et son addendum n°1 du 03/07/2025

Objet : Acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord-cadre, deux ans).

Source de financement : *Budget national*

Gestion : *2025-2026*

Imputations budgétaires :

062001000 1100010010000000 1 01116013 (CABINET)
062003000 231212001000000 1 01396013 (DPAF)
064004000 230167002001002 1 09506013 (DEC)

Commencé le *08 juillet 2025*
Achevé le *08 juillet 2025*

Juillet 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : ***Acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord-cadre, deux ans).***

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres.

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 08 juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de dépouillement de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 3ème étage du Cabinet du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire dans l'enceinte du Ministère 01 BP : 10 – Porto-Novo, Téléphone : (229) 20-21-52-26 E-mail : prmpmemp2020@gmail.com, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication au journal "La Nation" dans la parution n°8758 du 11 juin 2025, au journal des marchés publics n°489 du 12 juin 2025 et *sur le portail web des marchés publics le 10 juin 2025. De même l'addendum n° 1* au dossier a fait l'objet d'une publication au journal "La Nation" dans la parution n°8775 du 04 juillet 2025 et au journal des marchés publics n° 495 du 03 juillet 2025. La date limite de remise des offres est fixée au mardi 08 juillet 2025 à 10 heures (heure locale GMT+1).

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire suivant le procès-verbal N° 038-05/CCMP/MEMP/2025 du 30/05/2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 0834/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04/07/2025 et à la lettre d'invitation n° 0833/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04/07/2025 :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
PRMP	H. Emmanuel K. IMOROU	Président	Voix délibérative
PRMP (Coll.)	Mathias AHOSSI	Rapporteur	Voix délibérative
DPAF	Souradjou MALEHOSSOU	Membre	Voix délibérative
DEC	Issaka DJATCHI	Membre	Voix délibérative
DSI	Messudji Romaine ATCHOU	Membre	Voix délibérative
CCMP	Aunice L. Y. GBODOU	Membre	Sans voix délibérative

Les fournitures sont en deux lots distincts répartis comme suit :
- Lot 1 : Fournitures de bureau et produits d'entretien ;
- Lot 2 : Consommables informatiques.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, soixante-treize (73) candidats ont retiré le dossier et trente-sept (37) plis ont été reçus dont seize (16) pour le lot 1 et vingt-et-un (21) pour le lot 2.

Après avoir constaté que le quorum est atteint et en présence des représentants de certains soumissionnaires, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
	LOT 1				
1	**NEW VISION GROUP**	08/07/2025 à 08H50'	GANDJI Pierre tél : 01 97 51 43 08	Bénin	RAS
2	**LO IMPACT**	08/07/2025 à 08H57'	SOSSOU Remi tél 01 68 01 78 47	Bénin	RAS
3	**DYNAMIQUE MOTORS**	08/07/2025 à 08h58'	GOUDJAYI Kenneth tél : 01 94 11 82 04	Bénin	RAS
4	**LE DEFI SCAD**	08/07/2025 à 09H01'	DANYISSO Rodrigue tél : 01 97 35 24 72	Bénin	RAS
5	**LUMEN CONSOLECT GENERAL**	08/07/2025 à 09H02'	PATINVO Marc O. tél : 01 96 51 05 20	Bénin	RAS
6	**PAPETERIE MODERNE**	08/07/2025 à 09H07'	AKEREKORO Gille tél : 01 61 70 25 25	Bénin	RAS
7	**FETY GROUP**	08/07/2025 à 09H09'	KINHOUNDE Justin tél : 01 66 18 17 14	Bénin	RAS
8	**BACHAP TP**	08/07/2025 à 09H13'	GNOLONFOUN N. Toussaint tél : 01 51 35 68 80	Bénin	RAS
9	**DIVGRACE**	08/07/2025 à 09H20'	KPANOUGOU Kossiwa tél : 01 44 35 87 78	Bénin	RAS
10	**MAGAFI**	08/07/2025 à 09H21'	AGBODJAN Reine tél : 01 97 23 90 23	Bénin	RAS

11	HARMONIE CONCEPT	08/07/2025 à 09H24'	SOMINAHOUIN Moncé tél : 01 96 89 30 10	Bénin	RAS
12	BENIN ESCO CENTER (BEC)	08/07/2025 à 09H26'	SOMINAHOUIN Marius tél : 01 97 88 54 96	Bénin	RAS
13	YAS INNOVATION	08/07/2025 à 09H27'	GOSSANOU Joseph tél : 01 97 98 79 02	Bénin	RAS
14	VITALY INTERNATIONAL	08/07/2025 à 09H34'	TOSSOU Aristide tél : 01 62 70 13 71	Bénin	RAS
15	ALA ET FILS	08/07/2025 à 09H51'	ZONON Arielle tél : 01 47 40 67 79	Bénin	RAS
16	PRINCESSE FIFA PLUS	08/07/2025 à 10H34'	ETCHISSE Anselme tél : 01 57 08 76 35	Bénin	RAS
		LOT 2			
1	GERSAT & FILS	08/07/2025 à 08H56'	ADECHINAN Rodrigue tél : 01 91 73 05 99	Bénin	RAS
2	BENEFIK MARKETS	08/07/2025 à 08H59'	DANHA Romario tél : 01 67 64 76 91	Bénin	RAS
3	MAYABI GROUP	08/07/2025 à 09H00'	YAYI Freddy tél : 01 44 26 44 28	Bénin	RAS
4	LUMEN CONSOLECT GENERAL	08/07/2025 à 09H03'	PATINVO Marc O. tél : 01 96 51 05 20	Bénin	RAS
5	TIC SERVICE	08/07/2025 à 09H04'	MEGUIDA Kadiri tél : 01 66 22 66 44	Bénin	RAS
6	PAPETERIE MODERNE	08/07/2025 à 09H08'	AKEREKORO Gille tél : 01 61 70 25 25	Bénin	RAS
7	FETY GROUP	08/07/2025 à 09H10'	KINHOUNDE Justin tél : 01 66 18 17 14	Bénin	RAS
8	MEL BELLE VIE	08/07/2025 à 09H11'	DAKPO Pascal tél : 01 95 47 41 12	Bénin	RAS
9	SDC BUSINESS	08/07/2025 à 09H14'	BATCHO Eliane tél : 01 52 65 06 66	Bénin	RAS
10	GLAS LAUSYL BENIN	08/07/2025 à 09H15'	KPODJEDO Désiré tél : 01 66 95 40 00	Bénin	RAS
11	SIAKA L COMPANY	08/07/2025 à 09H17'	FAHAMI François tél : 01 90 01 76 99	Bénin	RAS
12	S2K PARTNERS	08/07/2025 à 09H18'	KPANOU Landry tél : 01 91 61 25 25	Bénin	RAS
13	DIVGRACE	08/07/2025 à 09H19'	KPANOUGOU Kossiwa tél : 01 44 35 87 78	Bénin	RAS
14	GROUP LOGIKOM	08/07/2025 à 09H22'	DJITRINOU André tél : 01 40 78 06 85	Bénin	RAS
15	HARMONIE CONCEPT	08/07/2025 à 09H25'	SOMINAHOUIN Moncé tél : 01 96 89 30 10	Bénin	RAS
16	MAXENCE INTERNATIONAL GROUP	08/07/2025 à 09H28'	DJOSSA Simone tél : 01 96 95 30 42	Bénin	RAS
17	MIKEM TECHNOLOGIE	08/07/2025 à 09H29'	AMAGBEGNON Marc tél : 01 61 37 08 07	Bénin	RAS
18	CONGLOMERAT	08/07/2025 à 09H31'	DJOKO Ezéchiel tél : 01 54 21 42 39	Bénin	RAS
19	VITALY INTERNATIONAL	08/07/2025 à 09H34'	TOSSOU Aristide tél : 01 62 70 13 71	Bénin	RAS
20	MERCURY	08/07/2025 à 09H36'	de SOUZA Amandine tél : 01 96 27 87 10	Bénin	RAS
21	PRINCESSE FIFA PLUS	08/07/2025 à 10H35'	KINTIN Elysée tél : 01 97 12 56 20	Bénin	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les résultats de cette vérification sont consignés dans les tableaux de recevabilité des plis en annexe.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite Commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans les tableaux d'ouverture des plis en annexe.

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres de la COE : Néant
- du membre de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 21 heures 25 minutes.

Fait à Porto-Novo le 08 juillet 2025

Le Président

H. Emmanuel K. IMOROU
Personne Responsable des Marchés Publics

Le Rapporteur

Mathias AHOSSI
Collaborateur PRMP

Les membres

Souradjou MALEHOSSOU
Représentant DPAF/MEMP

Issaka DJATCHI
Représentant DEC/MEMP

Mossodji Romaine ATCHOU
Représentant DSI/MEMP

L'organe de contrôle

Aunice L. Y. GBODOU
Représentant CCMP

Avis d'Appel d'Offres N° 012-25/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04 /06/2025 et son addendum n° 1 du 03/07/2025 relatifs à l'acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord cadre, deux ans).

(1)

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 1

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	NEW VISION GROUP	LG IMPACT	DYNAMIQUE MOTORS	LE DEFI SCAD	LUMEN CONSOLECT GENERAL	PAPETERIE MODERNE	FETY GROUP	BACHAP TP	DIVGRACE	MAGAFI
	Numéro du pli	1	3	4	7	8	11	13	16	22	23
	Date et heure de dépôt	08/07/2025 08H50'	08/07/2025 08H57'	08/07/2025 08H58'	08/07/2025 09H01'	08/07/2025 09H02'	08/07/2025 09H07'	08/07/2025 09H09'	08/07/2025 09H13'	08/07/2025 09H20'	08/07/2025 09H21'
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure et des mentions	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	**NON**	OUI	OUI
6	Respect de la présentation des enveloppes intérieures et des mentions plus présence de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	**NON**	OUI	**NON**	OUI	OUI	**NON**	**NON**	-	OUI	**NON**
7	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
8	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
9	Présence de clé USB contenant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	-	OUI	-	OUI	OUI	-	-	-	OUI	-
10	**Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)**	**REJETE**	**ACCEPTE**	**REJETE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**REJETE**	**REJETE**	**REJETE**	**ACCEPTE**	**REJETE**
	Commentaires	***NEW VISION GROUP*** *: Présence d'une seule enveloppe intérieure dans l'enveloppe extérieure.* ***DYNAMIQUE MOTORS*** *: L'enveloppe extérieure comporte trois (3) enveloppes dont une (1) pour l'offre, une (1) pour les renseignements relatifs à la candidature et une (1) pour la garantie de soumission au lieu de deux (02) enveloppes séparées contenant d'une part l'original de l'offre et d'autre part la copie de l'offre ainsi que les renseignements relatifs à la candidature et la garantie de soumission.* ***PAPETERIE MODERNE*** *: Présence d'une seule enveloppe intérieure et sans mention dans l'enveloppe extérieure.* ***FETY GROUP*** *: Absence de l'annexe du formulaire des renseignements relatifs à la candidature.* ***BACHAP TP*** *: Absence de l'intitulé du lot sur l'enveloppe extérieure.* ***MAGAFI*** *: L'offre technique n'est pas séparée de l'offre financière conformément à la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 référencée dans le Dossier d'Appel d'Offres.*										

Référence SIGMAP : F_DPAF_108065

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 1

Tableau de recevabilité des plis (suite)

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	HARMONIE CONCEPT	BENIN ESCO CENTER (BEC)	YAS INNOVATION	VITALY INTERNATIONAL	ALA ET FILS	PRINCESSE FIFA PLUS
	Numéro du pli	25	27	28	33	34	36
	Date et heure de dépôt	08/07/2025 09H24'	08/07/2025 09H26'	08/07/2025 09H27'	08/07/2025 09H35'	08/07/2025 09H51'	08/07/2025 10H34'
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
5	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure et des mentions	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
6	Respect de la présentation des enveloppes intérieures et des mentions plus présence de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	-
7	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	-
8	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	-
9	Présence de clé USB contenant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	OUI	OUI	OUI	OUI	-	-
10	**Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**REJETE**	**REJETE**
	Commentaires	***ALA ET FILS*** *: Les enveloppes intérieures ne sont pas adressées à l'autorité contractante.*					
		PRINCESSE FIFA PLUS *: Pli parvenu après l'heure de dépôt, soit 10h34'*					

Souradjou BOALEHOSSOU
Rpt DPAF

DJATCHI Issaka
Rpt DEC

Aimée L.Y. GBOSSOU
Rpt DEMP/PEMP

Romaine M. AITCHEDJI
Rpt DSI

Mathias AMOUSSOU
(CCCP/PRMP)

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 1

Tableau d'ouverture des plis

	Objet de la procédure	*Acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord-cadre, deux ans).*							
	Type de procédure	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)							
	Avis d'appel public à candidature de marché public	Avis d'Appel d'Offres N° 012-25/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04 /06/2025 et son addendum n° 1 du 03/07/2025							
		Soumissionnaires							
N°	Eléments à vérifier	LG IMPACT	LE DEFI SCAD	LUMEN CONSOLECT GENERAL	DIVGRACE	HARMONIE CONCEPT	BENIN ESCO CENTER (BEC)	YAS INNOVATION	VITALY INTERNATIONAL
	Date et heure	08/07/2025 08H57'	08/07/2025 09H01'	08/07/2025 09H02'	08/07/2025 09H20'	08/07/2025 09H24'	08/07/2025 09H26'	08/07/2025 09H27'	08/07/2025 09H35'
	Numéro du pli	3	7	8	22	25	27	28	33
	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Version scannée de l'offre en PDF accessible sur la clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F
1	Confirmation écrite	NA	F	F	F	F	F	F	F
2	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F
3	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	05 %	NEANT
4	Montant TTC de l'offre (F CFA)	77 073 781	74 607 687	60 343 176	-	127 018 504	118 010 077	149 950 718	117 973 379
5	Montant HT de l'offre (F CFA)	65 316 764	63 226 853	-	129 943 000	107 642 800	100 008 540	-	99 977 440
6	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F
7	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin)	F	F	F	F	F	F	F	F
8	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F
9	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F
10	Accord ou promesse d'accord de groupement si requis	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
11	Liste des fournitures et calendrier de livraison	F	F	F	F	F	F	F	F
12	Description technique des fournitures	F	F	F	F	F	F	F	F
13	Engagement à livrer dans le délai proposé	F	F	F	F	F	F	F	F

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 1

14	**Registre de commerce**	F	F	F	F	F	F	F	F
15	**Attestations de bonne fin d'exécution ou Procès-Verbaux de réception**	NA	F	NA	NA	NA	F	NA	NA
	Copies des pages de garde et de signature des contrats	NA	F	NA	NA	NA	F	NA	NA
16	**Personnel d'encadrement 1 (CV, diplôme, pièce d'identité, attestations de travail ou de service fait, contrats)**	F	NA	F	F	F	NA	F	F
17	**Personnel d'encadrement 2 (CV, diplôme, pièce d'identité, attestations de travail ou de service fait, contrats)**	F	NA	F	F	F	NA	F	F
18	**Etats financiers 2022**	-	F	-	-	-	F	-	-
	Etats financiers 2023	-	F	-			F	F + Bilan d'ouverture 2023	-
	Etats financiers 2024	F	F	Bilan d'ouverture 2025	F + Bilan d'ouverture 2024	Bilan d'ouverture 2025	F	F	Bilan d'ouverture 2024
19	**Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (03) années d'existence**	F	NA	F	F	F	NA	F	F
20	**Capacité financière**	F AFGC	F AFGC	F SONIBANK	-	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F BIIC
21	**Relevé d'Identité Bancaire**	NF	F	F	F	F	F	F	F
22	**Observations**	-Le montant lu est annuel. -Absence du bilan d'ouverture	Le montant lu est annuel.	Le montant lu est annuel.	-	-	-	-	Les montants en chiffres sont différents des montants en lettres

F = Fourni **NF = Non Fourni** **NA = Non Applicable**

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 2

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	GERSAT & FILS	BENEFIK MARKETS	MAYABI GROUP	LUMEN CONSOLECT GENERAL	TIC SERVICE	PAPETERIE MODERNE	FETY GROUP	MEL BELLE VIE	SDC BUSINESS	GLAS LAUSYL BENIN
	Numéro du pli	02	05	06	09	10	12	14	15	17	18
	Date et heure de dépôt	08/07/2025 à 08H56'	08/07/2025 à 08H59'	08/07/2025 à 09H00'	08/07/2025 à 09H03'	08/07/2025 à 09H04'	08/07/2025 à 09H08'	08/07/2025 à 09H10'	08/07/2025 à 09H11'	08/07/2025 à 09H14'	08/07/2025 à 09H15'
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure et des mentions	**NON**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6	Respect de la présentation des enveloppes intérieures et des mentions plus présence de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	-	OUI	OUI	OUI	OUI	**NON**	**NON**	OUI	OUI	OUI
7	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
8	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
9	Présence de clé USB contenant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	-	OUI	OUI	OUI	OUI	-	-	OUI	OUI	OUI
10	**Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)**	**REJETE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**REJETE**	**REJETE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**
	Commentaires	**GERSAT & FILS** : *L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'autorité contractante.* **PAPETERIE MODERNE** : *Présence d'une seule enveloppe intérieure et sans mention dans l'enveloppe extérieure.* **FETY GROUP** : *Absence de l'annexe du formulaire des renseignements relatifs à la candidature.*									

Référence : SIGMAP / F. DPAF 108065

Avis d'Appel d'Offres N° 012-25/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04 /06/2025 et son addendum n° 1 du 03/07/2025 relatifs à l'acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord cadre, deux ans).

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 2

Tableau de recevabilité des plis (SUITE)

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	SIAKA I. COMPANY	S2K PARTNERS	DIVGRACE	GROUP LOGIKOM	HARMONIE CONCEPT	MAXENCE INTERNATIONAL GROUP	MIKEM TECHNOLOGIE	CONGLOMERAT IMPACT	VITALY INTERNATIONAL	MERCURY	PRINCESSE FIFA PLUS
	Numéro du pli	19	20	21	24	26	29	30	31	32	35	37
	Date et heure de dépôt	08/07/2025 à 09H17'	08/07/2025 à 09H18'	08/07/2025 à 09H19'	08/07/2025 à 09H22'	08/07/2025 à 09H25'	08/07/2025 à 09H28'	08/07/2025 à 09H29'	08/07/2025 à 09H31'	08/07/2025 à 09H34'	08/07/2025 à 09H56'	08/07/2025 à 10H35'
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
5	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure et des mentions	OUI	**NON**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
6	Respect de la présentation des enveloppes intérieures et des mentions plus présence de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	OUI	-	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
7	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	-
8	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	-
9	Présence de clé USB contenant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature	OUI	-	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
10	**Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)**	**ACCEPTE**	**REJETE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**REJETE**
	Commentaires	**S2K PARTENERS** : *L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'autorité contractante.* **PRINCESSE FIFA PLUS** : *Pli parvenu hors délai*										

Souleymane KALE HEBOU
Rpt DPAF

DJATCHI Siaka
Rpt DEC

Aimée L.Y. GBODJO
Rpt DCMP/MEMP.

Romaine M. ATCHE
Rpt DSI

Mathurin AHOSSE
Coll PRMP

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 2

Tableau d'ouverture des plis

Objet de la procédure		*Acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord-cadre, deux ans).*									
Type de procédure		Dossier d'Appel d'Offres (DAO)									
Avis d'appel public à candidature de marché public		Avis d'Appel d'Offres N° 012-25/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04 /06/2025 et son addendum n° 1 du 03/07/2025									
N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires									
		BENEFIK MARKETS	MAYABI GROUP	LUMEN CONSOLECT GENERAL	TIC SERVICE	MEL BELLE VIE	SDC BUSINESS	GLAS LAUSYL BENIN	SIAKA L COMPANY	DIVGRACE	GROUP LOGIKOM
	Date et heure	08/07/2025 à 08H59'	08/07/2025 à 09H00'	08/07/2025 à 09H03'	08/07/2025 à 09H04'	08/07/2025 à 09H11'	08/07/2025 à 09H14'	08/07/2025 à 09H15'	08/07/2025 à 09H17'	08/07/2025 à 09H19'	08/07/2025 à 09H22'
	Numéro du pli	05	06	09	10	15	17	18	19	21	24
	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NRANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Version scannée de l'offre en PDF accessible sur la clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
1	Confirmation écrite	F	NA	F	NA	F	F	F	F	F	F
2	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
3	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	06 %	15 %	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4	Montant TTC de l'offre (F CFA)	24 833 100	18 200 320	25 110 400	21 431 160	26 665 168	37 211 300	31 726 306	17 099 374	-	44 205 325
5	Montant HT de l'offre (F CFA)	21 045 000	15 424 000	-	18 162 000	-	-	26 886 700	14 490 995	41 920 000	37 462 140
6	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
7	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin)	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

Référence SIGMAP / P-DPAP 108065

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 2

8	**Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9	**Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
10	**Accord ou promesse d'accord de groupement si requis**	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
11	**Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
12	**Liste des fournitures et calendrier de livraison**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
13	**Description technique des fournitures**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14	**Prospectus**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
15	**Engagement à livrer dans le délai proposé**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
16	**Registre de commerce**	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
17	**Attestations de bonne fin d'exécution ou Procès-Verbaux de réception**	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	F
	Copies des pages de garde et de signature des contrats	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	F
18	**Personnel d'encadrement : (CV, diplôme, pièce d'identité,**	F	F	F	F	F	F	F	NA	F	NA

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 2

	attestations de travail ou de service fait, contrats)										
19	**Personnel d'encadrement 2 (CV, diplôme, pièce d'identité, attestations de travail ou de service fait, contrats)**	F	F	F	F	F	F	F	NA	F	NA
20	**Etats financiers 2022**	-	-	-		-	-	-	F		F
	Etats financiers 2023	-	-	-		-	-	-	F	-	F
	Etats financiers 2024	Bilan d'ouverture 2025	F + Bilan d'ouverture 2024	Bilan d'ouverture 2025	Bilan d'ouverture 2025	Bilan d'ouverture 2025	Bilan d'ouverture 2025	F + Bilan d'ouverture 2024	NF	F + Bilan d'ouverture 2024	F
21	**Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (03) années d'existence**	F	F	F	F	F	F	F	NA	F	NA
22	**Capacité financière**	F AFGC	-	F SONIBANK	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F BSIC	-	F AFGC
23	**Relevé d'Identité Bancaire**	F	F	F	F	F	NF	F	F	F	F
24	**Observations**	Le montant lu est annuel	- Manque la fiche Technique du Toner HP 53X - Le montant lu est annuel	Le montant lu est annuel	Le montant lu est annuel	Le montant lu est annuel	Le montant lu est annuel «	Le montant lu est annuel	Le montant lu est annuel	-	Le montant lu est annuel. Le montant TTC en lettres est différent de celui en chiffre.

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

Aimé L. Y. GBODJO
Rpt DCMP MEMP

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 2

Tableau d'ouverture des plis (SUITE)

Objet de la procédure		*Acquisition de fournitures au profit du Cabinet, de la DPAF et de la DEC (accord-cadre, deux ans).*					
Type de procédure		Dossier d'Appel d'Offres (DAO)					
Avis d'appel public à candidature de marché public		Avis d'Appel d'Offres N° 012-25/MEMP/PRMP/S-PRMP du 04 /06/2025 et son addendum n° 1 du 03/07/2025					
N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		HARMONIE CONCEPT	MAXENCE INTERNATIONAL GROUP	MIKEM TECHNOLOGIE	CONGLOMERAT IMPACT	VITALY INTERNATIONAL	MERCURY
	Date et heure	08/07/2025 à 09H25'	08/07/2025 à 09H28'	08/07/2025 à 09H29'	08/07/2025 à 09H31'	08/07/2025 à 09H34'	08/07/2025 à 09H56'
	Numéro du pli	26	29	30	31	32	35
	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Version scannée de l'offre en PDF accessible sur la clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
1	Confirmation écrite	F	F	F	F	F	F
2	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F
3	Rabais	NEANT	05 %	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4	Montant TTC de l'offre (F CFA)	41 658 130	45 816 500	14 072 562	-	39 600 800	-
5	Montant HT de l'offre (F CFA)	35 303 500	-	11 925 900	30 034 000	33 560 000	12 600 500
6	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F
7	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin)	F	F	F	F	F	F
8	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F
9	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F	F
10	Accord ou promesse d'accord de groupement si requis	NA	NA	NA	NA	NA	NA
11	Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant	F	F	F	F	F	F
12	Liste des fournitures et calendrier de livraison	F	F	F	F	F	F
13	Description technique des fournitures	F	F	F	F	F	F
14	Prospectus	F	F	F	F	F	F

Date d'ouverture : 08/07/2025

Lot 2

15	**Engagement à livrer dans le délai proposé**	F	F	F	F	F	F
16	**Registre de commerce**	F	F	F	F	F	F
17	**Attestations de bonne fin d'exécution ou Procès-Verbaux de réception**	NA	NA	F	NA	NA	NA
	Copies des pages de garde et de signature des contrats	NA	NA	F	NA	NA	NA
18	**Personnel d'encadrement 1 (CV, diplôme, pièce d'identité, attestations de travail ou de service fait, contrats)**	F	F	NA	F	F	F
19	**Personnel d'encadrement 2 (CV, diplôme, pièce d'identité, attestations de travail ou de service fait, contrats)**	F	F	NA	F	F	F
20	**Etats financiers 2022**	-	-	F	-	-	-
	Etats financiers 2023	-	-	F	-	-	F + Bilan d'ouverture 2023
	Etats financiers 2024	Bilan d'ouverture 2025	F + Bilan d'ouverture 2024	F	F + Bilan d'ouverture 2024	Bilan d'ouverture 2024	F
21	**Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (03) années d'existence**	F	F	NA	F	F	F
22	**Capacité financière**	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F BIIC	F AFGC
23	**Relevé d'Identité Bancaire**	F	F	F	F	F	F
24	**Observations**	-	-	Le montant lu est annuel	-	Absence des états financiers de 2024	Le montant lu est annuel

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

Aurica G.Y. GBOJOU
Rpt DCMP/MEMP

Mathias AHOSSE
(Coll) PRMP

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

AMI : N°043/MAEP/DG/ATDA2/TAZCO2/PRMP/SP-PRMP DU 04/06/2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITE DES ELUS ET MEMBRES DES CVPC, DES UCOM-CVPC, DES UD-CVCP ET DE LA FN-CVPC

AUTORITE CONTRACTANTE	Agence Territoriale de Développement Agricole pôle 2
REFERENCE SIGMAP	PI_DP_107995
GESTION	2025
SOURCE DE FINANCEMENT	Financement Extérieur
IMPUTATION BUDGETAIRE	TAZCO 2
DATE ET HEURE D'OUVERTURE	Le 26/06/2025 à 10h30mn
DATE ET HEURE DE CLOTURE	Le 26/06/2025 à 14h35mn

Juin 2025

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS DU 04/06/2025

OBJET: RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITE DES ELUS ET MEMBRES DES CVPC, DES UCOM-CVPC, DES UD-CVCP ET DE LA FN-CVPC

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

OBJET : Dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt N°043/MAEP/DG/ATDA2/TAZCO2/PRMP/SP-PRMP DU 04/06/2025 relatif au recrutement d'un prestataire pour le renforcement de capacité des élus et membres des CVPC, des UCom-CVPC, des UD-CVCP et de la FN-CVPC.

MODE DE PASSATION : Avis International à Manifestation d'intérêt + Demande de Proposition.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication sur le journal des marchés, sur SIGMaP et sur DGMARKET INTERNATIONAL INC, au siège de l'ATDA 2, à la Préfecture, à la Chambre de Métiers et à la Mairie de Kandi le 04/06/2025. Ce dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt a fait l'objet de prorogation le 13/06/2025 et publié dans les mêmes canaux. La date limite de remise des offres était fixée au 26/06/2025.

Le dossier d'appel à concurrence a obtenu l'ANO du Partenaire Technique et Financier.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°0050/DG/ATDA2 AS-BN-2KP/PRMP/SP-PRMP du 20.06.2025.

- Président : Wianso Azédine CHABI SIDI, Représentant PRMP ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Coordination TAZCO	IWIKOTAN C. Joachim	Coordonnateur TAZCO 2	***Avec voix délibérative***
Direction du suivi-évaluation TAZCO 2	SEKE Fousséni	Rpt RCSE	***Avec voix délibérative***
Direction des Programmes ATDA 2	BAGOUDOU Orou Guessou	Rpt DP	***Avec voix délibérative***
FN-CVPC	GAMBARI I. Souhaïbou	SE	***Avec voix délibérative***
Direction du Renforcement des Capacités des Acteurs	Pascal M. DEWAMINOU	Directeur du Renforcement des Capacités des Acteurs	***Avec voix délibérative***

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sept (07) candidats ont retiré le dossier et six (06) soumissionnaires ont déposé leur pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	Groupement DEDRAS-RID-AFRIBACS	26/06/2025 à 08h 30	ALASSANE A. Salim Tél : 01 61 36 22 39	Bénin	Néant
2.	Groupement SYG CONSEIL-REID CONSULTING	26/06/2025 à 08h 40	HOUFFON Eric Tél : 01 61 62 04 64	Bénin	Néant
3.	Groupement CADG-ONG-ACACIA DEVELOPPEMENT-ARP DEVELOPPEMENT	26/06/2025 à 08h 43	ZATO A. Idrissou Tél : 01 97 08 33 39	Bénin	Néant
4.	Groupement NGF EXPERTISE CONSULTING/BRIGHT AFRICK/SOS SAVANE	26/06/2025 à 08h 45	GANGBE F. Noël Tél : 01 66 65 37 66	Bénin	Néant
5.	Société CECAF SARL	26/06/2025 à 09h 50	SAKA B. A. Rahimi Tél : 01 95 22 21 27	Bénin	Néant
6.	CONSORTIUM HPMC SARL, MCIP SARL & COSINUS CONSEIL SARL	26/06/2025 à 09h52	KOSSOKO Zyad O. Tél : 01 67 24 81 98	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : Néant
- Nombre de plis ouverts : six (06)

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

FICHE D'OUVERTURE DES PLIS

PIECES	SOUMISSIONNAIRES		
	Plis N°1	Plis N°2	Plis N°3
	Groupement DEDRAS-RID-AFRIBACS *(08h30mn)*	Groupement SYG CONSEIL-REID CONSULTING *(08h 40mn)*	Groupement CADG-ONG-ACACIA DEVELOPPEMENT-ARP DEVELOPPEMENT *(08h43mn)*
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NA	NA	NA
Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NA	NA	NA
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NA	NA	NA
Enveloppe extérieure et les mentions	Oui	Oui	Oui
Accord de groupement	F (engagement de manifestation d'intérêt)	F	F (déclaration de groupement)
Nombre d'exemplaire	02	02	02
Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui
Présence de l'offre scannée sous le format PDF en un seul fichier sur clé USB	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F

RCCM/Statuts/Récépissé	F	F	F
Preuve d'expériences générales du cabinet ou firme	F	F	F
Preuves d'expériences spécifiques du cabinet	NA	NA	NA
Organisation technique et managériale de la firme	F	F	F
Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	F	F	F
Confirmation écrite	F	F	F (précisé dans la déclaration de groupement)
Déclaration d'intégrité	NF	F	F
OBSERVATIONS	Néant	Néant	Néant

F = Fourni NF= Non Fourni NA= Non Applicable

PIECES	SOUMISSIONNAIRES		
	Plis N°4	Plis N°5	Plis N°6
	Groupement NGF EXPERTISE CONSULTING/BRIGHT AFRICK/SOS SAVANE *(08h45mn)*	Société CECAF SARL *(09h 50mn)*	CONSORSIUM HPMC SARL, MCIP SARL & COSINUS CONSEIL SARL *(09h53mn)*
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NA	NA	NA
Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NA	NA	NA
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NA	NA	NA
Enveloppe extérieure et les mentions	Oui	Oui	Oui
Accord de groupement	F	NA	F
Nombre d'exemplaire	02	02	02
Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui
Présence de l'offre scannée sous le format PDF en un seul fichier sur clé USB	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F

RCCM/Statuts	F	F	F (présence des registres de commerce de COSINUS CONSEILS et de HPMC SARL)
Preuve d'expériences générales du cabinet ou firme	F	F	F
Preuves d'expériences spécifiques du cabinet	NA	NA	NA
Organisation technique et managériale de la firme	F	F	F
Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	F	F	F
Confirmation écrite	F	NA	F
Déclaration d'intégrité	F	F	NF
OBSERVATIONS	Néant	Néant	Le groupement a fourni 2 registres de commerce sur les 3 structures qui constituent le CONSORTIUM

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires : NEANT
- des membres du comité : NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14h 35 minutes.

Fait à Kandi, le 26 juin 2025

Le Président,



Wianso Azédine CHABI SIDI
Représentant PRMP

Les membres

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTIONS	EMARGEMENTS
01	IWIKOTAN C. Joachim	Coordonnateur TAZCO 2	
02	GAMBARI I. Souhaïbou	SE FN-CPVC	
03	BAGOUDOU Orou Guessou	Représentant du Directeur de Programme	
04	SEKE Fousséni	Représentant RCSE	
05	Pascal M. DEWAMINOU	Directeur du Renforcement des Capacités des Acteurs	

Annexes :

- listes de présence.
- Observation des soumissionnaires

Observations des soumissionnaires AMI n° PI_DP_107995 : Recrutement d'un prestataire pour le renforcement de capacité des élus et membres des CVPC, des UCom-CVPC, des UD-CVCP et de la FN-CVPC.

Nom du soumissionnaire	Groupement HGF EXPERTISE CONSULTING/ BRIGHT AFRICA ONG / SOS SAVANE ONG
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	GANGBE Fanoel
Qualité	Représentant du Groupement
Tél	01 66 65 37 66
Observation	RAS.
Signature	

Observations des soumissionnaires AMI n° PI_DP_107995 : Recrutement d'un prestataire pour le renforcement de capacité des élus et membres des CVPC, des UCom-CVPC, des UD-CVCP et de la FN-CVPC.

Nom du soumissionnaire	Groupement REID Consulting & SYG Consult.
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	HOUFFON Eric
Qualité	Représentant du groupement
Tél	01 61 62 04 64
Observation	NEANT
Signature	

Observations des soumissionnaires AMI n° PI_DP_107995 : Recrutement d'un prestataire pour le renforcement de capacité des élus et membres des CVPC, des UCom-CVPC, des UD-CVCP et de la FN-CVPC.

Nom du soumissionnaire	HPMC SARL / MCIP SARL et COSINUS CONSEIL SARL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	Kossoko Zyad O.
Qualité	Conseiller Agricole en Agro-Ecologie
Tél	01 67 24 81 18
Observation	ABSENCE de Registre du commerce de MCIP, l'intégralité du domaine
Signature	

Observations des soumissionnaires AMI n° PI_DP_107995 : Recrutement d'un prestataire pour le renforcement de capacité des élus et membres des CVPC, des UCom-CVPC, des UD-CVCP et de la FN-CVPC.

Nom du soumissionnaire	CECAF Sarl
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	ISSA Abibou
Qualité	Représentant
Tél	01 97490781
Observation	RAS
Signature	

Observations des soumissionnaires AMI n° PI_DP_107995 : Recrutement d'un prestataire pour le renforcement de capacité des élus et membres des CVPC, des UCom-CVPC, des UD-CVCP et de la FN-CVPC.

Nom du soumissionnaire	CADJ-ONG - ACACIA DEVELOPPEMENT - ARP DEVELOPPEMENT
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	ZATO AROUNA Idrissou
Qualité	Représentant du Groupement
Tél	01 97 08 33 39
Observation	RAS
Signature	

Observations des soumissionnaires AMI n° PI_DP_107995 : Recrutement d'un prestataire pour le renforcement de capacité des élus et membres des CVPC, des UCom-CVPC, des UD-CVCP et de la FN-CVPC.

Nom du soumissionnaire	Consortium ABD-AFRIB-RID
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	ALASSANE Abdou Salim
Qualité	/
Tél	01613622 39 / 01963717 79
Observation	Néant
Signature	

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

********** **********

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ (SGDS) SA

********** **********

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Passation des marchés de prestations intellectuelles

Recrutement d'un cabinet pour un appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité (accord cadre triennal à bon de commande) (relance)

Procédure de passation : Avis à manifestation d'intérêt + Demande de propositions

Référence SIGMAP : PI_DG_111292 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°4 du 18 juin 2025)

Référence de l'avis : AMI n°032/SGDS SA/DG/ADG-CPAS/DAF/PRMP/SP-PRMP du 25 juillet 2025

Source de financement : Budget Autonome SGDS SA (Gestion : 2025)

Imputation budgétaire : 660 513

Commencé le : Jeudi 10 juillet 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Achevé le : Jeudi 10 juillet 2025 à 11 heures 33 minutes (GMT+1)

Juillet 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Recrutement d'un cabinet pour un appui technique à la gestion des déchets et de la salubrité (accord cadre triennal à bon de commande) (relance).

Procédure de passation : Avis à manifestation d'intérêt + Demande de propositions.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC).

Référence SIGMAP : PI_DG_111292 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°4 du 18 juin 2025).

Référence de l'avis : AMI n°032/SGDS SA/DG/ADG-CPAS/DAF/PRMP/SP-PRMP du 25 juin 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, et le jeudi sept juillet à 10 heures 30 minutes (GMT+1), à la Salle de réunion de la SGDS SA sis à l'adresse : 1er étage de l'immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêts relatives au marché cité en objet.

Cet avis à manifestation d'intérêt a fait l'objet d'une publication sur les sites d'affichages ainsi qu'il suit :

- quotidien de service public (journal LA NATION) : parution n° 8771 du lundi 30 juin 2025 ;
- portail web des marchés publics : vendredi 27 juin 2025 ;
- journal des marchés publics : parution n°493 du jeudi 26 juin 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au 07 juillet 2025 à 10 heures (GMT+1).

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction des Contrôles de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA par le procès-verbal n°080/SGDS SA/DC/2025 du 24 juin 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°630/SGDS SA/DG/ADG-CPAS/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 juillet 2025 :

Président : Monsieur Hervé Tino HOUNKPATIN, Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA ;

Rapporteur : Monsieur Abdoul Quoudous OGOUBIYI, Assistant Spécialiste en Passation des Marchés Publics ;

Membres :

- Monsieur Fiacre GLITHO, Directeur de l'Administration et des Finances (*Avec voix délibérative*) ;
- Monsieur Victorin KODO, représentant de l'Assistant du Directeur Général, Coordonnateur de la Planification et des Analyses Stratégiques (*Avec voix délibérative*).
- Madame Astride HOUNWEDO, Spécialiste en Passation des Marchés Publics.

Organe de contrôle : Monsieur Loïk Adeler AGONSAKLOUNON, représentant la Directrice des Contrôles (*Sans voix délibérative*).

Aux date et heure limites de dépôt des offres, onze (11) candidats ont retiré le dossier et huit (08) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	GROUPEMENT SETEC EE/SETEC BENIN/SDP	09/07/2025 à 9h 55 min	Louisette-Verra OLODO Tél : 01 54 73 64 25	Bénin	Néant

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
02	GROUPEMENT SAGE-C SARL/DSID BENIN/SEGU	10/07/2025 à 8h 27 min	Roland AHONDJEMON Tél : 01 97 09 35 97	Bénin	Néant
03	HIGH TECH INNOVATION	10/07/2025 à 8h 50 min	Honoré BOKOSSA Tél : 01 62 09 11 81	Bénin	Néant
04	GROUPEMENT CESDD/TRINOMICS B.V/BIOGAZ BENIN	10/07/2025 à 8h 57 min	Max HOUNZA Tél : 01 66 59 22 17	Bénin	Néant
05	GROUPEMENT GRET/BENCHMARK	10/07/2025 à 09 h 11 min	Esthère MADOKPON Tél : 01 66 20 70 69	Bénin	Néant
06	GROUPEMENT INTER/CEFCOD	10/07/2025 à 09 h 20 min	Mélaine KENOUKON Tél : 01 61 41 94 94	Bénin	Néant
07	GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/IDEA CONSULT/HANNON CAPITAL	10/07/2025 à 09 h 28 min	Moussa DOUKPO Tél : 01 98 99 10 30	Bénin	Néant
08	GROUPEMENT IRC/VITAMINE T	10/07/2025 à 09 h 50 min	Michelle TOFFI Tél : 01 96 09 47 47	Bénin	Néant

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les résultats de la vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		GROUPEMENT SETEC EE/SETEC BENIN/SDP (01)	**GROUPEMENT SAGE-C SARL/DSID BENIN/SEGU (02)**	**HIGH TECH INNOVATION (03)**	**GROUPEMENT CESDD/TRINOMICS B.V/BIOGAZ BENIN (04)**	**GROUPEMENT GRET/BENCHMARK (05)**
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
02	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
03	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
04	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Non[1]	Non[2]	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Rejeté**	**Rejeté**	**Accepté**	**Accepté**

[1] Le soumissionnaire **GROUPEMENT SAGE-C SARL/DSID BENIN/SEGU** n'a pas retiré le dossier d'appel à concurrence conformément au **point 12** de l'AMI.
[2] Le soumissionnaire **HIGH TECH INNOVATION** n'a pas retiré le dossier d'appel à concurrence conformément au **point 12** de l'AMI.

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		GROUPEMENT INTER/CEFCOD (06)	**GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/IDEA CONSULT/HANNON CAPITAL (07)**	**GROUPEMENT IRC/VITAMINE T (08)**
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
02	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
03	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
04	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Non[3]	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*Le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Rejeté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

[3] Le dossier d'appel à concurrence n'a pas été retiré au nom du GROUPEMENT conformément au **point 12** de l'AMI.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		GROUPEMENT SETEC EE/SETEC BENIN/SDP (01)	**GROUPEMENT SAGE-C SARL/DSID BENIN/SEGU (02)**	**HIGH TECH INNOVATION (03)**	**GROUPEMENT CESDD/TRINOMICS B.V/BIOGAZ BENIN (04)**
01	Date et heure de dépôt	07/07/2025 à 8h 53 min	07/07/2025 à 9h 27 min	07/07/2025 à 9h 40min	07/07/2025 à 9h 51min
02	Enveloppes et les mentions	Oui	-	-	Oui
03	Présentation de l'offre (Original + Copie + clé USB)	Oui	-	-	Oui
04	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	-		Oui
05	Accord du groupement	Fourni	-	-	Fourni
06	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	Fourni	-	-	Fourni

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		GROUPEMENT SETEC EE/SETEC BENIN/SDP (01)	GROUPEMENT SAGE-C SARL/DSID BENIN/SEGU (02)	HIGH TECH INNOVATION (03)	GROUPEMENT CESDD/TRINOMICS B.V/BIOGAZ BENIN (04)
07	Lettre de manifestation d'intérêt	Fourni	-	-	Fourni
08	Extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	Fourni (SDP : 17/03/2020) SETEC (04/05/25) SETEC BENIN (08/07/2021)	-	--	Fourni (CESDD : 05/07/2021) (TRINOMICS :10/09/2012) (BIOGAZ BENIN 11/07/2019)
09	Preuves des références professionnelles du cabinet/firme dans le domaine des prestations	Fourni	-	-	Fourni
10	Preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (pour les cabinets/firmes naissants et ceux	Fourni	-	-	Non applicable

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		GROUPEMENT SETEC EE/SETEC BENIN/SDP (01)	**GROUPEMENT SAGE-C SARL/DSID BENIN/SEGU (02)**	**HIGH TECH INNOVATION (03)**	**GROUPEMENT CESDD/TRINOMICS B.V/BIOGAZ BENIN (04)**
	qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence)				
11	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	Fourni	-	-	Fourni
12	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	Fourni	-	-	Fourni
13	Diplôme du personnel professionnel à affecter à la mission	Fourni	-	-	Fourni
Observations		**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		GROUPEMENT GRET/BENCHMARK (05)	**GROUPEMENT INTER/CEFCOD (06)**	**GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/IDEA CONSULT/HANNON CAPITAL (07)**	**GROUPEMENT IRC/VITAMINE T (08)**
01	Date et heure de dépôt	07/07/2025 à 9h 11 min	07/07/2025 à 9h 20 min	07/07/2025 à 9h 28 min	07/07/2025 à 9h 50 min
02	Enveloppes et les mentions	Oui	Oui	-	Oui
03	Présentation de l'offre (Original + Copie + clé USB)	Oui	Oui	-	Oui
04	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	-	Oui
05	Accord du groupement	Fourni	Fourni	-	Fourni
06	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	Fourni	Fourni	-	Fourni
07	Lettre de manifestation d'intérêt	Fourni	Fourni	-	Fourni
08	Extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	Fourni (07/01/2021)	Fourni	-	Fourni

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		GROUPEMENT GRET/BENCHMARK (05)	**GROUPEMENT INTER/CEFCOD (06)**	**GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/IDEA CONSULT/HANNON CAPITAL (07)**	**GROUPEMENT IRC/VITAMINE T (08)**
			(GEC INTER :18/12/2018) (CEFCOD :25/07/2006)		(IRC : 30/01/2014) (VITAMINE T : 26/12/2007)
09	Preuves des références professionnelles du cabinet/firme dans le domaine des prestations	Fourni	Fourni	-	Fourni
10	Preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence)	Non applicable	Non applicable		Non applicable
11	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	Fourni	Fourni		Fourni

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		GROUPEMENT GRET/BENCHMARK (05)	GROUPEMENT INTER/CEFCOD (06)	GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/IDEA CONSULT/HANNON CAPITAL (07)	GROUPEMENT IRC/VITAMINE T (08)
12	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	Fourni	Fourni		Fourni
13	Diplôme du personnel professionnel à affecter à la mission	Fourni	Fourni		Fourni
Observations		**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**

Ont signé,

Représentants des soumissionnaires

Melaine KEHOUKOM
01-61-41-94-94
Rte Groupement GEC-INTER/CEFCOD

TOFFI Michelle
01960947 47
Représentante Grp IRC/Vitamine T

MADOMPON Esther
01662070 69
Représentante Grp GRET-BENCHMARK

HOUNZA Max (Représentant Grp CESDO-TRINOMIC B.V.-BIOGAZ BENIN)
01665922 17

Houni. Tito HOUNKPATIN
PRNP SGDS

Membres de la COE

Astride HOGNIKOBO

KODO Victorin
ACSE/SGDSSA.

Abdoul R. OGOUSMI
(A/SPM/SGDSSA)

Organe de contrôle

Loïc Adelar AGONSANKLOUNON
ASCM/DE

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- **des soumissionnaires** : Néant.

- **des membres de la COE** : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 18 minutes (GMT+1).

Fait à Cotonou, le 10 juillet 2025.

Ont signé,

Présidente

Hervé Tino HOUNKPATIN

Rapporteur

Abdoul Quoudous OGOUBIYI

Membres

Fiacre GLITHO

Astride HOUNWEDO

Victorin KODO

L'organe de contrôle

Ldik Adeler AGONSAKLOUNON



Rubrique

Procès verbal d'attribution

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

COMMUNE DE KARIMAMA

IFU N° 6201910549002
BP : 01 Karimama
e-mail : s_prmp.kariama@mairie.bj

IFU N° 6201910549002, BP : 01 Karimama, *E-mail* : s_prmp.karimama@mairie.bj, Tél : (+229) 97 07 82 90

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel public à candidature de marché
n°58/05/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP/2025 du 13/03/2025

Objet : **Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo**

Source de financement : *FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT / FADeC AFFECTE INVESTISSEMENT*

Gestion : *2025*

T_ST_101028

Imputation budgétaire : *2331*

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le *18/04/2025*
Achevé le 18*/04/2025*

AVRIL 2025

18/04

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n°58/05/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP du 13/03/2025 relatif à la **Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo.**

Mode de passation : AOO

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 18 Avril à 10 heures 15 minutes, dans la salle de réunion de la Mairie de Karimama, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°:** ***58/95/M.CKM/SE/PRMP/SA du 04/04/2025***

- Président : BELLO Tesilim Owatondji
- Rapporteur DOSSOUNON Prudence
- Membre : DJEDEME Emile
- Membre : MOUSSA Alassane

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

	Intitulé : Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**(si requise)**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- JNI - SIRIUS PLUS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SIRIUS PLUS	*- classé deuxième moins disant au classement des offres financières* *- A Fournis une attestation de risque professionnel de NSIA ASSURANCE en copie scannée*
Attributaire	
Nom	- **JNI**
Montant proposé	**53 000 000 F.CFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**53 000 000 F.CFA HT**

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo**	
Prix	**53 000 000 F.CFA HT**	
Délai d'exécution	**4 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NA	
Variante pris en compte (cas échéant)	NA	
Autres	NEANT	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Travaux de Réalisation de 900 ml de caniveau en moellon plus ouvrage de franchissement dans Birni-lafia et d'un ouvrage de franchissement au PK 0+450 sur l'axe Karimama-Bogo-Bogo	**JNI**	**53 000 000 F.CFA HT**
TOTAL		**53 000 000 F.CFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 15 minutes.

Fait à Karimama, le 18/04/2025

Le Président

BELLO Tosilim Owatondji

Le Rapporteur

DOSSOUNON Prudence

Membres

DJEDEME Emile

MOUSSA Alassane

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République

Mode de passation : AOOI

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 30 juin, dans la salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) s'est réuni pour procéder à l'attribution provisoire du marché cité en objet après la prise en compte des observations de la DNCMP.

Ont pris part à cette séance d'attribution provisoire des plis relatifs à la procédure citée en objet, les personnes suivantes, conformément à la note de service N°2024-020/PR/AGLO/DG/ PRMP/DAF/A-DG du 17/11/2024

Tableau 1 : Membres du COE

Titre	Nom et Prénoms	Qualité
PRMP AGLO	Comlan Achille FANOU	Président
A-PRMP	Nestor DJAIGBE	Rapporteur
Représentant DGML/DGCA	IDANI CHABI Fousséni	Membre
DGVA	Freeman HOUESSOU	Membre
CMG	ATCHA Jean-Jacques	Membre
Personne Ressource	Jean Z. HOUNSA	Expert Automobile

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1

Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 1 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Procédures	
Mode de passation	**AOOI**
Soumissionnaires	
- JAPAN MOTORS - Challenge SA - Les Bagnoles Motors - Premium automobiles - SONAEC - ARCS BENIN - MIG MOTORS - CFAO MOBILITY	
	Motifs
JAPAN MOTORS	Le soumissionnaire ne dispose pas personnellement de garage à Parakou.
Challenge SA	L'offre du soumissionnaire est conforme pour l'essentiel mais classée économiquement **sixième** après celle de l'attributaire provisoire.
SONAEC	Le soumissionnaire est classé 1er sur le lot mais conformément aux dispositions du DAO, il est attributaire provisoire du lot 3.
Premium automobiles	Le soumissionnaire ne dispose pas personnellement de garage à Parakou. Le garage privé de réparation ATM est en partenariat avec le concessionnaire PREMIUM AUTOMOBILES. Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve d'exécution d'un marché similaire. La Société n'a pas exercé au cours des trois dernières années et ne dispose pas d'un chiffre d'affaires. Le tableau des spécifications techniques fournies ne respecte pas le modèle contenu dans le DAO.
ARCS BENIN	L'offre du soumissionnaire est conforme pour l'essentiel mais classée économiquement cinquième après celle de l'attributaire provisoire
MIG MOTORS	Le soumissionnaire a fourni une garantie-constructeur délivrée par le fabricant **non conforme**. La garantie-constructeur fournie est signée du fournisseur même.
CFAO MOBILITY	Le soumissionnaire n'a pas respecté la liste des pièces usuels cités dans le DAO pour la proposition du coût de l'ajustement « **cout des pièces de rechange usuels**
Attributaire	
Nom :	Les Bagnoles Motors
Montant proposé	19 298 500

Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 1 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type ISUZU au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Délai d'exécution	un (01) mois à partir de l'émission du bon de commande

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet du marché	Attributaire	Montant HT
Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 1 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type ISUZU au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**	Les Bagnoles Motors	19 298 500
TOTAL		19 298 500

Lot 2

Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 2 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Procédures	
Mode de passation	**AOOI**
Soumissionnaires	
- JAPAN MOTORS - Challenge SA - Les Bagnoles Motors - Premium automobiles - SONAEC - ARCS BENIN	
	Motifs
JAPAN MOTORS	Le soumissionnaire a fourni une garantie-constructeur délivrée par le fabricant **non conforme**. La garantie-constructeur fournie est signée du fournisseur même.
Challenge SA	L'offre du soumissionnaire est conforme pour l'essentiel mais classée économiquement **cinquième** après celle de l'attributaire provisoire.
Les Bagnoles Motors	L'offre du soumissionnaire est conforme pour l'essentiel mais classée économiquement **troisième** après celle de l'attributaire provisoire.
SONAEC	Le soumissionnaire est classé 1er sur le lot mais conformément aux dispositions du DAO, il est attributaire provisoire du lot 3.

Premium automobiles	Le soumissionnaire ne dispose pas personnellement de garage à Parakou. Le garage privé de réparation ATM est en partenariat avec le concessionnaire PREMIUM AUTOMOBILES. Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve d'exécution d'un marché similaire. La Société n'a pas exercé au cours des trois dernières années et ne dispose pas d'un chiffre d'affaires. Le tableau des spécifications techniques fournies ne respecte pas le modèle contenu dans le DAO.
Attributaire	
Nom :	ARCS BENIN
Montant proposé	18 250 000 **francs** CFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 2 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type ISUZU au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Délai d'exécution	un (01) mois à partir de l'émission du bon de commande

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet du marché	Attributaire	Montant HT
Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 2 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type ISUZU au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**	ARCS BENIN	18 250 000
TOTAL		**18 250 000**

Lot 3

Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 3 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Procédures	
Mode de passation	**AOOI**
Soumissionnaires	
- JAPAN MOTORS - Challenge SA - Premium automobiles - SONAEC - ARCS BENIN - MIG MOTORS	

- CFAO MOBILITY

	Motifs
JAPAN MOTORS	Le soumissionnaire a fourni une garantie-constructeur délivrée par le fabricant **non conforme**. La garantie-constructeur fournie est signée du fournisseur même.
Challenge SA	L'offre du soumissionnaire est conforme pour l'essentiel mais classée économiquement **quatrième** après celle de l'attributaire provisoire.
Premium automobiles	Le soumissionnaire ne dispose pas personnellement de garage à Parakou. Le garage privé de réparation ATM est en partenariat avec le concessionnaire PREMIUM AUTOMOBILES. Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve d'exécution d'un marché similaire. La Société n'a pas exercé au cours des trois dernières années et ne dispose pas d'un chiffre d'affaires. Le tableau des spécifications techniques fournies ne respecte pas le modèle contenu dans le DAO.
ARCS BENIN	L'offre du soumissionnaire est conforme pour l'essentiel mais classée économiquement **troisième** après celle de l'attributaire provisoire.
MIG MOTORS	Le soumissionnaire a fourni une garantie-constructeur délivrée par le fabricant **non conforme**. La garantie-constructeur fournie est signée du fournisseur même.
CFAO MOBILITY	Absence de la version électronique de l'offre sur le support USB
Attributaire	
Nom :	SONAEC
Montant proposé	19 500 000 francs CFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 3 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type NAVARA au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Délai d'exécution	un (01) mois à partir de l'émission du bon de commande

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet du marché	Attributaire	Montant HT
Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 3 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type**	SONAEC	19 500 000

NAVARA au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.		
	TOTAL	19 500 000

Lot 4

Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 4 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Procédures	
Mode de passation	**AOOI**
Soumissionnaires	
- Challenge SA - Premium automobiles - SONAEC - ARCS BENIN	
	Motifs
Premium automobiles	Le soumissionnaire ne dispose pas personnellement de garage à Parakou. Le garage privé de réparation ATM est en partenariat avec le concessionnaire PREMIUM AUTOMOBILES. Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve d'exécution d'un marché similaire. La Société n'a pas exercé au cours des trois dernières années et ne dispose pas d'un chiffre d'affaires. Le tableau des spécifications techniques fournies ne respecte pas le modèle contenu dans le DAO.
SONAEC	Le soumissionnaire est classé 1er sur le lot mais conformément aux dispositions du DAO, il est déjà attributaire provisoire du lot 3.
ARCS BENIN	Le soumissionnaire est déjà attributaire provisoire du lot 2
Attributaire	
Nom :	CHALLENGE SA
Montant proposé	22 402 750 francs CFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 4 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type HILUX au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**
Délai d'exécution	un (01) mois à partir de l'émission du bon de commande

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet du marché	Attributaire	Montant HT
Accord cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de trois cent (300) Pick up Double Cabine au profit des Ministères et Institutions de la République : Lot 3 : **Acquisition de dix (10) véhicules Pick up double cabine 4x4 de type HILUX au minimum et soixante-quinze (75) au maximum.**	CHALLENGE SA	22 402 750
TOTAL		22 402 750

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 30 min.

Fait à Cotonou, le 30/06/2025

Ont signé :

Le Rapporteur

Nestor DJAIGBE
A-PRMP

Le Président

Comlan Achille FANOU
PRMP

Les membres

Jean Z. HOUNZA
Personne Ressouce

ATCHA Jean-Jacques
CMG

Freeman HOUESSOU
DGVA

IDANI CHABI Fousséni
Représentant DGML/DGCA

REPUBLIQUE DU BENIN

COUR DES COMPTES

MARCHE DE FOURNITURES[8]

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet :
ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU (SALON PRESIDENTIEL A SEPT (07) PLACES, TABLES ET CHAISES DE REUNION ET AUTRES) AU PROFIT DE LA COUR DES COMPTES

Référence du Dossier d'Appel d'Offres : F_CDC_105821

Avis n°*274//PRMP/SP-PRMP du 29/04/2025*

Source de financement : *Budget National*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire :

10100100200000800100000601126019/6099

Juin 2025
Commencé le mardi 10 juin 2025
Achevé le 23 juin 2025

[8] Indiquer le type de marché concerné : « Travaux » ou « Fournitures » ou « Services »

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Avis d'Appel d'Offres** *n° 274//PRMP/SP-PRMP du 29/04/2025* relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau (salon présidentiel à sept (07) places, tables et chaises de réunion et autres) au profit de la Cour des comptes.

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 23 juin à 09 Heures 00 minute, dans la salle de réunion de la Cour des comptes sise à Porto-Novo, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : n°086/PCC/DC/PRMP/SP du 20 mai 2025 :

- Président : Max Aurèle DOSSOU
- Rapporteur : C. Silvère ALLOKPENOUDJI
- Membres :

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations** *[Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
Chambre du contrôle et du jugement des comptes de l'Etat	Lazare Tchédji GBENOU	Membre	Avec voix délibérative
Chambre du contrôle des comptes des entreprises publiques	Absent	Membre	Avec voix délibérative
Greffe Central de la Cour des comptes	Maxime LISSAVI	Membre	Avec voix délibérative
Secretariat général de la Cour des comptes	Absent	Membre	Avec voix délibérative
Secrétariat PRMP	Sèna Angèle GBOZO	Membre	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot n°1 : Acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques

Lot 1	**Intitulé :** Acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques au profit de la Cour des comptes
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)
Justification	Néant

Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal d'autorisation n°024-04/CCMP-Cdc/2025 du 1er avril 2025
Soumissionnaire	
- LE REVEIL - NDC GROUP - SIAKAL COMPANY	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- SIAKAL COMPANY	Ecarté à l'étape de l'examen de la conformité technique de l'offre pour les motifs ci-après: . la maquette des articles proposés n'est ni signée, ni datée, ni cachetée; . *l'échantillon des matières entrant dans la fabrication des articles n'est pas fourni ;* . l'offre scannée fournie n'est pas accessible.
- NDC GROUP	- *Ecarté à l'étape de la qualification pour n'avoir pas apporté toutes les informations relatives aux sources d'approvisionnement ou fournir des autorisations du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné des matières devant servir à la réalisation des étagères métalliques (point 4 de l'IC 31.2, page 67 du DAO)*
Attributaire	
Nom	Etablissement LE REVEIL
Montant proposé	43 550 000 FCFA/ HT
Montant évalué (corrigé)	43 550 000 FCFA/ HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques
Prix	43 550 000 FCFA/ HT
Délai d'exécution	deux (02) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Lot n°2 : acquisition de divers mobiliers de bureaux au profit de la Cour des comptes

Lot 2	**Intitulé :** acquisition de divers mobiliers de bureaux au profit de la Cour des comptes
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal d'autorisation n°024-04/CCMP-Cdc/2025 du 1er avril 2025
Soumissionnaire	
- BCAM SERVICES. - LE REVEIL - NAÏM MOBILIERS AND SERVICES - NDC GROUP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- BCAM SERVICES	Ecarté à l'étape de l'examen de la conformité technique de l'offre pour le motif ci-après: - les fiches techniques et les prospectus fournis, ne sont ni datés, ni signés, ni cachetés.
- NAÏM MOBILIERS AND SERVICES	- les fiches techniques et les prospectus fournis, ne sont ni datés, ni signés, ni cachetés.
- NDC GROUP	- les fiches techniques et les prospectus fournis, ne sont ni datés, ni signés, ni cachetés.
Attributaire	
Nom	Ets LE REVEIL
Montant proposé	38 530 000 FCFA/ HT
Montant évalué (corrigé)	38 530 000 FCFA/ HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	acquisition de divers mobiliers de bureaux au profit de la Cour des comptes
Prix	38 530 000 FCFA/ HT
Délai d'exécution	deux (02) mois

Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot 1 : acquisition et installation de cent trente (130) étagères métalliques **au** profit de la Cour des comptes.	Etablissement LE REVEIL	43 550 000 FCFA/ HT
Lot 2 : acquisition de divers mobiliers de bureau au profit de la Cour des comptes.	Etablissement LE REVEIL	38 530 000 FCFA/ HT
TOTAL		82 080 000 FCFA/HT

Le Président a clôturé la séance le même jour à 10 heures 03 minutes

Fait à Porto-Novo, le 23 juin 2025

Le Président **Le Rapporteur**

Max Aurèle DOSSOU **C. Silvère ALLOKPENOUDJI**

Les membres :

Lazare Tchédji GBENOU, Membre ----------

Maxime LISSAVI, Membre ----------

Patrice LADEKPO, Membre ----------

Sèna Angèle GBOZO, Membre _____

01 BP 386
(+229) 21 30 06 56
www.cnhu-hkm.org
prmp.cnhu.hkm@gmail.com

PRMP

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 2714/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA du 31 / 12 / 2024

Objet : Sélection de prestataires pour la maintenance et la réparation des équipements biomédicaux par accord-cadre annuel à bons de commande.

Source de financement : Budget Autonome CNHU-HKM

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 6243

Accord de prêt : Sans objet

Commencé le : 24 / 01 / 2025

Achevé le : 05 / 03 / 2025

Mars 2025

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 032/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA du 05/03/ 2025

Objet : Appel d'Offres Ouvert National (AOO) n° S_DEM_87614 du 31 / 12 / 2024, relatif à la sélection de prestataires pour la maintenance et la réparation des équipements biomédicaux par accord-cadre annuel à bons de commande.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON).

L'an deux mil vingt-cinq et le **05 mars à 10 heures**, dans les locaux de la PRMP, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°2025-0103/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/SA du 20 / 01 / 2025 :

Espoir Hervé Yélognissè ZITTI	:	PRMP p.i - CNHU-HKM ;
Codjo AMOUSSOU	:	Agent Occasionnel Spécialisé PRMP / CNHU-HKM;
Ambroise AZON	:	Représentant DAF / CNHU-HKM ;
Ghislain DEGLA	:	C / SMBH / DEM / CNHU-HKM.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique			**Intitulé** : Sélection de prestataires pour la maintenance et la réparation des équipements biomédicaux par accord-cadre annuel à bons de commande		
Procédures					
Mode de passation			DAO		
Justification			PPM / CNHU-HKM (V 4)		
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle			Fiche d'autorisation de "Bon à lancer" n°646-2024/MS/CNHU-HKM/CCMP/SC du 26 / 12 / 2024		
Soumissionnaires					
Article 1	**Article 2**	**Article 3**	**Article 4**	**Article 5**	**Article 6**
MINAH Sarl	BGL SYSMET Sarl	MED MULTI SERVICES Sarl	NEANT -	NEANT	MINAH Sarl
Soumissionnaires écartés					
NEANT					
Attributaires					
Article 1 & 6					
Nom			**MINAH Sarl**		

Montant proposé	**Trente-deux millions cinq cent dix mille cinq cents (32 510 500) HTVA soit trente-huit millions trois cent soixante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix (38 362 390) TTC**
Montant évalué (corrigé)	**Vingt-neuf millions cent quarante-huit mille (29 148 000) FCA HTVA** soit **trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante (34 394 640) FCFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) d'équipements de la stérilisation (Autoclaves Matachana S1000, SC500, S502-2 et osmoseur Matachana AP-800-LE et AP4-1 et réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) de l'équilibre de radiologie numérique de marque STEPHANIX
Prix	**Vingt-neuf millions cent quarante-huit mille (29 148 000) FCA HTVA** soit **trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante (34 394 640) FCFA TTC**
Délai d'exécution	Douze (12) mois après réception de l'ordre de service de démarrage
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT
Article 2	
Nom	**BGL SYSMET Sarl**
Montant proposé	**Trente-huit millions six cent trente-cinq mille huit cent soixante-sept (38 635 867) FCA HTVA** soit **quarante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix mille trois cent vingt-trois (45 590 323) FCFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**Trente-huit millions six cent trente-cinq mille huit cent soixante-sept (38 635 867) FCA HTVA** soit **quarante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix mille trois cent vingt-trois (45 590 323) FCFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) des amplificateurs marque General Electric GE) Modèle OEC 785
Prix	**Trente-huit millions six cent trente-cinq mille huit cent soixante-sept (38 635 867) FCA HTVA** soit **quarante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix mille trois cent vingt-trois (45 590 323) FCFA TTC**
Délai d'exécution	Douze (12) mois après réception de l'ordre de service de démarrage
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT

Autres	NEANT
Article 3	
Nom	**MED MULTI SERVICES Sarl**
Montant proposé	**Onze millions (11 000 000) FCA HTVA** soit **douze millions neuf cent quatre-vingt mille (12 980 000) FCFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**Onze millions (11 000 000) FCA HTVA** soit **douze millions neuf cent quatre-vingt mille (12 980 000) FCFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) du système de numérisation d'imagerie médicale : imprimantes de marque AGFA (DRYSTAR 5302, 5503) et numériseur (CR 30-Xm et CR 15X)
Prix	**Onze millions (11 000 000) FCA HTVA** soit **douze millions neuf cent quatre-vingt mille (12 980 000) FCFA TTC**
Délai d'exécution	Douze (12) mois après réception de l'ordre de service de démarrage
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des articles	Attributaire	Montant FCFA maximum	
		HTVA	TTC
Article 1 : Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) d'équipements de la stérilisation (Autoclaves Matachana S1000, SC500, S502-2 et osmoseur Matachana AP-800-LE et AP4-1	MINAH Sarl	29 148 000	34 394 640
Article 6 : Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) de l'équilibre de radiologie numérique de marque STEPHANIX			
Article 2 : Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) des amplificateurs marque General Electric GE) Modèle OEC 785	BGL SYSMET Sarl	38 635 867	45 590 323
Article 3 : Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) du système de numérisation d'imagerie médicale : imprimantes de marque AGFA (DRYSTAR 5302, 5503) et numériseur (CR 30-Xm et CR 15X)	MED MULTI SERVICES	11 000 000	12 980 000

Article 4 : Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) de colonne d'endoscopie de marque Olympus	NEANT	NEANT	NEANT
Article 5 : Réparation et maintenance préventive et curative (pièces de rechange et main d'œuvre) de l'équipement de radiologie numérique de marque STEPHANIX			
TOTAL GENERAL		**78 783 867**	**92 964 963**

Le Président a clôture la séance à 12 heures 05 minutes.

Fait à Cotonou, le 5 mars 2025

Ont signé :

Espoir Hervé Yèlognissè ZITTI
PRMP p.i / CNHU-HKM

Codjo AMOUSSOU
Agent Occasionnel Spécialisé – PRMP / CNHU-HKM

Ambroise AZON
Rpt – DAF / CNHU-HKM

Ghislain DEGLA
C / SMBH / DEM /CNHU-HKM

MAIRIE DE OUASSA-PEHUNCO
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 PEHUNCO
Tél. 97 06 04 58
E-mail: mairiepehunco@mairie.bj

Commune de Péhunco

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offre ouvert N° T_DST_100773

Objet : Travaux de construction des ouvrages complémentaires en matériaux locaux (Briques de Terre Comprimées : BTC) et de réhabilitation des infrastructures existantes au marché à Bétail de Péhunco dans le cadre de la phase 3 du PDIEM (3 lots)

Source de financement : PDIEM-III + FADeC NON AFFECTE **2023 et 2024**

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 23132

Accord de prêt : NA

Commencé le 27/07/2025
Achevé le 27/07/2025

Avril 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** N° T_DST_100773 relatif aux Travaux de construction des ouvrages complémentaires en matériaux locaux (Briques de Terre Comprimées : BTC) et de réhabilitation des infrastructures existantes au marché à Bétail de Péhunco dans le cadre de la phase 3 du PDIEM (3lots)

Mode de passation : AOO

L'an 2025 et le 27 juin à 9 heures, dans la salle de réunion de la Mairie de Péhunco, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°63-2/34/MCP-SE-DAAF-PRMP-SA du 13 Juin 2025 :**

President: ALLAGBE ISSA Nazir

Rapporteur : ASSO Boukary

Membres :

- KODA N'GOBI M. Benoît,
- HANGNOUN Ernest
- TAMA SOULE Dramane
- MORA Issa

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot 1	**Intitulé** : Travaux de construction des ouvrages complémentaires en matériaux locaux (Briques de Terre Comprimées : BTC) et de réhabilitation des infrastructures existantes au marché à Bétail de Péhunco dans le cadre de la phase 3 du PDIEM (3 lots)
Procédures	
Mode de passation	AOO
Justification	Montant HT supérieur ou égal à 35 000000
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	63-2/012/MCP/CCMP du 28/04/2025
Soumissionnaire(s) en lice	
SNF	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
NA	NA
Attributaire	
Nom	SNF
Montant proposé	25 982 755

Montant évalué (corrigé)	25 982 755 FCFA HT	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Construction en matériaux locaux d'un portique avec guérite d'entrée et d'un quai d'embarquement et de débarquement dans le marché à bétail de Péhunco	
Prix	25 982 755 FCFA HT	
Délai d'exécution	06 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Lot 2	Intitulé : Travaux de construction des ouvrages complémentaires en matériaux locaux (Briques de Terre Comprimées : BTC) et de réhabilitation des infrastructures existantes au marché à Bétail de Péhunco dans le cadre de la phase 3 du PDIEM (3 lots)	
Procédures		
Mode de passation	AOO	
Justification	Montant HT supérieur ou égal à 35 000000	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	63-2/012/MCP/CCMP du 28/04/2025	
Soumissionnaire(s) en lice		
- AGEF BTP - SNF		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
SNF	Offre économiquement non avantageuse	
Attributaire		
Nom	AGEF BTP	
Montant proposé	27 932 165	
Montant évalué (corrigé)	30 141 375 FCFA HT	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Construction en BTC d'un bloc de trois (03) magasins dans le marché à Bétail de Péhunco	
Prix	30 141 375 HT	
Délai d'exécution	06 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	

Autres	Néant	

Lot 3	**Intitulé** : Travaux de construction des ouvrages complémentaires en matériaux locaux (Briques de Terre Comprimées : BTC) et de réhabilitation des infrastructures existantes au marché à Bétail de Péhunco dans le cadre de la phase 3 du PDIEM (3 lots)	
Procédures		
Mode de passation	AOO	
Justification	Montant HT supérieur ou égal à 35 000000	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	63-2/012/MCP/CCMP du 28/04/2025	
Soumissionnaire(s) en lice		
- AGEF BTP - SNF		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
SNF	Offre économiquement non avantageuse	
Attributaire		
Nom	ETENOC BTP	
Montant proposé	13 720 405 FCFA HT	
Montant évalué (corrigé)	13 720 405 FCFA HT	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de réhabilitation du bloc de gestion et des deux blocs de toilettes du marché à Bétail de Péhunco	
Prix	13 720 405 HT	
Délai d'exécution	04 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot 1	SNF	25 982 755 FCFA HT
Lot 2	AGEF BTP	30 141 375 FCFA HT
Lot 3	ETENOC BTP	13 720 405 FCFA HT
TOTAL		**69 844 535 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 11 Heures 40 mn.

Fait à Péhunco, le 27 juin 2025

Le Président

ALAGBE Essy Nazin
(PRMP)

KOUA N'GOUBI M. Benoit

Le Rapporteur

Asso Bouakary

Les membres

Ernest HANGNON
(DAAF)

MORA Issa
(Juriste)

Drahmane TAHA SOUILE

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis de Demande de Cotation n° 009/25 /SONEB/DG/PRMP/DECR/S-PRMP/SSP (relance) du 24/06/2025

Objet : Transport de gasoil sur les différents sites de la SONEB en accord-cadre de deux ans à bons de commande

Référence SIGMAP : S_DECR_100478

Source de financement : Fonds propres de la SONEB

Gestions : 2025-2026

Imputation budgétaire : 61000000

Commencé le : 07 juillet 2025

Achevé le : 07 juillet 2025

Juillet 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Transport de gasoil sur les différents sites de la SONEB en accord-cadre de deux ans à bons de commande .

Mode de passation : Demande de Cotation

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 07 juillet à 16 heures 30 minutes, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°135/25/SONEB/DG/PRMP/SP du 27 juin 2025 :

- Président : Hugues MEHOU, PRMP
- Rapporteur : Euphrem ZINSOU, représentant de la DECR
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP/SONEB	AZANDOSSESSI Yvonnick	Chef Service Sollicitation de Prix	Avec voix délibérative
DF/SONEB	Ghislaine HACHEME	Comptable	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	AHOUANHOUN Max-Aurel	DAJCDA	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé : Transport de gasoil sur les différents sites de la SONEB en accord-cadre de deux ans à bons de commande**
Procédures	
Mode de passation	Demande de Cotation
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Néant
Soumissionnaires	
- LUMEN CONSOLECTE GENERALE - SAVOIR PETROLEUM - SADCI	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
LUMEN CONSOLECTE GENERALE	Offre économiquement moins avantageuse
SADCI	Non respect de la présentation de l'offre, conformément aux dispositions du point 12 de l'avis d'appel à concurrence
Attributaire	
Nom	SAVOIR PETROLEUM
Montant FCFA proposé	3.333.500 TTC
Montant FCFA évalué (corrigé) pour 24 mois	6.667.000 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Transport de gasoil sur les différents sites de la SONEB en accord-cadre de deux ans à bons de commande**
Prix	6.667.000 FCFA TTC
Délai d'exécution	24 mois de prestation
Part de sous-traitance	Néant
Variante pris en compte	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique	**SAVOIR PETROLEUM**	**6.667.000 FCFA TTC**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2025

Le Président

Hugues MEHOU

Le Rapporteur

Euphrem ZINSOU

Les membres :

Max-Aurel AHOUANHOUN

AZANDOSSESSI Yvonnick

Ghislaine HACHEME

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AOR n°002/CENA/DGE/PRMP/SPMP du 23/04/2025

Objet : Accord cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026

Source de financement : BUDGET NATIONAL

Gestion : 2025-2026

Imputation budgétaire : Budget des élections générales de 2026

Commencé le 26/05/2025
Achevé le 26/05/2025

MAI 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Accord cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026

Mode de passation : Appel d'Offres Restreint International

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi 26 mai à 10 heures 05 minutes, sous le chapiteau de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) à Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations *[préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
Président	Donatien Dodji FANGNINOU	PRMP	avec voix délibérative
Rapporteur	Serge HOUSSOU	Assistant PRMP	avec voix délibérative
Membres	Jean Alain CAKPO	Rpt/DAF	avec voix délibérative
	Arnaud KLINKPE	C/SPMP	avec voix délibérative
	Fidel BOSSOU	CTJ	avec voix délibérative
	Britanicus OGOUBIYI	Rpt/DMO	avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Tableau 1 : les résultats d'analyse des offres

Lot N°1	**Intitulé :** Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Restreint International**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-40/DNCMP/DSIAS/TE-ZS/2025 du 25 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES - SICA CONSTRUCTIONS ET TP - HOUNDISORO SARL - IMMA CONSULTING	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES	GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES a été écartée pour le motif suivant : Le bordereau des prix pour les fournitures fabriquées au Bénin a été signé par **M. NFA Dossou Edouard** à la place du gérant légal, **M. AKPINFA Dossou Edouard,** sans qu'aucun document écrit ne justifie son habilitation à engager la société.
SICA CONSTRUCTIONS ET TP	SICA CONSTRUCTIONS ET TP a été écartée pour ne pas avoir présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
IMMA CONSULTING	IMMA CONSULTING a été écarté pour avoir fourni la description technique des cantines, au lieu de celle des isoloirs, conformément aux exigences du dossier d'appel d'offres
Attributaire	
Nom	HOUNDISORO SARL
Montant proposé	124 124 200 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	124 124 200 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA.
Prix	124 124 200 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°2	**Intitulé :** Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Restreint International**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-40/DNCMP/DSIAS/TE-ZS/2025 du 25 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- SOCIME SARL - IMMA CONSULTING - LENAÏC TRANSPORT ET BTP	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SOCIME SARL	SOCIME SARL a été écartée pour ne pas avoir présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
IMMA CONSULTING	IMMA CONSULTING a été écarté pour avoir fourni la description technique des cantines, au lieu de celle des isoloirs, conformément aux exigences du dossier d'appel d'offres
Attributaire	
Nom	LENAÏC TRANSPORT ET BTP
Montant proposé	120 360 000 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	120 360 000 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA.
Prix	120 360 000 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°3	**Intitulé :** Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Restreint International**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-40/DNCMP/DSIAS/TE-ZS/2025 du 25 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES - SOCIME SARL - CTRMK AFRICA SARL - LENAÏC TRANSPORT ET BTP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES	GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES a été écartée pour le motif suivant : Le bordereau des prix pour les fournitures fabriquées au Bénin a été signé par **M. NFA Dossou Edouard** à la place du gérant légal, **M. AKPINFA Dossou Edouard,** sans qu'aucun document écrit ne justifie son habilitation à engager la société
CTRMK AFRICA SARL	CTRMK AFRICA SARL a été écartée pour ne pas avoir présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
LENAÏC TRANSPORT ET BTP	LENAÏC TRANSPORT ET BTP a été écartée pour avoir déjà été attributaire du lot n°2
Attributaire	
Nom	SOCIME SARL
Montant proposé	124 667 000 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	124 667 000 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA.
Prix	124 667 000 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°4	**Intitulé :** Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Restreint International**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-40/DNCMP/DSIAS/TE-ZS/2025 du 25 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- HOUNDISORO SARL - SOCIME SARL - CTRMK AFRICA SARL	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
HOUNDISORO SARL	HOUNDISORO SARL a été écartée pour ne pas avoir mentionné, au point e) de sa lettre de soumission, la phrase suivante exigée dans le modèle : « **Cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période**. »
SOCIME SARL	SOCIME SARL a été écartée pour avoir déjà été attributaire du lot n°3
Attributaire	
Nom	CTRMK AFRICA SARL
Montant proposé	125 540 200 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	125 540 200 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA.
Prix	125 540 200 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°5	**Intitulé :** Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Restreint International**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-40/DNCMP/DSIAS/TE-ZS/2025 du 25 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- MAZEL TOV GROUP - SICA CONSTRUCTIONS ET TP - SOCIME SARL - CTRMK AFRICA SARL - MINDSET AFRIK	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SICA CONSTRUCTIONS ET TP	SICA CONSTRUCTIONS ET TP a été écartée pour ne pas avoir présenté l'offre économiquement la plus avantageuse
SOCIME SARL	SOCIME SARL a été écartée pour avoir soumis la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires, le bordereau des prix pour les fournitures fabriquées au Bénin, ainsi que le bordereau des prix et le calendrier de réalisation des services connexes contenant les éléments du lot n°4
CTRMK AFRICA SARL	CTRMK AFRICA SARL a été écartée pour avoir déjà été attributaire du lot n°4
MINDSET AFRIK	MINDSET AFRIKA a été écartée pour avoir fourni une attestation d'assurance des risques professionnels non conforme. En effet, l'objet du lot n°5 n'est pas mentionné dans l'attestation, comme l'exige le point 3.3 des critères de qualification du dossier d'appel d'offres restreint
Attributaire	
Nom	MAZEL TOV GROUP
Montant proposé	125 280 600 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	125 280 600 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA.
Prix	125 280 600 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°6	**Intitulé :** Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Restreint International**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-40/DNCMP/DSIAS/TE-ZS/2025 du 25 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- MAZEL TOV GROUP - SICA CONSTRUCTIONS ET TP - CTRMK AFRICA SARL - LENAÏC TRANSPORT ET BTP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MAZEL TOV GROUP	MAZEL TOV GROUP a été écartée pour avoir mentionné six mille sept cents (6 700) isoloirs dans son bordereau des prix pour les fournitures, au lieu de six mille six cents (6 600) isoloirs, comme exigé dans le modèle de bordereau des prix
CTRMK AFRICA SARL	CTRMK AFRICA SARL a été écartée pour avoir mentionné le lot n°5 au point b) de sa lettre de soumission, au lieu du lot n°6
LENAÏC TRANSPORT ET BTP	LENAÏC TRANSPORT ET BTP a été écartée pour avoir déjà été attributaire du lot n°2
Attributaire	
Nom	SICA CONSTRUCTIONS ET TP
Montant proposé	125 065 840 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	125 065 840 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA.
Prix	125 065 840 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°7	**Intitulé :** Réalisation de cantines au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Restreint International**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-40/DNCMP/DSIAS/TE-ZS/2025 du 25 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- MAZEL TOV GROUP - GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES - IMMA CONSULTING - LENAÏC TRANSPORT ET BTP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MAZEL TOV GROUP	MAZEL TOV GROUP a été écartée pour avoir déjà été attributaire du lot n°5
GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES	GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES a été écartée pour les motifs suivants : - Au point b) de sa lettre de soumission, il est mentionné « **Réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA lot 7** », au lieu de « cantines », conformément à l'objet réel du lot concerné ; - Le bordereau des prix pour les fournitures fabriquées au Bénin a été signé par **M. NFA Dossou Edouard** à la place du gérant légal, **M. AKPINFA Dossou Edouard,** sans qu'aucun document écrit ne justifie son habilitation à engager la société **GBOMINAN TECHNOLOGIES ET SERVICES**.
LENAÏC TRANSPORT ET BTP	LENAÏC TRANSPORT ET BTP a été écarté pour avoir déjà été attributaire du lot n°2
Attributaire	
Nom	IMMA CONSULTING
Montant proposé	94 429 500 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	94 429 500 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réalisation de cantines au profit de la CENA.

Prix	94 429 500 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot n°1	HOUNDISORO SARL	124 124 200 FCFA TTC
Lot n°2	LENAÏC TRANSPORT ET BTP	120 360 000 FCFA TTC
Lot n°3	SOCIME SARL	124 667 000 FCFA TTC
Lot n°4	CTRMK AFRICA SARL	125 540 200 FCFA TTC
Lot n°5	MAZEL TOV GROUP	125 280 600 FCFA TTC
Lot n°6	SICA CONSTRUCTIONS ET TP	125 065 840 FCFA TTC
Lot n°7	IMMA CONSULTING	94 429 500 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le lundi 26 mai 2025

Ont signé :

Arnaud KLINKPE
C/SPMP

Serge HOUSSOU
Assistant PRMP

Jean Alain CAKPO
Représentant DAF

Britanicus OGOUBIYI
Représentant DMO

Fidel BOSSOU
CTJ

Donatien Dodji FANGNIGNOU
Personne Responsable des Marchés Publics

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AOR n°003/CENA/DGE/PRMP/SPMP du 30/04/2025

Objet : Accord cadre à marché subséquent relatif à l'acquisition des urnes, scellés et marqueurs à encre indélébile au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026

Source de financement : BUDGET NATIONAL

Gestion : 2025-2026

Imputation budgétaire : Budget des élections générales de 2026

Commencé le 02/06/2025
Achevé le 02/06/2025

JUIN 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Accord cadre à marché subséquent relatif à l'acquisition des urnes, scellés et marqueurs à encre indélébile au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026

Mode de passation : Appel d'Offres Restreint National

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 02 juin à partir de 10 heures, sous le chapiteau de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) à Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations *[préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]*
Président	FANGNINOU Donatien Dodji	PRMP	avec voix délibérative
Rapporteur	HOUSSOU Serge	Assistant PRMP	avec voix délibérative
Membres	ADANHODE Bilias	Rpt/DAF	avec voix délibérative
	KLINKPE Arnaud	C/SPMP	avec voix délibérative
	BOSSOU Fidel	CTJ	avec voix délibérative
	OGOUBIYI Britanicus	Rpt/DMO	avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après

Tableau 1 : les résultats d'analyse des offres

Lot n°1	**Intitulé :** Acquisition des urnes et scellés au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Restreint**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-41/DNCMP/DSIAS/TE-ZS-KM/2025 du 28 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- AYAD COMPANY SARL	

- KOFFANAPES GROUPE

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
KOFFANAPES GROUPE	KOFFANAPES GROUPE a été écartée pour avoir fourni une attestation de bonne fin d'exécution non conforme. En effet, cette attestation, délivrée par VITAL FINANCE en 2018, ne mentionne pas le montant du marché concerné. De plus, KOFFANAPES GROUPE n'a pas joint à cette attestation la page de garde du contrat, la page de signature, ni celle indiquant le montant du marché. Par ailleurs, le marché en question n'a pas été exécuté au cours des cinq (05) dernières années, conformément aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres Restreint.
Attributaire	
Nom	AYAD COMPANY SARL
Montant proposé	473 681 854 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	473 681 854 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition des urnes et scellés au profit de la CENA.
Prix	473 681 854 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot n°2	**Intitulé :** Acquisition de marqueurs à encre indélébile au profit de la CENA
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Restreint**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°08-41/DNCMP/DSIAS/TE-ZS-KM/2025 du 28 mars 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
- AYAD COMPANY SARL - KOFFANAPES GROUPE - AYE GROUP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
KOFFANAPES GROUPE	KOFFANAPES GROUPE a été écarté pour ne pas avoir présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.
AYE GROUP	AYE GROUP a été écarté pour avoir fourni une fiche technique relative à des tubes d'encre indélébile, au lieu de celle exigée pour des marqueurs à encre indélébile. En outre, la description technique de son offre se limite à la mention « marqueur à encre indélébile », sans reprendre les spécifications techniques requises figurant à la page 142 du Dossier d'Appel d'Offres Restreint
Attributaire	
Nom	AYAD COMPANY SARL
Montant proposé	44 066 203 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	44 066 203 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de marqueurs à encre indélébile au profit de la CENA.
Prix	44 066 203 FCFA TTC
Délai d'exécution	90 jours
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lots	Attributaire	Montant
Lot n°1	AYAD COMPANY SARL	473 681 854 FCFA TTC
Lot n°2	AYAD COMPANY SARL	44 066 203 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 20 minutes.

Fait à Cotonou, le lundi 02 jun 2025

Ont signé :

Britanicus OGOUBIYI
Représentant DMO

Arnaud KLINKPE
C/SPMP

Bilias ADANHODE
Représentant DAF

Serge HOUSSOU
Assistant PRMP

Fidel BOSSOU
CTJ

Donatien Dodji FANGNINOU
Personne Responsable des Marchés Publics

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

****

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Dossier d'Appel d'Offre (DAO) F_DP_97810/07/ATDA-ZC/PRMP/SP-PRMP du 20 mai 2025

Objet : Acquisition et mise en place de soixante mille (60 000) pièges de lutte contre la mouche des fruits pour la couverture de mille deux cents (1200) ha de vergers de manguiers et d'agrumes

Source de financement : *Budget National*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 036001000 230381002001204 1 0421 6313

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le 04/07/2025

Achevé le 04/07/2025

JUILLET 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Acquisition et mise en place de soixante mille (60 000) pièges de lutte contre la mouche des fruits pour la couverture de mille deux cents (1200) ha de vergers de manguiers et d'agrumes.

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert National

L'an deux mil-vingt-cinq et le vendredi quatre du mois de juillet à 10 heures 00 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC) sise à Bohicon, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°1212/ATDA-ZC/PRMP/SA-PRMP/SA du 27 juin 2025, les membres de la commission composée comme suit :
Président : KODJORI Dossou Gilbert, Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC) ;
Rapporteur : SODJO Sèton Hyacinthe, Secrétaire Assistant PRMP de l'ATDA 5 ;
Membres :

- ADISSO Crésus, Directeur des Programmes de l'Agence Territoriale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC)
- AGBICODO Ghislain, Directeur de l'Administration et des Finances de l'Agence Territoriale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC) ;
- GLITO Mathias, Directeur des Aménagements et Infrastructures de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Zou-Couffo (ATDA-ZC), personne ressource.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Intitulé : Acquisition et mise en place de soixante mille (60 000) pièges de lutte contre la mouche des fruits pour la couverture de mille deux cents (1200) ha de vergers de manguiers et d'agrumes	
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert National**
Justification	**Montant prévisionnel supérieur à 70.000.000 FCFA HT et inférieur à 300 000 000 FCFA HT**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N°040/ATDA-ZC/CCMP/S-CCMP du 07 mai 2025
Soumissionnaire(s)	
- **Société AKATEC GROUP SARL** - **Group SIM TOURE**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Group SIM TOURE	La fiche technique des produits fournie n'est pas conforme. La fiche technique produite se résume aux spécifications générales demandées dans le dossier d'appel à concurrence et manque de minimum d'informations détaillées sur le produit ou sur le processus de fabrication ou d'emplois.

	qui pourrait aider au meilleur emploi des produits
Attributaire	
Nom	**Société AKATEC GROUP SARL**
Montant proposé	**194 160 000**
Montant évalué (corrigé)	**194 160 000**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et mise en place de soixante mille (60 000) pièges de lutte contre la mouche des fruits pour la couverture de mille deux cents (1200) ha de vergers de manguiers et d'agrumes
Prix TTC	**194 160 000**
Délai d'exécution	3 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Recommandation d'attribution provisoire et montant du marché :

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant F CFA TTC
Acquisition et mise en place de soixante mille (60 000) pièges de lutte contre la mouche des fruits pour la couverture de mille deux cents (1200) ha de vergers de manguiers et d'agrumes	**Société AKATEC GROUP SARL**	194 160 000
TOTAL		**194 160 000**

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 56 minutes.

Ont signé :

Le Président

KODJORI Dossou Gilbert
Personne Responsable des Marchés Publics

Le Rapporteur

SODJO Sèton Hyacinthe
SA - PRMP/ ATDA-ZC

Membres

AGBICODOGhislain
DAF / ATDA-ZC

GLITOMathias
Personne ressource

ADISSO Crésus
DP / ATDA-ZC

MAIRIE DE DJOUGOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP: 30 DJOUGOU
Tel : 51 97 67 57
Email : mairie@djougou.bj

COMMUNE DE DJOUGOU

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AAO N° 62/012-025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 25/03/2025 relatif aux travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou, modifié par addendum N°1 inscrit dans le registre sous le numéro N° 62/014-025/CD/SE/PRMP/SP-PRMP du 10/04/2025 et addendum N°2 inscrit dans le registre sous le numéro N° 62/015-025/CD/SE/PRMP/SP-PRMP du 14/04/2025 ; référence SIGMaP : T_DST_101003

Objet : Travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou.

Source de financement : *PDIEM+FADeC Non Affecté*
Gestion : *2025*
Imputation budgétaire : *23132*

Accord de prêt : *NEANT*

Commencé le *15/05/2025*
Achevé le *15/05/2025*

AVRIL 2025

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : ***Travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou.***

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi quinze Mai à 16 heures 30 minutes, dans la salle de conférence N° 2 de la mairie de Djougou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance, conformément à la note de service N° 62/20/CD/53-54SE/PRMP/DST/SP-PRMP/SSA du 07/04/2025 portant mise en place d'une Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) relative aux travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou, les personnes dont les noms suivent

- Président : ADJIGUI Hotonou F., Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou ;
- Rapporteur : ILEKOYO Wiliamson, Représentant/Directeur des Services Techniques de la Mairie de Djougou ;
- Membres (*cf. liste de présence*) :

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1 et lot 2	**Intitulé : Travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou.** - Lot 1 : Travaux de construction du portique d'entrée, de la guérite et d'un bloc de dix-sept (17) boutiques en matériaux locaux pour le marché de KOLOKONDE ; - Lot 2 : Travaux d'alimentation en eau potable et de construction d'un bloc de toilettes dans le marché de KOLOKONDE.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Néant**
Soumissionnaire(s)	
❖ **Lot 1 : Travaux de construction du portique d'entrée, de la guérite et d'un bloc de dix-sept (17) boutiques en matériaux locaux pour le marché de KOLOKONDE :** - S3 : KADJOGBEY SARL ; - S4 LA LEGENDE ❖ **Lot 2 : Travaux d'alimentation en eau potable et de construction d'un bloc de toilettes dans le marché de KOLOKONDE :** - S1 LEADER SERVICES	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Lot 1 : Travaux de construction du portique d'entrée, de la guérite et d'un bloc de dix-sept (17) boutiques en matériaux locaux pour le marché de KOLOKONDE :	
S3 : KADJOGBEY SARL :	Offre disqualifiée pour les motifs suivants : 1. **Capacité financière** : Non-production du formulaire FIN 3.1 (situation financière) avec pièces jointes. 2. **Preuves des expériences similaires** : Fournies non-conforme à cause de ce qui suit : • Au niveau du Directeur des Travaux (EZIN S. Félix), il y a 02 attestations d'expériences similaires sans précisions des montants des marchés correspondants : ***non-conforme.*** • Au niveau du Conducteur de travaux (GOUDOGBE Dossou Hyppolyte), 02 attestations d'expériences similaires sans précisions des montants des marchés correspondants : ***non-conforme.*** • Au niveau du Chef-chantier (EZIN Sagbo Félix), 02 attestations d'expériences similaires sans précisions des montants des marchés correspondants : ***non-conforme.*** • **Au niveau du chef topo** (OUIN-OURO Y. E. Vainqueur), 02 attestations d'expériences similaires sans précisions des montants des marchés correspondants : ***non-conforme.*** • **Au niveau de l'expert en sauvegarde environnementale et sociale** (AZONNANKPO G. Bénoît), il y a : - 06 attestations d'expériences similaires sans précisions des montants des marchés correspondants : ***non-conforme.*** - Son CV qui mentionne qu'il est affecté au poste d'environnementaliste pour l'exécution du marché alors que ce poste n'existe nulle part au DAO. La non-conformité des preuves des expériences similaires du personnel pour l'absence de précision du montant des marchés correspondants est fondée sur l'AAO, point 4-b, premier tiret, 4ème puce. 3. **Preuves de disponibilité des matériels** : Fournies non-conforme à cause de la présence de sept contrats de promesse de location de matériels dont : • 02 contrats établis par l'entreprise EN/SE CONVENANCE et l'entreprise SABOU Sarl le 19/04/2025 à KADJOGBEY Sarl possédant les observations suivantes : - absence de la signature du soumissionnaire sur le contrat ; - signature du promettant est scannée. • 5 contrats établis par des personnes physiques respectivement les 16 et 18 avril 2025 à KADJOGBEY sarl et ne mentionnant pas la signature du soumissionnaire sur ces contrats.
Lot 2 : Travaux d'alimentation en eau potable et de construction d'un bloc de toilettes dans le marché de KOLOKONDE : NEANT	

Attributaire		
Lot 1 : Travaux de construction du portique d'entrée, de la guérite et d'un bloc de dix-sept (17) boutiques en matériaux locaux pour le marché de KOLOKONDE :		
Nom	**S4 : LA LEGENDE**	
Montant proposé	154 264 015 **F CFA HTVA**	
Montant évalué (corrigé)	154.104.470 **F CFA HTVA**	
Lot 2 : Travaux d'alimentation en eau potable et de construction d'un bloc de toilettes dans le marché de KOLOKONDE :		
Nom	**S1 : LEADER SERVICE**	
Montant proposé	21 232 520 **F CFA HTVA**	
Montant évalué (corrigé)	21 833 620 **F CFA HTVA**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou.		
Objet du marché	**Lot 1 : Travaux de construction du portique d'entrée, de la guérite et d'un bloc de dix-sept (17) boutiques en matériaux locaux pour le marché de KOLOKONDE**	
Prix (F CFA)	154.104.470 **F CFA**	181.843.275 **F CFA TTC**
Délai d'exécution	Six (06) mois soit Cent quatre-vingt (180) jours calendaires	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	-
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	-
Autres	NEANT	-
Objet du marché	**Lot 2 : Travaux d'alimentation en eau potable et de d'un bloc de toilettes dans le marché de KOLOKONDE :**	
Prix (F CFA)	21 833 620 F CFA **HTVA**	25 763 672 **F CFA TTC**
Délai d'exécution	Quatre (04) mois soit Cent vingt (120) jours calendaires	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	
Autres	NEANT	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), propose à la Personne Responsable des Marchés Publics, sous réserve de l'avis de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics et des réductions de quantités à décrire dans un autre procès-verbal à cause du dépassement des montants prévisionnels sur chacun des deux lots, d'attribuer le marché comme suit :

1. **lot 1 : travaux de construction du portique d'entrée, de la guérite et d'un bloc de dix-sept (17) boutiques en matériaux locaux pour le marché de KOLOKONDE du** marché

relatif aux travaux **de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou**

- attributaire : soumissionnaire S4 (LA LEGENDE)
- montant attribué : F CFA HT 154.104.470 ;

2. le **lot 2 : travaux d'alimentation en eau potable et de construction d'un bloc de toilettes dans le marché de KOLOKONDE ;**

- attributaire : soumissionnaire S1 (entreprise LEADER SERVICE) ;
- montant : F CFA HT 21. 832.620.

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot 1	S4: LA LEGENDE	154.104.470	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		154.104.470	
TVA		27. 738.805	
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		181.843.275	

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot 2	S1 : LEADER SERVICE	21 833 620	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		21 833 620	
TVA		3.930.052	
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		25.763.672	

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 25 minutes.

Fait à Djougou, le 05 Mai 2025

Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADJIGUI Hotonou F.	PRMP/*Président COE*	
ILEKOYO Wiliamson	Représentant /DST/Mairie	

SADJI B.R. Séraphine	Juriste/*Membre COE*	
YAKAO SANKAMAO Assoumanou	C/SRH/ Représentant du DAAF/*Membre COE*	
MAMAN YAYA I. Touré	CA Djougou3/Conseiller Communal/*Membre COE*	
ADEKAMBI R. Nazif	Conseiller Communal/ *Membre COE*	

MAIRIE DE DJOUGOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP: 30 DJOUGOU
Tél : 51 97 67 57
Email : mairie@djougou.bj

COMMUNE DE DJOUGOU

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres N° 62/018-025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 28/04/2025 relatif aux travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou (relance), modifié par addendum N°1 enregistré dans le registre sous le numéro N° 62/019-025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 20/05/2025 et addendum N°2 enregistré dans le registre sous le numéro N° 62/020-025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 22/05/2025 ; référence SIGMaP : T_DST_102355.

Objet : Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou (relance)

Source de financement : *Fonds Propres*
Gestion : *2025*
Imputation budgétaire : *23132*

Accord de prêt : *NEANT*

Commencé le *12/06/2025*
Achevé le 12*/06/2025*

MAI-JUIN 2025

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou (relance).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi douze Juin à 16 heures 30 minutes, dans la salle de conférence N° 2 de la mairie de Djougou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance, conformément à la note de service N° 62/20/CD/53- Ont pris part à cette séance, conformément à la note de service N° 62/21/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP/SSA du 07/04/2025 portant mise en place d'une Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) relative aux ttravaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou, les personnes dont les noms suivent :

- **Président** : SADJI B. Séraphine R., SP-PRMP, Représentante de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Djougou ;
- **Rapporteur** : ILEKOYO Wiliamson Représentant du Directeur des Services Techniques de la Mairie de Djougou/Rapporteur ;
- Membres (*cf. liste de présence*) :

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou (relance). -
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Néant**
Soumissionnaire(s)	
- S3 : (KADJOGBEY SARL) ; - S4: (INF SOLUTION); - S6 : (COMAB)	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou (relance).	

S4: (INF SOLUTION)	**Soumissionnaire S4 : INF SOLUTION** Offre disqualifiée pour le motif suivant : **1 Preuves des expériences et de qualifications du personnel** • **Au niveau du Conducteur des Travaux :** ❖ Contradiction entre les informations personnelles du conducteur des travaux justifiant la non-conformité de ses pièces ; ❖ Il y a une attestation de travail du conducteur des travaux qui n'est pas prise en compte car elle comporte des informations du personnel qui ne sont pas conformes. Il s'agit des informations relatives aux travaux de construction de deux modules de trois classes plus bureau magasin avec latrines à quatre cabines adaptés aux handicapés physiques dans les Ecoles Primaires Publiques dans la commune de Djougou (EPP Batoulou E et EPP Manfouka. • **Au niveau de l'Expert en sauvegarde environnemental et social :** Contradiction entre les informations personnelles de l'expert justifiant la non-conformité de ses pièces. 2. **Preuves de disponibilité des matériels :** il a fourni une carte crise illisible.
S3: KADJOGBEY SARL	1. **Preuves des expériences similaires** : Fournies non-conforme car les attestations d'expériences similaires sont sans précisions des montants des marchés correspondants. La non-conformité des preuves des expériences similaires du personnel pour l'absence de précision du montant des marchés correspondants est prescrite au point 4-b du l'AAO, premier tiret, 4ème puce. 2. **Preuves de disponibilité des matériels** : Fournies non-conforme à cause de la présence de cinq (05) contrats de promesse de location de matériels avec les observations suivantes : ❖ absence de la signature du soumissionnaire sur le contrat ; ❖ signature du promettant est scannée.

Attributaire		
Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko -Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou (relance):		
Nom	**S6 : COMAB**	
Montant proposé	64 922 160 F CFA HTVA	
Montant évalué (corrigé)	64 922 160 F CFA HTVA	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Travaux de construction des infrastructures marchandes (*clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou*) dans la Commune de Djougou (relance)**	
Prix (F CFA)	64 922 160 F CFA HTVA	64 922 160 F CFA TTC
Délai d'exécution	Quatre (04) mois soit cent vingt (120) jours calendaires	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	-
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	-

Autres	NEANT	-

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), propose à la Personne Responsable des Marchés Publics, sous réserve de l'avis de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics d'attribuer provisoirement le marché relatif aux travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou (relance) au soumissionnaire **S6 : COMAB** dont l'offre est qualifiée économiquement la plus avantageuse et respecte tous les critères de qualification pour un montant de **soixante-quatre millions neuf cent vingt-deux mille cent soixante F CFA HT (64 922 160).**

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot unique	**S6 : COMAB**	64 922 160	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		64 922 160	00
TVA		11 685 989	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		76 608 149	00

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 25 minutes.

Fait à Djougou, le 12 Juin 2025
Ont signé

Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ILEKOYO Wiliamson	Rapporteur/Représentant DST Mairie	
SADJI B.R. Séraphine	Présidente/ Représentante PRMP dans la COE	
YAKAO SANKAMAO Assoumanou	C/SGRH, représentant DAAF	
MAMAN YAYA I. Touré	CA Djougou3/Conseiller Communal/*Membre COE*	
ADEKAMBI R. Nazif	Conseiller Communal/ *Membre COE*	

La PRMP a adopté les résultats d'analyse des offres sur la base des informations contenues dans le rapport conformément à l'article 10 alinéa 2 de la loi 2020-26 du 29/09/2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Hotonou F. ADJIGUI,
(PRMP-COMMUNE DE DJOUGOU)

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

Marchés publics

Intégrité - Impartialité - Efficacité

DNCMP

Rubrique

Avis d'attribution définitive

N/Réf : 304326 / 25 / SBEE / DG / PRMP / SP-PRMP / RMC / AGL / SP Cotonou, le 04 JUIL. 2025

V/Réf :

La Personne Responsable des Marchés Publics

.....

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Objet du marché	:	ACQUISITION DES IMPRIMES DE FACTURES D'ELECTRICITE FORMAT A4 AU PROFIT DE LA SBEE PAR LA TECHNIQUE D'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES SUR TROIS (03) ANS
Type de marché	:	FOURNITURES
Mode de passation	:	APPEL D'OFFRES OUVERT (AOO)
Délai d'exécution	:	TROIS (03) ANS

ATTRIBUTAIRE			
LOT	RAISON SOCIALE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Unique	AFRIQUE COMMUNICATION Tél : (+229) 01 67 84 41 10 Email : groupeafcom@yahoo.fr	107.865.000 FCFA HT	127.280.700 FCFA TTC
LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE REJETEES :			
QUADRI SERVICE - BEC SARL- MOUHTAR INTERNATIONAL LIMITED- IMPRIMERIE GUTEMBERG- IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC (IGA) – HIBOO COMMUNICATION- LES ANGLES D'AFRIQUE SARL – SELECTA SARL- A2M SOLUTION – IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE			

NB : Tous les soumissionnaires dont les offres ont été écartées sont priés de se présenter au bureau 201 pour le retrait de leur garantie de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Jean-Luc YOFFOU

Ampliations: DG – SG – CM- DSI-TD-DCC

MAIRIE DE BANIKOARA
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 43 86 20 20
contact.banikoara@mairie.bj
www.banikoara.mairie.bj

N°56/382/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP

Banikoara, le 18 Juillet 2025

Avis d'attribution définitive

Autorité contractante : Commune de Banikoara
Référence de l'appel d'offre : N° T_DDLP_102801

Conformément aux dispositions de l'article 87 de la loi 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Banikoara, par la présente, publie l'avis d'attribution définitive de l'Appel d'Offre Ouvert National DAO N°56/09/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP du 16 Décembre 2024 relatif aux Travaux de sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 48 km, sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 37 km , Sécurisation des espaces pastoraux à travers la matérialisation des couloirs de mobilité de bétail sur 47 km, sécurisation des espaces pastoraux sur 42 Km de couloirs de mobilité de bétail et 22 ha des aires de pâturages (Sampéto-Gassounongarou- Ankouamon, Sampéto-Mékrou, Angaradébou- Sissou-Sampéto, Banoubaga-Sissou), Sécurisation des espaces pastoraux sur 5 Km de couloirs de mobilité de bétail (Gougnirou- Gamaizongo-Sissianganrou-Tara Darou- Kparayérou-), Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 58 ha des aires de pâturages (Bogodaré-Gbanin-Kparayérou; Gougonou-Marégarou-Sokouyérou-Kparayérou; Gbaninkrigou-Nimnorou; Kpéssaragbarou- Nimnorou; Aladji Imorou Garou-Goubaka; Gougonoumarégarou-Karakoutépédou) et sécurisation des espaces pastoraux sur 48 Km de couloirs de mobilité de bétail (Yinyimpogou- Gouninkourou, Yinyimpogou-Yambourokorou- Kèri kourou, Bakawonigourou-Bassèré- Banoubaga-Angaradébou, Angaradébou- Yambourokorou-Térampo, Yinyimpogou-Térampo- Mékrou, Ganoussirou-Djindjinguia, Ganoussirou- Djindjinguia, Gantéré-Kérikourou), attribué définitivement suivant le tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Montant HT	Montant TTC
Lot1	« **BERHEC SERVICES** » Ilot 6619, Parcelle m, Maison BIENVENUE VODJO, Qtier :Tankpé, Abomey Calavi, tél. 63.26.00.31 E-mail. berhecservices@gmail.com	Cent vingt millions (**120.000.000**) Francs CFA Hors Taxes	Cent quarante-un millions six cent mille (141.600.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises
Lot2	« **BERHEC SERVICES** » Ilot 6619, Parcelle m, Maison BIENVENUE VODJO, Qtier :Tankpé, Abomey Calavi, tél. 63.26.00.31 E-mail. berhecservices@gmail.com	Cent millions (100.000.000) Francs CFA Hors Taxes	Cent dix -huit millions (118.000.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

Abdel Matinau ADAMOU

MAIRIE D'ADJOHOUN
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 60 Adjohoun
Tél : 91 12 56 51/ 97 32 97 58
Mail : mairieadjohoun@vahoo.com

N°10B/...02...../SE-PRMP-SPRMP-SA

Adjohoun, le 10 Juillet 2025

Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjohoun

.....

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Objet du marché	Poursuite de la clôture du cimetière d'Adjohoun
Mode de passation	DAO
Numéro du marché	MARCHÉ N°10B/31/C-ADJ-SE-CCMP-PRMP-SP/PRMP/2024
Nom de l'attributaire	DJLO GBENON TON BTP (DGT BTP)
Adresse de l'attributaire définitif	Election de domicile Ouidah, Pahou, quartier Zoungodo Maison Louis AVLESSI, Tél : +229 96 98 75 78, mail : edjlobtp@gmail.com
Montant de l'offre retenu définitivement	43 494 803 F CFA TTC
Source de financement	FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT
Gestion	2024
Durée de l'exécution	Quatre (04) mois

PRMP

LA PRMP

Ousmane BANDA

Scanné avec CamScanner

MAIRIE D'ADJOHOUN
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 60 Adjohoun
Tél : 91 12 56 51/ 97 32 97 58
Mail : mairieadjohoun@yahoo.com

N°10B/...09...../SE-PRMP-SPRMP-SA

Adjohoun, le 10 Juillet 2025

Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjohoun

.....

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Objet du marché	Travaux d'Achèvement des travaux de construction des bureaux de l'arrondissement de Gangban
Mode de passation	DAO
Numéro du marché	MARCHÉ N°10B/ /C-ADJ-SE-CCMP-PRMP-SP/PRMP/2024
Nom de l'attributaire	AVIDEN'S SARL
Adresse de l'attributaire définitif	Election de domicile à COTONOU, Quartier Godomey Agbokodji Maison KOCOU Viwanou Anani Tél : 94 22 00 79 / 67 59 34 57, avidenssarl@gmail.com
Montant de l'offre retenu définitivement	77 036 754 F CFA TTC
Source de financement	FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT
Gestion	2024
Durée de l'exécution	Six (06) mois

PRMP

DEPARTEMENT DE L'OUEME
LA PRMP
COMMUNE D'ADJOHOUN

Ousmane BANDA

Scanné avec CamScanner

MAIRIE D'ADJOHOUN
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 60 Adjohoun
Tél : 91 12 56 51/ 97 32 97 58
Mail : mairieadjohoun@yahoo.com

N°10B/....07...../SE-PRMP-SPRMP-SA

Adjohoun, le 10. Juillet 2025

Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjohoun

.....

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Objet du marché	Lot1 : Etudes des travaux d'assainissement des voies : RN4 KPODEDJI - MARCHE AZOWLISSE ; RN4 - Carrefour PTT HEDJAKON - Ancien Marché d'Adjohoun et Voie Pavée - AGBAKON Carrière Lot2 : Etudes et contrôle des travaux d'entretien périodique / aménagement (Ep/Am) de la piste RN4 - Université Kakanitchoé Lot3 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux de Construction d'un ouvrage de franchissement avec remblais d'accès au profit des producteurs de Gouké - Hlankpa (lot 3)
Mode de passation	DAO-PI
Numéro du marché	Lot1 : MARCHÉ N°10B/20/C-ADJ/SE/PRMP/ST/SPMP/2024 Lot2 : MARCHÉ N°10B/20/C-ADJ/SE/PRMP/ST/SPMP/2024 Lot3 : MARCHÉ N°10B/23/C-ADJ/SE/PRMP/SAAF/ST/SPMP/2024
Nom de l'attributaire	Lot1 : CABINET MKAT-VAV SARL Lot2 : CABINET HIGH LEVEL ENGINEERING (HLE) Lot3 : CABINET MKAT-VAV SARL
Adresse de l'attributaire définitif	Lot1 et 3 : PORTO-NOVO Lot2 : ABOMEY-CALAVI
Montant de l'offre retenu définitivement	Lot1 : 19 794 500F CFA TTC Lot2 : 2 985 400 F CFA TTC Lot3 : 5 994 400 F CFA TTC
Source de financement	Lot1 : FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT Lot2 : FADeC Piste Lot3 : FADeC affecté Agriculture
Gestion	2024
Durée de l'exécution	Lot1 : Trois (03) mois Lot2 : Six (06) mois (02 mois pour études et 04 mois pour contrôle et surveillance des travaux Lot3 : Six (06) mois (02 mois pour études et 04 mois pour contrôle et surveillance des travaux

DEPARTEMENT DE L'OUEME
COMMUNE D'ADJOHOUN
LA PRMP

PRMP

Ousmane BANDA

Scanné avec CamScanner

MAIRIE D'ADJOHOUN
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 60 Adjohoun
Tél : 91 12 56 61/ 97 32 97 58
Mail : mairieadjohoun@yahoo.com

N°10B/...06...../SE-PRMP-SPRMP-SA

Adjohoun, le 10 Juillet 2025

Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjohoun

.....

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Objet du marché	Lot1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU DISPENSAIRE DU CENTRE DE SANTE D'AKPADANOU (LOT1) Lot2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MATERNITE DU CENTRE DE SANTE D'AKPADANOU (LOT2)
Mode de passation	DAO
Numéro du marché	Lot1 : MARCHÉ N°10B/005/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP Lot2 : MARCHÉ N°10B/06/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP
Nom de l'attributaire	Lot1 : ETS LA MONTAGNE D'HEBRON Lot2 : ETS LA MONTAGNE D'HEBRON
Adresse de l'attributaire définitif	Lot1: BOHICON Lot2 : BOHICON
Montant de l'offre retenu définitivement	Lot1 : 27 263 225 F CFA TTC Lot2 : 47 097 201 F CFA TTC
Source de financement	Lot1 : FADEC COVID-19 Lot2 : FADEC COVID-19
Gestion	2024
Durée de l'exécution	Lot1 : Quatre (04) mois Lot2 : Quatre (04) mois

DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
COMMUNE D'ADJOHOUN
PRMP
LA PRMP

Ousmane BANDA

Scanné avec CamScanner

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP: Kandi-Benin Tel: +229 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj / secatdapole2@gmail.com
IFU :4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°063/2025/DG-ATDA2/PRMP/SP-PRMP

Kandi, le 07 juillet 2025

A
Monsieur le Directeur de **AKATEC GROUP**

Tél: +229 97 21 06 05/ 01 61 41 41 14
E-mail: akatec.group@gmail.com
Bohicon-BENIN

Objet: ***Notification définitive du Marché N°016/MAEP/ATDA AS-BN-2KP/PRMP/SP-PRMP du 09/06/2023***

Dans le cadre de la mise en œuvre du marché ***N°016/MAEP/ATDA AS-BN-2KP/PRMP/SP-PRMP du 09/06/2023*** *relatif à l'acquisition et mise en place de semences certifiées de maïs, de semences de base de maïs, de semence de maïs de variété hybride et de 1000 doses de semences fraîches de porcins au profit des producteurs des pôles de développement agricole et de la ferme de Kpinnou:* ***(Lot 4: acquisition et mise place de quinze (15) tonnes de semences certifiées de maïs au profit des producteurs du PDA7),*** j'ai l'honneur de vous notifier ***le marché N°016/MAEP/ATDA AS-BN-2KP/PRMP/SP-PRMP du 09/06/2023*** *relatif au* ***Lot 4: acquisition et mise place de quinze (15) tonnes de semences certifiées de maïs au profit des producteurs du PDA7)*** pour un montant ferme et non révisable de ***Onze millions sept cent cinquante mille (11 750 000) FCFA, Hors Taxes (HT).***

A cet effet, je vous invite à prendre toutes les dispositions qui s'imposent afin que lesdites ***livraisons soient exécutés*** conformément aux clauses contractuelles du Marché et dans les délais contractuels.

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir me fournir dans les meilleurs délais ***la garantie de bonne exécution*** *à raison de cinq pour cent (05%) du prix de base de votre marché conformément à l'article 91 du code des marchés publics, soit* ***un montant de cinq cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (592 000) FCFA, le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs dûment rempli, l'attestation de non exclusion de la commande publique et le révélé d'identité bancaire en rapport avec le présent contrat.***

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur, l'expression de ma franche collaboration.

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

Arnaud BOCO ADIKALE
La Personne Responsable des Marchés Publics



Rubrique

Autres

SGDS
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ
Ensemble pour des villes propres et durables

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

-*-*-*-*-*-*-*-*-

Cotonou, le 03 juillet 2025

À

Tous les candidats

N/REF :0808/SGDS SA/DG/DAF/DRH/PRMP/SP-PRMP

Objet : Note d'information à tous les candidats

- **Courrier électronique en date du 1er juillet 2025 ;**
- **DAO N° S_DRH_100718 du 19 juin 2025 relatif à la souscription à une police d'assurance maladie groupe au profit du personnel de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (accord cadre triennal à bons de commande).**

Mesdames, Messieurs,

Faisant suite à une demande d'éclaircissement dans le cadre du dossier d'appel d'offres susmentionné, une divergence a été constatée entre les données du tableau récapitulatif de l'effectif à assurer figurant au programme d'activités (page 168) et celles présentées dans la liste des familles du personnel de la SGDS SA (page 235), qui mentionne une population de « *1915 dont 665 assurés principaux, 450 conjoints(es), 800 enfants à charge* », faisant état de « *1833 dont 659 assurés principaux, 54 conjoints(es), 1120 enfants à charge* ».

Des mesures sont actuellement en cours afin de déterminer avec précision le nombre de bénéficiaires à prendre en compte dans le cadre de la présente procédure.

Par ailleurs, la date initialement fixée pour le dépôt des offres, prévue le 15 juillet à 10h00 (heure locale GMT+1), est reportée à une échéance ultérieure. Cette nouvelle date sera portée à la connaissance des soumissionnaires en temps utile.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

SOCIETE DE GESTION DES DECHETS ET DE LA SALUBRITE (SGDS SA.) PRMP

Hervé Tino HOUNKPATIN